

Ce bulletin est publié à titre documentaire et objectif.

Les articles traduisent l'opinion de leurs auteurs, sans engager celle de la Banque.

SOMMAIRE : La croissance et l'instabilité du commerce mondial des produits de base par R. M. Stern — Evolution récente de la situation économique et financière — Fonds des Rentes : Rapport sur les opérations de l'année 1961 — Bibliographie relative aux problèmes économiques et financiers intéressant la Belgique — Législation économique — Statistiques.

LA CROISSANCE ET L'INSTABILITE DU COMMERCE MONDIAL DES PRODUITS DE BASE *

par Robert M. STERN,

Assistant Professor of Economics, University of Michigan.

A l'heure actuelle, un des problèmes dominants de l'économie mondiale est le choix d'une action, si tant est qu'on en décide une, dans le domaine des tendances et des fluctuations du commerce mondial des produits de base. Le problème de l'instabilité n'est pas nouveau. Il a été abondamment étudié et discuté depuis plus d'une génération ⁽¹⁾ et, dans certains cas, des mesures ont été prises par les pouvoirs publics et l'initiative privée dans l'espoir de neutraliser ou du moins d'atténuer les répercussions de cette instabilité ⁽²⁾. Plus récemment, l'attention a été également attirée sur la croissance séculaire du commerce des produits de base, en particulier, parce qu'elle n'a pas pu se maintenir au rythme de celle

du commerce des produits manufacturés ⁽³⁾. Par eux-mêmes, les problèmes de l'instabilité et de la croissance n'auraient normalement pas dû soulever des inquiétudes particulières. Mais, étant donné que la prospérité et l'espoir de tant de pays actuellement sous-développés sont liés aux gains provenant des exportations de produits de base, il n'est pas surprenant que les problèmes de l'instabilité et de la croissance aient acquis une place de choix dans les études et les préoccupations de plusieurs économistes.

Dans cet article, on essayera de découvrir les différentes forces qui agissent sur l'offre et la demande des produits de base, à partir desquelles on pourra porter un jugement sur la façon dont la croissance et l'instabilité ont évolué depuis les années 1920 et se faire une opinion réfléchie sur l'évolution future. Voici en bref le plan qui sera suivi : on donnera d'abord un aperçu, scindé par zone géographique, de la production, de la consommation et du commerce

(*) Je tiens à remercier Elisabeth Blakley et Anthony J. Fisher du concours qu'ils ont apporté à l'établissement des différents calculs ainsi que le Columbia University Council for Research in the Social Sciences et le Michigan Ford Foundation Faculty Research Fund de l'aide financière qu'ils ont apportée aux recherches qui ont servi de base à cet article.

(1) L'étude la plus remarquable qui ait été effectuée récemment est celle du Comité d'Experts désignés par les Nations Unies qui a publié un rapport intitulé *International Compensation for Fluctuations in Commodity Trade*, New-York, 1961. Celui-ci est plus connu sous le titre de rapport Crawford, du nom de Sir John G. Crawford, Australien qui présida le Comité.

(2) On se réfère ici aux accords internationaux sur les produits de base actuellement en vigueur et couvrant le blé, le sucre, l'étain et le café.

(3) Voir en particulier les Nations Unies, *World Economic Survey 1958*, New-York, 1959, pp. 17-38. Des références supplémentaires peuvent être trouvées dans la note 27, p. 305 de « *Patterns of Trade and Development* », article publié en 1959 par feu Ragnar Nurkse dans la série des Wicksell Lectures et réédité par Gottfried Haberler et Robert M. Stern dans *Equilibrium and Growth in the World Economy : Economic Essays by Ragnar Nurkse*, Cambridge, 1961.

mondial de quelques produits de base sélectionnés au cours des années 1924-1928 et 1954-1958. Cet exposé sera complété par un examen plus détaillé des forces agissant sur la demande aux Etats-Unis qui constituent le plus grand marché pour la plupart des produits retenus dans cette étude. On analysera ensuite les fluctuations à court terme de la demande, toujours du point de vue des Etats-Unis. Enfin, on terminera par une discussion des conséquences qui découlent des conclusions auxquelles on aura abouti en ce qui concerne les problèmes de politique économique et les perspectives d'avenir.

Tendances et instabilité de la production et de la consommation mondiales et régionales et du commerce international des produits de base.

Les principaux changements survenus dans la production et le commerce mondial de 1928 à 1955-1957 apparaissent dans le tableau I. Il en ressort que, pour l'ensemble du monde et plus particulièrement pour les pays industrialisés, la production et les exportations de produits manufacturés ont augmenté dans des proportions plus considérables que la production et les exportations de produits de base. Il appert également que la lenteur du rythme d'accroissement de la production et des exportations mondiales de produits de base est plus accusée encore lorsque le pétrole est exclu. Ces constatations sont ren-

Tableau I.

Indices de la production mondiale et du volume des exportations de produits de base et de produits manufacturés, 1928 à 1955-1957 (1928 = 100),

Source : Nations Unies, *World Economic Survey*, 1958, p. 17.

	Monde 1	Pays producteurs de produits de base, 2	Pays industrialisés 3
<i>Production :</i>			
Total	204	173	213
Produits manufacturés	246	260	245
Produits de base	155	156	155
— Produits alimentaires, huiles et tabacs	149	146	153
— Matières premières	172	201	163
Produits de base à l'exclusion du pétrole .	145	146	144
<i>Exportations :</i>			
Total	155	—	—
Produits manufacturés	203	—	—
Produits de base 4 ...	132	153	102
Produits de base à l'exclusion du pétrole .	114	123	101

1 A l'exception des pays de la zone soviétique.
 2 Toutes les régions à l'exception des pays industrialisés et de la zone soviétique.
 3 L'Amérique du Nord, l'Europe occidentale et le Japon.
 4 Basé sur un échantillon de trente-quatre produits de base importants négociés sur le marché mondial.

Tableau II.

Indices du commerce international des produits de base, 1928 à 1955-1957 (1928 = 100)

Source : Nations Unies, *World Economic Survey*, 1958, p. 18.

	Volume	Valeur unitaire
Total des produits de base	192	127
Produits alimentaires, huiles, tabacs	107	100
Café, thé, cacao	138	146
Matières premières agricoles ...	105	120
Minerais et métaux non ferreux .	179	125
Fuels	241	157
Pétrole	777	133

forcées par la lecture du tableau II qui donne les indices du commerce international des produits de base en volume et en valeur unitaire, non seulement pour l'ensemble des produits, mais aussi pour différentes catégories d'entre eux. L'affirmation de l'existence d'un « décalage des exportations » chez les producteurs de produits de base repose surtout sur le fait que les quatre premières catégories de produits figurant dans le tableau II ne peuvent pas soutenir le rythme d'expansion de la production et des exportations mondiales de produits manufacturés.

En examinant ce problème du décalage des exportations dans les Wicksell Lectures « Patterns of Trade and Development », parues en 1959, feu Ragnar Nurkse en impute la faute à la déficience de la demande, surtout de la part des Etats-Unis et, par ricochet, des autres nations industrialisées du monde (4). Depuis lors, les idées défendues par Nurkse ont été critiquées par Alexander Cairncross qui insiste sur une autre alternative, celle de l'importance des limitations de l'offre de produits par les pays producteurs eux-mêmes (5). Néanmoins, dans une étude systématique et plus détaillée de ce problème, A. Maizels conclut que, tout bien considéré, l'hypothèse de la déficience de la demande se confirme (6). A mon avis, les deux hypothèses sont admissibles, quoique je pencherais davantage en faveur de celle de la déficience de la demande, surtout lorsqu'elle est interprétée dans un sens plus large que ne le fit Nurkse.

(4) Nurkse explique le décalage surtout par : 1) le passage de l'industrie légère à l'industrie lourde (par exemple, l'industrie mécanique et la chimie) dans laquelle la part de matières premières qui intervient dans le produit final est plus faible; 2) la part croissante des services dans la production totale; 3) la faible élasticité de la demande des produits agricoles au revenu; 4) le protectionnisme agricole; 5) les économies réalisées, dans les utilisations industrielles de matières premières et 6) le remplacement des produits de base naturels par des produits synthétiques. Voir Ragnar Nurkse, *op cit.*, p. 294-295.

(5) Alexander Cairncross, « International Trade and Economic Development », *Kyklos*, Vol. XIII, 1960, Fasc. 4.

(6) A. Maizels, « The Effects of Industrialization on Exports of Primary-Producing Countries », *Kyklos*, Vol. XIV, 1961, Fasc. 1.

Consommation et importations mondiales 1924-1928 et 1954-1958.

Afin de mieux pénétrer le sujet, on commencera par examiner les données sur la consommation et les importations de certains produits de base sélectionnés qui figurent dans le tableau A de l'annexe statistique. On est frappé tout d'abord par la position dominante des Etats-Unis et des autres pays industrialisés, y compris le Canada, l'Europe occidentale et le Japon, sur les marchés des produits considérés, aussi bien en 1924-1928 qu'en 1954-1958 (7). Cette position dominante apparaît plus nettement encore dans le tableau B de l'annexe statistique où la consommation, indiquée par ordre d'importance décroissante, est calculée par habitant et non plus par région. Ainsi, bien que l'importance relative des pays industriels ait diminué en 1954-1958 par rapport à 1924-1928, d'après le tableau A de l'annexe, ils restent néanmoins le principal marché pour la plupart des produits étudiés, et la consommation de ces produits par habitant y est beaucoup plus élevée que dans n'importe quelle autre région du globe. Il est également intéressant de constater que le bloc soviétique, dont l'importance relative dans le total de la consommation des biens mentionnés s'est fortement accrue, reste néanmoins bien en deçà des Etats-Unis et de l'Europe occidentale en ce qui concerne la consommation par habitant.

La contrepartie de la position dominante des pays industriels est évidemment l'importance mineure de la consommation des pays sous-développés d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie non seulement en pourcentage de la consommation totale, mais également de la consommation par habitant. Les pays sous-développés ont accru assez considérablement leur consommation relative et absolue par rapport à l'avant-guerre, notamment en ce qui concerne le coton et les produits alimentaires. Dans certains cas, ainsi qu'il sera indiqué plus loin, cette consommation supplémentaire a été réalisée au détriment des exportations. Mais la consommation des régions moins développées reste néanmoins substantiellement inférieure à celle des pays industrialisés, en particulier si elle est mesurée en termes de consommation par habitant. De même, les pays sous-développés ne sont que de faibles importateurs des produits considérés, à l'exception cependant du coton et des céréales destinées à l'alimentation, fait normal étant donné que la plupart de ces pays sont des exportateurs nets, ainsi qu'il apparaîtra clairement dans le tableau E de l'annexe et dans le commentaire qui s'y rapporte.

(7) Quoique les produits repris dans le tableau n'englobent pas d'une manière exhaustive tous les produits de base faisant l'objet d'un commerce international, ils comptent parmi les plus importants et représentent une part considérable des exportations de plusieurs pays producteurs et exportateurs de produits de base. Une lecture attentive des statistiques établies par marchandise et par pays que publie mensuellement le Fonds Monétaire International, dans *International Financial Statistics*, confirmera l'importance des produits sélectionnés.

Tendances de la demande des Etats-Unis pour les produits de base sélectionnés en 1920-1938 et 1947-1960.

Plutôt que d'analyser de façon détaillée les tableaux A et B de l'annexe, il a paru plus utile d'étudier les principales forces qui ont influencé la demande de produits de base aux Etats-Unis au cours des quarante dernières années. Cette méthode n'est pas sans inconvénient; en effet, l'ensemble des relations économiques américaines peut différer à certains égards de celui des autres pays industrialisés à cause du revenu par habitant plus élevé, des ressources naturelles plus abondantes, des différences dans l'évolution et les applications de la technologie et des divergences dans les politiques économiques intérieures. Mais puisque les Etats-Unis constituent incontestablement le principal marché mondial pour plusieurs des produits sélectionnés et puisqu'il est probable que la plupart des forces qui agissent sur la demande américaine, en particulier celles qui se rapportent à la technologie, jouent ou seront appelées également à jouer un rôle dans l'évolution de la demande des autres pays industriels, les conclusions que l'on tirera de cette analyse peuvent être pertinentes et applicables à l'ensemble des pays. En centrant l'étude sur les Etats-Unis, on bénéficie, en outre, de l'avantage d'informations plus accessibles et plus homogènes.

En conséquence, le tableau C de l'annexe statistique donne un bref aperçu des variables économiques les plus significatives qui reflètent la demande américaine pour les seize produits de base figurant dans les tableaux A et B. Ces produits ont été sélectionnés en raison de leur importance manifeste dans le commerce extérieur des pays sous-développés dont le volume des exportations a crû à un taux relativement faible par rapport à l'avant guerre. Les produits alimentaires de la zone tempérée et le tabac ont été écartés parce qu'ils ont une plus grande importance pour les pays économiquement plus avancés. Le pétrole a également été omis, les champs pétrolifères étant assez inégalement répartis, un grand nombre de producteurs de produits de base n'ont pas la chance de produire du pétrole. Toutes les informations statistiques, y compris les données d'importance secondaire qui concernent les sous-groupes et les produits particuliers, sont exprimées en indices sur base 1947-1949=100. Les indices globaux sont pondérés sur base de la valeur de la consommation totale des différents produits en 1947-1949. Toutes les statistiques sur les prix et les revenus ont été ramenées à prix constants en les divisant par l'indice des prix de gros des Etats-Unis, base 1947-1949=100.

L'impression générale qui se dégage de l'examen des indices récapitulatifs de la production, de la consommation, du revenu et des prix est celle d'un contraste saisissant entre les périodes d'avant et d'après-guerre. Les chiffres de la production, du revenu et de la consommation témoignent tous d'un

accroissement important dans les années 1920, alors que les prix n'ont que légèrement haussé. Après la chute vertigineuse au début des années trente, les niveaux de la production de biens durables, du revenu par habitant, de la consommation et surtout des prix demeurent inférieurs à ceux des années vingt, en dépit des signes de reprises. Le doublement de la production entre les années qui précédèrent et celles qui suivirent immédiatement la deuxième guerre mondiale, de même que l'accroissement considérable du revenu total et du revenu par habitant éclipsent l'augmentation de la consommation des produits sélectionnés, qui n'est même pas de 20 p.c. dans l'ensemble et n'atteint que 3 p.c. si on la calcule par habitant. La hausse de près de 30 p.c. du prix de ces produits a contribué incontestablement à freiner la consommation.

L'évolution de la production, des revenus et de la consommation au cours des années qui suivirent la guerre constitue la principale cause d'inquiétude pour les pays producteurs. En dépit des accroissements considérables de la production et des revenus qui s'échelonnent de 14 p.c. pour les revenus par habitant à 38 p.c. pour la production de biens durables, la consommation totale des produits sélectionnés n'a augmenté que de 6 p.c., ce qui représente en fait une baisse de 2 p.c. de la consommation par habitant. Certes, la hausse des prix de 10 p.c. peut à nouveau avoir contribué à freiner l'accroissement de la consommation, mais il est évident que d'autres forces plus puissantes ont joué du côté de la demande. Parmi ces autres forces, les changements technologiques et la loi d'Engels ont certainement agi. Les progrès techniques ont agi dans le sens d'une économie dans la consommation des matières premières et d'une extension de l'utilisation des substituts tant synthétiques que naturels. La loi d'Engels a joué dans la mesure où les consommateurs ont consacré l'accroissement de leurs revenus à l'achat d'autres biens que ceux qui ont une teneur élevée en produits de base.

Bien que les chiffres de 1957-1960 reflètent le ralentissement du taux d'expansion de l'économie américaine après la guerre, les forces dont il a été question ci-dessus ont encore continué à produire leurs effets. La preuve en est que la consommation totale des produits sélectionnés est restée stationnaire par rapport à 1952-1956, et que leur consommation par habitant a diminué de 8 p.c. Le fait que les prix aient également baissé de 14 p.c. témoigne de l'expansion continue de l'offre dans les pays producteurs face à une demande défaillante pour la plupart des produits considérés.

Les statistiques récapitulatives révèlent ainsi que l'expansion de l'économie américaine dans la période d'après-guerre n'a entraîné qu'un faible accroissement dans la consommation totale de certains produits de base sélectionnés et qu'en fait cette consommation, calculée par habitant, a diminué de 10 p.c. Mais comme les commentaires qui précèdent se rapportent uniquement à des statistiques globales, il

peut y avoir quelque intérêt également à examiner les données propres à chacun des produits qui sont indiqués dans le tableau C de l'annexe.

Si l'on considère d'abord le marché des métaux non ferreux, il apparaît manifestement qu'aussi bien la production de produits métalliques que la consommation de métaux ont augmenté considérablement durant les années 1920, de manière à exercer une influence significative sur les prix. Tandis que la production des produits métalliques rattrapait presque ses niveaux antérieurs pendant les années 1935-1938, après une chute vertigineuse, par contre, la consommation totale et la consommation par habitant restaient toutes deux inférieures à celles de 1925-1929. Si, dans l'ensemble, les prix de 1935-1938 étaient aussi inférieurs de quelque 10 p.c. à ceux de 1925-1929, le niveau des prix reflète, en fait, la quasi-compensation qui s'est opérée entre la forte baisse des prix du cuivre, du plomb et du zinc et l'évolution des prix de l'étain et de l'aluminium qui étaient soutenus respectivement par des interventions sur le marché (accord international sur l'étain) et par la position dominante de l'ALCOA. De 1935-1938 à 1947-1951, la production des produits métalliques a augmenté de 178 p.c., tandis que la consommation totale et la consommation par habitant haussaient respectivement de 80 et 55 p.c. Les prix moyens ont baissé de 7 p.c. entre les mêmes dates, mais la moyenne est ici fallacieuse car la chute du prix de l'aluminium a plus que compensé l'accroissement du prix des autres métaux. La baisse de plus de la moitié du prix de l'aluminium par rapport à l'avant-guerre a été indubitablement une des causes principales de l'accroissement de 600 p.c. de la consommation totale d'aluminium, de la progression plus lente de la consommation de cuivre, de plomb, de zinc et de la diminution absolue de la consommation d'étain.

L'influence des changements technologiques et des substitutions apparaît dans les mouvements divergents, au cours de la période d'après-guerre, de l'indice de la production des produits métalliques qui, en 1957-1960, dépassait de plus de 70 p.c. celui de 1947-1951, et des indices de la consommation, à l'exception toutefois de l'aluminium dont la consommation a plus que doublé. L'élément le plus frappant est la baisse substantielle de la consommation totale et par habitant, de cuivre, de plomb et d'étain et, dans une moindre mesure, de zinc. La situation de l'aluminium sur le marché était probablement suffisamment forte pour permettre une hausse de 40 p.c. du prix tandis que les prix des autres métaux tendaient à baisser assez considérablement.

Si l'on considère à présent l'évolution des fibres, il apparaît que l'accroissement de la production de textiles et celui de la consommation de fibres ont été approximativement parallèles durant les années vingt, bien qu'apparemment, le prix relativement élevé de la laine ait provoqué en 1925-1929 une baisse de la consommation de ce produit par rapport aux autres années. Alors que la production de produits textiles avait plus que rat-

trapé en 1935-1938 son niveau d'avant la dépression, il n'en était pas de même pour la consommation de soie et de coton. En 1935-1938, le prix des fibres était considérablement inférieur aux niveaux antérieurs, surtout celui de la soie qui était touché par la chute (60 p.c.) du prix des fibres artificielles (principalement la rayonne) dans les années trente. Cette dernière concurrence affectait aussi la consommation de coton, mais apparemment pas celle de la laine qui avait rattrapé le niveau de 1925-1929. Si on compare les années qui ont précédé et celles qui ont suivi immédiatement la guerre, on constate que la production des produits textiles, les prix et la consommation totale de coton et de laine ont augmenté considérablement, tandis que la consommation de soie ne représente plus, après la guerre, qu'une faible fraction de son volume d'avant-guerre. Depuis 1947-1951, la consommation totale de fibres et celle par habitant se sont réduites considérablement en dépit d'une augmentation de 12 p.c. de la production de textiles jusqu'en 1957-1960. Cette réduction doit être attribuée, dans une large mesure, à la baisse du prix des fibres synthétiques, en particulier du nylon, par rapport aux prix des fibres naturelles. Il n'est pas surprenant que la consommation de laine ait subi la perte la plus sensible, étant donné que les prix de la laine ont, en général, été élevés, comparés à ceux des autres fibres.

Les statistiques relatives aux denrées coloniales et aux café, thé et cacao mettent en lumière le caractère plus stable de la consommation de ces produits. La baisse moyenne des prix en 1925-1929 reflète la forte pondération du sucre dans l'indice, car, manifestement, les prix des autres produits ont été considérablement plus élevés au cours de ces années que pendant la période 1920-1924. Durant la grande dépression, la consommation totale et par habitant a dépassé le niveau des années vingt, apparemment en raison des baisses relativement fortes de prix qui se produisirent en particulier pour le café et le cacao. On peut constater que, de l'avant à l'après-guerre, les indices de la production des produits alimentaires manufacturés ont augmenté considérablement plus (70 p.c.) que la consommation totale (20 p.c.) et la consommation par habitant (6 p.c.). Le fait que les prix, en particulier du café et du cacao, aient augmenté nettement plus (50 p.c.) que l'indice des prix de gros des produits alimentaires manufacturés (10 p.c.) doit avoir freiné, dans une certaine mesure, l'accroissement de la consommation de ces produits. Si l'on considère l'ensemble de la période d'après-guerre, l'accroissement de la production des produits alimentaires manufacturés a été double de celui de la consommation totale des produits exotiques et du café, thé et cacao. Quant à la consommation par habitant, elle a, en réalité, légèrement diminué par rapport au début de la période. Le prix relativement plus bas et plus stable des produits manufacturés par rapport au prix des produits tropicaux peut, de nouveau, avoir constitué un frein important à l'accroissement de la consommation de ces derniers.

Pour terminer, on considérera l'évolution des trois matières premières agricoles : le caoutchouc naturel, le coprah et le jute. Du côté de la demande de caoutchouc, on notera que la production de produits à base de caoutchouc et la demande de caoutchouc naturel ont évolué à peu près parallèlement pendant l'entre-deux guerres tandis que les prix du caoutchouc ont oscillé très fortement. Mais le plus frappant reste le changement intervenu de l'avant à l'après-guerre, lorsque l'influence du caoutchouc synthétique est devenue manifeste. Face à une augmentation de deux tiers de la production de produits à base de caoutchouc au cours de la période d'après-guerre considérée, la consommation totale de caoutchouc naturel et celle par habitant ont considérablement diminué (respectivement 13 et 25 p.c.). Bien que le prix du caoutchouc naturel ait été plus stable qu'avant la guerre, il n'a pas baissé d'une manière perceptible depuis le début de l'après-guerre. Au contraire, le prix du caoutchouc synthétique n'a pas beaucoup fluctué durant l'après-guerre, ce qui a peut-être aussi contribué au remplacement du caoutchouc naturel par le caoutchouc synthétique.

Le coprah est un des autres produits qui s'est trouvé dans une situation difficile après la guerre, la consommation totale et par habitant tendant à diminuer. L'évolution de l'indice des prix des graisses et des huiles, qui comprend de nombreux produits concurrents, laisse penser que la hausse de 100 p.c. du prix du coprah n'a pas dû contribuer à améliorer sa position. Les prix des huiles et des graisses ne se sont que légèrement modifiés entre l'avant et l'après-guerre et ils ont baissé très considérablement par rapport au coprah de 1947-1951 à 1957-1960. Finalement, lorsqu'on considère le jute, on peut constater que la consommation totale et celle par habitant étaient inférieures en 1957-1960 à celles de 1925-1929. L'influence de la substitution due aux progrès techniques peut être évaluée à partir de l'augmentation de 100 p.c. de la fabrication totale de produits manufacturés entre l'immédiat avant-guerre et l'après-guerre et ultérieurement jusqu'en 1957-1960 comparée aux variations de la consommation dont il vient d'être question. La hausse du prix de 100 p.c. par rapport à l'avant-guerre peut avoir hâté le processus de substitution. Néanmoins, la baisse très considérable du prix du jute après la guerre a apparemment stimulé une certaine augmentation de la consommation.

L'image qui ressort de l'analyse détaillée par produit est celle d'une liaison complexe entre les nombreuses composantes de la demande des États-Unis qui ont amené un ralentissement et, dans certains cas, une baisse de la consommation de divers produits de base qui occupent une place importante dans les exportations de plusieurs pays sous-développés. Certaines indications tendent à prouver que le développement des substituts et l'économie des matières premières incorporées dans la production, en particulier des métaux, sont le résultat de forces technologi-

ques profondes. En outre, plusieurs de ces produits, en particulier les produits tropicaux, n'ont pas bénéficié de l'accroissement du revenu en raison des préférences plus grandes des consommateurs pour d'autres biens et services. Mais l'importance des prix relatifs ne doit pas être négligée, car l'examen du tableau C de l'annexe révèle les effets de substitution des prix, qui ont favorisé l'aluminium au détriment des autres métaux non ferreux, les fibres synthétiques au détriment des fibres naturelles, les produits alimentaires manufacturés en général au détriment des denrées coloniales et du café, thé et cacao, le caoutchouc synthétique au détriment du caoutchouc naturel, les autres graisses et huiles au détriment du coprah et les produits en papier au détriment du jute.

Mouvements à court terme de la demande des Etats-Unis pour les produits de base sélectionnés, 1920-1938 et 1947-1960.

Après avoir examiné le développement, en longue période, des forces qui ont influencé la demande des Etats-Unis pour les produits de base sélectionnés dans cette étude, on peut maintenant analyser l'évolution de ces forces à court terme en vue de mesurer les changements qui ont pu se produire entre les périodes d'avant et d'après-guerre. L'observation des mouvements à court terme est, en elle-même, extrêmement intéressante en raison de leur instabilité prononcée et bien connue. Les influences en courte période peuvent être étudiées de différentes manières, par exemple en évaluant les déviations des éléments observés par rapport à une tendance calculée ou en estimant en pour-cent les modifications moyennes annuelles des différentes séries économiques. Etant donné que ces méthodes comportent certains éléments subjectifs dans le choix de l'équation de tendance appropriée et de la base sur laquelle les modifications, exprimées en pour-cent sont calculées, on a préféré représenter les variations à court terme sous forme de coefficients de variation. Ces coefficients sont obtenus en divisant l'écart type qui mesure la dispersion des observations autour de la moyenne, par la moyenne elle-même, et en exprimant le résultat sous forme de pourcentage. Les coefficients de variation ont été calculés de cette façon pour toutes les séries couvrant les années 1920-1929, 1930-1938 et 1947-1960. Les résultats des calculs se trouvent dans le tableau D de l'annexe statistique.

Les calculs effectués séparément pour les années 1920 et 1930 font apparaître des différences dans les variations des divers indices de production et de revenu. Comme on pouvait s'y attendre, la production de biens durables a fluctué très fortement, surtout dans les années 1930, alors que la production de biens non durables est restée plus stable. Le total du revenu disponible et le revenu disponible par habitant ont moins oscillé que la production durant l'entre-deux guerres, mais ils présentent une dis-

persion plus grande dans les années 1920 que dans les années 1930. Le principal changement qui peut être observé dans l'après-guerre par rapport à l'avant-guerre est la stabilité plus grande de la production de biens durables et donc de l'ensemble de la production manufacturière. Les variations du revenu par habitant sont également plus faibles que pendant la période d'avant-guerre. Cette plus grande stabilité de l'économie américaine dans l'après-guerre est confirmée également par les coefficients de variation des prix et de la consommation totale des marchandises qui sont moins élevés qu'avant la guerre. Les variations de prix restent néanmoins assez fortes, tout en étant moins accentuées qu'avant la guerre.

Les statistiques propres à chaque produit révèlent une très grande diversité d'un produit à l'autre, dont les conséquences viennent d'être énoncées. La consommation de métaux non ferreux a été plus instable dans les années 1930 que dans les années 1920, tandis que les variations de prix sont restées du même ordre de grandeur. Les variations de la consommation dans l'après-guerre sont sensiblement plus faibles qu'avant la guerre, mais les variations de prix sont restées approximativement les mêmes. Les fluctuations de la consommation totale de fibres ont été moins prononcées dans les années 1920 que dans les années 1930. Les variations de prix sont restées sensiblement identiques durant les deux périodes, mais elles reflètent les mouvements en sens opposé des prix du coton et de la laine. La modification de 48 p.c. intervenue dans le prix de la soie au cours de l'ensemble de la période d'avant-guerre résulte de l'addition de mouvements très différents : ceux des années 1920 relativement favorables et ceux des années 1930 où le déclin a été précipité par le développement des fibres artificielles. L'atténuation des fluctuations de la consommation totale de fibres et de leurs prix après la guerre est due au coton plutôt qu'à la laine dont les variations, tant de la consommation que des prix, sont plus accusées qu'avant la guerre.

Contrairement aux métaux non ferreux et aux fibres, la consommation et le prix des denrées coloniales et du café, thé et cacao ont fluctué davantage dans les années 1920 que dans les années 1930. Néanmoins, la consommation totale et celle par habitant de ces produits tropicaux ont moins varié que celles des autres produits pendant l'après-guerre. En outre, les fluctuations de la consommation totale et par habitant des produits tropicaux se sont considérablement réduites après la guerre, bien que les mouvements des prix soient restés importants. En ce qui concerne les matières premières agricoles, les variations de la consommation de caoutchouc et de coprah ont été plus fortes pendant les années 1920 que pendant les années 1930, comparées au jute. Les variations de prix du caoutchouc et du jute par rapport à celles du coprah ont été plus fortes dans les années 1920, mais moins fortes dans les années 1930. La consommation de l'ensemble de ces trois produits

Tableau III. États-Unis : Coefficients de variation de la consommation totale et des prix des produits de base sélectionnés, 1920-1938 et 1947-1960

Source : Calculés sur base des données du tableau D de l'annexe.

Prix, 1920-1938					Prix, 1947-1960					
Consommation totale, 1920-1938					Consommation totale, 1947-1960					
0-10 p.c.	11-20 p.c.	21-30 p.c.	31-40 p.c.	51-60 p.c.	0-10 p.c.	11-20 p.c.	21-30 p.c.	31-40 p.c.	51-60 p.c.	
Sucre Thé	Coton Café Bananes Laine Jute	Étain Coprah Soie Cacao Caoutchouc Plomb Zinc	Cuivre Aluminium			Zinc Aluminium Thé Cuivre Plomb Bananes	Étain Laine Cacao Coprah Coton	Jute Café	Sucre Soie	Caoutchouc
Café Coton Sucre Thé Cacao Cuivre Jute Plomb	Bananes Coprah Zinc Étain Caoutchouc	Laine	Soie Aluminium	Coton	Étain Thé Bananes Aluminium Plomb Zinc Cuivre	Cacao Coprah Café Caoutchouc Soie Jute Laine			Sucre	

a été considérablement plus stable après la guerre qu'avant la guerre; il en est de même pour les prix.

De la discussion précédente, il ressort que la plus grande stabilité de l'économie américaine en 1947-1960 s'est manifestée par des variations plus faibles de la consommation et des prix des produits de base par rapport à l'avant-guerre. Ce phénomène, de même que l'influence distincte exercée par la stabilité relative de l'économie américaine sur chacun des produits en particulier, peuvent être observés dans le tableau III qui donne une classification de la consommation totale et des prix des produits selon leurs coefficients de variation au cours de ces deux périodes. L'augmentation de la stabilité de la consommation totale, mesurée par l'évolution des coefficients de variation d'une période à l'autre a été la plus forte pour le cuivre, le plomb, le zinc, le cacao et le caoutchouc; en ce qui concerne les prix, une plus grande stabilité a été acquise surtout pour le caoutchouc, le coton, la soie et l'étain. La consommation de quatre produits seulement parmi les seize choisis a été moins stable après-guerre qu'avant-guerre et les prix de trois produits seulement ont varié davantage d'une période à l'autre.

On ne peut néanmoins perdre de vue qu'en dépit de l'augmentation relative de la stabilité, mentionnée ci-dessus, le montant absolu des variations de prix est assez considérable, les coefficients de variation de quatorze des seize produits étudiés dans l'après-guerre allant de 11 à 30 p.c. En outre, l'instabilité diffère assez sensiblement d'un produit à l'autre; en classant les produits selon le degré d'instabilité, on a successivement les denrées coloniales, le café, le thé et le cacao, les matières premières agricoles, les fibres et les métaux non ferreux. Lorsqu'on considère que la stabilité de la consommation des différents groupes de produits est inversement proportionnelle à celle des prix, l'importance relative des forces déterminant la demande et l'offre devient manifeste. C'est-à-dire que si les changements de la demande ont une grande importance, en particulier pour les matières premières non agricoles utilisées par l'industrie, les changements de l'offre peuvent être aussi significatifs ou même plus significatifs parce qu'ils accentuent l'instabilité des prix, en particulier des produits tropicaux et des matières premières agricoles.

La production et les exportations mondiales, 1924-1928 et 1954-1958.

Après avoir porté l'attention sur la demande, on examinera à présent les principaux changements structurels intervenus dans la production mondiale et les exportations des produits sélectionnés dans cette étude tels qu'ils apparaissent dans le tableau E de l'annexe statistique. Les produits repris sont les mêmes que ceux figurant dans les tableaux A et B de l'annexe, mais les chiffres des exportations manquent chaque fois que les données ne pouvaient pas être aisément obtenues. Les chif-

fres se rapportant à l'ensemble du monde et figurant dans le tableau E sont généralement plus élevés que ceux qui sont consignés dans le tableau A car le nombre de pays couverts par la statistique a été élargi; néanmoins, dans la plupart des cas, les chiffres des deux tableaux sont suffisamment proches les uns des autres pour permettre des comparaisons raisonnablement exactes entre les répartitions des pourcentages.

Si on considère d'abord les métaux non ferreux, on est frappé par le déclin rapide de l'importance des Etats-Unis dans l'ensemble de la production de cuivre, de plomb et de zinc. La contrepartie de ce phénomène se retrouve dans les données relatives à la consommation du tableau A où il apparaît que les Etats-Unis dépendent de plus en plus de l'étranger pour l'approvisionnement de ces métaux. La production a surtout progressé, pour le cuivre, au Canada, en Afrique et en U.R.S.S., pour le plomb, en Amérique latine, en Afrique et en U.R.S.S. et, pour le zinc, au Canada, en Amérique latine et en Australie. Le principal changement structurel intervenu dans la production de l'étain a été le glissement qui s'est opéré de l'Asie et surtout de l'Amérique latine vers l'Afrique.

Les statistiques de l'aluminium se rapportent au produit raffiné plutôt qu'au minerai de bauxite, et elles reflètent l'accroissement important de la production en Amérique et aussi dans une mesure moindre en U.R.S.S. Que l'aluminium soit réellement le produit non ferreux en expansion est prouvé par sa production qui est quinze fois supérieure à celle de 1924-1928. Au contraire, la production de plomb et d'étain a à peine augmenté.

En ce qui concerne les fibres naturelles, le principal changement dans la production de coton, dû en grande partie à la politique de soutien des prix mondiaux par les Etats-Unis, a été l'expansion de l'Amérique latine et du bloc soviétique au détriment des Etats-Unis. Ce phénomène se reflète aussi dans les exportations, en particulier de l'Amérique latine, d'Afrique et du bloc soviétique. Cependant, les exportations exprimées en pourcentage de la production ont diminué considérablement aux Etats-Unis et en Asie, et par conséquent dans l'ensemble du monde. L'accroissement de la consommation des pays asiatiques s'est apparemment effectué au détriment de l'accroissement des exportations. Il s'ensuit que la quantité de coton traitée sur le marché international a diminué d'environ 10 p.c. par rapport à l'avant-guerre. Le principal changement dans la production et les exportations de laine a été le déclin de l'Amérique latine, principalement de l'Argentine à laquelle s'est substituée, dans une large mesure, l'Australie, surtout en ce qui concerne les exportations. De nouveau, on s'aperçoit qu'une plus faible proportion de la production nationale est vendue sur le marché international en raison de l'industrialisation des pays sous-développés, en particulier de l'Amérique latine, et que les exportations de l'ensemble du monde n'ont que faiblement aug-

menté de 1924-1928 à 1954-1958. L'influence des fibres synthétiques apparaît clairement pour la soie, dont les exportations ont été négligeables depuis la guerre.

Du côté des produits tropicaux ainsi que du café, thé et cacao, on constate que peu de modifications se sont produites dans la répartition géographique de la production de sucre, quoique les quantités exportées par les pays asiatiques aient apparemment fort diminué. Il est intéressant de noter qu'un tiers seulement de la production totale était exporté après la guerre, alors qu'en 1924-1928, les exportations représentaient plus de la moitié de la production. Les principaux changements dans la production et les exportations de bananes, de café et de cacao ont été le glissement qui s'est opéré de l'Amérique latine vers l'Afrique et le déclin relatif de l'Asie. En outre, le pourcentage des exportations par rapport à la production a également diminué. Ceci se vérifie aussi pour le thé, dont la production n'a pas subi de changements structurels.

L'importance respective des principales régions productrices de riz ne s'est pas sensiblement modifiée par rapport à l'avant-guerre, mais les exportations des Etats-Unis et de la Chine se sont considérablement accrues. Le fait saillant est le déclin du commerce du riz, qui a diminué alors que la production augmentait; c'est surtout le cas en Asie. Quant à la production de blé, elle s'est déplacée principalement de l'Amérique du Nord et de l'Europe occidentale vers l'Asie et surtout le bloc soviétique. Par ailleurs, les exportations ont surtout augmenté aux Etats-Unis et en Europe occidentale au détriment du Canada, de l'Amérique latine et de l'Océanie. Les changements survenus dans ces dernières régions sont apparemment responsables de la baisse du pourcentage des exportations mondiales par rapport à la production totale.

Finalement, si on considère les matières premières agricoles restantes, on constate que les statistiques relatives au caoutchouc sont quelque peu déformées par les réexportations à l'intérieur de l'Asie et par les réexportations des pays d'Europe occidentale. Cependant, l'Asie reste de loin le principal producteur et exportateur de ce produit; il en est de même pour le coprah. En ce qui concerne le tabac, la production s'est surtout développée en Asie au détriment des Etats-Unis; quant aux exportations, la position de l'Afrique et de l'Europe s'est améliorée, comparative-ment à celle des Etats-Unis dont les ventes à l'étranger représentaient cependant encore presque un tiers de l'ensemble des exportations en 1954-1958. Il apparaît que la proportion de la production de tabac vendu sur le marché international a diminué considérablement dans l'ensemble du monde et en particulier en Amérique latine et en Asie.

En résumé, la discussion précédente sur les changements de structure de la production et des exportations des produits de base, suggère que les principales modifications concernant les métaux ont trait à l'épuisement relatif de l'offre de cuivre, de plomb

et de zinc de la part des Etats-Unis et à la demande accrue d'aluminium de la part des pays où l'industrialisation est poussée. La production de coton pour la consommation intérieure a apparemment augmenté considérablement étant donné que la production de produits textiles s'est accrue dans plusieurs des régions moins développées, phénomène déjà observé, lorsqu'on a passé en revue les changements survenus dans la consommation mondiale. La production africaine de produits tropicaux tend à s'accroître par rapport à celle de l'Amérique latine, mais certains signes donnent à penser que l'accroissement de la production a été consommé à l'intérieur des pays producteurs, en particulier en Asie qui, en outre, a absorbé une plus grande partie de la récolte totale de riz. L'impression qu'on retire de cette analyse est que l'expansion démographique et l'accroissement de la consommation par habitant de certains produits en Asie ont empiété sur la production disponible pour l'exportation. Ce phénomène ne se manifeste pas aussi clairement ailleurs, mais il constitue un élément dont il faudra tenir compte dans l'éventualité où la population et le revenu d'autres régions sous-développées viendraient à s'accroître considérablement.

Conclusion.

Que nous enseigne l'analyse qui précède pour l'étude du problème de la croissance et de l'instabilité du commerce des produits de base ? Tout d'abord, en ce qui concerne les facteurs responsables du « décalage des exportations », il n'existe manifestement aucune réponse simple. Plusieurs indications appuient l'hypothèse de la déficience de la demande, en particulier, dans la mesure où les indices de production reflètent l'économie des matières premières incorporées dans la production et l'offre de plus en plus abondante de produits de substitution. Mais en même temps, l'hypothèse de la déficience de l'offre mérite une sérieuse attention, dans la mesure où, dans l'économie américaine, les prix des produits de substitution naturels et synthétiques ont favorisé leur utilisation accrue par rapport aux produits considérés. L'empiètement de la consommation intérieure sur l'ensemble de la production nationale, surtout en Asie, est un exemple frappant de l'influence exercée par la déficience de l'offre.

Dans la mesure où les difficultés provenant du décalage des exportations trouvent leur origine dans la déficience de l'offre, il apparaît que plusieurs pays producteurs pourraient être forcés de revoir leur politique intérieure en ce qui concerne la production et la consommation intérieure. Il ne faut pas trop s'attendre à une expansion de la demande extérieure dans les pays industriels, spécialement dans les domaines où la technologie peut intervenir aussi facilement pour permettre des substitutions importantes. Un des moyens les moins discutables dont disposent les pays producteurs pour neutraliser, ou tout au moins freiner, cette tendance, consiste

à encourager l'augmentation de la production en vue d'exporter à des prix plus bas. Ceci peut amener, dans certains cas, une détérioration des termes de l'échange, mais on peut penser que certains pays sous-estiment souvent l'importance de l'élasticité croisée de la demande pour leurs produits par rapport aux substituts lorsque les prix entrent en jeu. En outre, une détérioration des termes de l'échange n'est pas, en elle-même, inopportune, surtout si elle est liée à un accroissement de la productivité dans les industries exportatrices d'un pays.

Mais si les pays producteurs sont dans l'impossibilité d'entreprendre, sur le plan national, une action plus efficace, pour promouvoir leurs exportations traditionnelles, ou s'ils ont affaire à une demande étrangère déficiente pour ces produits et qu'en même temps, ils ne sont pas en mesure de favoriser les exportations d'autres produits, les perspectives de gains provenant des exportations risquent d'être décevantes dans les prochaines années. Elles le seront d'autant plus que ces pays dépendront davantage des surplus extérieurs pour financer leurs importations, surtout de biens d'investissement destinés au développement économique intérieur. Dans plusieurs cas, si les profits provenant des exportations n'augmentent pas suffisamment, les pays dont l'industrialisation est avancée devront donc accorder des prêts et des dons importants. Sans l'apport de cette aide financière, les objectifs de développement économique fixés par les pays producteurs de produits de base risquent d'être compromis ou même d'échouer complètement.

Or, il se peut que si la population et le revenu des zones moins développées progressent plus rapidement, les possibilités d'écoulement de plusieurs produits de base s'amélioreront. La faible consommation des produits de base par habitant qui caractérise ces zones, dans leur ensemble, prouve qu'il existe un vaste potentiel d'accroissement de la consommation. De plus, si l'Union soviétique et les autres pays du bloc soviétique réorientent leur politique commerciale de manière à importer davantage les produits considérés, ce potentiel pourrait se transformer en une importante consommation effective en raison du faible niveau actuel de la consommation par habitant dans la zone soviétique. Des éléments de cette nature constituent des impondérables qui rendent difficile l'établissement de prévisions à long terme. Si je devais avancer une opinion, ce serait pour affirmer qu'il ne faut pas accorder une trop grande importance aux perspectives qui viennent d'être évoquées, du moins pas avant une génération. D'une part, il n'existe pas suffisamment de preuves d'une croissance généralisée et cumulative dans les régions sous-développées et, d'autre part, il est probable que la politique commerciale extérieure du bloc soviétique ne sera pas libéralisée avant quelque temps.

A mon avis, plusieurs pays producteurs de produits de base seront obligés de considérer d'une

manière plus réaliste les faits de la vie économique et devront commencer à examiner les moyens de réadapter leurs structures économiques de manière à atteindre des taux de croissance à long terme plus satisfaisants, aussi bien dans les secteurs intérieurs que dans les secteurs orientés vers les exportations. Les pays industrialisés peuvent certainement leur venir en aide en maintenant eux-mêmes des taux de croissance économique relativement élevés et stables, en encourageant, lorsque cela est possible, l'augmentation des importations des produits traditionnels et des produits nouveaux en provenance des régions moins développées et en maintenant ou même en étendant l'assistance économique extérieure sous forme de dons et de prêts à des conditions généreuses.

Si les mesures dont il a été question plus haut peuvent s'intégrer dans le cadre d'une politique à long terme, il ne faut cependant pas perdre de vue que le besoin d'une action plus efficace et plus immédiate se fait sentir depuis longtemps pour résoudre les problèmes des fluctuations à court terme sur le marché des produits de base. En outre, il faut souligner, comme pour les problèmes d'écoulement des produits sur le marché extérieur, que les pays producteurs de produits de base doivent faire eux-mêmes de plus grands efforts pour améliorer leurs institutions monétaires, financières et autres qui influencent le fonctionnement de l'économie. Ce n'est pas une observation très profonde que de signaler que les problèmes de la croissance et de l'instabilité sont intimement liés, mais bien souvent on oublie que les économies moins développées s'adaptent plus difficilement à l'instabilité du marché extérieur que les pays industrialisés, dont les bases économiques sont plus larges et plus diversifiées. On a vu ci-dessus que l'instabilité des produits de base sélectionnés a été liée à la demande des Etats-Unis pendant les périodes d'avant et d'après-guerre : cette dépendance suffit à prouver que l'instabilité, quoique réduite par rapport à l'avant-guerre, persiste encore à l'heure actuelle. En conséquence, les problèmes d'adaptation des pays producteurs ne diffèrent pas sensiblement de ce qu'ils étaient avant la guerre.

Il n'est pas facile d'indiquer les mesures qui devraient être prises sur le plan international pour remédier à cette instabilité. On a essayé d'en atténuer les effets au moyen d'accords internationaux sur des produits, accords visant à établir des « prix plafonds » et des « prix planchers » qui, à leur tour, étaient soutenus par des quotas de production et de commercialisation comme dans les accords sur le froment, le sucre et le café, et par un stock de régularisation, comme dans l'accord international sur l'étain. Cependant, aucun de ces accords n'a abouti à des résultats tangibles. On pourrait même arguer que ces accords ont aggravé la situation en différant le moment où il faudra admettre la nécessité d'une réduction de la production. En outre, ces accords peuvent avoir encouragé ailleurs des investissements

supplémentaires dans ces mêmes secteurs. Il ne faut pas chercher trop loin l'explication de l'échec de ces accords. C'est simplement parce qu'ils ont contribué à soutenir les prix du marché au-dessus du prix d'équilibre qui normalement se serait formé. Si des illustrations sont indispensables, peut-être le programme de soutien des prix agricoles aux Etats-Unis constitue-t-il le meilleur exemple de la faiblesse fondamentale de la recherche d'une solution par des accords internationaux; cette politique a, en effet, manifestement entraîné l'accumulation de surplus de blé, de coton, de céréales fourragères et d'autres produits pour la valeur extrêmement élevée de huit milliards de dollars et plus.

Une solution qui serait axée plutôt sur l'instabilité des gains provenant des exportations des pays producteurs semble pouvoir amener des résultats plus satisfaisants que celle qui est axée sur les profits liés aux prix de quelques produits particuliers. Un plan visant à stabiliser les gains provenant des exportations présente indiscutablement l'avantage d'éviter les interventions dans la formation des prix et ainsi d'éviter l'obligation d'accumuler des stocks de marchandises invendues. Il y eut, l'année dernière, de nombreuses discussions au sujet des propositions de stabilisation contenues dans le rapport du comité des experts désigné par les Nations Unies et présidé par un Australien, Sir John G. Crawford⁽⁸⁾. Le rapport Crawford vise essentiellement à proposer le choix entre deux plans qui permettraient aux pays producteurs de s'assurer contre une baisse éventuelle des recettes d'exportations par rapport à la moyenne mobile de trois années de recettes. Les deux plans proposés diffèrent surtout quant à la forme que prendra « l'assurance » : soit une simple indemnité, soit un système de droits de tirage qui pourra être exercé par chaque pays jusqu'à concurrence du montant qui lui a été attribué. En fait, ceci revient à déterminer si le pays sera ou ne sera pas obligé de rembourser l'indemnité en tout ou en partie. En outre, les experts proposent que, quel que soit le plan adopté, il complète les ressources du Fonds Monétaire International et que, de préférence, il ne soit pas soumis à sa juridiction.

Les considérations soulevées dans les deux phrases précédentes doivent nécessairement provoquer des controverses, car elles suggèrent, d'une part, que des transferts de revenus en faveur des pays producteurs de produits de base puissent s'effectuer automatiquement, lorsque le produit de leurs exportations baisse par rapport à une moyenne mobile et, d'autre part, que les institutions internationales existantes soient court-circuitées en faveur de nouvelles dispositions particulières fixant les modalités de transfert. Etant donné que les questions de transferts de revenus impliquent des jugements de valeurs, il est certain qu'il y aura des désaccords en ce qui concerne les avantages et surtout l'ampleur des transferts. En

(8) Voir la note (1) pour la référence exacte du rapport Crawford.

outre, en eux-mêmes, les transferts ne garantissent pas que les dispositions nécessaires seront prises par les pays bénéficiaires afin que ces ressources contribuent efficacement à assurer la stabilisation et afin que d'autres mesures de redressement soient prises, si cela s'avère indispensable. Les propositions du rapport Crawford, en particulier le plan I qui prévoit simplement une indemnité, présentent donc un sérieux inconvénient en ce sens qu'elles n'assurent pas automatiquement le redressement des pays bénéficiaires par des mesures de politique intérieure, comme c'est le cas de la politique et de la pratique adoptées au Fonds Monétaire International. En effet, au Fonds Monétaire International, les avances doivent être remboursées selon un certain plan et l'assistance financière n'est accordée que si le pays bénéficiaire s'engage à adopter une politique de redressement. Lorsqu'on traite des questions relatives à l'instabilité, il faut insister surtout sur « l'assistance d'adaptation » plutôt que sur l'« indemnité » afin de minimiser les conflits qui peuvent surgir lorsqu'on tente de redistribuer les revenus sur le plan international.

Les remarques précédentes ne doivent pas être interprétées comme signifiant qu'il faille refuser une assistance à court terme aux pays dont les exportations sont exposées à l'instabilité du marché, s'ils sont dans l'impossibilité de se conformer immédiatement et directement aux exigences d'une politique d'assainissement intérieur. Mais ce n'est certainement pas trop demander que d'exiger que des dispositions soient prises par les pays bénéficiaires dans un délai raisonnable en vue de redresser leur situation, notamment financière. En outre, la promotion d'une politique saine et prudente ne peut qu'être

augmentée en maintenant et en insistant sur le respect des règles et de l'autorité d'un organisme tel que le Fonds Monétaire International.

Les obstacles à un développement économique harmonieux sont nombreux. Certainement, la croissance des exportations et l'instabilité comptent parmi les principaux obstacles, quoique, assurément, il y en ait bien d'autres, en particulier de caractère national et interne. Bien qu'on ne puisse pas être optimiste en ce qui concerne les perspectives d'écoulement à long terme de plusieurs produits de base, plusieurs indices donnent à penser que, dans certains cas, les pays producteurs ont créé eux-mêmes leurs propres difficultés. Il s'ensuit que ces pays peuvent et doivent prendre des mesures efficaces en vue d'éviter que les perspectives ne s'assombrissent davantage, même si ces mesures signifient qu'il faille vendre les produits à des cours plus bas. Par contre, l'atténuation des fluctuations à court terme des prix et des recettes des exportations dépend moins des pays producteurs eux-mêmes, quoique ces pays puissent être encouragés à utiliser d'une manière plus efficace les mesures intérieures, fiscales et monétaires. Si l'assistance financière internationale était plus accessible à court terme, il est certain que les problèmes d'adaptation pourraient être plus facilement traités. L'attention pourrait alors être concentrée sur le problème séculaire de l'allocation des ressources et de la croissance économique. On peut espérer, en conséquence, que le Fonds Monétaire International ou une autre institution semblable puisse s'attacher à la solution de ces problèmes avec force et enthousiasme et gagner la récompense et le respect mérités pour ces efforts.

*
* *

Tableau A.

Répartition en pour-cent, par zone géographique, de la consommation mondiale moyenne et des importations brutes de certains produits de base, 1924-1928 et 1954-1958 ¹

(Moyennes annuelles)

	Etats-Unis	Canada	Europe occidentale ²	Japon	Amérique latine	Afrique	Asie ³	U.R.S.S.	Europe orientale ⁴	Chine continentale	Autres pays d'Europe ⁵	Océanie	Ensemble du monde	Total (1.000 tonnes métriques)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)
<i>Métaux non ferreux ⁶</i>														
Consommation de cuivre :														
1924-1928	49,4	1,0	39,4	4,8	...	0,2	1,0	1,7	1,0 ¹⁰	1,0	0,6	100,0	100,0	1.573
1954-1958	34,0	3,2	40,1	3,9	2,2	0,7	1,0	10,9	1,1 ¹⁰	1,7	1,2	100,0	100,0	3.514
Consommation de plomb :														
1924-1928	42,0	1,8	43,0	3,6	1,9	0,2	0,7	1,9	1,3 ¹⁰	2,6	1,0	100,0	100,0	1.506
1954-1958	32,7	2,9	34,4	3,0	3,2	0,9	0,9	12,5	5,3 ¹⁰	2,1	2,2	100,0	100,0	2.069
Consommation de zinc :														
1924-1928	39,6	1,1	46,6	3,8	0,5	0,1	0,2	1,5	1,8 ¹⁰	3,5	1,2	100,0	100,0	1.247
1954-1958	33,6	2,0	33,0	4,5	1,9	0,8	1,6	11,6	6,8 ¹⁰	1,4	2,8	100,0	100,0	2.604
Consommation d'étain :														
1924-1928	47,7	1,4	39,0	2,6	1,4	...	1,9	1,9	...	2,1	1,0	1,0	100,0	154
1954-1958	33,4	2,2	38,3	4,8	3,1	1,5	5,8	3,8	...	4,3	0,8	1,8	100,0	166
Consommation d'aluminium :														
1924-1928	47,2	2,5	43,1	2,9	0,8	...	0,5	1,8	0,9 ¹⁰	0,1	0,2	100,0	100,0	196
1954-1958	50,4	2,5	25,0	2,0	0,8	...	0,3	14,0	3,8 ¹⁰	0,5	0,6	100,0	100,0	3.179
<i>Pétrole ⁷</i>														
Consommation														
1929	67,8	2,4	7,3	1,4	5,9	0,9	2,7	8,0	1,5	0,6	0,5	1,0	100,0	131.000
1955-1958	51,1	4,2	14,3	1,7	8,0	1,8	4,1	10,3	1,4	0,5	1,2	1,5	100,0	535.790
<i>Fibres naturelles ⁸</i>														
Coton :														
Consommation														
1924-1928	24,2	1,0	32,2	10,9	2,7	0,3	8,5	5,7	3,6	8,3	2,4	0,1	100,0	5.522
1954-1958	19,3	0,8	14,7	5,7	6,6	1,8	15,3	12,2	4,2	16,5	2,8	0,2	100,0	9.288
Importations														
1924-1928	2,4	1,7	57,7	19,4	0,1	0,1	1,7	3,8	6,0	3,7	3,5	...	100,0	3.334
1954-1958	1,1	2,6	45,8	17,6	1,8	0,5	8,8	2,2	12,3	2,1	4,6	0,7	100,0	2.990
Importations/Consommation ⁹														
1924-1928	6,0	100,0	107,9	107,1	3,0	12,9	11,9	40,1	101,0	26,6	88,3	37,7	60,4	
1954-1958	1,8	100,4	100,5	100,0	9,0	9,8	18,5	5,9	93,5	4,2	52,8	95,4	32,2	
Laine :														
Consommation														
1924-1928	16,6	0,6	46,2	2,3	1,7	1,7	3,9	11,0	6,1	0,8	2,7	6,3	100,0	1.618
1954-1958	12,2	0,5	35,2	5,8	7,8	2,8	3,0	13,7	5,1	2,2	4,2	7,5	100,0	2.232
Importations														
1924-1928	11,6	0,6	76,8	3,3	0,2	0,2	1,4	2,3	2,9	...	0,6	0,2	100,0	1.122
1954-1958	11,7	0,8	65,9	9,0	0,7	0,4	0,8	4,0	4,2	0,2	2,0	0,3	100,0	1.186
Importations/Consommation ⁹														
1924-1928	48,1	70,4	115,2	100,0	7,3	7,9	25,2	14,3	33,4	1,0	15,7	2,1	69,4	
1954-1956	51,0	81,6	99,6	81,8	4,4	7,5	14,5	15,7	43,5	5,4	25,1	1,9	53,1	
Soie :														
Consommation														
1954-1958	10,4	0,1	9,1	49,4	0,7	0,4	8,7	12,7	0,6	7,6	0,2	...	100,0	28
Importations														
1924-1928	68,8	0,7	24,9	2,5	...	0,3	2,3	...	0,1	...	0,4	...	100,0	44
1954-1958	39,9	0,3	25,8	0,7	0,2	0,8	9,6	22,6	0,1	100,0	7
Importations/Consommation ⁹														
1954-1958	101,7	100,0	75,2	0,4	6,4	51,1	29,4	47,2	5,9	...	5,6	100,0	26,6	

Tableau A (suite).

Répartition en pour-cent, par zone géographique, de la consommation mondiale moyenne et des importations brutes de certains produits de base, 1924-1928 et 1954-1958 ¹

(Moyennes annuelles)

	Etats-Unis	Canada	Europe occidentale ²	Japon	Amérique latine	Afrique	Asie ³	U.R.S.S.	Europe orientale ⁴	Chine continentale	Autres pays d'Europe ⁵	Océanie	Ensemble du monde	Total (1.000 tonnes métriques)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)
<i>Denrées tropicales, y compris café, thé, cacao</i>														
Sucre :														
Consommation														
1924-1928	25,3	1,8	25,1	3,3	8,3	2,3	18,7	3,3	4,8	2,8	2,5	1,8	100,0	23.799
1954-1958	13,1	1,7	18,2	2,5	15,4	4,7	21,1	9,4	5,9	2,3	2,2	3,5	100,0	46.327
Importations														
1924-1928	40,5	3,7	25,5	6,8	1,6	2,5	9,3	0,5	0,7	5,4	3,0	0,6	100,0	12.667
1954-1958	34,6	4,0	24,4	6,9	2,4	6,9	11,9	3,4	0,6	0,6	3,5	0,8	100,0	16.063
Importations/Consommation ⁹														
1924-1928	85,2	111,8	54,0	110,4	10,5	58,0	26,4	7,5	7,8	100,5	62,8	18,1	53,2	
1954-1958	91,8	84,0	46,4	94,7	5,5	51,3	19,6	12,5	3,7	9,3	53,8	7,6	34,7	
Bananes :														
Consommation														
1954-1958	11,0	1,1	8,7	0,2	53,7	2,0	20,7	1,3	1,2	100,0	13.271
Importations														
1924-1928	65,0	3,4	25,0	5,3	0,4	0,1	0,1	...	0,1	0,6	100,0	1.463
1954-1958	46,1	4,3	36,1	0,9	6,6	1,2	1,1	0,1	2,9	0,8	100,0	3.230
Importations/Consommation ⁹														
1954-1958	101,9	100,0	100,6	100,0	3,0	14,3	1,3	100,0	100,0	...	53,8	15,1	24,3	
Café :														
Consommation														
1924-1928	37,0	0,6	29,8	0,1	21,8	3,2	2,1	...	1,7	...	3,5	0,1	100,0	1.699
1954-1958	39,9	1,7	22,2	0,2	27,1	3,0	2,8	0,1	0,5	...	2,2	0,4	100,0	2.930
Importations														
1924-1928	45,5	0,8	38,0	0,1	3,1	4,5	1,6	0,1	2,1	...	4,2	0,1	100,0	1.419
1954-1958	55,5	2,3	30,6	0,2	2,0	2,6	2,5	0,1	0,8	...	3,0	0,3	100,0	2.141
Importations/Consommation ⁹														
1924-1928	102,6	100,2	106,7	100,0	11,9	115,2	65,0	100,0	100,0	100,0	100,8	104,3	83,5	
1954-1958	101,7	100,1	101,1	100,0	5,4	64,4	63,8	100,0	107,5	126,7	100,0	58,7	73,1	
Thé :														
Consommation														
1924-1928	9,5	3,9	48,2	6,0	1,5	4,9	9,7	4,3	0,8	2,3	2,9	6,0	100,0	441
1954-1958	5,4	2,3	29,2	6,9	1,6	7,9	30,2	1,2	0,5	9,4	1,6	3,8	100,0	877
Importations														
1924-1928	9,8	4,0	58,1	0,1	1,5	5,0	5,9	4,5	0,9	0,9	2,9	6,4	100,0	432
1954-1958	8,8	3,8	50,2	0,2	1,3	12,2	11,1	2,7	0,9	...	2,6	6,2	100,0	541
Importations/Consommation ⁹														
1924-1928	100,9	100,0	118,1	2,4	100,0	99,2	59,5	102,0	100,1	36,4	100,0	103,7	97,8	
1954-1958	100,7	101,3	106,1	1,6	51,2	95,4	22,7	143,5	101,7	0,9	100,0	101,1	61,7	
Cacao :														
Consommation														
1924-1928	36,6	1,4	51,9	...	1,6	0,4	0,7	0,7	3,2	...	2,6	1,0	100,0	476
1954-1958	25,9	1,5	44,1	0,5	13,2	4,7	0,6	2,5	2,5	...	3,0	1,5	100,0	840
Importations														
1924-1928	35,4	1,3	53,4	...	2,3	0,1	0,4	0,6	3,0	...	2,4	1,1	100,0	510
1954-1958	31,4	1,7	51,9	0,6	2,5	0,6	0,4	2,9	2,9	...	3,5	1,6	100,0	730
Importations/Consommation ⁹														
1924-1928	103,8	100,0	110,2	...	155,7	24,7	65,6	100,0	100,3	100,0	100,3	119,9	107,2	
1954-1958	105,5	100,0	102,1	100,0	16,5	11,2	56,5	100,0	101,0	100,0	100,2	92,9	86,8	

Tableau A (suite).

Répartition en pour-cent, par zone géographique, de la consommation mondiale moyenne et des importations brutes de certains produits de base, 1924-1928 et 1954-1958 ¹

(Moyennes annuelles)

	Etats-Unis	Canada	Europe occidentale ²	Japon	Amérique latine	Afrique	Asie ³	U.R.S.S.	Europe orientale ⁴	Chine continentale	Autres pays d'Europe ⁵	Océanie	Ensemble du monde	Total (1.000 tonnes métriques)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)
<i>Céréales alimentaires</i>														
Froment :														
Consommation														
1924-1928	14,3	2,4	27,3	1,0	4,3	2,7	7,5	15,7	6,8	10,5	6,1	1,4	100,0	124.681
1954-1958	8,3	1,7	16,0	1,6	4,8	2,9	13,3	28,4	6,1	10,8	5,0	1,0	100,0	228.586
Importations														
1924-1928	1,8	0,1	68,6	2,7	7,5	3,0	2,6	0,7	3,9	2,3	6,4	0,4	100,0	22.553
1954-1958	0,8	...	39,8	7,8	11,9	5,3	16,0	0,7	9,7	0,1	6,7	1,1	100,0	29.520
Importations/Consommation ⁹														
1924-1928	2,3	0,4	45,5	50,6	31,5	20,3	6,4	0,8	10,1	4,0	18,8	5,8	18,1	
1954-1958	1,2	0,1	32,2	62,9	31,9	23,3	15,6	0,3	20,6	0,1	17,5	13,1	12,9	
Riz :														
Consommation														
1924-1928	0,4	...	0,8	8,5	1,0	1,8	46,0	0,3	0,1	40,8	0,2	0,1	100,0	143.185
1954-1958	0,8	...	0,5	6,8	2,9	2,0	46,2	0,2	0,1	40,2	0,3	0,1	100,0	214.641
Importations														
1924-1928	0,4	0,4	15,1	22,7	7,8	4,0	31,3	0,7	2,4	13,2	1,1	0,9	100,0	7.099
1954-1958	0,1	0,6	8,4	15,1	5,2	6,2	51,9	7,1	2,6	1,3	0,8	0,5	100,0	5.689
Importations/Consommation ⁹														
1924-1928	4,6	101,5	18,1	13,3	36,9	10,9	3,4	12,7	94,2	1,6	23,0	88,2	5,0	
1954-1958	0,5	103,6	45,0	5,8	4,8	8,3	3,0	107,9	56,8	0,9	7,8	25,8	2,7	
<i>Autres matières premières agricoles</i>														
Caoutchouc naturel :														
Consommation														
1954-1958	30,3	2,3	33,8	6,0	6,0	1,6	...	6,2	4,7	4,0	2,4	2,8	100,0	1.878
Importations														
1924-1928	47,6	2,7	25,9	2,3	0,4	0,1	19,3	1,0	0,5	...	0,3	...	100,0	857
1954-1958	24,4	1,8	30,2	4,8	3,7	1,2	17,3	4,9	3,7	4,1	1,9	2,2	100,0	2.381
Importations/Consommation ⁹														
1954-1958	102,0	101,2	113,1	100,1	78,1	97,3	...	100,0	100,4	128,7	100,0	99,7	126,8	
Coprah :														
Consommation														
1954-1958	13,3	1,1	30,4	1,4	9,2	1,8	37,7	0,3	0,5	1,1	1,5	1,7	100,0	3.130
Importations														
1924-1928	25,3	1,2	58,2	0,1	0,2	1,4	6,4	0,2	3,4	0,3	0,9	2,4	100,0	1.470
1954-1958	19,3	1,6	47,4	2,1	5,1	1,6	16,3	0,4	0,8	1,5	2,2	1,8	100,0	2.193
Importations/Consommation ⁹														
1954-1958	101,7	100,0	109,2	100,3	39,0	63,6	30,3	100,0	103,0	100,0	100,2	75,2	70,1	
Tabac :														
Consommation														
1925-1929	29,3	1,4	28,3	4,9	4,9	4,7	5,5	10,8	5,9	2,5	0,8	0,9	100,0	1.438
1954-1958	21,8	1,8	14,8	4,2	9,6	3,7	22,8	4,3	6,4	9,2	0,5	0,9	100,0	3.386
Importations														
1925-1929	8,0	1,3	56,1	1,1	1,8	5,8	5,7	...	5,4	7,9	4,8	2,1	100,0	595
1954-1958	7,9	0,1	52,5	0,8	1,7	5,8	5,7	10,0	5,3	1,1	5,6	3,3	100,0	691
Importations/Consommation ⁹														
1925-1929	11,3	37,1	81,9	9,0	15,5	50,8	43,2	...	37,9	131,6	258,7	94,0	41,4	
1954-1958	7,4	1,4	72,3	4,0	3,6	32,3	5,1	47,7	17,0	2,4	222,6	77,2	20,4	

... Donnée négligeable ou non disponible.

¹ A noter les périodes chronologiques légèrement différentes pour le pétrole et le tabac. Dans certains cas, les statistiques de la consommation et des importations n'ont pu être indiquées parce qu'elles n'étaient pas disponibles. Les statistiques de la consommation se rapportent à la consommation apparente (par exemple, production + importations - exportations), y compris les mouvements des stocks. Les pays compris dans chaque zone géographique peuvent être retrouvés dans le *Production Yearbook*, publié par l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture. Certains pourcentages ayant été arrondis, il se peut que les totaux ne soient pas exacts.

² Y compris les membres actuels de la Communauté Economique Européenne et de la zone européenne de libre échange, à l'exception du Portugal.

³ A l'exception du Japon et de la Chine continentale.

⁴ Y compris les pays de l'Europe orientale faisant partie du bloc soviétique.

⁵ Y compris les autres pays européens.

⁶ Ces données proviennent de l'*Annual Yearbook*, publié par le Bureau Américain de Statistiques des Métaux.

⁷ Consommation nette de tous les produits pétroliers. Ces données proviennent de la publication des Nations Unies intitulée *World Energy Supplies*.

⁸ Les statistiques des importations de 1924-1928 sont empruntées à l'*International Yearbook of Agricultural Statistics* de l'Institut International de l'Agriculture et celles de 1954-1958 au *Trade Yearbook*, publié par l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture.

⁹ Le pourcentage des importations par rapport à la consommation dépasse 100 lorsque les produits importés ont été réexportés.

¹⁰ S'applique à la sphère soviétique, à l'exception de l'U.R.S.S.

Tableau B.

**Consommation par habitant de certains produits de base
dans les différentes zones géographiques, 1924-1928 et 1954-1958 ¹**

(Kilogrammes par habitant)

Sources : Les données relatives à la consommation proviennent du tableau A. Les estimations de la population pour la période 1924-1928 sont fournies par l'Institut International de l'Agriculture dans International Yearbook of Agricultural Statistics et, pour la période 1954-1958, par l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture dans Production Yearbook.

	Etats-Unis (1)	Canada (2)	Europe occidentale 2 (3)	Japon (4)	Amé- rique latine (5)	Afrique (6)	Asie 3 (7)	U.R.S.S. (8)	Europe orien- tale 4 (9)	Chine conti- nentale (10)	Autres pays d'Eu- rope 5 (11)	Océanie (12)	En- semble du monde (13)
<i>Métaux non ferreux</i>													
Cuivre :													
1924-1928	6,7	1,6	2,7	1,3	0,2	0,3	1,0	0,8
1954-1958	7,1	7,1	5,8	1,5	0,4	0,1	...	1,9	0,9	2,7	1,3
Plomb :													
1924-1928	5,4	2,9	2,8	0,9	0,3	0,2	0,7	1,7	0,8
1954-1958	4,0	3,7	2,9	0,7	0,4	0,1	...	1,3	0,6	3,1	0,8
Zinc :													
1924-1928	4,2	1,4	2,5	0,8	0,1	0,1	0,8	1,6	0,7
1954-1958	5,2	3,2	3,5	1,3	0,3	0,1	0,1	1,5	0,5	4,9	0,9
Etain :													
1924-1928	0,6	0,2	0,3	0,1	0,2	0,1
1954-1958	0,3	0,2	0,3	0,1	0,2	0,1
Aluminium :													
1924-1928	0,8	0,5	0,4	0,1	0,1
1954-1958	9,5	5,0	3,2	0,7	0,1	2,2	0,2	1,3	1,2
<i>Pétrole</i>													
1929	723,7	326,6	40,5	28,5	66,7	8,3	7,2	66,2	22,6	1,8	12,6	134,6	67,1
1955-1958	1.614,1	1.383,3	310,8	102,2	227,1	41,7	26,7	271,9	76,9	4,3	90,6	519,7	193,0
<i>Fibres naturelles</i>													
Coton :													
1924-1928	11,4	6,0	7,7	10,0	1,5	0,1	1,0	2,2	2,5	1,0	2,4	0,4	2,9
1954-1958	10,6	4,8	5,6	5,8	3,3	0,7	1,8	5,6	4,1	2,4	3,6	1,5	3,4
Laine :													
1924-1928	2,3	1,0	3,3	0,6	0,3	0,2	0,1	1,2	1,2	...	0,8	11,2	0,9
1954-1958	1,6	0,7	3,2	1,4	0,9	0,3	0,1	1,5	1,2	0,1	1,3	11,2	0,8
Soie :													
1924-1928	0,3	0,03	0,02
1954-1958	0,02	...	0,01	0,2	0,02	0,01
<i>Denrées coloniales, y compris café, thé et cacao</i>													
Sucre :													
1924-1928	51,6	44,3	26,0	12,9	19,1	3,8	9,0	5,4	14,2	1,5	11,3	46,5	12,6
1954-1958	36,0	47,6	34,4	13,0	38,3	9,5	12,1	21,5	28,9	1,7	14,5	108,2	16,8
Bananes :													
1924-1928 ⁶	7,7	5,3	1,6	1,3	0,6	...
1954-1958	8,7	8,7	4,7	0,3	38,2	1,2	3,4	2,4	10,9	4,8
Café :													
1924-1928	5,4	1,1	2,2	...	3,6	0,4	0,1	...	0,4	...	1,1	0,2	0,9
1954-1958	6,9	3,0	2,7	0,1	4,2	0,4	0,1	...	0,2	...	0,9	0,8	1,1
Thé :													
1924-1928	0,4	1,8	0,9	0,4	0,1	0,2	0,1	0,1	0,2	2,9	0,2
1954-1958	0,3	1,3	1,0	0,7	0,1	0,3	0,3	0,1	0,2	2,2	0,3
Cacao :													
1924-1928	1,5	0,7	1,1	...	0,1	0,2	...	0,2	0,5	0,3
1954-1958	1,3	0,8	1,5	...	0,6	0,2	...	0,1	0,2	...	0,4	0,8	0,3
<i>Céréales alimentaires</i>													
Froment :													
1924-1928	153,0	314,2	147,9	20,2	52,1	23,3	18,9	135,1	106,6	29,1	142,2	188,7	65,8
1954-1958	113,2	247,6	148,9	40,9	58,9	29,4	37,6	320,9	147,1	39,5	160,1	157,8	83,1
Riz :													
1924-1928	5,5	2,9	5,1	202,0	14,5	18,3	133,3	2,8	2,2	129,9	6,4	7,8	75,6
1954-1958	9,9	2,1	4,3	163,3	32,8	18,7	122,7	1,9	2,8	137,8	8,5	7,8	78,0
<i>Autres matières premières agricoles :</i>													
Caoutchouc naturel :													
1924-1928 ⁶	3,3	2,4	0,5	0,3	0,1	0,1	0,3
1954-1958	3,4	2,7	2,6	1,3	0,6	0,1	...	0,6	0,9	0,1	0,6	3,5	0,7
Coprah :													
1924-1928 ⁶	3,0	1,9	3,0	0,6	...	0,2
1954-1958	2,5	2,2	3,9	0,5	1,5	0,2	1,5	...	0,2	...	0,7	3,5	1,1
Tabac :													
1925-1929	3,5	2,2	1,8	1,2	0,7	0,5	0,2	1,0	1,0	0,1	0,2	1,4	0,7
1954-1958	4,4	3,9	2,0	1,6	1,7	0,5	1,0	0,7	2,3	0,5	0,2	2,0	1,2

... Donnée négligeable ou non disponible.

¹ Consommation moyenne divisée par la population moyenne pour les années indiquées. A noter les périodes chronologiques légèrement différentes pour le pétrole et le tabac. Voir, dans le tableau A, les pays compris dans chaque région.

^{2, 3, 4, 5} Pour connaître les pays qui composent chaque région, voir notes subpaginales correspondantes du tableau A.

⁶ Sur base des importations.

Tableau C.

Demande de certains produits de base par les Etats-Unis, 1920-1938 et 1947-1960

(Moyennes annuelles — 1947-1949 = 100)

	1920-1924	1925-1929	1930-1934	1935-1938	1947-1951	1952-1956	1957-1960
<i>Indices de la production et du revenu ¹</i>							
Production manufacturière totale	39	52	38	52	107	138	152
Production de biens durables	39	53	30	44	109	151	159
Production de biens non durables ...	39	50	48	59	105	127	149
Revenu disponible total	51	67	65	67	104	129	151
Revenu par habitant	67	82	77	77	102	116	126
<i>Ensemble des produits sélectionnés ²</i>							
Consommation totale	72	91	77	87	104	110	110
Consommation par habitant	96	113	91	99	102	100	92
Prix	110	115	80	84	108	119	102
<i>Métaux non ferreux ³</i>							
Indice de la production des produits métalliques							
.....	30	42	26	40	111	175	190
Consommation totale	54	76	44	60	108	135	133
Consommation par habitant	72	94	52	68	106	121	110
Prix	104	122	112	109	101	118	105
Prix du fer et de l'acier	110	100	117	116	103	123	142
Consommation totale							
Cuivre	48	74	41	56	104	112	100
Plomb	80	104	55	67	105	112	98
Zinc	49	74	44	68	110	126	118
Etain	112	137	100	122	106	99	90
Aluminium	11	18	11	20	119	249	297
Consommation par habitant							
Cuivre	64	91	48	63	102	101	84
Plomb	107	128	65	76	104	102	78
Zinc	66	91	51	77	108	113	98
Etain	148	168	116	139	104	88	75
Aluminium	15	22	13	23	116	223	248
Prix							
Cuivre	98	112	84	94	100	141	120
Plomb	60	72	54	58	95	84	67
Zinc	73	88	67	80	108	95	81
Etain	63	97	78	99	104	99	90
Aluminium	223	251	309	241	103	126	142
<i>Fibres naturelles ⁴</i>							
Indice de la production textile							
.....	46	55	49	61	104	110	117
Consommation totale	74	89	74	84	103	97	90
Consommation par habitant	99	111	87	96	101	88	76
Prix	107	96	63	69	107	104	91
Prix des fibres artificielles	105	63	39	27	95	77	68
Consommation totale							
Coton	65	76	62	74	104	101	95
Laine	58	56	43	59	96	70	61
Soie	1.100	1.720	1.520	1.330	132	215	146
Consommation par habitant							
Coton	87	94	73	84	102	91	80
Laine	77	67	49	67	93	63	52
Soie	1.480	2.150	1.820	1.540	130	197	124

¹ Les indices de la production calculés par le Federal Reserve Board sont extraits du *Federal Reserve Bulletin*. Les statistiques des revenus qui ont été réduits à prix constants en divisant les revenus à prix courants par l'indice des prix de gros des Etats-Unis, proviennent des brochures *Consumption of Food in the United States, 1909-1952* et *Supplements* publiées par le Département de l'Agriculture des Etats-Unis.

² Moyennes pondérées de tous les produits sélectionnés, basées sur la valeur de la consommation totale en 1947-1949. Tous les prix ont été réduits à une valeur constante en divisant les prix courants par les indices des prix de gros des Etats-Unis.

³ L'indice de la production des produits métalliques constitue un indice partiel de la production manufacturière totale. La consommation et les prix des métaux non ferreux proviennent de l'*Annual Yearbook* publié par le Bureau Américain de Statistiques des Métaux, tandis que les prix du fer et de l'acier proviennent du *Survey of Current Business*.

⁴ L'indice de la production textile est un indice partiel de la production manufacturière totale. Les statistiques de la consommation proviennent des brochures *Statistics on Cotton and Related Data* et *The Cotton Situation* publiées par le Département de l'Agriculture des Etats-Unis. Les prix sont fournis par le *Survey of Current Business* et le *Statistical Abstract of the United States*.

Tableau C (suite).

Demande de certains produits de base par les Etats-Unis, 1920-1938 et 1947-1960

(Moyennes annuelles — 1947-1949 = 100)

	1920-1924	1925-1929	1930-1934	1935-1938	1947-1951	1952-1956	1957-1960
Prix							
Coton	105	89	61	64	101	96	84
Laine	105	128	72	98	140	150	131
Soie	263	215	106	78	91	100	83
<i>Dentrées tropicales, y compris café, cacao, thé ⁵</i>							
Indice de la production des produits alimentaires manufacturés	47	57	55	61	102	115	128
Consommation totale	64	72	75	81	101	106	115
Consommation par habitant	85	90	88	93	99	96	96
Prix	109	101	78	74	111	140	111
Prix des produits alimentaires manu- facturés	83	92	88	90	99	94	91
Consommation totale							
Sucre	75	88	89	90	103	114	123
Bananes	72	96	83	102	97	106	123
Café	50	53	59	66	99	97	103
Thé	106	108	102	100	105	122	122
Cacao	58	68	70	94	105	109	120
Consommation par habitant							
Sucre	100	110	105	103	101	104	104
Bananes	96	119	98	116	96	96	105
Café	66	65	69	75	97	87	86
Thé	141	134	121	114	103	111	104
Cacao	78	85	82	108	102	98	100
Prix							
Sucre	150	83	79	93	99	98	92
Bananes	74	99	125	106	106	136	135
Café	82	128	80	58	129	193	135
Thé	80	105	87	89	98	98	87
Cacao	50	65	41	40	99	115	99
<i>Matières premières agricoles</i>							
Caoutchouc naturel ⁶							
Production de produits en caout- chouc	27	43	37	47	111	150	185
Consommation totale	45	69	66	87	100	95	87
Consommation par habitant	60	84	78	100	98	86	73
Prix	188	309	83	149	133	135	132
Prix du caoutchouc synthétique ...	—	—	—	—	103	112	105
Coprah ⁷							
Indice de la production de biens non durables	39	50	48	59	105	127	149
Consommation totale	56	79	90	89	100	85	95
Consommation par habitant	74	97	105	100	98	76	79
Prix	67	78	47	47	95	69	71
Prix des graisses et des huiles	80	83	65	87	89	55	48
Jute ⁸							
Indice de la production manufactu- rière totale	39	52	38	52	107	138	152
Consommation totale	110	130	93	118	100	109	114
Consommation par habitant	149	162	110	136	99	99	97
Prix	48	75	45	46	91	61	54
Indice du prix du papier et de la pâte à papier	100	93	106	100	100	107	110

⁵ L'indice de la production des produits alimentaires manufacturés est un indice partiel de la production manufacturière totale. Les statistiques sur la consommation proviennent des brochures *Consumption of Food in the United States, 1909-1952* et *Supplements* publiées par le Département de l'Agriculture des Etats-Unis. Les prix ont été obtenus de la manière indiquée au 4.

⁶ La production de produits en caoutchouc est un indice partiel de la production manufacturière totale. Les données concernant la consommation ont été trouvées dans *Rubber Statistics, 1900-1937* de P.W. Barker et *Rubber Statistical Bulletin* du Groupe d'Etude du Caoutchouc. Les prix ont été obtenus de la manière indiquée au 4.

⁷ Y compris l'huile de noix de coco, en termes de coprah. Les statistiques de la consommation proviennent des brochures *Oilseeds, Fats and Oils and Their Products, 1909-1953* et *The Fats and Oils Situation* publiées par le Département de l'Agriculture des Etats-Unis. Les prix ont été obtenus de la manière indiquée au 4.

⁸ Y compris les produits de jute manufacturés. Les statistiques de la consommation proviennent de l'ouvrage de H.G. Porter et M.R. Cooper, *Statistics on Jute and Jute Manufactures. With a Brief Survey of the Industry*, pour les années 1920-1938 et sont estimées à partir des statistiques des importations des Etats-Unis pour les années 1947-1960. Les prix ont été obtenus de la manière indiquée au 4.

Tableau D.

**Coefficients de variation de la demande de certains produits de base
par les Etats-Unis, 1920-1938 et 1947-1960 ¹**

	1920-1929	1930-1938	1920-1938	1947-1960
<i>Indices de la production et du revenu</i>				
Production manufacturière totale	18	21	19	16
Production de biens durables	22	33	28	19
Production de biens non durables	15	13	16	16
Revenu disponible total	18	9	15	17
Revenu par habitant	14	10	12	9
<i>Ensemble des produits sélectionnés</i>				
Consommation totale	15	17	18	10
Consommation par habitant	13	16	16	12
Prix	26	19	30	22
<i>Métaux non ferreux</i>				
Indice de la production des produits métalliques	25	33	28	25
Consommation totale	26	32	31	15
Consommation par habitant	23	31	31	16
Prix	16	17	18	18
Prix du fer et de l'acier	7	6	8	14
Consommation totale :				
Cuivre	29	34	33	9
Plomb	17	25	28	10
Zinc	25	30	28	12
Etain	19	21	21	13
Aluminium	35	40	37	39
Consommation par habitant :				
Cuivre	26	34	33	12
Plomb	13	25	31	14
Zinc	22	29	27	11
Etain	18	21	22	17
Aluminium	31	39	34	34
Prix :				
Cuivre	14	18	18	20
Plomb	20	11	19	17
Zinc	14	16	15	18
Etain	28	27	27	11
Aluminium	13	16	16	15
<i>Fibres</i>				
Indice de la production textile	11	13	15	7
Consommation totale	10	15	13	10
Consommation par habitant	9	15	13	15
Prix	21	19	30	12
Prix des fibres artificielles	19	23	52	16
Consommation totale :				
Coton	10	14	12	7
Laine	9	23	17	24
Soie	26	14	21	36
Consommation par habitant :				
Coton	8	13	12	12
Laine	11	23	20	31
Soie	22	14	19	36
Prix :				
Coton	22	17	30	9
Laine	19	27	27	30
Soie	15	32	48	28

Tableau D (suite).

**Coefficients de variation de la demande de certains produits de base
par les Etats-Unis, 1920-1938 et 1947-1960 ¹**

	1920-1929	1930-1938	1920-1938	1947-1960
<i>Dentrées tropicales, y compris café, thé et cacao</i>				
Indice de la production de produits alimentaires manufacturés	12	9	12	10
Consommation totale	10	7	12	7
Consommation par habitant	7	6	8	5
Prix	34	17	36	35
Prix des produits alimentaires manufacturés	6	5	6	5
Consommation totale :				
Sucre	11	4	9	8
Bananes	17	15	16	12
Café	7	8	13	5
Thé	8	8	8	9
Cacao	15	20	22	9
Consommation par habitant :				
Sucre	8	5	6	3
Bananes	12	14	13	8
Café	5	6	7	7
Thé	9	8	12	4
Cacao	12	9	17	6
Prix :				
Sucre	47	13	43	48
Bananes	17	12	20	15
Café	25	20	31	27
Thé	20	14	17	12
Cacao	20	24	28	22
<i>Matières premières agricoles</i>				
Caoutchouc naturel :				
Production de produits en caoutchouc	27	17	23	24
Consommation totale	23	19	26	14
Consommation par habitant	24	18	22	17
Prix	43	40	56	28
Indice du prix du caoutchouc synthétique	—	—	—	9
Coprah :				
Indice de la production de biens non durables	15	13	16	16
Consommation totale	24	8	21	12
Consommation par habitant	20	9	17	16
Prix	9	30	28	23
Indice du prix des graisses et des huiles	5	19	13	39
Jute :				
Production manufacturière totale	18	21	19	16
Consommation totale	12	22	18	9
Consommation par habitant	9	21	19	8
Prix	32	13	31	29
Indice des prix du papier et de la pâte à papier	7	7	8	5

¹ Le coefficient de variation exprime l'écart type de chaque série en pourcentage de la moyenne. Les données ont été obtenues comme dans le tableau C.

Tableau E.

**Répartition en pour-cent, par zone géographique, de la production mondiale moyenne
et des exportations brutes de certains produits de base - 1924-1928 et 1954-1958 ¹**

(Moyennes annuelles)

	Etats-Unis	Canada	Europe occidentale ²	Japon	Amérique latine	Afrique	Asie ³	U.R.S.S.	Europe orientale ⁴	Chine continentale	Autres pays d'Europe ⁵	Océanie	Ensemble du monde	Volume (1.000 tonnes métriques)
	(1)	(2)	(8)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(18)	(14)
<i>Métaux non ferreux ⁶</i>														
Production de cuivre :														
1924-1928	52,1	4,1	1,3	4,4	22,8	7,3	0,3	0,7	2,0	...	4,4	0,8	100,0	1.510
1954-1958	28,3	9,5	1,1	2,3	17,6	21,9	2,9	11,8	0,7	0,3	2,0	1,6	100,0	3.571
Production de plomb :														
1924-1928	38,0	7,9	12,4	0,2	14,2	1,4	3,9	0,1	1,9	...	10,2	9,7	100,0	1.561
1954-1958	14,1	8,5	8,2	1,4	18,7	10,3	0,9	12,4	2,7	0,9	7,5	14,1	100,0	2.091
Production de zinc :														
1924-1928	44,1	4,2	33,3	1,4	0,4	0,2	0,1	0,2	10,8	...	1,4	3,9	100,0	1.233
1954-1958	16,2	13,6	10,3	4,5	16,3	8,2	0,4	10,9	4,6	...	6,5	8,3	100,0	2.769
Production d'étain :														
1924-1928	1,6	0,3	22,2	5,6	62,0	1,6 ⁹	4,7	...	2,0	100,0	155	
1954-1958	0,2	0,6	0,5	15,5	13,9	57,7	1,3 ⁹	7,9	...	1,1	1,2	100,0	173
Production d'aluminium :														
1924-1928	35,9	12,0	52,1	100,0	204
1954-1958	44,3	16,7	17,4	2,0	0,2	0,2	0,5	13,8	3,9	...	0,8	0,2	100,0	3.241
<i>Pétrole ⁷</i>														
Production :														
1929	69,3	...	0,2	0,1	16,2	0,1	6,4	5,0	2,7	100,0	209.049
1955-1958	41,3	2,5	1,2	...	19,3	0,3	23,1	10,5	1,5	0,2	0,1	...	100,0	870.808
<i>Fibres naturelles ⁸</i>														
Coton :														
Production														
1924-1928	58,0	4,5	7,2	19,3	3,4	...	7,1	0,5	...	100,0	5.621
1954-1958	29,9	...	0,1	...	13,0	8,1	16,5	14,5	0,3	15,8	1,7	...	100,0	9.319
Exportations														
1924-1928	58,3	...	4,1	1,3	3,1	11,4	19,5	...	0,1	1,9	0,4	...	100,0	3.434
1954-1958	34,1	...	0,5	...	21,8	19,9	12,6	9,6	0,2	0,2	1,1	...	100,0	3.021
Exportations/production														
1924-1928	61,5	...	10	10	42,0	96,8	61,8	...	10	16,0	49,6	...	61,1	
1954-1958	37,0	...	10	...	54,1	80,0	24,8	21,4	15,2	0,4	21,5	...	32,4	
Laine :														
Production														
1924-1928	9,2	0,4	7,6	...	14,9	9,5	5,9	9,8	4,7	2,4	3,1	32,5	100,0	1.478
1954-1958	6,1	0,2	4,4	1,0	14,3	7,7	5,5	12,0	2,9	2,7	3,5	39,3	100,0	2.246
Exportations														
1924-1928	0,6	0,3	21,5	...	19,3	11,5	4,2	0,2	0,8	2,2	1,2	38,2	100,0	1.082
1954-1958	0,2	0,1	7,9	...	13,9	9,8	5,5	1,0	0,1	1,1	0,7	59,8	100,0	1.200
Exportations/production														
1924-1928	4,2	54,6	194,7	...	88,9	83,0	49,0	1,6	11,6	63,6	26,0	80,6	68,6	
1954-1958	1,9	43,6	96,7	...	49,9	67,3	53,1	4,3	1,5	21,3	11,4	81,4	53,4	
Soie :														
Production														
1954-1958	3,4	62,4	0,6	0,2	7,6	7,7	0,6	17,0	0,3	...	100,0	29
Exportations														
1924-1928	0,9	...	13,9	61,1	3,2	0,2	0,4	19,6	0,6	...	100,0	46
1954-1958	0,6	...	4,7	51,1	5,7	4,1	0,3	33,0	0,4	...	100,0	9
Exportations/production														
1954-1958	10	...	38,9	24,0	...	0,3	21,9	15,8	13,4	57,0	39,4	...	29,3	

Tableau E (suite).

Répartition en pour-cent, par zone géographique, de la production mondiale moyenne et des exportations brutes de certains produits de base - 1924-1928 et 1954-1958 ¹

(Moyennes annuelles)

	Etats-Unis	Canada	Europe occidentale ²	Japon	Amérique latine	Afrique	Asie ³	U.R.S.S.	Europe orientale ⁴	Chine continentale	Autres pays d'Europe ⁵	Océanie	Ensemble du monde	Volume (1.000 tonnes métriques)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)
<i>Denrées tropicales, y compris café, thé et cacao ⁸</i>														
Sucre :														
Production														
1924-1928	4,5	0,1	15,3	0,4	32,2	2,6	26,5	3,3	8,8	...	0,9	5,2	100,0	24.040
1954-1958	4,9	0,3	13,2	0,2	31,6	4,7	21,1	8,6	7,1	2,1	1,1	5,1	100,0	46.521
Exportations														
1924-1928	1,5	0,6	7,2	1,4	46,4	3,0	24,1	0,6	8,1	7,1	100,0	12.907
1954-1958	11,1	...	10,1	0,1	48,8	6,8	11,9	1,3	4,1	0,2	0,2	5,5	100,0	16.258
Exportations/production														
1924-1928	17,8	10	25,2	10	77,2	62,4	48,8	9,1	49,6	10	0,3	72,6	53,7	
1954-1958	78,4	0,6	26,6	23,5	54,0	51,2	19,8	5,1	20,1	2,7	5,7	37,4	34,9	
Bananes :														
Production														
1954-1958	71,3	4,5	20,8	0,1	2,0	1,3	100,0	13.246
Exportations														
1924-1928	3,2	...	0,5	...	90,3	0,3	5,4	0,2	100,0	1.522
1954-1958	0,9	...	0,2	...	78,7	11,6	1,5	0,6	5,6	0,9	100,0	3.204
Exportations/production														
1954-1958	10	...	10	...	26,7	61,9	1,8	100,0	69,3	17,3	24,2	
Café :														
Production														
1924-1928	90,6	2,3	6,9	0,2	100,0	1.726
1954-1958	78,5	17,1	4,2	0,2	100,0	2.921
Exportations														
1924-1928	1,1	...	2,3	...	85,5	3,3	7,4	0,2	100,0	1.446
1954-1958	1,0	...	0,3	...	72,4	21,9	4,3	...	0,1	0,1	100,0	2.133
Exportations/production														
1924-1928	10	10	10	...	79,1	121,2	89,6	...	10	...	10	102,7	83,8	
1954-1958	10	10	10	...	67,3	93,7	75,2	...	10	10	...	31,2	73,0	
Thé :														
Production														
1924-1928	8,4	...	0,2	78,3	13,0	100,0	443
1954-1958	8,1	0,8	3,8	73,9	13,3	100,0	878
Exportations														
1924-1928	0,1	...	8,9	2,7	...	0,2	76,1	0,1	...	11,8	...	0,2	100,0	433
1954-1958	0,1	...	2,9	2,2	0,1	5,6	82,0	0,8	...	6,3	...	0,1	100,0	542
Exportations/production														
1924-1928	10	...	10	31,0	...	83,1	95,0	10	...	88,7	...	10	97,8	
1954-1958	10	10	10	16,9	4,6	90,4	68,5	10	10	29,2	...	10	61,8	
Cacao :														
Production														
1924-1928	34,6	63,7	1,2	0,5	100,0	504
1954-1958	35,8	62,8	0,6	0,8	100,0	844
Exportations														
1924-1928	1,2	...	4,7	...	33,1	59,3	0,9	0,7	100,0	539
1954-1958	1,6	...	1,1	...	28,6	67,5	0,4	0,8	100,0	733
Exportations/production														
1924-1928	10	...	10	...	102,4	99,5	81,8	...	10	...	10	136,2	106,8	
1954-1958	10	...	10	...	69,3	93,4	58,4	...	10	...	10	86,6	86,9	

Tableau E (suite).

**Répartition en pour-cent, par zone géographique, de la production mondiale moyenne
et des exportations brutes de certains produits de base - 1924-1928 et 1954-1958 ¹**
(Moyennes annuelles)

	Etats-Unis (1)	Canada (2)	Europe occidentale 2 (8)	Japon (4)	Amérique latine (5)	Afrique (6)	Asie ³ (7)	U.R.S.S. (8)	Europe orientale ⁴ (9)	Chine continentale (10)	Autres pays d'Europe ⁵ (11)	Océanie (12)	Ensemble du monde (18)	Volume (1.000 tonnes métriques) (14)
<i>Céréales alimentaires ⁸</i>														
Froment :														
Production														
1924-1928	18,0	9,0	15,5	0,6	6,2	2,3	7,3	15,8	6,8	10,0	5,1	3,3	100,0	125.844
1954-1958	12,6	5,1	12,0	0,6	4,7	2,4	11,4	29,3	5,0	10,8	4,1	2,0	100,0	229.636
Exportations														
1924-1928	21,7	35,2	4,1	0,8	17,6	1,1	2,3	2,1	3,5	0,1	1,0	10,5	100,0	23.716
1954-1958	33,5	25,0	9,4	0,1	10,4	1,4	1,9	8,9	0,9	0,1	0,3	8,1	100,0	30.578
Exportations/production														
1924-1928	22,8	73,9	5,0	23,0	53,1	9,3	0,6	2,5	9,5	0,2	3,6	60,7	18,8	
1954-1958	35,3	65,7	10,5	1,6	29,8	7,8	2,3	4,0	2,4	0,1	5,4	36,7	13,3	
Riz :														
Production														
1924-1928	0,6	...	0,5	7,4	0,7	1,7	48,7	0,2	...	40,0	0,2	...	100,0	143.505
1954-1958	1,1	...	0,4	6,4	2,9	2,0	46,4	...	0,1	40,5	0,3	0,1	100,0	214.808
Exportations														
1924-1928	2,5	...	7,2	1,7	0,4	1,1	86,2	0,7	0,1	100,0	7.420
1954-1958	11,5	...	4,5	...	2,8	4,9	60,8	0,5	0,7	12,2	1,4	0,7	100,0	5.856
Exportations/production														
1924-1928	23,4	...	82,8	1,2	2,8	3,3	9,2	0,1	13,3	...	17,1	49,4	5,2	
1954-1958	28,9	...	31,0	...	2,8	6,8	3,6	10	25,0	0,8	12,7	31,1	2,7	
<i>Autres matières premières agricoles ⁸</i>														
Caoutchouc naturel :														
Production														
1954-1958	1,4	5,6	92,8	0,2	100,0	1.942
Exportations														
1924-1928	3,1	...	12,8	...	3,5	1,0	79,5	0,1	100,0	862
1954-1958	0,5	...	3,4	...	0,1	4,4	90,5	0,9	...	0,2	100,0	2.445
Exportations/production														
1954-1958	10	10	10	10	8,1	99,3	122,8	...	10	10	...	95,6	125,9	
Coprah :														
Production														
1954-1958	5,9	3,7	81,5	8,9	100,0	3.099
Exportations														
1924-1928	1,2	...	11,0	...	0,8	3,4	71,8	11,7	100,0	1.565
1954-1958	0,3	...	4,0	...	0,4	4,3	78,7	12,2	100,0	2.162
Exportations/production														
1954-1958	10	...	10	10	4,4	82,1	67,4	...	10	10	10	95,3	69,8	
Tabac :														
Production														
1925-1929	41,5	1,1	6,0	4,4	10,0	4,3	10,9	11,1	5,7	...	5,0	0,1	100,0	1.478
1954-1958	26,6	2,3	4,7	4,1	11,3	4,9	23,6	9,9	6,7	2,4	3,4	0,2	100,0	3.421
Exportations														
1925-1929	37,7	0,4	2,5	...	13,9	4,7	18,2	1,4	5,0	1,8	14,4	...	100,0	635
1954-1958	31,1	2,2	3,0	0,3	10,4	11,4	10,4	0,7	7,0	4,8	18,8	...	100,0	725
Exportations/production														
1925-1929	39,0	17,3	17,5	...	59,7	47,0	72,2	5,5	37,6	10	123,6	...	43,0	
1954-1958	24,8	20,9	13,4	1,3	19,4	49,7	9,4	6,2	22,0	10,1	118,7	1,2	21,2	

... Donnée négligeable ou non disponible.

¹ A noter les périodes chronologiques légèrement différentes pour le pétrole et le tabac. Dans certains cas, en raison du manque de données, aucun chiffre de production et d'exportation n'a été indiqué. Certains pourcentages ayant été arrondis, il se peut que les totaux ne soient pas exacts.

^{2, 3, 4, 5} Les pays qui composent les différentes régions sont indiqués dans les notes subpaginales correspondantes du tableau A.

⁶ Production minière à l'exception de l'aluminium. Les données proviennent de l'Annual Yearbook, publié par le Bureau Américain de Statistiques des Métaux.

⁷ Production de pétrole brut, y compris l'essence naturelle. Les données proviennent de la brochure des Nations Unies, World Energy Supplies.

⁸ Les données, pour les années 1924-1928, proviennent de l'International Yearbook of Agricultural Statistics de l'Institut International d'Agriculture et, pour les années 1954-1958, du Production Yearbook et du Trade Yearbook, de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture.

⁹ Pour l'U.R.S.S. et les pays d'Europe orientale situés dans la sphère soviétique, on a procédé par estimation.

¹⁰ Constitue des réexportations.

EVOLUTION RECENTE DE LA SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE

La chronique précédente sur la situation économique et financière ⁽¹⁾ faisait état d'une demande plus hésitante dans certains pays et pour certains produits, comme l'acier et les textiles. On n'observait toutefois pas un véritable changement de tendance. La demande intérieure se développait encore, mais à un rythme un peu moins rapide qu'en 1960. Le système des prix et des salaires offrait l'image d'une évolution conjoncturelle ordonnée, en dépit de tensions croissantes sur le marché de l'emploi. Les liquidités monétaires et quasi monétaires étaient abondantes. Leur création provenait principalement du financement du Trésor par les organismes monétaires. La balance des transactions courantes avec l'étranger était devenue excédentaire et les taux d'intérêt avaient entamé un mouvement de baisse modérée. En dépit d'un certain essoufflement de l'expansion conjoncturelle, on ne décelait aucun signe d'une récession imminente.

Dans le présent article, nous nous proposons d'examiner si ce diagnostic établi à la fin de 1961 est encore représentatif de la situation économique actuelle. Nous examinerons successivement la demande extérieure et intérieure, l'activité industrielle, les prix et l'emploi, le commerce extérieur, ainsi que les développements monétaire et financier. Dans un dernier paragraphe, nous essayerons de dégager quelques conclusions générales relatives aux traits essentiels de la situation économique et financière récente.

1. Evolution de la demande extérieure.

Depuis le dernier trimestre de 1961, les éléments principaux de la demande extérieure ont subi peu de changements : non seulement la tendance de leur évolution est restée la même, mais elle s'est produite avec une intensité à peu près égale à celle des mois antérieurs. Aux Etats-Unis, la reprise économique se développe de façon plutôt lente et, en tout cas, sans le moindre emballement. En Europe, après trois ans de haute conjoncture, l'expansion économique se poursuit à un rythme ralenti. Seules l'Italie et, dans une moindre mesure, la France échappent à ce ralentissement.

La demande potentielle des pays de l'Amérique latine, de l'Asie et de l'Afrique ne se traduit en

demande effective que dans la mesure où les réserves de change de ces pays le permettent. Par rapport au dernier trimestre de 1960, le montant total de ces réserves a peu varié, un accroissement des réserves des pays de la zone sterling étant compensé par une diminution de celles de l'Amérique latine; même par rapport à leur niveau d'il y a dix ans, ces réserves en or et en devises des pays sous-développés n'ont guère augmenté, malgré le développement pris par le commerce mondial.

La demande extérieure dont l'économie belge bénéficie actuellement provient essentiellement des pays industrialisés. Il convient, dans cette optique, d'examiner plus particulièrement l'évolution des dépenses aux Etats-Unis, d'une part, en Europe occidentale, de l'autre.

Aux Etats-Unis, le produit national brut, calculé sur une base annuelle, est passé, après ajustement pour les mouvements saisonniers, de 526 milliards de dollars au troisième trimestre de 1961, à 542 milliards au dernier trimestre et à 548 milliards pour les trois premiers mois de 1962. Les principaux agrégats des dépenses ont présenté une évolution à peu près parallèle jusqu'à la fin de 1961. Depuis lors, les investissements fixes ont diminué, notamment en ce qui concerne la construction résidentielle. Les dépenses en stocks, la consommation privée et les dépenses publiques ont, au contraire, continué à s'accroître. Le solde favorable des exportations de biens et services a peu changé depuis 1960. En mai, l'indice de la production industrielle était supérieur de 7,3 p.c. à son niveau de mai 1961. Pour les cinq premiers mois de l'année, la progression atteint 11,3 p.c.

Au Royaume-Uni, le premier semestre de 1961 constituait encore une période d'expansion modérée. Cependant, les mesures restrictives annoncées le 25 juillet ont provoqué une réduction de la production au second semestre. La consommation privée et le stockage ont diminué, bien que celui-ci ait repris quelque peu vers la fin de l'année. Les investissements fixes ont atteint un maximum au troisième trimestre, pour devenir moins importants pendant les derniers mois de l'année. Les prévisions officielles relatives à l'année 1962 font état d'un certain accroissement de la consommation privée et publique, ainsi que d'une légère diminution des investissements privés qui serait plus que compensée par l'accroissement des investissements publics. Le Royaume-Uni ne constitue pas, en 1962, un élément d'expansion dans l'économie mondiale : il compte

⁽¹⁾ *Bulletin d'Information et de Documentation*, Vol. II, n° 6, décembre 1961, pp. 570-586.

sur le développement des exportations pour accroître sa production totale. En fait, sa production industrielle avait atteint, en mars, l'indice 134, contre 133 en mars 1961; pour les trois premiers mois de 1962, l'indice est de 130 comme en 1961.

Sur le continent, le ralentissement économique apparaît nettement aux Pays-Bas et en Allemagne. Dans le premier de ces pays, le manque de main-d'œuvre, la réduction de la durée du travail et la réévaluation du florin ont freiné l'accroissement du produit national brut qui, en volume, n'a atteint que 2,5 p.c. en 1961. Le taux prévu dans les estimations officielles pour 1962 est de 4 p.c. Le solde favorable des transactions sur biens et services avec l'étranger qui s'était fortement réduit en 1961, s'élargirait quelque peu; toutefois, jusqu'à présent, cette dernière prévision s'avère trop optimiste. Pour les quatre premiers mois de l'année, la production industrielle était supérieure de 1,7 p.c. à son niveau correspondant de l'année antérieure; d'avril 1961 à avril 1962 la progression atteint 1,3 p.c.

Comme aux Pays-Bas, le produit national brut augmenterait encore, en Allemagne fédérale, de 4 p.c. en termes réels en 1962, contre 5,3 p.c. en 1961; le rythme de l'expansion continuerait ainsi à se ralentir, contrairement à celui des Pays-Bas. L'évolution des dépenses a été caractérisée en 1961 par une diminution du stockage et du solde favorable des transactions avec l'étranger, mais la consommation et les investissements fixes ont encore reflété une conjoncture ascendante. Par rapport à la période correspondante de 1961, la production industrielle accuse une progression plus forte pour le mois d'avril (+7 p.c.) que pour les quatre premiers mois de l'année dans leur ensemble (+3 p.c.).

En France, l'accroissement du produit national brut s'est également ralenti en 1961: il s'est élevé à 4,5 p.c. en termes réels contre 6,3 p.c. en 1960. La Commission des Comptes de la Nation prévoit que la progression moyenne en 1962 sera de 5,8 p.c., soit un peu plus que les 5,5 p.c. prévus au quatrième plan. Une augmentation un peu moins rapide des investis-

sements bruts serait compensée par une accélération des dépenses de consommation. En avril, la production industrielle dépassait de 9,5 p.c. son niveau correspondant de l'année antérieure; pour les quatre premiers mois, le pourcentage d'augmentation est de 8 p.c.

L'Italie offre toujours l'image d'une économie en pleine expansion. En termes réels, le produit national brut a augmenté de 7,9 p.c. en 1961. Les investissements fixes ont augmenté de 11,2 p.c., la consommation, de 6,5 p.c., les exportations et les importations, respectivement de 17,6 et 15 p.c. En revanche, le stockage a légèrement diminué. Nous ne disposons pas d'estimations officielles relatives à l'évolution de ces agrégats en 1962. Pour les trois premiers mois de l'année, la production industrielle accuse une nouvelle augmentation de 11,9 p.c.; la comparaison des mois de mars donne 8,4 p.c.

Le contexte international dans lequel évolue l'économie belge reste donc relativement favorable en ce qui concerne les pays de la Communauté Economique Européenne et les Etats-Unis. En revanche, la demande émanant du Royaume-Uni et des pays moins développés ne semble pas pouvoir s'élargir dans son ensemble au cours des mois prochains.

2. Demande intérieure.

Les statistiques officielles concernant le produit national brut calculé par l'analyse des dépenses n'étant pas encore disponibles pour 1961, force est de se baser sur des renseignements fragmentaires et d'origines diverses. D'ailleurs, le caractère annuel des comptes nationaux rend leur interprétation malaisée lorsqu'il s'agit d'étudier l'orientation de la demande au cours de périodes qui ne coïncident pas avec l'année de calendrier. Toutefois, les indices relatifs au comportement de certains compartiments de la demande ne permettent pas de tirer des conclusions générales, précisément à la suite de leur nature partielle.

Tableau I.

Consommation privée

Périodes	Importations de biens de consommation (moyennes trimestrielles ou trimestres) ¹	Indice de la consommation alimentaire, variations saisonnières éliminées ²	Volume des livraisons de tissus sur le marché intérieur ¹	Ventes de voitures automobiles neuves ³
	(milliards de francs)	(base 1953 = 100)		(Valeur : base 1957 = 100)
1960 Année	9,3	119	123	138
1 ^{er} trimestre	9,1	120	124	140
2 ^e trimestre	9,2	117	116	163
1961 1 ^{er} trimestre	9,9	119	129	179
2 ^e trimestre	9,8	117	115	160
3 ^e trimestre	9,3	118	112	126
4 ^e trimestre	10,4	119	124	119
1962 1 ^{er} trimestre				163

¹ Source : Institut National de Statistique. Calculs du Département d'Etudes et de Documentation de la Banque Nationale de Belgique.

² Source : Institut de Recherches Economiques, Sociales et Politiques.

³ Source : Institut National de Statistique.

D'après les estimations déjà disponibles, les dépenses des ménages ont augmenté de 5,1 p.c. en passant de 355 milliards en 1960 à 373 milliards en 1961. Cette augmentation globale se répartit de la façon suivante entre les différents postes du budget des particuliers : alimentation + 0,8 p.c.; vêtement + 4,1 p.c.; logement + 5,4 p.c.; chauffage, mobilier, etc. + 7,5 p.c.; voyages, éducation, etc. + 7,8 p.c.; luxe ou agrément + 10,2 p.c. A ces dépenses il faut ajouter les versements d'impôts, qui ont augmenté de 6,1 p.c., et la formation de l'épargne, qui a accusé un progrès de 12,2 p.c. Malgré cette augmentation, certains éléments de la consommation privée ont accusé un ralentissement, voire même un recul, depuis le milieu de 1961. Les indices d'un freinage de certaines dépenses de consommation ont continué à se manifester au début de 1962.

Le volume de la consommation alimentaire est resté sensiblement étale tout au long de l'année dernière. Quant aux livraisons de tissus au marché intérieur, elles sont tombées à des niveaux fort bas aux deuxième et troisième trimestres de 1961, pour se redresser ensuite à la fin de l'année. Mais on sait que ces livraisons ne correspondent à l'évolution de la consommation que de façon imparfaite, car il s'agit des fournitures aux intermédiaires dont les stocks jouent un rôle d'amortisseur entre la production et la consommation finale. Il est vrai que la notion de stock s'applique également aux produits textiles en possession des particuliers; ceux-ci peuvent dès lors avancer leurs achats ou les ajourner suivant les circonstances. Quoiqu'il en soit, ces considérations tendent à montrer que la consommation des textiles a, en réalité, une allure probablement moins heurtée que l'évolution des livraisons de tissus ne le laisse supposer.

Les achats de voitures automobiles se sont poursuivis en 1961 à un rythme rapide. Au premier tri-

mestre de 1962, une baisse s'est toutefois produite par rapport au niveau correspondant de l'année antérieure, mais elle n'implique pas de changement d'orientation, car le résultat du premier trimestre de 1961 avait été artificiellement gonflé en raison des achats effectués en anticipation de la hausse de la taxe de luxe dont la « loi unique » avait posé le principe.

Si l'on se place au point de vue des différents canaux de distribution, la même image d'une consommation quelque peu hésitante se dégage. L'indice de l'Institut de Recherches Economiques, Sociales et Politiques relatif aux ventes des grands organismes de vente au détail, après avoir enregistré une baisse au troisième trimestre, s'est relevé depuis le dernier trimestre de 1961. Le volume des ventes des grossistes en alimentation générale accuse une allure semblable. Par contre, les grands magasins connaissent une évolution nettement moins favorable du volume de leurs ventes : celles-ci ne cessent de plafonner depuis environ un an, abstraction faite de leur hausse saisonnière au dernier trimestre.

Parmi les explications possibles de la stagnation relative qui affecte certains compartiments de la consommation privée, on retiendra une propension à épargner plus élevée et l'importance des dépenses consenties pour la construction de logements. Au surplus, un phénomène de saturation semble se manifester dans certains domaines du commerce de détail. Plus récemment, la rigueur et la durée du temps froid ont déterminé une augmentation des dépenses de chauffage ainsi que des dépenses de produits alimentaires, par suite du renchérissement des pommes de terre et des légumes.

Les dépenses de consommation de l'Etat progressent encore d'après les données budgétaires.

Quant aux investissements, la construction de logements a bénéficié d'une conjoncture favorable jusqu'à la fin de l'année dernière pour subir ensuite

Tableau II.

Evolution des investissements, défense nationale exclue

Source : Ministère des Affaires Economiques. Direction générale des Etudes et de la Documentation.

	1961	1958	1959	1960	1961
	(Millions de francs)	Différence en pour-cent par rapport à l'année précédente			
A. Bâtiments et génie civil :					
1. Secteur privé	46.500	- 10,8	+ 1,5	+ 14,9	+ 13,3
dont : a) logements	(30.000)	- 13,1	+ 3,6	+ 13,1	+ 5,3
b) autres	(16.500)	- 5,0	- 3,1	+ 19,2	+ 31,5
2. Secteur public	16.390	+ 2,6	+ 26,2	- 11,5	+ 8,1
Total ...	62.890	- 7,4	+ 8,4	+ 6,4	+ 11,9
B. Outillage :					
1. Secteur privé	42.150	- 0,3	- 1,9	+ 16,6	+ 11,6
2. Secteur public	4.880	+ 1,1	+ 16,8	- 17,7	+ 8,0
Total ...	47.030	- 0,2	+ 0,4	+ 11,6	+ 11,2
C. Véhicules automobiles	9.000	- 2,1	+ 1,0	+ 15,6	+ 9,4
D. Divers : variation cheptel	500	- 37,5	+ 71,1	-	-
Total général ...	119.420	- 4,5	+ 4,9	+ 8,0	+ 12,1

l'influence de la saison d'hiver qui a été plus forte que d'habitude. Au cours du second semestre 1961, les autorisations de bâtir relatives aux habitations ont progressé de 3,7 p.c. par rapport à la période correspondante de 1960. Pour les premiers mois de 1962, elles auraient accusé, d'après les données provisoires, un fléchissement qui pourrait être passager. De toute façon, il reste une importante demande non satisfaite : en 1961, le nombre de bâtiments commencés a été inférieur de 15 p.c. au nombre d'autorisations de bâtir accordées. Les primes à la construction, dites primes De Taeye, ont augmenté au premier trimestre de 1962 et sont légèrement supérieures au chiffre correspondant de 1961. Suivant la dernière enquête mensuelle de la Banque Nationale, la durée assurée de l'activité dans la construction était nettement supérieure à celle d'il y a un an.

Les progrès des investissements industriels continuent à rester substantiels et les indicateurs partiels dont on dispose concordent sur ce point. Les enquêtes menées par la Banque dans le domaine des investissements industriels ont enregistré un accroissement considérable des immobilisations effectuées au second semestre 1961, pour l'ensemble des secteurs observés. Elles permettent de prévoir une nouvelle hausse, mais de proportion nettement plus restreinte, pour la première moitié de 1962. Les investissements devraient connaître une expansion particulièrement vigoureuse dans les secteurs des exploitations électriques et du pétrole.

Les investissements directs de l'Etat passeront, d'après les prévisions budgétaires, de 8,8 milliards en 1961 à 10 milliards en 1962. A ceux-ci il faut ajouter les investissements de l'Etat via les entreprises publiques qui se sont élevés à 2,5 milliards en 1961 et devraient atteindre 4,4 milliards en 1962. Les engagements en matière de construction publique ont progressé depuis le milieu de 1961. Pour les quatre premiers mois de 1962, les engagements ont dépassé les 7 milliards, alors qu'ils s'étaient élevés à un peu plus de 6 milliards au cours de la période correspondante de 1961.

3. Activité industrielle.

L'expansion de la production industrielle s'est nettement ralentie depuis le milieu de 1961 : de février-mai 1961 aux mois correspondants de 1962, l'indice de la production industrielle de l'Agefi a accusé une progression de 3,4 p.c. contre 7,3 p.c. entre les mêmes périodes de 1960 et 1961. La tendance au plafonnement de la production apparaît surtout dans les industries des matières brutes (notamment les charbonnages) et des demi-produits. En revanche, l'activité a continué à s'accroître dans la plupart des branches fabriquant des biens d'investissement ou des produits de consommation très élaborés.

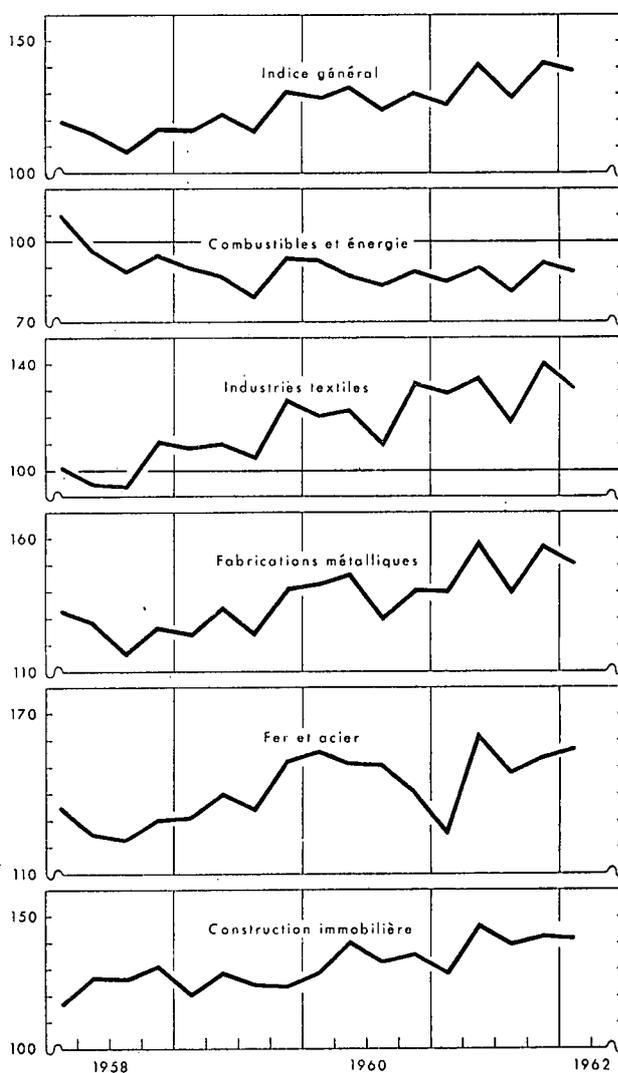
Le programme d'assainissement de l'industrie charbonnière a été intégralement exécuté en 1961. Les nouvelles fermetures de puits ont réduit la capa-

cité de production de 26 millions à 23 millions de tonnes. Toutefois, l'extraction est restée inférieure à ce chiffre, non plus par insuffisance de débouchés ainsi que cela avait été le cas au cours des dernières années, mais surtout par manque de main-d'œuvre. Les effectifs ouvriers inscrits n'ont cessé de diminuer, revenant de 94.800 unités le 17 juin 1961 à 85.400 unités un an plus tard. Les départs d'ouvriers n'ont pu être compensés par le relèvement de la productivité, encore que le rendement journalier par ouvrier de fond et de surface soit passé de 1.077 kg. pour les quatre premiers mois de 1961 à 1.128 kg. pour la période correspondante de 1962.

Graphique 1.

Indices de la production dans différents secteurs (Base 1958 = 100)

Sources : Institut de Recherches Economiques, Sociales et Politiques.
Agence Economique et Financière.



La consommation apparente de houille crue s'est élevée en 1961 à 29,8 millions de tonnes contre 29,6 millions en 1960. Elle s'est relevée davantage au premier trimestre de 1962. Les livraisons sur le marché intérieur se sont accrues en raison d'une forte demande de la part des centrales électriques et des ménages, qui a plus que compensé le fléchissement

de la demande émanant des cokeries et de la sidérurgie. D'autre part, les exportations de charbons belges se sont développées plus rapidement que les importations, entre autres vers des pays non membres de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier.

Les stocks sur le carreau des mines sont ainsi revenus de 6,6 millions de tonnes à la fin de 1960 à 4,4 millions à la fin de 1961 et à 2,7 millions à la mi-juin 1962.

Les quantités de pétrole brut traité par les raffineries belges ont augmenté de 12 p.c. en 1961 par rapport à 1960. La production s'est maintenue à un niveau élevé pendant les quatre premiers mois de l'année, compte tenu des variations saisonnières; elle a dépassé de 8 p.c. le chiffre de la période correspondante de 1961. Ce développement est surtout attribuable à un accroissement de la demande intérieure, spécialement des huiles combustibles lourdes. Les exportations ont fléchi.

La production d'électricité, qui fournit une indication sur l'évolution de l'activité, compte tenu de certains changements structurels qui favorisent la consommation de courant, a progressé de 6 p.c. pour l'ensemble de l'année 1961. En février-avril 1962, la production était supérieure de 8,3 p.c. à celle de la période correspondante de 1961.

En sidérurgie, le tassement conjoncturel au second semestre de 1961 a fait place à une reprise au premier trimestre de 1962. Aussi la production des cinq premiers mois de 1962 a-t-elle retrouvé le niveau exceptionnellement élevé de l'année 1960. En termes de prix, la situation se présente toutefois d'une façon moins favorable, sauf en ce qui concerne les tôles fines.

L'augmentation de la demande provient en ordre principal des pays de la C.E.E. Les rentrées d'ordres émanant de la zone dollar avaient brusquement augmenté à la fin de l'année 1961, mais elles sont retombées ensuite à un niveau qui peut être considéré comme satisfaisant. Les commandes en provenance des pays tiers ont continué à fléchir. Plusieurs facteurs sont à l'origine de cette évolution. Certains pays ont, par suite de difficultés de balance de paiements, réduit de manière sensible leurs importations, même celles de biens d'équipement. D'autres ont érigé des complexes sidérurgiques, qui couvrent momentanément leurs besoins. Il y a lieu enfin de signaler les progrès des exportations de l'industrie sidérurgique japonaise qui intensifie ses efforts de pénétration sur les marchés d'outre-mer.

La situation dans l'industrie des métaux non ferreux est caractérisée par un fléchissement de la production depuis le second semestre de 1961. Des difficultés d'approvisionnement en minerais ont déterminé une réduction de l'affinage de plomb et de zinc. En revanche, la production de cuivre s'est maintenue. Les prix sont restés faibles.

L'activité s'est fortement développée dans l'ensemble du secteur des fabrications métalliques. Pour la période octobre 1961-mars 1962, par rapport aux

mois correspondants de 1960-1961, les inscriptions de commandes sont en augmentation de 24 p.c. et les livraisons de 14 p.c. D'importantes commandes d'armes et de matériel aéronautique militaires ont été enregistrées au quatrième trimestre de 1961. La demande a marqué de nouveaux progrès aussi bien pour les produits de première transformation que pour les biens de consommation durables et les biens d'équipement, à l'exclusion du matériel de transport.

L'activité intense dans le secteur de la construction, dont il a été fait mention dans le paragraphe consacré aux investissements, a entraîné le développement de la production de matériaux de construction. Dans les briqueteries, les stocks sont tombés fort bas, la hausse de la demande intérieure allant de pair avec un accroissement important des exportations vers les Pays-Bas et l'Allemagne fédérale. Les mêmes tendances s'observent dans l'industrie du ciment, où la demande intérieure active et l'expansion des exportations vers le Royaume-Uni ont plus que compensé la baisse structurelle des livraisons aux pays neufs. Au cours des premiers mois de 1962, la persistance du mauvais temps a freiné l'activité tant dans les briqueteries que dans les cimenteries.

Dans l'industrie du verre, la production s'était redressée à partir du second semestre de 1961, grâce à la reprise de l'activité dans la construction automobile en Europe et aux Etats-Unis. Les perspectives se sont toutefois assombries au début de 1962, lorsque le gouvernement américain décida de relever les droits d'entrée sur les verres à vitre à concurrence de 73 p.c. à 150 p.c. d'après l'épaisseur et les dimensions de ceux-ci; en moyenne, ces droits ont donc été doublés. Or, le marché américain avait absorbé, en 1961, 22 p.c. des exportations belges de verres à vitre non colorés.

L'activité de l'ensemble de l'industrie textile n'a cessé de progresser tout au long de l'année 1961. Au quatrième trimestre, l'indice global de la production dépassait de 5 p.c. celui du trimestre correspondant de 1960. La progression est due essentiellement au développement de la demande étrangère. Le marché intérieur, tout en étant actif, a absorbé une part croissante d'articles textiles importés. Ainsi se manifeste la tendance à une spécialisation internationale de plus en plus poussée.

Le début de l'année 1962 a été marqué par un affaiblissement de la demande dans plusieurs branches de cette industrie. Dans l'industrie cotonnière, le tassement enregistré à partir de l'automne 1961 s'est accentué, tandis que les industries de la bonneterie et de la confection connaissent également des difficultés d'écoulement tant sur les marchés nationaux qu'étrangers. En revanche, le rythme de production est resté très élevé dans l'industrie de la laine. Les producteurs de tapis s'efforcent de compenser avec un certain succès la contraction prévisible du marché américain par un élargissement des débouchés dans les autres pays industrialisés.

L'activité de l'industrie de la chaussure a accusé une évolution à peu près parallèle à celle de l'indus-

trie textile. Le progrès de la production en 1961 était attribuable surtout à l'expansion des ventes sur les marchés étrangers, notamment aux Pays-Bas. Un léger tassement de la demande s'est toutefois manifesté au cours des premiers mois de 1962.

L'expansion structurelle des industries chimiques s'est poursuivie en 1961 et au cours des premiers mois de 1962. Si l'évolution est fort satisfaisante dans l'ensemble, elle est néanmoins divergente d'un secteur à l'autre. En chimie minérale, la demande reste en général ferme et plusieurs entreprises travaillent au maximum de leur capacité. Toutefois, pour l'acide sulfurique, l'offre tend à dépasser la demande. En chimie organique, la tendance est moins ferme et les prix sont en baisse. Dans le secteur des engrais chimiques, la progression de la demande d'engrais composés au détriment d'autres engrais impose une réorganisation des activités; plusieurs entreprises ont conclu des accords de spécialisation. En produits chimiques divers, la situation reste toujours favorable; la demande tant intérieure qu'extérieure ne montre aucun signe d'affaiblissement. C'est le cas des industries des produits photo-sensibles, phytopharmaceutiques, plastiques ainsi que des peintures et vernis.

Dans l'industrie du papier, l'activité a subi un ralentissement vers la fin de 1961 et au cours des premiers mois de 1962. Plus récemment, la demande a toutefois accusé une reprise.

D'une façon générale, si l'activité industrielle se maintient à des niveaux très élevés ou se développe encore, elle n'en accuse pas moins des signes d'affaiblissement dans plusieurs industries importantes.

4. Emploi et chômage.

Malgré un certain plafonnement de l'activité industrielle, le plein emploi s'est maintenu dans l'ensemble des industries. Si l'on fait abstraction des chômeurs partiels, dont le nombre fut assez élevé en mars à cause de l'inclémence d'un hiver exceptionnellement long, le chômage est tombé au niveau le plus bas depuis la guerre de Corée. La moyenne journalière des chômeurs complets s'est élevée, pour les cinq premiers mois de 1962, à 80 milliers d'unités contre 107 milliers pour les cinq premiers mois de 1961 et 87 milliers au cours de la période correspondante de 1957, qui constituait le sommet de la haute conjoncture précédente. Cette comparaison inclut les chômeurs éliminés des statistiques de l'Office Natio-

Tableau III.

Nombre de chômeurs

(Moyenne journalière, en milliers)

Source : Office National de l'Emploi.

	1er trimestre 1960	2 ^e trimestre 1960	1er trimestre 1961	2 ^e trimestre 1961	3 ^e trimestre 1961	4 ^e trimestre 1961	1er trimestre 1962	Avril 1962	Mai 1962
Chômeurs complets et partiels	221	149	177	111	90	124	141	71	62
dont : chômeurs complets	(138)	(105)	(119)	(85)	(71)	(76)	(75)	(47)	(41)
Chômeurs occupés par les pouvoirs publics	7	13	4	9	9	7	4	7	8
Chômage « économique » ..	228	162	181	120	99	131	145	78	70
Chômage dans les mines ¹	- 16	- 19	- 8	- 7	- 3	- 3	- 3	- 2	
Chômage « économique » sans les mines	212	143	173	113	96	128	142	76	

¹ Comprend le chômage partiel.

nal de l'Emploi, depuis février 1962, en application de l'arrêté du 29 décembre 1961 qui dispense du contrôle communal certains chômeurs complets dont l'aptitude au travail n'est plus normale; il paraît qu'on peut estimer l'incidence de l'arrêté ministériel en question sur la moyenne des chômeurs complets contrôlés à quelque 10.000 unités en février, 24.000 en mars, 27.500 en avril et 27.250 en mai.

Par rapport à la période correspondante de 1960-1961, la répartition géographique du chômage complet n'a pratiquement pas varié. Si on étend la comparaison des derniers mois à la période 1956-1959, on constate une légère réduction de la part relative du Brabant et de celle des provinces flamandes dans le total du chômage complet, la première étant ramenée de 18 p.c. à quelque 17 p.c.,

la seconde de 63 p.c. à quelque 61 p.c. La tendance à une légère augmentation relative du chômage dans le sud a été atténuée par le départ de nombreux ouvriers étrangers des bassins houillers de Wallonie et par l'accroissement de la population active en Flandre.

Pour apprécier dans quelle mesure le plein emploi est atteint, un examen plus approfondi des statistiques relatives au chômage et aux demandes et offres d'emploi s'impose.

La moyenne journalière des chômeurs partiels ou accidentels, après être restée assez élevée jusqu'en mars, est tombée à 20.802 unités au mois de mai. Les chômeurs complets normalement aptes étaient, à la fin du mois de mai, au nombre de 14.276 unités et représentaient 0,6 p.c. de l'effectif des travailleurs

et 0,4 p.c. de la population active. Le mouvement de diminution des chômeurs normalement aptes se heurte de plus en plus à l'épuisement des réserves de certaines catégories de main-d'œuvre qualifiée; les statistiques courantes ne permettent pas de déceler l'ampleur de ce phénomène, la classification des chômeurs ne se faisant pas selon le critère de la spécialisation technique.

Tableau IV.

Demandes et offres d'emploi

(Moyennes mensuelles se rapportant seulement aux ouvriers)

Source : Office National de l'Emploi.

Périodes	Demandes d'emploi (chômeurs complets normalement aptes)	Offres d'emploi reçues pendant le mois	Offres d'emploi en suspens à fin de mois
1961 1 ^{er} trimestre	55.570	19.486	8.294
2 ^e trimestre	26.805	23.550	13.727
3 ^e trimestre	18.593	19.861	15.379
4 ^e trimestre	24.669	17.624	12.771
1962 1 ^{er} trimestre	28.207	20.051	13.122
Avril	17.752	21.891	17.022
Mai	14.276	21.884	16.975

L'Office National de l'Emploi publie également une statistique des offres d'emploi reçues qu'on pourrait dès lors comparer au nombre de chômeurs normalement aptes. Toutefois, les chiffres dont on dispose sous-évaluent quelque peu le déséquilibre entre les offres d'emploi et les demandes d'emploi. En effet, l'Office National de l'Emploi ne rassemble pas toutes ces offres : les employeurs ne sont pas obligés de passer par ses bureaux de placement, sauf lorsqu'ils recrutent de la main-d'œuvre étrangère. Ils s'abstiennent même d'introduire des offres, lorsqu'il est notoire que le nombre des chômeurs complètement aptes répondant aux qualifications demandées est insignifiant.

Malgré ce phénomène, les offres d'emploi ont dépassé sensiblement les demandes à partir du mois d'avril; d'autre part, le nombre des offres non satisfaites est nettement plus élevé qu'au cours de l'époque correspondante de 1961.

Les effectifs ouvriers ont diminué dans les industries extractives, dans les secteurs du gaz et de l'électricité, dans les transports et un peu dans l'industrie textile. Ils ont augmenté dans les industries de la métallurgie de base, des fabrications métalliques et de la chimie.

Une pénurie d'ouvriers spécialisés s'observe dans les charbonnages, en ce qui concerne les mineurs de fond, ainsi que dans certains secteurs des fabrications métalliques et de l'industrie textile.

Le nombre d'autorisations de travail accordées aux ouvriers étrangers au cours de l'automne et de l'hiver de 1961-1962 a été sensiblement le même que pendant la période octobre 1960-mars 1961. En compa-

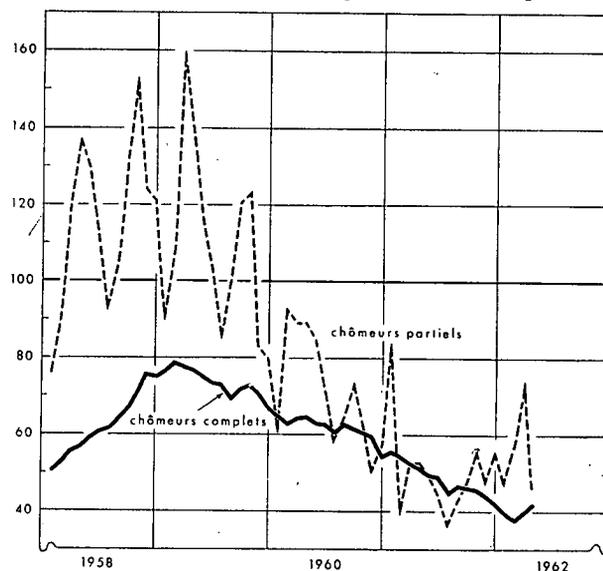
rant les mêmes périodes, on constate une importante diminution du nombre de frontaliers belges travaillant en France, tandis que celui des cartes frontalières délivrées aux ouvriers belges désirant travailler en Allemagne s'est accru.

Graphique 2.

Chômage

Indices base 1953 = 100 (variations saisonnières éliminées)

Source : Institut de Recherches Economiques, Sociales et Politiques.



Par rapport à la précédente période de haute conjoncture, l'emploi des ouvriers dans l'industrie et les transports a reculé d'environ 8 p.c., alors que la production industrielle a augmenté de 10 p.c. entre les deux périodes. La comparaison entre ces deux pourcentages fait ressortir le progrès de la productivité. La modernisation et la rationalisation des méthodes de production dans l'industrie sont allées de pair avec un déplacement des effectifs de main-d'œuvre des industries vers les secteurs tertiaires de l'économie.

Une série d'arrêtés royaux pris en février et mars 1961 prévoient l'intervention financière de l'Office National de l'Emploi dans le but de promouvoir la mobilité professionnelle et géographique de la main-d'œuvre, le recrutement des chômeurs difficiles à placer, et d'aider les travailleurs touchés par la reconversion de leur entreprise ainsi que les employeurs en matière de sélection, formation professionnelle ou réinstallation du personnel recruté. Outre leur utilité économique, ces mesures ont un intérêt social évident.

5. Prix et salaires.

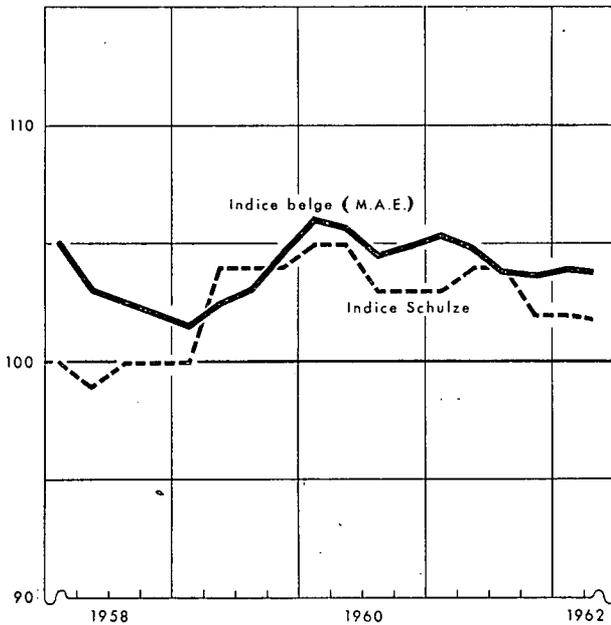
L'indice général des prix de gros a poursuivi jusqu'en mars le mouvement de hausse modérée entamé en septembre dernier. En avril, un léger repli s'est dessiné. Cette évolution, haussière dans l'ensemble, a porté l'indice général à un niveau supérieur

de 1 p.c. à celui du mois d'avril 1961. La tendance accusée par l'indice général est la résultante de l'évolution divergente des prix de gros agricoles en hausse et des prix de gros industriels en baisse.

Graphique 3.

Indices des prix de gros des produits industriels

(Base 1953 = 100)



L'indice des prix de gros agricoles, en hausse depuis le mois de mai 1961, a poursuivi son mouvement au cours du premier trimestre de cette année. En avril, un léger fléchissement est apparu. Pour les quatre premiers mois de l'année, l'indice s'est situé à un niveau supérieur à celui des mois correspondants

de l'année précédente. Cette évolution est principalement attribuable aux produits du règne végétal, dont la hausse saisonnière fut cette année d'une intensité plus forte et d'une durée plus longue qu'habituellement. Parmi les produits les plus touchés, il faut noter le houblon, l'orge, les pommes de terre et, dans une plus faible mesure, l'avoine et les tourteaux de lin.

Malgré une hausse modérée en janvier et février, l'indice des prix de gros industriels s'est maintenu au-dessous du niveau correspondant de l'année précédente. Les principaux secteurs industriels ont concouru à cette baisse. Parmi les produits qui ont enregistré les baisses les plus importantes, il faut relever les minerais suédois, certains métaux bruts et certains articles textiles, tels que le coton et le jute.

Les matériaux de construction ont, au contraire, fait exception à cette tendance.

La baisse des prix de gros industriels s'est manifestée aux trois stades de la production. Elle est apparue plus prononcée cependant pour les matières brutes, sous l'effet de la concurrence accrue régnant sur les marchés internationaux.

L'indice des prix de détail, qui accusait une grande stabilité depuis le mois de juillet 1961, a augmenté à partir du mois de mars de l'année en cours. Cette hausse est uniquement imputable aux produits alimentaires, notamment les pommes de terre et également, à partir du mois d'avril, les œufs et les fruits exotiques.

La hausse des pommes de terre a revêtu cette année une ampleur inaccoutumée. Elle est due à une réduction de l'offre, provoquée par le fait que les prix de l'année précédente avaient incité les agriculteurs à en cultiver de moins grandes quantités. En outre, à ce facteur important s'est jointe une conservation déficiente causée par le temps pluvieux lors de la

Tableau V.

Indices des prix de gros par secteurs industriels

(Base 1953 = 100)

Source : Ministère des Affaires Economiques.

Secteurs industriels	Année 1960	1er trimestre 1961	2e trimestre 1961	3e trimestre 1961	4e trimestre 1961	1er trimestre 1962	Avril 1962	Mai 1962
Métaux et produits métalliques	110,2	109,4	109,6	109,0	108,3	108,6	108,8	108,9
dont : sidérurgie	114,2	115,0	114,8	113,5	112,1	112,0	111,6	111,6
fabrications métalliques	111,9	111,5	111,2	111,2	111,2	111,9	112,5	113,0
Produits textiles	92,2	95,1	94,5	92,3	91,4	91,0	91,0	90,3
Produits chimiques	107,0	106,1	104,6	103,2	104,0	105,3	105,7	104,7
Matériaux de construction	121,4	121,6	121,7	121,8	121,9	122,1	122,1	122,5
Charbon	110,9	110,7	108,3	109,9	111,4	110,5	109,1	109,7
Pétrole	117,5	123,3	119,5	119,4	121,0	121,8	118,0	116,9
Papier et carton	110,1	112,4	112,2	111,9	111,7	112,2	112,2	112,2

récolte de l'automne passé. Enfin, le retard de la récolte des pommes de terre hâtives a été de nature à prolonger la tendance.

En un an, de mars 1961 au mois correspondant de 1962, l'indice des prix de détail a augmenté de

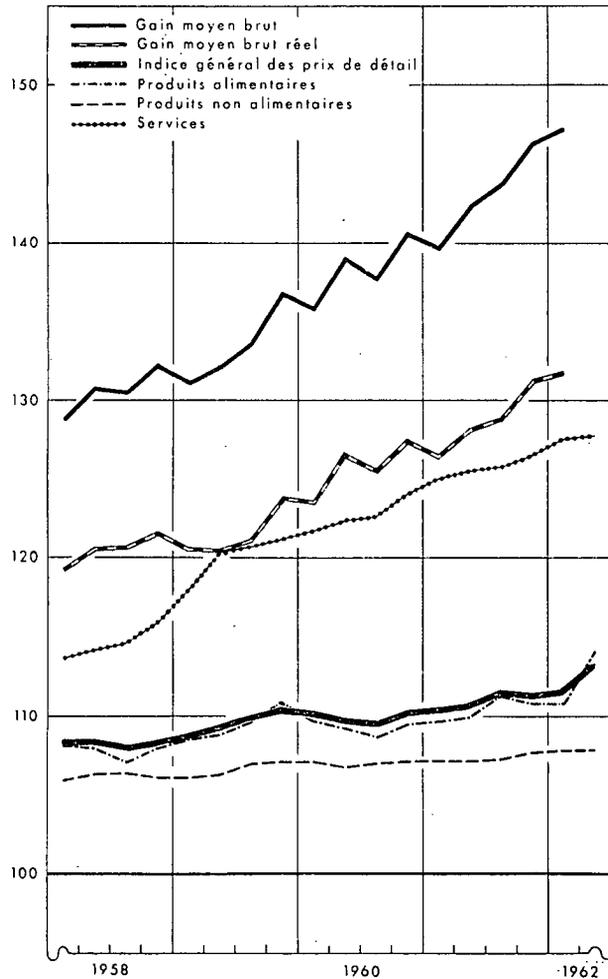
1 p.c., tandis que le gain horaire brut des ouvriers dans l'industrie s'est accru de 5 p.c. En avril et en mai, la hausse de l'indice des prix de détail a entraîné une nouvelle augmentation des salaires de 2,5 p.c. dans la plupart des industries. Au mois de juin,

l'indice dépassait de 2,9 p.c. son niveau d'un an plus tôt.

Graphique 4.

Indices des prix de détail et du gain moyen brut par heure prestée
(Base 1953 = 100)

Sources : Ministère des Affaires Economiques, Calculs du Département d'Etudes et de Documentation de la Banque Nationale de Belgique.



Au cours de l'année 1961, il semble bien que, globalement, les progrès de la productivité réalisés dans l'industrie manufacturière ont permis de neutraliser l'incidence des majorations de salaires sur les coûts de production. Au surplus, les salaires-coûts par unité produite ont moins haussé en Belgique qu'à l'étranger.

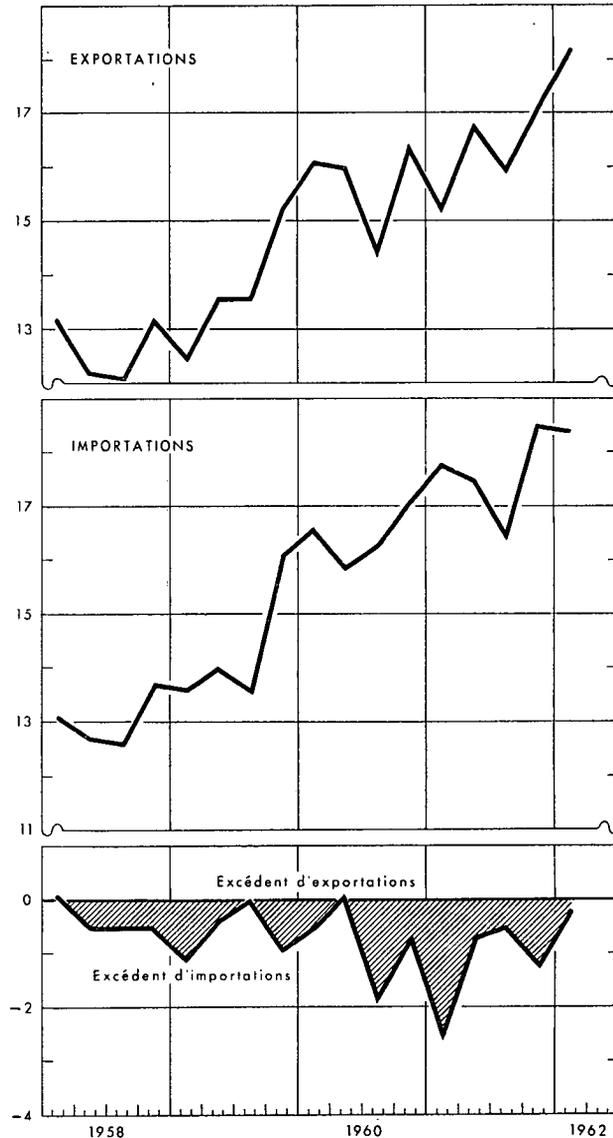
6. Commerce extérieur.

L'évolution du commerce extérieur de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise s'est caractérisée par une réduction graduelle du déficit commercial à partir du deuxième trimestre de 1961. Le pourcentage de couverture des importations par les exportations est passé de 96 p.c. au deuxième trimestre de 1961 à 98 p.c. au premier trimestre de 1962 et à 101 p.c. en avril. Au premier trimestre de 1960, le pourcentage était de 97 p.c.

Graphique 5.

Commerce extérieur de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise
(Milliards de francs par mois)

Source : Institut National de Statistique.



Des quatre premiers mois de 1960 (les premiers mois de 1961 ne constituent pas une bonne période de référence, à cause des grèves) aux quatre premiers mois de 1962, les exportations ont progressé de 12,3 p.c. et les importations de 11,7 p.c. Les termes de l'échange ont continué à évoluer défavorablement. Les indices des valeurs unitaires à l'importation se sont maintenus à 97 pendant l'année 1961, contre 96 au premier trimestre de 1960. En revanche, les indices des valeurs unitaires à l'exportation ont fléchi, revenant de 97 au premier trimestre de 1961 à 95 au quatrième trimestre, contre 98 au premier trimestre de 1960. L'affaiblissement des prix à l'exportation concerne uniquement les demi-produits, et plus spécialement les métaux.

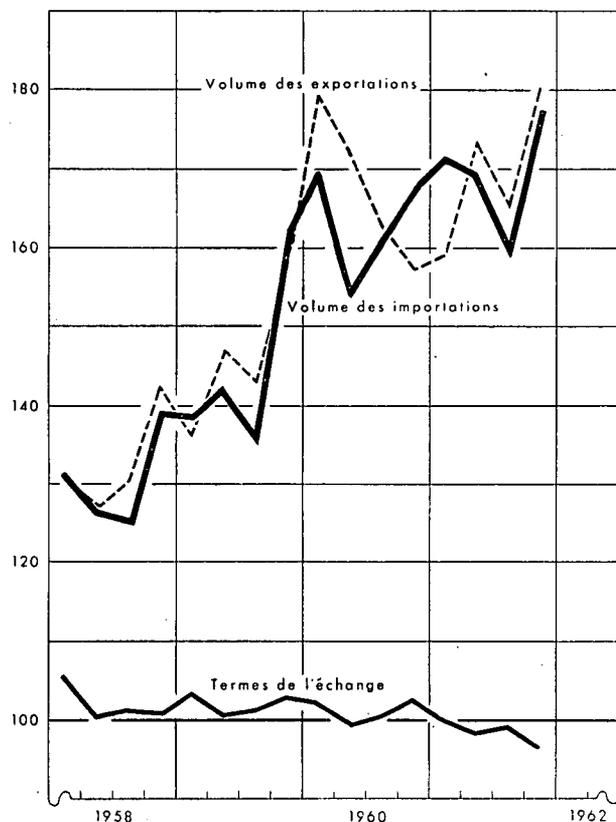
L'augmentation des importations entre l'année 1960 et le second semestre de 1961 (la dernière période disponible pour ce type de comparaison) a

Graphique 6.

**Volume des exportations et des importations
et termes de l'échange**

(Indices base 1953 = 100)

Source : Institut de Recherches Economiques, Sociales et Politiques.



été de 19 p.c. pour les biens d'équipement, de 6 p.c. pour les biens de consommation et de 4 p.c. pour les produits de base et les matières premières. L'évolution des importations reflète ainsi le développement rapide des investissements. Celui-ci semble s'être poursuivi au début de 1962 : les chiffres du

premier trimestre accusent un nouvel accroissement des importations de fabrications métalliques.

La progression des exportations est due aux ventes accrues de fabrications métalliques, de diamants, de produits textiles, chimiques, agricoles et alimentaires. Les expéditions de métaux communs, après avoir fléchi au second semestre de 1961, ont accusé une reprise au premier trimestre de 1962.

La répartition géographique des échanges s'est caractérisée par une nouvelle expansion du commerce avec les pays de la Communauté Economique Européenne et les Etats-Unis. Alors que l'excédent traditionnel vis-à-vis des Pays-Bas a encore augmenté au quatrième trimestre de 1961 et au premier trimestre de 1962, les déficits vis-à-vis de l'Allemagne et de la France ont peu varié pendant le même laps de temps, malgré une hausse appréciable des exportations belgo-luxembourgeoises vers ces deux pays. La balance commerciale avec les Etats-Unis a continué de se redresser, du moins si l'on tient compte du mouvement saisonnier des importations belgo-luxembourgeoises en provenance de ce pays. Par contre, la balance commerciale avec le Royaume-Uni a évolué de manière défavorable. Le commerce avec les pays de l'Amérique latine, de l'Asie et de l'Afrique ne s'est guère développé.

7. Stock monétaire et liquidités quasi monétaires.

La progression de l'activité s'est reflétée sur le plan monétaire par une expansion importante de l'ensemble des liquidités monétaires et quasi monétaires. De décembre 1960 à décembre 1961, le stock monétaire s'est accru de 17 milliards et les liquidités quasi monétaires dans les banques de dépôts de 9,3 milliards. Pendant le premier trimestre de 1962, par contre, à l'instar de l'évolution de l'activité économique, le mouvement global de ces deux éléments s'est ralenti : le stock monétaire s'est contracté de

Tableau VI.

Répartition géographique du commerce extérieur de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise

(Moyennes mensuelles, en milliards de francs)

Source : Institut National de Statistique. Calculs du Département d'Etudes et de Documentation de la Banque Nationale de Belgique.

	Importations						Exportations					
	Année 1960	1er trimestre 1961	2e trimestre 1961	3e trimestre 1961	4e trimestre 1961	1er trimestre 1962	Année 1960	1er trimestre 1961	2e trimestre 1961	3e trimestre 1961	4e trimestre 1961	1er trimestre 1962
Pays industrialisés ¹	12,1	13,3	13,2	12,4	13,9	14,2	12,1	12,2	13,4	12,5	13,8	14,5
dont : Communauté Economique Européenne	7,9	9,0	9,0	8,4	9,1	9,6	7,9	8,3	9,1	8,3	9,2	9,7
Royaume-Uni	1,2	1,3	1,2	1,3	1,5	1,5	0,9	0,9	0,9	0,8	0,9	0,9
Etats-Unis et Canada	1,8	1,8	1,8	1,6	2,0	2,0	1,7	1,3	1,7	1,8	1,9	2,1
Pays de l'Est ²	0,4	0,4	0,3	0,4	0,5	0,4	0,6	0,5	0,5	0,4	0,5	0,5
Autres pays, principalement sous-développés	4,0	4,1	4,0	3,7	4,1	3,9	3,0	2,6	2,9	3,1	3,0	3,2
dont : Amérique latine	0,7	0,7	0,8	0,7	0,7	0,7	0,7	0,5	0,6	0,7	0,7	0,7
Congo et Ruanda-Urundi	1,1	1,0	0,9	1,0	0,9	0,7	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3
Total ...	16,5	17,8	17,5	16,5	18,5	18,5	15,7	15,3	16,8	16,0	17,3	18,2

¹ Communauté Economique Européenne, pays scandinaves, Royaume-Uni, Irlande, Etats-Unis, Canada, Suisse, Autriche et Japon.

² Zone soviétique, Yougoslavie, Chine, Nord-Vietnam, Corée du Nord.

1,1 milliard sous l'effet conjugué d'une résorption de la hausse qui avait marqué l'échéance de fin d'année, d'une intensification du passage des liquidités monétaires aux liquidités quasi monétaires et, dans une certaine mesure peut-être, d'un plafonnement de la valeur des transactions; les liquidités quasi monétaires, cependant, ont poursuivi et même accéléré leur hausse fondamentale, amorcée à la fin de 1957. La constitution de liquidités quasi moné-

taires a pris essentiellement la forme de dépôts à terme en francs belges. L'encours des dépôts en devises, qui s'était gonflé en 1960 et pendant le premier trimestre de 1961, en rapport notamment avec les incertitudes concernant la position du franc provoquées successivement par les événements du Congo et les difficultés politiques du début de 1961, a oscillé par la suite tantôt dans le sens de l'augmentation, tantôt dans celui de la diminution.

Tableau VII.

Variations du stock monétaire et des liquidités quasi monétaires

(Milliards de francs)

Périodes	Stock monétaire (1)	Liquidités quasi monétaires				Total (6) = (1) + (5)
		Dépôts à terme et en carnets ou livrets (2)	Dépôts en devises des résidents (3)	Liquidités du Trésor (4)	Total (5) = (2) + (3) + (4)	
1961 1 ^{er} trimestre	+ 2,2	+ 2,8	+ 0,7	- 0,1	+ 3,4	+ 5,4 ¹
2 ^e trimestre	+ 4,1	+ 0,4	+ 0,4	+ 4,5
3 ^e trimestre	+ 1,8	+ 3,2	+ 0,5	- 0,1	+ 3,6	+ 5,3 ¹
4 ^e trimestre	+ 8,9	+ 2,4	- 0,5	...	+ 1,9	+ 10,6 ¹
1962 1 ^{er} trimestre	- 1,1	+ 4,0	+ 0,2	...	+ 4,2	+ 3,1

¹ Ce chiffre ne correspond pas exactement au total de celui de la colonne (1) et de celui de la colonne (5), car il fait abstraction de certains mouvements comptables qui sont décrits à la note 1 du tableau XIII-3 de la partie statistique du *Bulletin*.

Bien que ces considérations sortent du cadre de l'analyse du stock monétaire et des liquidités quasi monétaires auprès des banques de dépôts, il convient de mentionner que la conversion d'encaisses monétaires en quasi-monnaie s'est opérée non seulement sous la forme de dépôts à terme auprès des banques de dépôts, mais aussi sous la forme d'accumulation d'avoirs auprès des autres institutions qui récoltent des dépôts quasi monétaires, notamment la Caisse Générale d'Épargne et de Retraite et les caisses d'épargne privées. L'accumulation d'avoirs quasi monétaires a élargi les possibilités d'action des banques, d'une part, et des institutions qui récoltent des

dépôts non monétaires, d'autre part. Ainsi peut-on expliquer que la progression considérable des crédits accordés par les banques aux entreprises et particuliers au cours de la période sous revue ait pu être financée sans recours au réescompte de la Banque Nationale. Le financement par les banques elles-mêmes s'est fortement développé pendant les premiers mois de 1962.

Pour l'ensemble de l'année 1961, l'augmentation des besoins de moyens de paiement a pu aussi être satisfaite par une accélération du rythme d'utilisation du stock de monnaie existant : la chronique précédente sur la situation économique et financière signa-

Tableau VIII.

Coefficient de rotation des dépôts bancaires à vue et des avoirs en comptes de chèques postaux

Montants globaux des paiements effectués au moyen de ces avoirs ¹

(Moyennes mensuelles par mois type de 25 jours)

Périodes	Coefficient de rotation des :		Montants globaux des paiements effectués au moyen des :		
	Dépôts bancaires à vue	Avoirs en C.C.P. 2	Dépôts bancaires à vue	Avoirs en C.C.P. 2	Total
			(milliards de francs)		
1961 1 ^{er} trimestre	2,14	2,87	101,0	90,4	191,4
2 ^e trimestre	2,22	2,96	110,5	94,4	204,9
3 ^e trimestre	2,06	2,95	100,8	91,0	191,8
4 ^e trimestre	2,30	3,06	115,2	96,1	211,3
1962 1 ^{er} trimestre	2,18	2,78	110,1	94,6	204,7

¹ Approximations données par le total des débits en comptes (y compris les comptes appartenant à des étrangers ainsi que les débits correspondant à des paiements à l'étranger).

² Les données brutes ont été rectifiées pour éliminer les virements de compte à compte constituant double emploi, qui résultent de l'organisation comptable de l'Etat et qu'il a été possible de recenser.

lait ⁽¹⁾ que la préférence des entreprises et particuliers pour les dépôts à terme avait été accompagnée, au cours des trois premiers trimestres de 1961, d'une utilisation plus rapide de la monnaie; cette évolution s'est poursuivie durant les derniers mois de 1961. Pendant le premier trimestre de 1962, au contraire, les besoins de moyens de paiement ne semblent pas avoir dépassé le montant des liquidités monétaires mises à la disposition de l'économie : le coefficient de rotation des dépôts bancaires à vue se situe, pour les trois premiers mois de 1962, au niveau de 2,18 atteint pour l'ensemble de l'année 1961 et celui des avoirs à l'Office des Chèques Postaux est revenu de 2,96 en 1961 à 2,78 pendant le premier trimestre de 1962. Il serait évidemment hasardeux de vouloir déceler une tendance quelconque dans le degré d'utilisation de la monnaie sur base de l'évolution constatée pendant un seul trimestre, d'autant plus que les statistiques courantes relatives à la vitesse de rotation de la monnaie sont très imparfaites : elles se limitent aux paiements faits par le débit d'un compte bancaire ou d'un compte à l'Office des Chèques Postaux et ignorent, par la force des choses, les paiements effectués au moyen des billets et des pièces.

A défaut d'un indice précis de la vitesse de rotation de la monnaie, le rythme d'utilisation du stock monétaire peut être approché par une comparaison entre l'évolution de la valeur totale des biens et services produits (représentée par le produit national) et celle de l'ensemble du stock monétaire. Le rapport entre ces deux grandeurs, qui exprime la vitesse de transformation de la monnaie en revenu, a légèrement progressé en 1961. Pour les premiers mois de 1962, on ne dispose sur ce rapport que d'estimations basées sur des indications fragmentaires et provisoires; selon ces estimations, la vitesse de transformation de la monnaie en revenu ne se serait plus accrue.

(1) *Bulletin d'Information et de Documentation*, Vol. II, n° 6, décembre 1961, p. 581.

L'expansion conjoncturelle de l'activité économique s'est traduite en 1961 par un accroissement important du volume des paiements. Les montants globaux des paiements effectués au moyen des dépôts bancaires ont été supérieurs de 7,5 p.c. à ceux de 1960 et de 18,4 p.c. à ceux de 1959; du premier trimestre de 1961 au premier trimestre de 1962, l'augmentation a été de 9 p.c., mais il faut tenir compte, dans cette comparaison, de l'incidence des grèves de décembre 1960-janvier 1961.

Les paiements effectués par le débit d'un compte de chèques postaux ont également augmenté, mais dans une mesure moindre : de 6,7 p.c. de 1960 à 1961 et de 4,6 p.c. du premier trimestre de 1961 au premier trimestre de 1962.

L'analyse des contreparties du stock monétaire et des liquidités quasi monétaires montrera l'origine des variations des liquidités.

8. Origines des variations du stock monétaire et des liquidités quasi monétaires.

Au premier trimestre de 1961, les opérations avec l'étranger autres que les opérations de transfert et en capital des pouvoirs publics s'étaient soldées par un déficit. Celui-ci résultait dans une très large mesure du solde négatif des exportations et des importations de marchandises; à l'époque, les dépenses d'importations avaient en effet assez fortement augmenté, tandis que la progression des recettes d'exportations avait été freinée par les grèves survenues en Belgique à la fin de 1960 et au début de 1961.

Pendant le second semestre de 1961 et le premier trimestre de 1962, le déficit des importations et des exportations a été plus faible que pendant les premiers mois de 1961; il a été plus que compensé par le surplus au titre des autres opérations sur marchandises. En outre, les opérations sur services, les transferts privés et les mouvements de capitaux du

Tableau IX. Origines des variations du stock monétaire et des liquidités quasi monétaires

(Milliards de francs)

Périodes	Opérations avec l'étranger (à l'exclusion des opérations en capital et des transferts des pouvoirs publics)	Crédits aux entreprises et particuliers résidents (encours dans le système monétaire) *	Financement monétaire des pouvoirs publics	Monétisation d'effets publics	Divers	Total
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6) = (6) du tableau VII
1961 1 ^{er} trimestre	- 1,9	- 1,6	+ 4,9	+ 0,6	+ 3,4	+ 5,4
2 ^e trimestre	+ 0,1	+ 2,7	+ 0,4	+ 0,2	+ 1,1	+ 4,5
3 ^e trimestre	+ 4,3	+ 0,5	+ 1,9	+ 0,4	- 1,8	+ 5,3
4 ^e trimestre	+ 5,3	+ 6,6	- 2,9	+ 0,7	+ 0,9	+10,6
1962 1 ^{er} trimestre	p + 3,6	- 0,5	p + 1,2	p + 0,5	p - 2,7	+ 3,1

* Le mouvement du total des crédits aux entreprises et particuliers résidents pour chacune des périodes se mesure par : - 0,9 milliard, + 2,8 milliards, + 2,4 milliards, + 5,5 milliards et - 1,8 milliard.

secteur paraétatique ont également laissé des soldes plus favorables au cours de la période qui s'étend de juillet 1961 à mars 1962, que lors du premier semestre de 1961. Finalement, les cessions nettes aux organismes monétaires des devises et des créances sur des non-résidents résultant d'opérations avec l'étranger autres que les opérations en capital et de transfert des pouvoirs publics ont atteint 13,2 milliards pour le second semestre de 1961 et le premier trimestre de 1962.

Ainsi qu'on l'a montré dans la chronique précédente, le financement monétaire de l'Etat avait été le facteur principal d'accroissement des liquidités monétaires et quasi monétaires pour l'ensemble de la période janvier-septembre 1961. Par contre, du

début d'octobre 1961 à la fin de mars 1962, le financement monétaire de l'Etat s'est réduit par solde de 4,3 milliards. Ce renversement provient surtout du fait que pendant cette période, l'Etat a accru son recours aux organismes non monétaires.

Le tableau XI distingue deux modes de financement monétaire de l'Etat; d'une part, celui qui s'effectue par cessions de titres de la dette (y compris les certificats en devises placés dans les banques belges) et, d'autre part, celui qui se réalise par cessions nettes de devises provenant des mouvements de capitaux et des transferts de l'Etat avec l'étranger.

Pour l'ensemble du quatrième trimestre de 1961 et du premier trimestre de 1962, le financement monétaire de l'Etat par cessions de titres de la dette

Tableau X.

Financement monétaire des pouvoirs publics

(Milliards de francs)

Périodes	Financement monétaire de l'Etat			Financement monétaire des autres pouvoirs publics (4)	Total (5) = (3) + (4)
	par cession de titres de la dette * (1)	par cession nette de devises (2)	Total (3)		
1961 1 ^{er} trimestre	+ 5,3	+ 0,2	+ 5,5	- 0,6	+ 4,9
2 ^e trimestre	+ 5,9	- 6,1	- 0,2	+ 0,6	+ 0,4
3 ^e trimestre	+ 3,6	- 1,3	+ 2,3	- 0,4	+ 1,9
4 ^e trimestre	- 6,2	+ 0,9	- 5,3	+ 2,4	- 2,9
1962 1 ^{er} trimestre	<i>p</i> - 1,9	<i>p</i> + 2,9	<i>p</i> + 1,0	<i>p</i> + 0,2	<i>p</i> + 1,2

* La colonne (1) comprend les certificats en devises souscrits par les banques belges.

a diminué de 8,1 milliards. Le recours de l'Etat au crédit de la Banque Nationale, des banques et du Crédit Communal s'est réduit globalement de 10,2 milliards, mais l'Etat a bénéficié d'une augmentation de 1,6 milliard des avoirs des entreprises et particuliers à l'Office des Chèques Postaux et de diverses autres ressources monétaires pour 0,5 milliard. La réduction du financement monétaire de l'Etat par cessions de titres de la dette, intervenue dans le chef des banques, provient dans une large mesure de ce que des banques belges ont transféré à leurs correspondants étrangers ou sous des dossiers ouverts à leur nom une partie de leur portefeuille de certificats en devises. Ces transferts sont recensés dans le tableau X comme une diminution du financement monétaire du Trésor par cessions de titres et en contrepartie comme une augmentation du financement monétaire du Trésor par cessions de devises. On constate ainsi, pour le quatrième trimestre de 1961 et le premier trimestre de 1962, une augmentation de 5,8 milliards du financement monétaire liée à l'accroissement de la dette en devises logée à l'étranger; cette augmentation a été compensée à concurrence de 2 milliards par les facteurs suivants : a) diminution de 0,8 milliard de la dette en francs belges logée à l'étranger; b) augmentation de 0,4 milliard des créances de l'Etat sur l'étranger par suite notamment des paiements au titre de la dette congolaise en devises garantie par la Belgique; c) transfert de l'Etat de 0,8 milliard correspondant

presque intégralement à un versement effectué au profit du Fonds de Développement pour les pays et territoires d'outre-mer. Pour la période sous revue, le financement monétaire de l'Etat par cessions nettes de devises atteint ainsi par solde 3,8 milliards.

Au cours de la période qui couvre le dernier trimestre de 1961 et le premier trimestre de 1962, le financement monétaire des autres pouvoirs publics, a porté sur 2,6 milliards. A l'origine de ce financement figurent, en ordre principal, les avances consenties par le Crédit Communal aux pouvoirs publics subordonnés et les souscriptions des banques à un emprunt du Fonds des Routes et à un emprunt de la ville de Liège.

Tableau XI.

Monétisation d'effets publics

(Milliards de francs)

Périodes	Par l'intermédiaire du Fonds des Rentes	Achats sur le marché par des organismes monétaires	Monétisation d'effets publics *
	(1)	(2)	(3) = (1) + (2)
1961 1 ^{er} trimestre	- 0,5	+ 1,1	+ 0,6
2 ^e trimestre	+ 0,3	- 0,1	+ 0,2
3 ^e trimestre	+ 0,4	+ 0,4
4 ^e trimestre	+ 0,6	+ 0,1	+ 0,7
1962 1 ^{er} trimestre	<i>p</i> - 0,6	<i>p</i> + 1,1	<i>p</i> + 0,5

* Signe + : facteur de création de monnaie; signe - : facteur de destruction de monnaie.

Les interventions des organismes monétaires sur le marché des effets publics ont abouti à une création globale de liquidités monétaires et quasi monétaires de 1,2 milliard pour l'ensemble du dernier trimestre de 1961 et du premier trimestre de 1962. La plus grande partie de cette monétisation correspond à des achats par les banques de fonds d'Etat, les interventions des organismes monétaires par l'intermédiaire du Fonds des Rentes ayant été nulles par solde. Le Fonds des Rentes, qui avait dû procéder à des achats nets d'effets publics dans le dernier quart de 1961, a pu réduire son portefeuille d'effets dans le premier quart de 1962.

Les crédits d'escompte, d'avances et d'acceptation octroyés aux entreprises et particuliers résidant en Belgique et financés par les organismes moné-

taires ont contribué à concurrence de 7,6 milliards à la création de monnaie et de liquidités quasi monétaires au cours de la période de neuf mois comprise entre fin juin 1961 et fin mars 1962. Le montant correspondant pour les trois trimestres précédents, soit le premier semestre de 1961 et le dernier trimestre de 1960, était de 5,3 milliards.

La création de 7,6 milliards de monnaie et de liquidités quasi monétaires au cours des trois derniers trimestres trouve son origine exclusivement dans les crédits financés par les banques de dépôts; en effet, les encours des crédits financés par la Banque Nationale sont restés à peu près inchangés, tandis que ceux financés par les autres organismes monétaires ont diminué de 1 milliard sur l'ensemble de la période. Il en va de même d'ailleurs pour

Tableau XII. **Crédits d'escompte, d'avances et d'acceptation aux entreprises et particuliers**
(Milliards de francs)

Fin de mois	Crédits aux entreprises et particuliers résidant en Belgique							Crédits aux entreprises et particuliers résidant à l'étranger			Total général	dont : crédits accordés à leur origine par les banques de dépôts
	financés par les organismes monétaires				financés en dehors des organismes monétaires	Total	dont : crédits pour le financement des ventes à tempérament *	financés par les organismes monétaires	financés en dehors des organismes monétaires	Total		
	logés dans les banques de dépôts	logés à la B.N.B.	logés dans les autres organismes	Total								
	(1)	(2)	(3)	(4) = (1) + (2) + (3)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7)	(8)	(9)	(10) = (8) + (9)		
1959 Mars	40,2	3,8	1,1	45,1	10,8	55,9		3,7	2,0	5,7	61,6	59,4
1960 Mars	44,5	2,5	1,5	48,5	11,6	60,1		4,3	2,4	6,7	66,8	65,0
1961 Mars	47,3	2,8	1,4	51,5	13,0	64,5		6,3	1,7	8,0	72,5	70,5
Juin	50,2	2,1	1,8	54,1	13,2	67,3	3,7	7,5	1,1	8,6	75,9	74,2
Septembre .	51,6	1,7	1,3	54,6	15,1	69,7		6,8	2,2	9,0	78,7	77,2
Décembre .	56,2	2,7	2,3	61,2	14,0	75,2	3,8	8,3	2,3	9,6	84,8	82,8
1962 Mars	58,8	2,1	0,8	61,7	12,2	73,9		7,7	3,7	11,4	85,3	83,3

* Source : Institut National de Statistique.

l'encours des crédits financés en dehors des organismes monétaires qui s'est réduit de 1 milliard au cours de la période considérée.

L'accroissement des crédits à l'économie privée s'est poursuivi à peu près sans interruption depuis le premier trimestre de 1960. La réforme monétaire introduite au début de 1962 n'a fait qu'accentuer cette tendance, encore que ce n'ait pas été aux dépens des crédits au Trésor. Si les banques ont réduit leur portefeuille de certificats en devises, il s'agit là d'une opération indépendante de la réforme. Celle-ci n'a eu comme résultat, dans le domaine du crédit au secteur public, qu'une réduction des avoirs des banques en certificats du Fonds des Rentes.

La hausse des crédits des banques aux entreprises et particuliers résidant en Belgique est attribuable principalement au recours accru aux crédits bancaires de l'industrie des fabrications métalliques et, dans une moindre mesure, de la sidérurgie, des industries alimentaires, du commerce de gros et des entreprises financières.

Quant aux crédits aux entreprises et particuliers résidant à l'étranger ⁽¹⁾, ils se sont accrus de 2,8 milliards au cours de la période de neuf mois comprise entre fin juin 1961 et fin mars 1962. Le financement en a été assuré pour l'essentiel par les organismes non monétaires. L'augmentation doit être attribuée notamment au gonflement, à concurrence de 1,1 milliard, de l'encours des acceptations visées en francs belges représentatives d'exportations.

*
**

Une analyse du financement monétaire et quasi monétaire ne fournit qu'une vue très partielle sur l'évolution des finances publiques. Dans le cadre du présent article, il convient d'élargir quelque peu les renseignements à cet égard.

(1) La partie de ces crédits qui est financée par des ressources monétaires est comprise dans les opérations avec l'étranger dont question plus haut.

Rappelons d'abord que le découvert budgétaire total est revenu de 30,9 milliards pour l'exercice 1960 à 21 milliards pour l'exercice 1961. La réduction du découvert budgétaire est due à l'augmentation des recettes fiscales (+ 10,5 milliards) en liaison avec l'expansion conjoncturelle (+ 6,5 milliards) et le relèvement des impôts (+ 4 milliards). Pour l'exercice 1962, le découvert se limiterait, semble-t-il, à 19 milliards.

L'amélioration de la situation budgétaire a favorablement influencé celle du Trésor et a permis de limiter l'appel de celui-ci à l'emprunt.

Tableau XIII.

Situation de trésorerie

(Milliards de francs)

Source : Ministère des Finances.

Années civiles	Opérations budgétaires		Déficit de trésorerie 1	Dette directe de l'Etat 2
	Dépenses	Recettes		
1956	96,0	88,4	- 7,6	+ 5,6
1957	103,3	96,1	- 7,2	+ 4,5
1958	119,4	94,7	-24,7	+21,4
1959	126,5	100,4	-26,1	+21,7 ³
1960	134,9	108,4	-26,5	+22,1
1961	140,6	120,8	-19,8	+14,1 ⁴
1960 4 premiers mois	48,6	33,6	-15,0	+12,5
1961 4 premiers mois	49,9	37,2	-12,7	+12,2
1962 4 premiers mois	53,3	40,2	-13,1	+11,0 ⁵

1 Déficit de trésorerie résultant des opérations budgétaires.

2 Les différences entre ces chiffres et ceux de la colonne précédente s'expliquent principalement par les amortissements de dettes qui gonflent le déficit tout en diminuant d'autant l'augmentation de la dette directe.

3 Abstraction faite de 4,2 milliards de certificats de trésorerie remis au Fonds Monétaire International en octobre 1959, lors de l'augmentation des quotes-parts.

4 Abstraction faite de la diminution de 8,6 milliards de la dette à court terme en francs belges résultant de la cession, en août 1961, de 9 milliards de francs belges et, en octobre 1961, de 0,6 milliard de francs belges au Fonds Monétaire International contre reprise de certificats du Trésor détenus par cet organisme.

5 Abstraction faite de l'augmentation de 1,5 milliard de la dette à court terme en francs belges résultant de la souscription par le Fonds Monétaire International de 750 millions en février et de 750 millions en avril de certificats de trésorerie.

Le découvert de trésorerie résultant des opérations budgétaires s'est élevé à 19,8 milliards pour l'année 1961 au lieu de 26,5 milliards en 1960, soit une réduction de 6,7 milliards. Pour les quatre premiers mois de l'année en cours, le découvert atteint 13,1 milliards contre 12,7 milliards pour la période correspondante de 1961. L'accroissement de 0,4 milliard du découvert en 1962 résulte de l'augmentation des dépenses (+ 3,4 milliards) qui a plus que compensé celle des recettes (+ 3 milliards); parmi celles-ci, les recettes fiscales ont enregistré un accroissement de 3,4 milliards.

A la différence des chiffres du découvert budgétaire cités plus haut, qui sont des chiffres par exercice et concernant un ensemble d'opérations qui ne donnent pas toutes lieu nécessairement à des rentrées ou des sorties de fonds au moment où elles sont comptabilisées, les chiffres du découvert de trésorerie regroupent les recettes et les dépenses effectivement

réalisées durant des périodes de durée identique pour compte d'exercices différents, abstraction faite des virements internes.

En liaison avec l'amélioration de la situation budgétaire, le rythme d'accroissement de la dette publique (1) a diminué. Après avoir augmenté de 22 milliards en 1959 et en 1960, la dette directe de l'Etat s'est accrue seulement de 14 milliards au cours de l'année 1961. Pour les cinq premiers mois de l'année en cours, l'augmentation atteint 10,5 milliards contre 12,6 milliards pendant la même période en 1961.

Plusieurs opérations importantes de consolidation ou de remboursement de la dette à court terme en devises ont été effectuées depuis 1961. Au total, la dette à court terme en devises a diminué de 13,2 milliards entre fin mai 1961 (période d'encours maximum) et fin mai 1962. Par rapport au début de l'année, la diminution atteint 3,5 milliards à fin mai 1962. La diminution de 13,2 milliards de la dette à court terme en devises au cours de la période considérée est due à concurrence de 7,2 milliards à des émissions de consolidation effectuées en 1961 aux Pays-Bas (2 milliards) en Allemagne (2,5 milliards) et aux Etats-Unis (2,7 milliards).

Rappelons également qu'en avril dernier, la dette à moyen terme en devises a fait l'objet d'une opération de consolidation; le produit d'un emprunt à 15 ans de 30 millions de dollars sur le marché américain ayant servi au remboursement anticipé d'un crédit de même import à 3 ans de date contracté auprès de banques américaines en novembre-décembre 1961.

La situation se présente différemment en ce qui concerne la dette à court terme en francs belges. L'augmentation, au demeurant assez faible, de 2,3 milliards enregistrée au cours des douze derniers mois, soit de fin mai 1961 (période d'encours maximum en 1961) à fin mai 1962, recouvre deux évolutions divergentes : une diminution de 5,9 milliards entre fin mai et fin décembre 1961 (2) et une augmentation de 8,2 milliards depuis le début de l'année en cours jusqu'à fin mai. Cette augmentation, tout en restant inférieure à celle enregistrée l'an passé à la même époque (+ 11,7 milliards) est néanmoins suffisamment importante pour inciter le Gouvernement à entreprendre une politique de consolidation de la dette à court terme en francs belges. Elle a été enregistrée malgré l'émission, en février, de l'emprunt consolidé intérieur 1962-1982 qui a rapporté net 7,2 milliards. En 1961, cet emprunt traditionnel de début d'année n'avait pu être émis en raison des troubles sociaux.

(1) Dans tous les chiffres concernant les mouvements de la dette, on a fait abstraction des opérations intervenues avec le Fonds Monétaire International. En effet, le financement de celles-ci est assuré par la Banque Nationale en vertu des conventions conclues avec l'Etat.

(2) Cette diminution traduit le remboursement d'une partie de la dette rendu possible par les deux émissions d'emprunts consolidés intérieurs de juin (emprunt 1961-1973) et d'octobre 1961 (emprunt 1961-1981), lesquelles ont rapporté respectivement 6,8 et 5,8 milliards.

9. Evolution des taux d'intérêt.

La baisse des taux d'intérêt qui était déjà nettement perceptible en 1961, s'est intensifiée depuis le début de 1962.

Après quelques mouvements irréguliers au premier semestre de 1961, les taux à moyen et long terme ont entamé une baisse continue au second semestre, qui n'a été interrompue qu'une seule fois, en décembre. Au début de juin 1962, le taux moyen de rendement des emprunts d'Etat de cinq à vingt ans se trouvait ramené à 5,20 p.c. c'est-à-dire son niveau de début 1960.

Si la chute des taux d'intérêt à court terme a débuté plus tard que celle des taux à moyen et long terme, elle a par contre été plus vigoureuse; l'écart entre les deux types de taux s'est ainsi graduellement réduit en 1962 : au 1^{er} juin, l'écart entre le

taux de rendement des emprunts d'Etat de 5 à 20 ans, et le taux des certificats du Fonds des Rentes à quatre mois était de 1,95 p.c. contre 1,59 p.c. au 1^{er} janvier.

En 1961, la baisse des taux sur le marché monétaire était freinée par la liaison de certains d'entre eux au taux d'escompte de la Banque. Or, on sait que celui-ci avait été porté à 5 p.c. en août 1960, dans des circonstances exceptionnelles. Deux abaisssements de 0,25 p.c., appliqués respectivement le 24 août et le 28 décembre 1961, avaient ramené ce taux à 4,50 p.c. à la fin de l'année. Celui des certificats de trésorerie de la tranche « B » et celui des certificats à quatre mois émis par le Fonds des Rentes avaient été réduits parallèlement en raison de leur liaison au taux d'escompte. En même temps le barème des taux créditeurs alloués par les banques sur les dépôts à terme et à préavis avait été abaissé

Tableau XIV.

Taux d'intérêt et de rendement

Périodes	Argent au jour le jour 1	Certificats de trésorerie B et certificats du Fonds des Rentes (4 mois) 2	Certificats de trésorerie émis par adjudication (12 mois) 3	Emprunts d'Etat de 5 à 20 ans 4
1959 Décembre	2,166	3,25	4,354	5,21
1960 Décembre	2,671	4,75	4,956	6,07
1961 Janvier	2,681	4,75	4,993	6,00
Juillet	2,896	4,75	5,000	5,89
Août	2,533	4,50	4,900	5,85
Septembre	2,498	4,50	4,900	5,81
Octobre	2,541	4,50	4,900	5,79
Novembre	2,437	4,50	4,900	5,71
Décembre	2,246	4,25	—	5,74
1962 Janvier	1,511	3,80	3,958	5,58
Février	1,479	3,60	3,850	5,47
Mars	1,866	3,50	3,604	5,37
Avril	1,744	3,40	3,550	5,28
Mai	1,821	3,30	3,500	5,20

1 Moyenne pondérée des taux journaliers moyens.

2 Fin de mois. Jusqu'à la fin de 1961, le taux de ces certificats a été lié au taux d'escompte de la Banque Nationale de Belgique pour les traites acceptées domiciliées en banque; depuis le 1^{er} janvier 1962, il est fixé par des adjudications hebdomadaires.

3 Adjudication du mois suivant.

4 Début du mois suivant.

5 A partir de janvier 1962, dernière adjudication hebdomadaire du mois : taux unique valable pour tous les certificats adjugés.

à deux reprises : pour les dépôts à trois mois le taux était revenu de 3,45 à 3,30 p.c. en août, puis à 3,15 p.c. en décembre.

La réforme du marché monétaire en introduisant, depuis le début de 1962, une plus grande souplesse dans la formation des taux (1), a facilité le mouvement de baisse. Celui-ci a été encouragé par les organismes régulateurs des marchés qui, lors des adjudications de certificats, ont volontairement réduit leur offre de titres. Du 4 janvier 1962 — date de la première adjudication — au 26 juin, les taux des certificats du Fonds des Rentes et des certificats B sont revenus de 4,15 à 3,25 p.c. Entre les mêmes dates, les taux octroyés par les banques sur les

dépôts à trois mois ont diminué de 3,15 à 2,75 p.c. Quant aux certificats de trésorerie émis par adjudication, les taux des certificats à douze mois ont diminué de 4,9 à 3,5 p.c. entre le 5 décembre 1961, date de la dernière adjudication qui a eu lieu avant la réforme du marché monétaire, et le 5 juin 1962.

Les taux de l'argent au jour le jour accusent, en général, des oscillations beaucoup plus marquées que les autres taux à court terme; ils sont, plus que ces derniers, influencés par des facteurs saisonniers ou accidentels. Dans l'ensemble, une tendance très nette à la baisse prédomine cependant depuis la fin de 1961.

L'évolution des taux sur le marché et le développement satisfaisant de la balance des paiements avec l'étranger ont amené la Banque Nationale à poursuivre l'adaptation de ses barèmes : deux nouvelles

(1) Voir à ce sujet : La réforme du 1^{er} janvier 1962 et le marché monétaire en Belgique, *Bulletin d'Information et de Documentation*, vol. I, n° 4, avril 1962, pp. 377-378.

réductions de 0,25 p.c. de l'ensemble des taux sont intervenues respectivement le 18 janvier et le 22 mars.

Depuis le 9 février 1961, l'Institut de Réécompte et de Garantie fait varier ses taux en fonction non seulement du coût de son recours à la Banque Nationale, comme c'était le cas auparavant, mais aussi du taux auquel il emprunte l'argent au jour le jour. De cette manière, il a modifié ses taux à plusieurs reprises au cours de l'année 1961, le plus souvent dans le sens de la baisse, et au cours de l'année 1962, toujours dans le sens de la baisse. Les taux applicables aux acceptations représentatives d'importations à 120 jours d'échéance et moins étaient, à la fin de mai 1962, inférieurs de 1,75 p.c. aux taux en vigueur à la fin de 1960. Les taux applicables aux acceptations de même durée représentatives d'exportations ont diminué de 1,125 p.c. entre les mêmes dates.

10. Conclusions.

L'évolution récente de l'économie belge se caractérise par un ralentissement dans l'accroissement des dépenses intérieures. Les pourcentages d'augmentation très favorables qu'on enregistre encore par rapport aux premiers mois de 1961 fournissent une image trop optimiste de la situation : ils sont faussés par l'incidence des grèves sur les données de la période de référence. Néanmoins, les investissements industriels se seraient encore accrus au premier semestre, suivant les prévisions formulées par les chefs d'entreprise au début de l'année. Il en est de même des dépenses en construction. Parmi les principales dépenses de consommation, seuls les achats de produits alimentaires auraient encore progressé pendant les premiers mois de 1962. Les dépenses publiques continuent à se développer, notamment en ce qui concerne les investissements.

Globalement, la demande extérieure présente encore une évolution satisfaisante. On doit souligner cependant la stagnation, voire la réduction de la demande en provenance du Royaume-Uni et des pays sous-développés. Au contraire, la demande en provenance de l'Allemagne s'est de nouveau accrue au

premier trimestre, après une période de ralentissement en 1961. La demande en provenance des autres pays de la Communauté Economique Européenne et des Etats-Unis se maintient à un niveau élevé.

L'économie belge a connu peu de difficultés inhérentes à l'évolution conjoncturelle. Le système des prix a accusé une grande stabilité. Les majorations des salaires directs et indirects se sont produites dans l'ordre; dans la perspective du cycle complet, ils n'ont pas dépassé la marge laissée par l'amélioration de la productivité. La persistance du froid a néanmoins provoqué, aux mois d'avril et de mai, une hausse de l'indice officiel des prix de détail qui, par le jeu de l'échelle mobile, a déclenché une majoration de 2,5 p.c. de la plupart des salaires et traitements dans les secteurs public et privé. La difficulté principale de nature conjoncturelle réside dans les pénuries de main-d'œuvre qualifiée.

Le relèvement de certaines taxes et la haute conjoncture ont donné lieu à une augmentation de 10 p.c. des recettes fiscales en 1961; pendant les premiers mois de 1962, ces recettes ont accusé une nouvelle progression substantielle. Il en est résulté une amélioration de la situation des finances publiques, qui n'a toutefois pas encore atteint l'ampleur qu'on aurait pu souhaiter.

L'évolution favorable de la balance des paiements de l'U.E.B.L. a permis à la Banque Nationale d'abaisser ses taux à trois reprises au cours des sept derniers mois. La réforme monétaire introduite au début de l'année, en accordant une plus grande liberté à la formation des taux d'intérêt à court terme, a favorisé la baisse de ceux-ci et créé un meilleur équilibre entre les taux à court et à long terme. Elle a également mis fin à la stérilisation de liquidités par le Fonds des Rentes, découlant du système des coefficients de couverture. Enfin, elle a facilité l'élargissement des crédits bancaires à l'économie privée.

La période actuelle de ralentissement peut avoir des effets salutaires sur l'évolution économique à long terme : dans la mesure où elle évitera le développement de tensions malsaines, elle pourrait donner lieu à une remise en ordre des facteurs d'expansion.

FONDS DES RENTES

RAPPORT SUR LES OPERATIONS DE L'ANNEE 1961

En introduction au présent rapport, il n'est peut-être pas inutile de rappeler que le Fonds des Rentes est chargé d'une double mission. Tout d'abord — et depuis son institution en 1945 —, il assume la régularisation du marché des fonds publics, c'est-à-dire qu'il s'efforce, sans cependant s'opposer aux tendances fondamentales de ce marché, de couper les pointes et d'atténuer les fluctuations journalières des cours.

D'autre part, et depuis novembre 1957, le Fonds participe à la conduite du marché monétaire et collabore à la politique d'open market.

*
**

Dans sa mission de régularisation du marché des fonds publics, le Fonds s'est trouvé, en 1961, devant une tâche relativement plus facile que pendant l'année antérieure. D'une part, les taux d'intérêt ont marqué une certaine tendance à la baisse. D'autre part, la situation des finances publiques s'étant améliorée, les ponctions opérées par les pouvoirs publics dans le marché des capitaux ont été nettement moins importantes qu'en 1960. Le marché des rentes a, dès lors, accusé des fluctuations moins amples que pendant l'année précédente, ce qui a facilité la tâche du Fonds.

Sur le marché monétaire, au contraire, le Fonds des Rentes s'est trouvé confronté à des difficultés nées de la surabondance des liquidités. L'augmentation continue des dépôts a amené les banques à

souscrire des montants croissants de certificats du Fonds des Rentes. Le produit de l'émission de ces certificats (émission régie par les arrangements intervenus en 1957) ayant constamment et largement dépassé les besoins du Fonds, des montants fort élevés sont ainsi restés stérilisés à son compte à la Banque Nationale. Il en est résulté, pour le Fonds, un manque à gagner qui a lourdement grevé le résultat de l'exercice.

I. LES OPERATIONS DE REGULARISATION DU MARCHE DES FONDS PUBLICS EN 1961

Les remous sociaux qui avaient marqué les derniers jours de l'année 1960 ayant heureusement pris fin, le marché des rentes manifeste, dès la mi-janvier 1961, une tendance au raffermissement. Cependant, l'emprunt de 2.350 millions que la Société Nationale des Chemins de fer émet à partir du 16 janvier, au prix de 98,25 p.c. (emprunt à 5-10 ans, au taux facial de 5,25 p.c. pour les cinq premières années et de 5,50 p.c. pour les cinq années suivantes) se place fort difficilement.

En dépit du peu de succès de cet emprunt et en dépit aussi de la tension politique qui conduira, le 21 février, à la dissolution des Chambres, le marché des rentes reste assez favorablement orienté jusqu'à la fin du mois de mars. Ceci rend possible l'émission par la Société Nationale de Crédit à l'Industrie, à partir du 27 février, d'un emprunt de 2 milliards de francs, à des conditions légèrement plus favorables

pour le souscripteur, que celles de l'emprunt de la Société Nationale des Chemins de fer. Cette émission rencontre un succès tel que la souscription est déclarée close avant la date prévue.

La réévaluation du mark ouest-allemand et celle du florin néerlandais, intervenues pendant le premier week-end de mars, ne paraissent pas influencer la tendance du marché belge.

Les élections générales du 26 mars sont suivies de quelques semaines d'incertitude politique et cette incertitude s'accompagne d'un certain alourdissement du marché, ce qui n'empêche cependant pas l'émission par la Régie des Télégraphes et des Téléphones, à partir du 13 avril, d'un emprunt de 2 milliards de francs, aux mêmes conditions que celles de l'emprunt de la Société Nationale de Crédit à l'Industrie. Cet emprunt rencontre un succès tel que la souscription est clôturée le 7 avril, alors que la date de clôture prévue était le 13 avril.

La constitution du nouveau Gouvernement le 25 avril, est suivie d'une période pendant laquelle le marché des rentes redevient acheteur et le reste jusqu'à la mi-mai, c'est-à-dire jusqu'à l'annonce de l'émission par l'Etat de l'emprunt 1961-1966-1973 au taux d'intérêt facial de 5,25, 5,50 et 5,75 p.c. Cette émission, qui débute le 8 juin, rencontre un réel succès, le capital souscrit dépassant légèrement 7 milliards. Le marché des rentes en subit un certain contrecoup et redevient vendeur pendant presque tout le mois de juin. Ce mois de juin est d'ailleurs marqué par une recrudescence de la tension dans le secteur de Berlin et, sur le plan intérieur, par la publication de certaines précisions concernant l'application du précompte à l'impôt complémentaire personnel.

La lourdeur du marché se dissipe quelque peu pendant le mois de juillet et les premières semaines d'août. Le 24 août, débute l'émission d'un emprunt à 5, 10, 15, 20 ans de la ville d'Anvers, le taux d'intérêt facial pour ces diverses durées étant de 5,25, 5,50, 5,75 et 6 p.c. Le même jour, 24 août, la Banque Nationale ramène de 5 à 4,75 p.c. le taux officiel d'escompte. Cette baisse du taux d'escompte ne ranime pas le marché des rentes dont la maussaderie persiste pendant les mois de septembre et d'octobre.

Le 2 octobre s'ouvre l'émission de l'emprunt de l'Etat 1961-1981, à 5, 10, 15, 20 ans (taux d'intérêt facial 5,25, 5,50, 5,75, 5,75 p.c.) d'un montant limité à 6 milliards.

Cette émission terminée, le marché des rentes se ressaisit pendant quelque temps, pour s'affaiblir à nouveau dès les premiers jours de novembre et rester plutôt vendeur jusqu'à la fin de l'année. Ceci n'empêche cependant que deux emprunts garantis par l'Etat peuvent être placés assez aisément, à savoir :

a) l'emprunt de 2.650 millions de la Société Nationale de Crédit à l'Industrie, emprunt à 5, 10, 15, 20 ans, émis à partir du 20 novembre, le taux

d'intérêt facial pour les diverses durées étant de 5,25, 5,50, 5,75, 5,75 p.c.;

b) l'emprunt de 2.500 millions du Fonds des Routes, émis à partir du 11 décembre, aux mêmes conditions que l'emprunt de la Société Nationale de Crédit à l'Industrie.

Le 28 décembre, la Banque Nationale abaisse une nouvelle fois son taux d'escompte de 4,75 à 4,50 p.c., et les tout derniers jours de l'année voient se dessiner un mouvement d'achats sur le marché des rentes.

*
**

Le Fonds a exposé, dans son précédent rapport, pourquoi il a estimé devoir continuer, après le 30 juin 1960, à s'occuper du marché des emprunts congolais et comment l'ampleur et la persistance d'offres sans contrepartie ont alors conduit à des inscriptions « cours modifié papier ».

Vers le milieu de l'année 1961 — et eu égard notamment à la suspension totale du service financier des emprunts congolais —, le Comité du Fonds a décidé, avec l'accord du Ministre des Finances, que le Fonds cesserait de s'occuper du marché de ces emprunts.

Le Ministre des Finances a ensuite donné instruction aux Commissions des Bourses du Royaume de suspendre provisoirement la cotation des rentes congolaises. A cette occasion, le Ministre des Finances a publié un communiqué dont l'essentiel est reproduit ci-après :

« Le Ministre des Finances a donné instruction aux Commissions des Bourses du Royaume de suspendre provisoirement la cotation des emprunts émis ou garantis par l'ex-Congo belge, qui forment actuellement la rubrique E de la cote officielle de la Bourse de Bruxelles et qui ont un ou des coupons en souffrance (l'emprunt à lots 1888 n'est donc pas visé par la décision).

» La décision de ne plus coter a été inspirée par le souci d'éviter que les cours des rentes émises par l'ex-Congo belge ne continuent à se détériorer.

» Il est, en effet, évident que les règles de cotation normales ne peuvent s'adapter à la situation complexe dans laquelle se trouvent les obligations précitées.

» La Commission de la Bourse de Bruxelles a décidé, par application du 2^e alinéa de l'article 80bis de son règlement, d'admettre aux ventes publiques mensuelles qu'elle organise périodiquement, les titres dont la cotation est ainsi suspendue. »

L'exposé qui précède explique que le portefeuille du Fonds en valeurs congolaises ne s'est pratiquement pas modifié en 1961 et s'établit toujours à 907 millions nominal, chiffre rond (même montant qu'au 31 décembre 1960).

*
**

Les tableaux ci-après illustrent l'évolution du marché des rentes pendant l'année 1961.

Tableau I. Evolution des cours de quelques rentes types pendant l'année 1961
(Moyenne des cours)

	Moyenne des cours janvier 1961	Cours extrêmes				Moyenne des cours décembre 1961
		Plus bas		Plus haut		
4 % Unifié, 1 ^{re} série	91,128	91,00	19-12-1961	92,30	1- 6-1961	91,065
4 % Libération	87,985	85,00	20-12-1961	88,00	3- 1-1961	85,140
4 ½ % Belge 1952/1962	101,595	101,50	12- 1-1961	102,90	1-12-1961	102,770
4 ½ % Belge 1953/1973	92,095	91,50	1- 8-1961	92,50	4-12-1961	92,370
4 ½ % Belge 1953/1968	92,571	92,30	9- 1-1961	95,10	6-11-1961	94,705
4 ¼ % Belge 1954/1974, 1 ^{re} série	88,981	88,80	13- 1-1961	91,00	13- 7-1961	90,300
4 ½ % Belge 1956/1967/1973	92,819	91,90	1- 8-1961	93,30	22-12-1961	93,225
5 % Belge 1958/1968	93,771	93,20	13- 1-1961	97,70	1-12-1961	97,110
4 ¾ % Belge 1959/1971	90,114	89,60	10- 1-1961	94,90	7-12-1961	94,530
5 ¼ % Belge 1960/1965/1970/1975 ¹	—	97,50	22- 3-1961	98,90	12- 9-1961	98,595
4 % Trésor 1943/1963	108,790	108,70	13- 1-1961	112,50	5-12-1961	112,350
4 % Lots 1941	886,333	835,00	2-10-1961	892,00	8- 2-1961	857,500
2 % Lots 1953	1.002,381	995,00	11- 1-1961	1.058,00	11-12-1961	1.052,950
4 % Dévastées 1923	954,143	916,00	3- 5-1961	955,00	6- 1-1961	932,600
4 % Priv. Chemins de fer belges	491,095	474,00	18-12-1961	494,00	2- 6-1961	475,800
5 % Chemins de fer 1955/1975, 2 ^e série	87,809	87,00	2-11-1961	87,90	3- 1-1961	87,330
4 ½ % Bruxelles 1952/1962, 1 ^{re} série	102,900	102,90	3- 1-1961	104,90	6-11-1961	104,900
5 ½ % Bruxelles 1958/1963	98,419	97,90	5- 1-1961	100,00	4-12-1961	99,870

¹ Introduit aux cotations officielles le 22 mars 1961.

Le tableau I compare, pour un certain nombre de valeurs, la moyenne mensuelle des cours des mois de janvier et décembre 1961 et indique les cours extrêmes enregistrés pendant l'année 1961.

Le tableau II compare, pour quelques valeurs, les rendements correspondant aux cours cotés respectivement le 16 décembre 1960, le 3 janvier 1961 et le 15 décembre 1961.

Tableau II. Evolution des rendements de quelques valeurs

	16 décembre 1960		3 janvier 1961		15 décembre 1961	
	Cours	Rendement	Cours	Rendement	Cours	Rendement
4 ½ % Belge 1953/1973	92,10	5,89	92,10	5,90	92,10	5,98
4 ½ % Belge 1953/1968	93,30	5,91	92,50	6,08	94,60	5,79
4 ½ % Belge 1954/1972	91,10	6,07	90,30	6,04	92,00	5,86
4 ¼ % Belge 1954/1974, 1 ^{re} série	89,20	6,06	88,90	6,12	90,10	5,95
4 ¼ % Belge 1954/1974, 2 ^e série	87,50	6,12	87,30	6,16	89,40	5,90
4 % Belge 1955/1975	86,20	6,03	86,00	6,08	87,30	5,96
5 % Belge 1957/1969	93,60	5,93	92,90	6,05	94,20	5,93
5 % Belge 1958/1968	94,10	5,90	93,90	5,94	96,80	5,51
4 ¾ % Belge 1959/1971	89,90	6,06	89,70	6,10	94,50	5,47
5 % Belge 1959/1970	92,20	6,02	92,00	6,06	96,40	5,47
5 ¼ % Belge 1960/1970	94,20	6,03	94,10	6,05	95,90	5,83
5-5 ¼ % Belge 1960/1965/1970	96,10	5,93	95,90	6,00	97,70	5,63
		(sur 1965)				(sur 1965)

A. Emissions et remboursements d'emprunts.

Les pouvoirs publics et les institutions d'intérêt public ont émis par souscription publique, en 1961, les emprunts figurant au tableau ci-après :

Il y a lieu d'ajouter aux émissions précitées, les titres de la dixième et dernière série de l'emprunt de l'Assainissement monétaire, s'élevant à 1.363.104.000 francs et remboursables par moitié le 1^{er} janvier 1971 et le 1^{er} janvier 1972. Ces obligations ont été admises aux cotations officielles le 28 août 1961.

En outre, les titres de la huitième tranche des obligations à 5,25 p.c., d'ensemble 732.217.000

francs, remis aux sinistrés par la Caisse autonome des dommages de guerre du 1^{er} octobre 1960 au 30 septembre 1961, ont été introduits à la cote le 20 février 1961.

La Fondation nationale pour le financement de la recherche scientifique a émis, en 1961, un emprunt 1961-1991 de 300 millions de francs, lequel, comme l'emprunt émis en 1960 a, eu égard à sa destination particulière, été souscrit au pair et porte intérêt au taux de 2 p.c. l'an.

Le tableau III fait abstraction des placements opérés en 1961 par les institutions d'intérêt public, à leurs guichets ou par cession directe.

Tableau III.

Emissions

	Date d'émission	Nominal (millions de francs)	Taux nominal (pour cent)	Durée	Prix d'émission	Rendement pour le souscripteur	
						Prix de remboursement	(pour cent)
Caisse Nationale de Crédit Profes- sionnel 1961 à 5, 8 ou 11 ans .	1- 1	250	5,25	5, 8 ou 11 ans	98,50	100	5,60
			(5 prem. années)			(5 ans)	5,67
			5,50			(8 ans)	5,72
Société Nationale des Chemins de fer belges 1961 à 5 ou 10 ans	16- 1	2.350	5,25	5 ou 10 ans	98,25	100	5,66
			(5 prem. années)			(5 ans)	5,72
			5,50			(10 ans)	5,72
Société Nationale de Crédit à l'In- dustrie 1961 à 5 ou 10 ans ...	27- 2	2.000	5,25	5 ou 10 ans	98,25	100,50	5,75
			(5 prem. années)			(5 ans)	5,82
			5,50			(10 ans)	5,82
Régie des Télégraphes et des Télé- phones 1961 à 5 ou 10 ans	13- 4	2.000	5,25	5 ou 10 ans	98,25	100,50	5,75
			(5 prem. années)			(5 ans)	5,82
			5,50			(10 ans)	5,82
Caisse Nationale de Crédit Profes- sionnel 1961 à 5, 8 ou 11 ans .	1- 6	250	5,25	5, 8 ou 11 ans	98,25	100,50	5,75
			(5 prem. années)			(5 ans)	5,78
			5,50			(8 ans)	5,82
Etat belge 1961/1973	8- 6	7.007	5,25	5, 9, 12 ½ ans	98,50	100,50	5,69
			(5 prem. années)			(5 ans)	5,74
			5,50			(9 ans)	5,83
Ville d'Anvers 1961/1981	24- 8	800	5,25	5, 10, 15, 20 ans	98,00	100	5,72
			(5 prem. années)			(5 ans)	5,82
			5,50			(10 ans)	5,87
Etat belge 1961/1981	2-10	6.000	5,25	5, 10, 15, 20 ans	98,50	100	5,60
			(5 prem. années)			(5 ans)	5,75
			5,50			(10 ans)	5,82
Société Nationale de Crédit à l'In- dustrie 1961 à 5, 10, 15 ou 20 ans	20-11	2.650	5,25	5, 10, 15, 20 ans	98,50	100	5,60
			(5 prem. années)			(5 ans)	5,79
			5,50			(10 ans)	5,87
Fonds des Routes 1961/1981	11-12	2.500	5,25	5, 10, 15, 20 ans	98,50	100	5,60
			(5 prem. années)			(5 ans)	5,79
			5,50			(10 ans)	5,87
			5,75			106	5,87
			(10 dern. années)			109	5,88
						(20 ans)	(20 ans)
						103	5,79
						(10 ans)	(10 ans)
						(15 ans)	(15 ans)
						(20 ans)	(20 ans)
						109	5,88
						(20 ans)	(20 ans)
						106	5,87
						(15 ans)	(15 ans)
						(20 ans)	(20 ans)
						103	5,79
						(10 ans)	(10 ans)
						(15 ans)	(15 ans)
						(20 ans)	(20 ans)
						109	5,88
						(20 ans)	(20 ans)
						106	5,87
						(15 ans)	(15 ans)
						(20 ans)	(20 ans)
						103	5,79
						(10 ans)	(10 ans)
						(15 ans)	(15 ans)
						(20 ans)	(20 ans)
						106	5,87
						(15 ans)	(15 ans)
						(20 ans)	(20 ans)
						103	5,79
						(10 ans)	(10 ans)
						(15 ans)	(15 ans)
						(20 ans)	(20 ans)
						106	5,87
						(15 ans)	(15 ans)
						(20 ans)	(20 ans)
						103	5,79
						(10 ans)	(10 ans)
						(15 ans)	(15 ans)
						(20 ans)	(20 ans)
						106	5,87
						(15 ans)	(15 ans)
						(20 ans)	(20 ans)
						103	5,79
						(10 ans)	(10 ans)
						(15 ans)	(15 ans)
						(20 ans)	(20 ans)
						106	5,87
						(15 ans)	(15 ans)
						(20 ans)	(20 ans)
						103	5,79
						(10 ans)	(10 ans)
						(15 ans)	(15 ans)
						(20 ans)	(20 ans)
						106	5,87
						(15 ans)	(15 ans)
						(20 ans)	(20 ans)
						103	5,79
						(10 ans)	(10 ans)
						(15 ans)	(15 ans)
						(20 ans)	(20 ans)
						106	5,87
						(15 ans)	(15 ans)
						(20 ans)	(20 ans)
						103	5,79
						(10 ans)	(10 ans)
						(15 ans)	(15 ans)
						(20 ans)	(20 ans)
						106	5,87
						(15 ans)	(15 ans)
						(20 ans)	(20 ans)
						103	5,79
						(10 ans)	(10 ans)
						(15 ans)	(15 ans)
						(20 ans)	(20 ans)
						106	5,87
						(15 ans)	(15 ans)
						(20 ans)	(20 ans)
						103	5,79
						(10 ans)	(10 ans)
						(15 ans)	(15 ans)
						(20 ans)	(20 ans)
						106	5,87
						(15 ans)	(15 ans)
						(20 ans)	(20 ans)
						103	5,79
						(10 ans)	(10 ans)
						(15 ans)	(15 ans)
						(20 ans)	(20 ans)
						106	5,87
						(15 ans)	(15 ans)
						(20 ans)	(20 ans)
						103	5,79
						(10 ans)	(10 ans)
						(15 ans)	(15 ans)
						(20 ans)	(20 ans)
						106	5,87
						(15 ans)	(15 ans)
						(20 ans)	(20 ans)
						103	5,79
						(10 ans)	(10 ans)
						(15 ans)	(15 ans)
						(20 ans)	(20 ans)
						106	5,87
						(15 ans)	(15 ans)
						(20 ans)	(20 ans)
						103	5,79
						(10 ans)	(10 ans)
						(15 ans)	(15 ans)
						(20 ans)	(20 ans)
						106	5,87
						(15 ans)	(15 ans)
						(20 ans)	(20 ans)
						103	5,79
						(10 ans)	(10 ans)
						(15 ans)	(15 ans)
						(20 ans)	(20 ans)
						106	5,87
						(15 ans)	(15 ans)
						(20 ans)	(20 ans)
						103	5,79
						(10 ans)	(10 ans)
						(15 ans)	(15 ans)
						(20 ans)	(20 ans)
						106	5,87
						(15 ans)	(15 ans)
						(20 ans)	(20 ans)
						103	5,79
						(10 ans)	(10 ans)
						(15 ans)	(15 ans)
						(20 ans)	(20 ans)
						106	5,87
						(15 ans)	(15 ans)
						(20 ans)	(20 ans)
						103	5,79
						(10 ans)	(10 ans)
						(15 ans)	(15 ans)
						(20 ans)	(20 ans)
						106	5,87
						(15 ans)	(15 ans)
						(20 ans)	(20 ans)
						103	5,79
						(10 ans)	(10 ans)
						(15 ans)	(15 ans)
						(20 ans)	(20 ans)
						106	5,87
						(15 ans)	(15 ans)
						(20 ans)	(20 ans)
						103	5,79
						(10 ans)	(10 ans)
						(15 ans)	(15 ans)
						(20 ans)	(20 ans)
						106	5,87
						(15 ans)	(15 ans)
						(20 ans)	(20 ans)
						103	5,79
						(10 ans)	(10 ans)
						(15 ans)	(15 ans)
						(20 ans)	(20 ans)
						106	5,87
						(15 ans)	(15 ans)
						(20 ans)	(20 ans)
						103	5,79
						(10 ans)	(10 ans)
						(15 ans)	(15 ans)
						(20 ans)	(20 ans)
						106	5,87
						(15 ans)	(15 ans)
						(20 ans)	(20 ans)
						103	5,79
						(10 ans)	(10 ans)
						(15 ans)	(15 ans)
						(20 ans)	(20 ans)
						106	5,87
						(15 ans)	(15 ans)
						(20 ans)	(20 ans)
						103	5,79
						(10 ans)	(10 ans)
						(15 ans)	(15 ans)
						(20 ans)	(20 ans)
						106	5,87
						(15 ans)	(15 ans)

Le montant net des appels au marché des capitaux en 1961 s'élève donc à 20,6 milliards (émissions 25,8 milliards moins remboursements 5,2 mil-

Tableau IV.

Remboursements effectués en 1961
(Francs)

27-2	Société Nationale de Crédit à l'Industrie 1951-1961 : — admis en paiement des souscriptions à l'emprunt 1961 à 5 ou à 10 ans ...	398.978.000
1-3	— remboursement à l'échéance	601.022.000
13-4	Régie des Télégraphes et des Téléphones 1951-1961 : — admis en paiement des souscriptions à l'emprunt 1961, à 5 ou 10 ans ...	245.100.000
2-5	— remboursement à l'échéance	734.507.000
1-6	Caisse Nationale de Crédit Professionnel 1956-1961 : — remboursement à l'échéance	150.000.000
15-6	Société Nationale des Distributions d'Eau 1951-1961 : — Remboursement à l'échéance	683.000.000
15-7	Bruxelloise des Eaux 1951-1961 : — remboursement à l'échéance	341.500.000
15-7	Ville d'Ostende 1951-1961 : — remboursement à l'échéance	60.000.000
24-8	Ville d'Anvers 1951-1961 : — admis en paiement des souscriptions à l'emprunt 1961-1981	90.857.000
1-9	— remboursement à l'échéance	268.888.000
15-11	Etat belge 1951-1961-1966 : — remboursement anticipatif	1.302.399.000
27-11	Société Nationale de Crédit à l'Industrie 1952-1962, 1 ^{re} série : — admis en paiement des souscriptions à l'emprunt 1961, à 5, 10, 15 ou 20 ans	296.664.000
		5.172.915.000¹

¹ A ce chiffre, il y a lieu d'ajouter le remboursement, le 1^{er} janvier 1961, des titres impairs de la cinquième série de l'emprunt de l'Assainissement monétaire, remboursables à cette date, pour un montant de 1.030.684.000 francs.

liards), contre 23 milliards en 1960, 27,9 milliards en 1959, 21,2 milliards en 1958, 16,9 milliards en 1957, 19,9 milliards en 1956.

Tenant compte des mouvements du portefeuille du Fonds des Rentes, on obtient les chiffres ci-après :

	1960	1961
	(milliards de francs)	
Emissions	36,1	25,8
Remboursements	— 13,1	— 5,2
	23,0	20,6
Solde des opérations effectuées en bourse et dont le Fonds a été la contrepartie	— 2,1	— 0,2
	20,9	20,4

B. Fluctuations du portefeuille du Fonds des Rentes pendant l'année 1961.

Le tableau ci-dessous résume les fluctuations du portefeuille du Fonds des Rentes pendant l'année 1961 :

Tableau V.

Fluctuations du portefeuille du Fonds des Rentes pendant l'année 1961

	Solde général	Mouvement	
		(Capital nominal en millions de francs)	
29 décembre 1960	6.652,9	—	—
30 mars 1961	5.978,4		— 674,5
29 juin 1961	6.395,7	+ 417,3	
29 septembre 1961 ...	6.448,4	+ 52,7	
28 décembre 1961	6.922,5	+ 474,1	
		+ 269,6 ¹	

¹ L'augmentation de 270 millions de francs s'établit comme suit :

	(millions de francs)
Achats du Fonds au marché (par solde)	887,7
Achats du Fonds hors bourse à divers organismes	67,0
	454,7
Encaissement de titres remboursables	185,1
Net	269,6

Les mouvements du portefeuille ont été commentés plus haut.

Le montant le plus bas, soit 5.866,8 millions, a été enregistré le 7 avril.

Le montant le plus élevé, soit 6.922,8 millions, a été atteint le 27 décembre.

Le portefeuille du Fonds a subi, depuis 1954, les variations ci-après :

	(millions de francs)
1954	+ 1.491
1955	— 489
1956	+ 1.396
1957	— 1.818
1958	— 801
1959	+ 1.272
1960	+ 2.071
1961	+ 270

C. Volume des transactions.

Le volume général des transactions effectuées en bourse, sur le marché des rentes, s'établit comme suit :

	1960	1961	Différence
	<i>(Valeur nominale en millions de francs)</i>		
Titres offerts	15.684	13.759	— 1.925
Titres demandés	13.548	13.371	— 177
	<u>29.232</u>	<u>27.130</u>	<u>— 2.102</u>

Ce volume global se répartit comme suit entre les quatre bourses du pays :

Tableau VI.

Volume des transactions *(Millions de francs)*

	Capitaux offerts Ventes notées en carnets par les agents de change teneurs de marché		Capitaux demandés Achats notés en carnets par les agents de change teneurs de marché		Total des trans- actions
Bruxelles :					
Portefeuille A ...	7.717		8.429		
Portefeuille B ...	3.239		3.217		
Anvers :		10.956		11.646	22.602
Portefeuille A ...	932		626		
Portefeuille B ...	497		369		
Gand :		1.429		997	2.426
Portefeuille A ...	560		259		
Portefeuille B ...	270		217		
Liège :		830		476	1.306
Portefeuille A ...	353		146		
Portefeuille B ...	191		106		
		544		252	796
		<u>13.759</u>		<u>13.371</u>	<u>27.130</u>

Tableau VII.

Nombre d'ordres inscrits dans les carnets des teneurs de marché

	Ordres de ventes notés en carnets par les agents de change		Ordres d'achats notés en carnets par les agents de change	
Bruxelles :				
Portefeuille A ...	239.831		76.083	
Portefeuille B ...	115.668		43.922	
Anvers :		355.499		120.005
Portefeuille A ...	24.471		8.501	
Portefeuille B ...	15.789		7.177	
Gand :		40.260		15.678
Portefeuille A ...	22.793		5.635	
Portefeuille B ...	9.843		3.647	
Liège :		32.636		9.282
Portefeuille A ...	7.496		2.658	
Portefeuille B ...	5.043		1.576	
		12.539		4.234
		<u>440.934</u>		<u>149.199</u>
Total général ...			<u>590.133</u>	

Pour la seule Bourse de Bruxelles, les opérations du Fonds se sont traduites par les mouvements matériels ci-après :

Entrées dans les coffres	1.303.300 titres contre 1.669.948 en 1960.
Sorties des coffres	1.299.957 titres contre 1.358.467 en 1960.
Mouvement total	2.603.257 titres contre 3.028.415 en 1960.

Ce mouvement a représenté, en 1961, une manipulation moyenne de 10.413 titres par journée de travail.

Les livraisons de titres ont été accompagnées de 60.741 bordereaux numériques, ce qui détermine une moyenne journalière de 243 bordereaux.

D. Nombre et volume des emprunts dont le Fonds des Rentes contrôle le marché.

Ainsi qu'il a été dit plus haut, le Fonds des Rentes a cessé, depuis la mi-juillet 1961, de s'occuper du marché des valeurs congolaises.

Au 31 décembre 1961, le contrôle du Fonds s'exerçait sur 221 emprunts totalisant un capital nominal en circulation de 282.802 millions.

Ces emprunts se répartissent comme suit :

Portefeuille A (emprunts émis par l'Etat ou à charge de l'Etat) : 69 emprunts totalisant 211.653 millions.

Portefeuille B (emprunts garantis par l'Etat, emprunts des provinces et communes, du Crédit Communal, etc.) :

a) emprunts garantis par l'Etat : 53 emprunts totalisant 45.390 millions;

b) emprunts du Crédit Communal : 10 emprunts totalisant 10.068 millions;

c) emprunts de la Société Nationale des Chemins de fer non garantis : 2 emprunts totalisant 1.456 millions;

d) emprunts des provinces : 6 emprunts totalisant 737 millions;

e) emprunts des villes et communes : 81 emprunts totalisant 13.498 millions.

E. Situation générale du portefeuille à la fin de 1961.

La situation générale du portefeuille s'établit comme suit, au 28 décembre 1961, comparative-ment au 29 décembre 1960 :

	29 décembre 1960	28 décembre 1961
	<i>(Valeur nominale en millions de francs)</i>	
Portefeuille A :		
Emprunts émis par l'Etat ou à charge de l'Etat	3.689	3.791
Portefeuille B :		
Emprunts garantis par l'Etat, emprunts des provinces et communes, du Crédit Communal, du Congo, etc.	2.964	3.132
	<u>6.653</u>	<u>6.923</u>

La classification des valeurs en portefeuille au 28 décembre 1961, tenant compte de la durée restant à courir jusqu'à leur date de remboursement, donne les chiffres ci-dessous :

	(Valeur nominale en millions de francs)
Portefeuille A :	
Moins de cinq ans	1.460
De cinq à dix ans	612
Plus de dix ans	1.718

	Moins de cinq ans	Cinq à dix ans	Plus de dix ans	Total
Portefeuille B :				
Emprunts garantis par l'Etat	492	201	551	1.244
Emprunts du Congo	100	501	283	884
Emprunts du Crédit Com- munal	39	—	135	174
Emprunts de la Société Nationale des Chemins de fer, non garantis ...	—	—	27	27
Emprunts des provinces et communes	223	262	317	802
	854	964	1.313	3.131

II. LES OPERATIONS EFFECTUEES PAR LE FONDS DES RENTES SUR LE MARCHÉ MONÉTAIRE

La haute conjoncture n'a pas suscité de tensions sur le marché monétaire belge qui est demeuré caractérisé par une abondance de liquidités.

L'expansion des liquidités a trouvé surtout son origine dans les crédits octroyés à l'Etat par les organismes monétaires, sous diverses formes, et en particulier sous forme de souscriptions de certificats de trésorerie libellés en devises. Les transactions avec l'étranger, autres que les opérations en capital du secteur public, de même que la monétisation de la dette publique et l'octroi de crédits aux entreprises et particuliers, ont été des facteurs d'expansion moins importants.

Comme il est exposé plus haut et en dépit de la grande aisance qui a régné sur le marché monétaire, le portefeuille du Fonds en valeurs cotées a accusé pour l'exercice 1961 une augmentation de 270 millions, dont 67 millions provenant d'opérations hors bourse.

Les certificats de trésorerie de la tranche B que le Fonds détenait en portefeuille le 31 décembre 1960, soit 1.403 millions, ont pu être cédés rapidement aux banques, de sorte que le 4 janvier 1961 déjà, ce portefeuille était complètement épuisé. Depuis lors, ces avoirs ont fluctué dans des limites étroites et ont même très souvent été réduits à zéro. A l'approche de l'échéance annuelle cependant et par suite des opérations de *window dressing* des banques clôturant leur bilan au 31 décembre, ce portefeuille s'est regarni pour s'établir le 31 décembre 1961 à 1.086 millions.

Les avoirs du Fonds en certificats de trésorerie à court terme autres que ceux de la tranche B, qui s'élevaient à 1.200 millions le 31 décembre 1960, se sont généralement maintenus à des niveaux relativement élevés au cours du 1^{er} semestre 1961; c'est ainsi qu'un maximum de 2.825 millions a été enregistré les 2 mai et 9 juin.

Les interventions du Fonds sur le marché des certificats à court terme dans le courant du second semestre ont été moins fréquentes et moins importantes; à aucun moment, elles n'ont porté ce portefeuille au-delà de 950 millions. Le 31 décembre 1961, le Fonds ne détenait plus de certificats de trésorerie à court terme autres que ceux de la tranche B.

L'encours des certificats émis par le Fonds, qui avait été ramené à 5.812 millions le 31 décembre 1960, a enregistré au cours du premier semestre de 1961, une progression ininterrompue, en rapport avec l'augmentation des dépôts dans les banques : le 30 juin, cet encours se chiffrait à 10.043 millions, accusant ainsi un accroissement de 4.231 millions en six mois. Le fléchissement saisonnier des dépôts bancaires au cours du mois de juillet a amené les banques à encaisser 601 millions de certificats du Fonds. A partir du mois d'août, l'expansion de cet encours a repris et s'est poursuivie jusqu'au 24 novembre : à cette date, l'encours de ces certificats atteignait le niveau le plus élevé de l'année, soit 14.452 millions. Après avoir diminué sous les effets de l'échéance de novembre et du versement par les banques du produit de l'Emprunt S.N.C.I. 1961-1981, cet encours s'est stabilisé, le Fonds des Rentes ayant décidé, le 27 novembre, de limiter ses émissions au seul renouvellement des certificats échus, de nouvelles souscriptions n'étant consenties que dans la mesure où le respect du règlement sur les coefficients bancaires le justifiait. Les besoins de l'échéance annuelle et les opérations de *window dressing* ont provoqué, au cours des derniers jours du mois de décembre, de nouveaux encaissements de certificats par les banques, de sorte que cet encours s'est trouvé ramené le 31 décembre 1961 à 10.996 millions.

Par rapport au 31 décembre 1960, cet encours a accusé une augmentation de 5.184 millions.

Sur le marché de l'argent au jour le jour, le Fonds des Rentes a adapté ses interventions en fonction de l'offre et de la demande de disponibilités. Au cours des quatre premiers mois de l'année, ces interventions sont restées relativement faibles et ont été le plus souvent inférieures à 1.500 millions. A partir du mois de mai — et jusqu'à la fin septembre —, les prêts de call money du Fonds ont été plus abondants et ont atteint un maximum de 4.312 millions le 29 juin, à la suite du versement par les banques du solde des souscriptions à l'Emprunt belge 1961-1973 et de l'échéance semestrielle. Durant les trois derniers mois de l'année, les prêts du Fonds ont diminué à nouveau et n'ont atteint qu'une moyenne journalière d'environ 1.300 millions. Le 31 décembre 1961, sous les effets de l'échéance annuelle, ces

Tableau VIII.

Situation du Fonds des Rentes et financement de ses opérations

(Millions de francs)

Dates	Actifs du Fonds des Rentes					Financement		
	Portefeuille (valeur nominale)			Solde créditeur à la Banque Nationale de Belgique	Prêts de « call money »	Emission de certificats	Emprunts de « call money »	Solde débitéur à la Banque Nationale de Belgique
	Valeurs cotées	Certificats de trésorerie tranche B	Autres certificats de trésorerie					
31 décembre 1960	6.661	1.403	1.200	6	15	5.812	—	—
31 janvier 1961	6.617	20	1.200	750	1.802	6.966	—	—
28 février 1961	6.434	90	—	2.917	1.932	7.932	—	—
31 mars 1961	5.978	10	825	1.644	3.273	8.401	—	—
30 avril 1961	6.104	18	1.875	1.086	3.569	9.266	—	—
31 mai 1961	6.054	25	2.525	2.150	2.685	10.042	—	—
30 juin 1961	6.394	78	825	1.916	4.239	10.043	—	—
31 juillet 1961	6.288	9	100	3.131	3.272	9.442	—	—
31 août 1961	6.371	—	—	4.377	3.410	10.800	—	—
30 septembre 1961	6.448	—	—	6.391	2.267	11.701	—	—
31 octobre 1961	6.599	166	150	6.876	2.030	12.511	—	—
30 novembre 1961	6.613	—	150	8.004	2.169	13.605	—	—
31 décembre 1961	6.892	1.086	—	3.200	3.069	10.996	—	—

prêts étaient passés à 3.069 millions contre 15 millions le 31 décembre 1960.

Au cours de l'année, le Fonds n'est intervenu qu'une seule fois, comme emprunteur, sur le marché du call money, et pour un montant peu important.

Les avoirs détenus en compte courant à la Banque Nationale, qui avaient été ramenés à 6 millions le 31 décembre 1960, se sont rapidement reconstitués à la suite de l'expansion de l'encours des certificats du Fonds placés dans les banques. A partir du 9 février, ces avoirs ont presque toujours dépassé la dotation octroyée en vertu de la loi du 19 juin 1959, c'est-à-dire les 2.812 millions provenant de la reprise par la Banque Nationale de la souscription en or de la Belgique au Fonds Monétaire International.

Ces avoirs ont enregistré un maximum le 24 novembre, date à laquelle ils ont atteint 10.768 millions; sous les effets de la diminution de l'encours des certificats émis par le Fonds, ces avoirs ont ensuite fléchi sensiblement : le 31 décembre 1961, ils se sont chiffrés à 3.200 millions.

Le taux d'intérêt des certificats du Fonds et des certificats de trésorerie de la tranche B, fixé à 4,75 p.c. depuis le 4 août 1960, a subi, au cours de l'année 1961, deux réductions à la suite des diminutions du taux d'escompte officiel, intervenues les 24 août et 28 décembre; à ces dates, le taux d'intérêt des certificats du Fonds et celui des certificats de trésorerie de la tranche B ont été ramenés tout d'abord à 4,50 p.c. et ensuite à 4,25 p.c.

Les taux d'intérêt pratiqués sur le marché du call money ont fluctué en fonction de l'évolution de l'offre et de la demande de disponibilités sur ce marché. Après avoir diminué au cours des quatre premiers mois de l'année, ces taux se sont redressés de mai à juillet, puis ont enregistré une nouvelle détente qui ne fut que temporairement interrompue par l'échéance annuelle. Les taux pratiqués au cours de la journée ont atteint un maximum de 3,30 à 3,50 p.c. le 30 juin et un minimum de 0,25 à 0,50

p.c. le 13 décembre. Le taux le plus élevé pratiqué en clôture de la compensation, soit 3,45 p.c., a été noté le 29 décembre et le taux le plus bas, soit 0,05 p.c., le 12 décembre.

*
**

A la fin de l'année 1961, des consultations entre le Ministre des Finances, les autorités monétaires et l'Association belge des Banques ont abouti à une réforme du marché monétaire qui prévoit, entre autres, une modification des modalités d'émission des certificats du Fonds des Rentes et des certificats de trésorerie de la tranche B. Dans ce marché réorganisé, les certificats du Fonds ne sont plus émis au robinet et à un taux d'intérêt lié étroitement au taux d'escompte officiel mais font l'objet d'adjudications hebdomadaires à un taux d'intérêt unique, soit le taux d'intérêt le plus élevé retenu par le Fonds.

Quant aux certificats de trésorerie de la tranche B, leurs nouvelles modalités d'émission sont réglées par un arrêté ministériel du 29 décembre 1961. Celui-ci dispose que les certificats de trésorerie de la tranche B venant à échéance à partir du 8 janvier 1962 sont renouvelés à un taux d'intérêt égal à celui que le Fonds alloue à ses propres certificats émis par adjudication. La durée des certificats de trésorerie de la tranche B est de quatre mois, comme précédemment, mais l'intérêt est payable à terme échu. Tous les certificats de trésorerie de la tranche B venant à échéance sont renouvelés en faveur du Fonds qui les cède aux banques adjudicataires, par priorité et en lieu et place de ses propres certificats, au taux de l'adjudication. Dans la mesure où tout ou partie des certificats cédés au Fonds ne sont pas rétrocédés aux banques le jour même de leur émission, mais le sont ultérieurement, le Fonds peut obtenir le remboursement anticipé des certificats restés en sa possession et leur remplacement par de nouveaux certificats,

de sorte que les certificats de trésorerie de la tranche B cédés aux banques ont toujours quatre mois à courir.

L'assouplissement des modalités d'émission des certificats du Fonds et des certificats de trésorerie de la tranche B a été rendu possible par une autre mesure prise dans le cadre de cette réforme du marché monétaire, à savoir l'exonération pour les banques de l'obligation de couvrir leurs dépôts additionnels par des effets et fonds publics. A cet effet, la Commission Bancaire a abrogé, par arrêté du 21 décembre 1961, les dispositions du règlement sur les coefficients bancaires du 11 octobre 1949, relatives à la trésorerie et à la couverture. A titre transitoire, les banques restent cependant tenues de conserver en portefeuille un volume global d'effets et fonds publics et de disponibilités au moins égal à la moyenne de la couverture réglementaire qu'elles ont dû former au cours des dix premiers mois de l'année 1961. Pour la constitution de cette couverture toutefois, aucun type d'effets publics ou de fonds publics n'est imposé, sauf les certificats de trésorerie de la tranche A que les banques doivent obligatoirement conserver en portefeuille.

La suppression de la couverture obligatoire d'une importante fraction des dépôts bancaires en effets et en fonds publics a permis, d'autre part, l'instauration en Belgique d'un coefficient de politique moné-

taire. En vertu d'un arrêté de la Commission Bancaire du 21 décembre 1961, celle-ci est habilitée à fixer, sur proposition motivée de la Banque Nationale, la quotité des dépôts bancaires qui doit être déposée en compte courant spécial à vue auprès de la Banque Nationale ou auprès du Fonds des Rentes, ou être affectée à l'acquisition d'effets publics d'un type spécial remis en dépôt auprès de la banque centrale.

La stérilisation éventuelle des liquidités devenues trop abondantes pourra ainsi s'opérer, selon les circonstances du moment, soit à charge des banques, soit à charge du Fonds des Rentes, soit partiellement à charge des unes et de l'autre.

L'ensemble de ces mesures permettra au Fonds des Rentes de maintenir le Trésor à l'abri d'un remboursement massif des certificats de trésorerie des tranches A et B se trouvant dans le portefeuille des banques; en outre, le Fonds sera mieux à même d'adapter l'encours et le taux d'intérêt de ses certificats aux besoins de la politique d'open market. De concert avec la Banque Nationale et complémentaiement aux mesures que celle-ci est amenée à prendre dans le cadre de sa propre compétence, le Fonds des Rentes agira comme régulateur des taux d'intérêt et du volume de disponibilités, compte tenu notamment des différentes phases du cycle économique.

*
**

BILAN ET COMPTE DE PERTES ET PROFITS AU 31 DECEMBRE 1961

Bilan au 31 décembre 1961

Résultats au 31 décembre 1961

ACTIF	
	Valeur comptable
Fonds publics en portefeuille	7.299.164.110
Certificats de trésorerie, tranche B	1.085.500.000
Banque Nationale de Belgique, compte courant	3.200.854.321
Prêts à court terme	3.069.000.000
Ventes de titres à liquider	20.581.177
Coupons échus à encaisser	470.092
Prorata d'intérêts courus sur fonds publics ...	129.898.110
Prorata d'intérêts courus sur prêts à court terme	882.338
	<u>14.806.350.148</u>
PASSIF	
Certificats Fonds des Rentes en circulation ...	10.996.000.000
Trésor public (article 9 de la loi du 19 juin 1959)	2.812.500.000
Achats de titres à liquider	44.839.094
Prorata d'intérêts courus sur certificats Fonds des Rentes en circulation	96.470.362
Prorata d'intérêts non courus sur certificats de trésorerie, tranche B	15.008.028
Réserve générale au 31 décembre 1960	1.019.131.572
Résultat au 31 décembre 1961	177.598.908
	<u>841.532.664</u>
	<u>14.806.350.148</u>

CREDIT	
Revenus des fonds publics	233.502.581
Intérêts des certificats de trésorerie, tranche B	1.289.314
Intérêts des certificats de trésorerie D	40.091.143
Intérêts des prêts à court terme	52.095.654
	<u>326.978.692</u>
DEBIT	
Intérêts sur emprunts à court terme	5.723
Intérêts sur certificats Fonds des Rentes en circulation	486.346.172
Courtages	15.147.144
Commissions sur opérations de call money ...	1.192.500
Frais généraux	232.312
Soldes des postes de titres complètement liquidés	1.653.749
	<u>504.577.600</u>
Perte à imputer à la réserve générale	177.598.908
	<u>326.978.692</u>
<i>Pour mémoire</i> : Coupons détachés de valeurs congolaises, venus à échéance, restés en souffrance faute de paiement :	
Année 1960	11.750.104
Année 1961	36.819.480
	<u>48.569.584</u>

Le bilan reproduit ci-dessus fait apparaître une réserve générale de 841,5 millions de francs.

Cette réserve est basée sur la valeur comptable des fonds publics en portefeuille qui est supérieure de 1.414 millions à la valeur boursière au 31 décembre 1961. La différence négative est donc de 572,5 millions. Au 31 décembre 1960, cette différence était de 380 millions.

La détérioration nouvelle de 192,5 millions enregistrée en 1961 s'explique à concurrence de 27 mil-

lions par une diminution de la valeur boursière du portefeuille de valeurs congolaises. Pour le surplus, elle résulte du fait — déjà signalé en tête du présent rapport — que sur pied des arrangements intervenus en 1957 et qu'il ne pouvait modifier de sa seule autorité, le Fonds a dû, pendant toute l'année 1961, supporter l'intérêt d'un montant de certificats dépassant largement ses besoins et dont le produit est resté, pour une bonne part, stérilisé au compte du Fonds à la Banque Nationale.

Bruxelles, le 16 avril 1962.

Le président,
M. WILLIOT.

1961 - Moyennes des cotations

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Portefeuille A :												
3 % Belge, II	99,900	99,900	99,900	99,900	99,900	99,900	99,900	99,900	99,900	99,900	99,900	99,900
3 1/2 % Belge 1937	87,100	87,015	87,000	87,000	87,000	87,000	87,000	86,885	86,700	86,700	86,700	86,700
3 1/2 % Belge 1943	82,680	82,895	82,963	83,026	83,084	82,509	82,515	82,323	82,228	81,940	82,114	81,290
4 % Unifiée, I	91,128	91,130	91,404	92,021	92,300	92,127	92,000	91,995	92,000	91,936	91,328	91,065
4 % Libération	87,985	87,900	87,909	87,900	87,731	87,163	86,725	86,657	86,742	86,418	85,728	85,140
4 1/2 % Belge 1951/1961/1966	99,319	99,800	99,800	99,747	99,715	99,900	99,900	99,942	99,990	99,763	99,914	100,000
4 1/2 % Belge 1952/1962	101,595	101,705	101,654	101,710	101,847	102,118	101,960	102,433	102,504	102,231	102,838	102,770
4 1/2 % Belge 1952/1964	98,223	98,520	98,950	99,110	99,042	99,109	99,095	99,133	99,714	99,750	100,242	100,055
4 1/2 % Belge 1953/1973	92,095	91,950	91,859	91,794	91,910	92,068	91,760	91,909	92,161	92,127	92,361	92,370
4 1/2 % Belge 1953/1968	92,571	92,715	93,209	93,447	93,378	93,622	93,740	93,795	94,414	94,522	94,933	94,705
4 1/2 % Belge 1954/1972	90,138	90,440	90,763	90,457	91,089	91,031	90,735	91,042	91,619	91,309	91,819	92,300
4 1/4 % Belge 1954/1974, I	88,981	89,355	89,590	89,604	89,863	90,022	90,805	90,900	90,742	90,322	90,557	90,300
4 % Belge 1955/1975	85,990	86,280	86,540	86,757	87,063	86,772	86,800	86,776	87,271	87,259	88,009	87,575
4 1/4 % Belge 1956/1966/1971	92,228	92,545	92,913	93,147	92,936	92,977	92,950	93,223	94,490	94,054	95,085	94,910
4 1/2 % Belge 1956/1967	93,400	93,600	93,768	93,684	93,115	93,150	93,100	93,342	94,128	94,345	94,947	95,255
5 % Belge 1957/1969	93,423	93,935	94,140	94,321	94,294	94,459	94,235	95,038	95,795	95,845	96,214	94,510
4 3/4 % Belge 1959/1971	90,114	91,170	91,645	92,247	92,363	92,268	93,000	93,676	93,676	93,618	94,504	94,530
5 % Belge 1959/1970	92,085	92,200	92,777	93,136	93,005	93,045	92,860	93,376	93,666	94,900	96,366	96,335
5 % Belge 1960/1965/1970	96,209	96,075	96,440	96,447	96,273	96,313	96,485	97,123	97,595	97,163	97,857	97,645
4 % Trésor 1943/1958/1963	108,790	108,950	109,204	109,521	110,073	110,595	110,790	111,095	111,277	111,409	112,157	112,350
5 1/2 % Trésor 1957/1963	100,257	100,305	100,636	100,210	100,463	100,290	100,360	100,300	100,552	100,377	100,814	100,325
4 % Belge à lots 1933	1.049,666	1.056,050	1.057,454	1.057,578	1.063,421	1.077,181	1.066,950	1.076,666	1.082,333	1.086,590	1.084,809	1.095,600
4 % Belge à lots 1941	886,333	886,750	870,272	871,789	871,473	867,454	865,150	859,714	842,761	838,318	846,142	857,500
2 % Belge à lots 1953	1.002,381	1.025,650	1.032,222	1.034,368	1.043,842	1.043,772	1.039,400	1.038,142	1.040,000	1.038,954	1.039,047	1.052,950
4 % Dévastées 1923	954,143	950,750	942,772	933,105	918,736	925,454	933,350	934,809	927,809	922,090	928,047	932,600
4 % Chemins de fer belges 1955/1975, II	87,809	87,520	87,500	87,421	87,300	87,204	87,100	87,100	87,100	87,022	87,090	87,330
4 1/4 % Fonds des Routes 1955/1965	94,057	93,770	93,804	93,963	93,915	94,063	94,245	94,761	95,861	95,872	96,557	96,120
5 % Fonds des Routes 1957/1967	96,338	96,250	96,104	96,100	96,100	96,018	96,060	96,076	96,233	96,300	96,733	97,055
4 % Priv. Chemins de fer belges (tranche belge)	491,095	489,250	488,590	480,684	484,842	484,409	482,750	483,476	486,809	480,681	477,095	475,800
Portefeuille B :												
5 % Reconstruction, III	97,623	97,835	97,850	97,978	98,100	97,931	97,810	89,000	98,357	98,268	98,800	98,900
3 % Vicinaux J.J., IV	60,337	60,000	59,657	59,320	59,100	59,011	58,680	58,187	57,616	57,620	57,428	56,637
3 1/2 % R.T.T. 1943	90,463	90,846	91,511	91,433	91,561	91,721	92,362	94,133	95,981	96,000	95,877	95,900
4 1/2 % R.T.T. 1952/1962, I	103,314	103,695	104,013	103,868	103,957	104,304	104,390	104,542	104,600	104,381	104,800	104,800
4 1/2 % R.T.T. 1953/1968, I	95,066	94,995	95,586	96,184	96,484	96,500	96,370	95,866	96,190	96,322	96,614	96,700
4 3/4 % R.T.T. 1954/1974, I	88,771	88,630	88,836	89,131	89,421	89,363	89,265	89,300	89,447	89,486	89,733	89,790
4 1/4 % R.T.T. 1959/1970	90,342	90,830	91,218	91,763	91,494	91,463	91,575	92,204	92,723	92,840	93,128	93,240
4 1/2 % Chemins de fer belges 1953/1965	98,433	98,645	98,904	99,963	100,084	100,200	100,200	100,209	100,571	100,272	100,966	100,750
4 1/2 % Chemins de fer belges 1954/1972	91,219	91,045	91,109	91,326	91,663	91,995	92,035	92,128	92,223	92,381	92,552	92,590
5 % Chemins de fer belges 1957/1967/1972	94,347	94,140	94,590	95,121	95,000	95,127	96,515	98,133	98,519	97,804	97,576	97,380
4 3/4 % Chemins de fer belges 1959/1969, I	92,300	92,055	91,981	92,842	92,857	93,086	93,150	93,085	93,019	93,000	93,152	93,125
4 1/2 % S.N.C.I. 1952/1962, I	103,476	103,845	104,177	104,126	104,157	104,436	104,455	104,628	104,642	104,654	105,009	104,900
5 1/2 % S.N.C.I. 1957/1962	99,952	100,255	100,481	100,168	100,210	100,468	100,375	100,309	100,447	100,127	100,338	100,385
5 % S.N.C.I. 1959/1969	94,376	94,445	94,418	94,431	94,536	94,995	95,120	96,366	97,433	96,940	96,676	96,360
4 1/2 pct. Distribut. d'Eau 1953/1968	96,528	96,500	96,500	96,500	96,315	94,995	96,075	96,000	95,990	95,900	95,900	95,900
4 % Crédit Communal, I	84,285	82,870	82,309	82,910	82,900	82,881	82,190	81,371	81,300	81,322	81,290	81,300
4 % Crédit Communal, IV	89,762	88,700	88,586	88,852	89,352	89,431	89,265	89,390	89,800	93,777	89,838	90,550
3 % Crédit Communal à lots 1957, petites coupures	963,381	973,050	984,272	983,473	992,315	999,772	995,100	991,095	979,428	973,181	968,666	961,400
4 % Chemins de fer belges 1937	785,833	774,684	764,000	757,631	758,894	755,500	752,650	753,894	753,380	748,681	744,286	743,388
4 % Anvers 1919	99,620	99,600	99,400	99,200	99,200	99,200	99,200	99,200	99,200	99,200	99,200	99,200
4 % Anvers 1931	92,840	92,400	92,333	92,300	92,300	92,287	92,200	92,200	92,142	92,071	92,000	92,000
4 1/2 % Anvers 1953/1968, I	97,514	97,480	97,400	97,357	97,300	97,300	97,310	97,300	97,238	97,000	96,809	96,495
4 % Anvers 1955/1975	87,119	87,100	87,022	86,900	86,900	86,900	86,645	86,500	86,547	86,600	86,600	86,600
5 % Anvers 1959/1969	92,148	92,030	92,259	92,305	92,984	93,300	93,180	93,442	93,533	93,227	93,780	94,885
4 % Bruxelles 1930	86,300	86,044	85,700	85,155	85,070	85,000	84,975	84,800	84,663	84,300	84,300	84,300
4 1/2 % Bruxelles 1952/1962, I	102,900	103,060	103,418	103,668	103,773	103,900	104,065	104,142	104,290	104,640	104,890	104,900
4 1/2 % Bruxelles 1956/1967/1972	93,029	93,000	93,000	93,000	93,000	92,963	92,790	92,638	92,600	92,509	92,480	92,400
5 1/2 % Bruxelles 1958/1963	98,419	99,235	99,418	99,257	99,363	99,672	99,400	99,466	99,642	99,522	99,809	99,870
4 1/4 % Gand 1954/1974	92,900	92,900	92,900	92,873	92,626	92,000	91,895	91,700	91,700	91,618	91,600	91,600
4 1/2 % Gand 1956/1966/1971	95,185	95,090	94,828	94,615	94,405	94,400	94,400	94,400	94,614	94,600	95,080	95,200
4 1/2 % Liège 1956/1965/1970	93,390	93,300	93,300	93,400	93,410	93,713	94,225	94,500	95,085	95,718	96,095	96,665
5 % Liège 1957/1967	97,957	97,500	97,500	97,500	97,500	97,500	97,500	97,500	97,500	97,500	97,447	96,915
2 % Bruxelles 1905	735,666	744,625	757,888	754,000	747,000	741,222	720,875	708,888	707,750	707,777	709,333	711,750

BIBLIOGRAPHIE RELATIVE AUX PROBLEMES ECONOMIQUES ET FINANCIERS INTERESSANT LA BELGIQUE

Le lecteur trouvera ci-dessous une bibliographie qui fait suite à celle qui a été publiée dans notre *Bulletin* de mai 1962. Il y a lieu de remarquer que cette bibliographie ne reprend pas les rapports des différentes institutions ni les sources statistiques.

1. MONNAIE ET CREDIT

La nouvelle loi sur le chèque (II). (*Bulletin de la Banque Commerciale de Liège, Liège, III, n° 3, mai-juin 1962, pp. 4-7.*)

Les prêts personnels. (*Bulletin économique de la Banque de la Société Générale de Belgique, Bruxelles, n° 5, mai 1962, pp. 1-4.*)

L'évolution des ventes à tempérament. (*Bulletin hebdomadaire de la Kredietbank, Bruxelles, XVII, n° 19, 12 mai 1962, pp. 165-168.*)

LISON F., Quelques aspects de l'évolution récente de la technique du crédit documentaire. (*Centre d'Etudes bancaires, Bruxelles, Cahier n° 86, mars 1962, 22 p.*)

TIMMERMANS A., Quelques réflexions sur le marché des capitaux. (*La Revue de la Banque, Bruxelles, XXVI, n° 3, 1962, pp. 221-264.*)

VAN DEN WIJNGAERDE P., De kredietverzekering bij de export. (*Gand, 1961, 247 p.*)

2. INSTITUTIONS MONETAIRES

LAVERGNE B., Le Centenaire du Crédit Communal de Belgique (1860-1960). (*Revue des Etudes coopératives, Paris, XL, n° 125, 1961, pp. 39-44.*)

4. FINANCES PUBLIQUES

Les immeubles d'habitation et la réforme fiscale immobilière. (*Bulletin du Centre pour l'Encouragement de l'Épargne et des Placements Immobiliers, Bruxelles, VII, n° 2, mars-avril 1962, pp. 7-24.*)

VAN HOUTTE J. & MEYERS P., Points de vue sur la réforme fiscale. (*Reflète et Perspectives de la Vie économique, Bruxelles, I, n° 3, avril 1962, pp. 189-214.*)

5. REVENU NATIONAL — EPARGNE — INVESTISSEMENTS — CONSOMMATION

DREZE J., Sur quelques aspects de la précision d'estimations basées sur les enquêtes de budgets ménagers. (*Bulletin de Statistique, Bruxelles, XLVIII, n° 4, avril 1962, pp. 660-671.*)

Investissements étrangers en Belgique. (*Ministère des Affaires Economiques et de l'Énergie, Bruxelles, 1961, 64 p.*)

LINDEMANS I., De Nationale Investeringsmaatschappij en de gewestelijke investeringsmaatschappijen. (*De Gids op maatschappelijk gebied, Bruxelles, LIII, n° 5, mai 1962, pp. 423-431.*)

Répartition par province et par région linguistique du produit intérieur global et de la valeur ajoutée relative aux diverses branches d'activité. (*Bulletin de Statistique, Bruxelles, XLVIII, n° 4, avril 1962, pp. 672-732.*)

SIMONET H., De Nationale Investeringsmaatschappij en de erkende gewestelijke investeringsmaatschappijen. (*Socialistische Standpunten, Bruxelles, IX, n° 2, 1962, pp. 116-120.*)

VERHAEGEN A., Les investissements privés belges à l'étranger. (*Reflète et Perspectives de la Vie économique, Bruxelles, I, n° 3, avril 1962, pp. 215-228.*)

6. DEMOGRAPHIE

Aperçu de l'évolution de la « population active belge » pour la période 1948-1960. (*Bruxelles, 1962, IV + 175 p.*)

A propos du rapport Sauvy. (*Reflète et Perspectives de la Vie économique, Bruxelles, I, n° 3, avril 1962, pp. 253-260.*)

7. PRIX ET SALAIRES

Aperçu des résultats de l'enquête Benelux sur les salaires, octobre 1960. (*Secrétariat général de l'Union économique Benelux, Bruxelles, 1961, 13 p.*)

Le coût horaire du travail ouvrier en Europe occidentale. (*Industrie, Bruxelles, XVI, n° 5, mai 1962, pp. 322-334.*)

8. EMPLOI ET CHOMAGE

La politique de l'emploi. (*Ministère de l'Emploi et du Travail, Bruxelles, 1962, 102 p.*)

SPITAELS G., L'année sociale 1961. (*Université Libre de Bruxelles, Bruxelles, 1962, 211 p.*)

9. SECURITE SOCIALE

DEGUELLE C., Les régimes professionnels complémentaires de la sécurité sociale en Belgique. (*Revue belge de Sécurité sociale, Bruxelles, IV, n° 3, mars 1962, pp. 329-401.*)

10. SITUATION ECONOMIQUE — POLITIQUE ECONOMIQUE

BAUDHUIN F., L'économie belge et ses problèmes. (*Revue de la Société d'Etudes et d'Expansion, Liège, LXI, n° 200, mars-avril 1962, pp. 182-187.*)

MARIEN A., Quelques aspects du développement économique en Flandre orientale. (*Bulletin de la Chambre de Commerce d'Anvers, Anvers, LVIII, n° 5, mai 1962, pp. 321-329.*)

NEUMAN E., Optimistes et pessimistes dans la littérature économique régionale belge de langue française. (*Revue d'Economie politique, Paris, LXXII, n° 1, janvier-février 1962, pp. 72-79.*)

SIXTE R., Perspectives wallonnes. (*Socialisme, Bruxelles, IX, n° 51, mai 1962, pp. 292-300.*)

Quelques aspects de la politique de développement régional en Belgique. (*Bulletin hebdomadaire de Fabrimétal, Bruxelles, n° 830, 2 juin 1962, pp. 407-412.*)

YAKEMTCHOUC R., La programmation économique. (*Rayonne et Fibres synthétiques, Bruxelles, XVIII, n° 3, mars 1962, pp. 247-260.*)

Zeven gewesten rond een verdwijnende grens. (*Economische Raad voor Vlaanderen, Bruxelles, 1962, 12 blz.*)

11. INDUSTRIE — AGRICULTURE — PECHE

JANSSENS J., L'industrie allumettièrre en Belgique. (*Reflets et Perspectives de la Vie économique, Bruxelles, I, n° 3, avril 1962, pp. 239-246.*)

Où va la sidérurgie belge? (*Bulletin économique de la Banque de la Société Générale de Belgique, Bruxelles, n° 6, juin 1962, pp. 1-6.*)

PAELINCK J., Etude comparative sur l'âge de l'équipement industriel dans les pays de la Communauté Economique Européenne. (*Recherches économiques de Louvain, Louvain, XXVIII, n° 2, mars 1962, pp. 43-74.*)

VAN DER REST J., A la recherche des avantages comparatifs de l'industrie belge. (*Recherches économiques de Louvain, Louvain, XXVIII, n° 2, mars 1962, pp. 75-94.*)

14. COMMERCE EXTERIEUR — BALANCE DES PAIEMENTS

La majoration des droits d'entrée américains sur le verre à vitres. (*Bulletin hebdomadaire de la Kredietbank, Bruxelles, XVII, n° 18, 5 mai 1962, pp. 157-160.*)

15. TRANSACTIONS FINANCIERES INTERNATIONALES

A World Authority on Money Looks at the U.S. Dollar. (*Interview with Per Jacobsson, Managing Director, International Monetary Fund*) (*U.S. News and World Report, Washington, LII, n° 20, 14 mai 1962, pp. 44-46.*)

BOSMAN H., Internationale Monetaire Orde en Internationale Liquiditeit. (*Amsterdamsche Bank, Amsterdam, n° 135, 1961, pp. 3-22.*)

CONAN A., The Status of the Key-Currencies. A Comparative Study. (*Westminster Bank Review, Londres, mai 1962, pp. 14-26.*)

CUTILLI B., I trasferimenti internazionali di fondi privati e la stabilità del mercato dei cambi esteri. (*Moneta e Credito, Rome, XV, n° 57, 1962, pp. 23-54.*)

L'assurance internationale des investissements dans les pays en voie de développement. (*Bulletin économique de la Banque de la Société Générale de Belgique, Bruxelles, n° 5, mai 1961, pp. 4-7.*)

The International Payments System. (*Federal Reserve Bank of St-Louis Review, St-Louis, XLIV, n° 5, mai 1961, pp. 8-13.*)

16. INTEGRATION ECONOMIQUE INTERNATIONALE

BRASSEUR M., La Belgique... l'Europe... et le Tiers Monde. (*Revue de la Société d'Etudes et d'Expansion, Liège, LXI, n° 200, mars-avril 1962, pp. 188-204.*)

CHESTER T., The Common Market Countries — What Have They in Common? (*District Bank Review, Manchester, n° 142, juin 1962, pp. 36-55.*)

Les budgets des Etats membres de la Communauté Economique Européenne. (*Structure : fondements juridiques et constitutionnels.*) (*Rome, 1961, XV + 306 p.*)

LEVI-SANDRI L., De sociale politiek van de Europese gemeenschappen. (*Socialistische Standpunten, Bruxelles, IX, n° 2, 1962, pp. 106-115.*)

MIRABELLA G., L'unificazione monetaria della Comunità Economica Europea. (*Università degli Studi di Palermo, Palermo, 1960, 89 p.*)

MULLER F., La politique agricole commune de la Communauté Economique Européenne. (*Reflets et perspectives de la Vie économique, Bruxelles, I, n° 3, avril 1962, pp. 229-238.*)

PERKINS J., Europe and the Sterling Area. (*The Banker, Londres, CXII, n° 435, mai 1962, pp. 306-312, n° 436, juin 1962, pp. 382-386.*)

SEGRE C., Capital Movements in the European Economic Community. (*Banca Nazionale del Lavoro Quartely Review, Rome, n° 60, mars 1962, pp. 78-102.*)

TROCLET L.-E., Bilan social de l'Europe : les problèmes sociaux de l'Europe des Six à la fin de la première étape (II). (*Revue du Travail, Bruxelles, LXIII, n° 3, mars 1962, pp. 211-243.*)

17. DIVERS

Quelques notes sur le contentieux belgo-congolais. (*Etudes congolaises, Bruxelles, II, n° 5, mai 1962, pp. 42-46.*)

ROGISSART G., Libres propos sur le fédéralisme. (*Socialisme, Bruxelles, IX, n° 51, mai 1962, pp. 317-323.*)

LEGISLATION ECONOMIQUE

Ces informations rappellent les lois et arrêtés ainsi que les avis officiels qui revêtent un intérêt particulier au point de vue de l'économie générale du pays et qui ont fait l'objet d'une publication au Moniteur belge, au cours du mois précédant celui de la parution du Bulletin.

Seuls les lois et arrêtés les plus importants sont repris in extenso. Une simple mention, accompagnée éventuellement d'une notice explicative, est consacrée aux autres textes législatifs.

Afin de faciliter la consultation de ces informations, les textes ont été groupés sous les rubriques suivantes :

- I. — Législation économique générale
- II. — Législation relative aux finances publiques (y compris les lois budgétaires), législation monétaire, bancaire et financière
- III. — Législation agricole
- IV. — Législation industrielle
- V. — Législation du travail
- VI. — Législation relative au commerce intérieur
- VII. — Législation relative au commerce extérieur
- VIII. — Législation des transports
- IX. — Législation relative aux prix et aux salaires
- X. — Législation sociale (pensions, assurances sociales et avantages sociaux divers)
- XI. — Législation en matière de dommages de guerre

I. — LEGISLATION ECONOMIQUE GENERALE

Arrêté royal du 20 avril 1962

modifiant l'arrêté royal du 14 octobre 1959, portant création d'un Bureau de Programmation économique (Moniteur du 12 mai 1962, p. 4.055).

Article 1^{er}. — L'article 3 de l'arrêté royal du 14 octobre 1959 portant création d'un Bureau de Programmation économique est complété par la disposition suivante :

« 5. les programmes de développement régional et toutes propositions de nature à contribuer à ce dernier objectif. »

Article 4. — Aux articles 2 et 9 du même arrêté, l'expression « Comité ministériel de coordination économique » est

remplacée par l'expression « Comité ministériel de Coordination économique et sociale ».

Arrêté royal du 4 mai 1962

(...) modifiant l'arrêté royal du 15 janvier 1962 relatif à l'organisation de la coopération avec les pays en voie de développement (Moniteur du 10 mai 1962, p. 3.950).

II. — LEGISLATION RELATIVE AUX FINANCES PUBLIQUES (Y COMPRIS LES LOIS BUDGETAIRES), LEGISLATION MONETAIRE, BANCAIRE ET FINANCIERE

Institut Belgo-Luxembourgeois du Change.

Décision du Conseil concernant des modifications aux règlements de l'Institut Belgo-Luxembourgeois du Change (Moniteur du 15 mai 1962, p. 4.160).

Loi du 10 avril 1962

contenant le budget du Ministère de l'Intérieur et de la Fonction Publique pour l'exercice 1962 (Moniteur des 2-3 mai 1962, p. 3.663).

Article 1^{er}. — Il est ouvert pour les dépenses ordinaires de l'exercice 1962 afférentes au Ministère des Communications et des Postes, Télégraphes et Téléphones (...) des crédits s'élevant à la somme de 7.128.451.000 francs.

Article 7. — Des crédits d'engagement sont ouverts pour un montant de 2.865.228.000 francs (...).

Article 11. — Est approuvé le budget de la Régie des Télégraphes et des Téléphones pour l'exercice 1962 (...).

Ce budget s'élève pour les recettes à 9.935.852.000 francs et pour les dépenses à 9.919.928.000 francs.

Article 12. — Est approuvé le budget de la Régie des Voies aériennes pour l'exercice 1962 (...).

Ce budget s'élève pour les recettes à 328.810.000 francs et pour les dépenses à 377.164.000 francs.

.....
Article 13. — Est approuvé le budget de l'Office régulateur de la Navigation Intérieure pour l'exercice 1962 (...).

Ce budget s'élève pour les recettes à 103.942.000 francs et pour les dépenses à 111.082.000 francs.

Article 14. — Est approuvé le budget du Groupement belge du Remorquage pour l'exercice 1962 (...).

Ce budget s'élève pour les recettes à 12.589.000 francs et pour les dépenses à 12.589.000 francs.

Loi du 12 avril 1962

contenant le budget du Ministère des Communications et des Postes, Télégraphes et Téléphones pour l'exercice 1962 (Moniteur du 15 mai 1962, p. 4.110).

Article 1^{er}. — Il est ouvert pour les dépenses ordinaires de l'exercice 1962 afférentes au Ministère de l'Intérieur et de la Fonction Publique (...) des crédits s'élevant à la somme de 9.622.759.000 francs pour la section I, Ministère de l'Intérieur, et de 546.848.000 francs pour la section II : Fonction publique.

.....
Article 8. — Il pourra être fait usage, dès le 1^{er} janvier 1963, des crédits d'engagement accordés antérieurement et dont il n'aurait pas été fait emploi au 31 décembre 1962.

Article 9. — Il pourra être fait usage, dès le 1^{er} janvier 1963, des crédits de paiement accordés antérieurement et dont il n'aurait pas été fait emploi au 31 décembre 1962.

Arrêté royal du 30 avril 1962

modifiant les articles 83bis et 83ter des lois relatives aux impôts sur les revenus, coordonnées le 15 janvier 1948 (Moniteur du 8 mai 1962, p. 3.855).

Arrêté ministériel du 9 mai 1962

déterminant le droit spécial à l'importation de certains produits agricoles et alimentaires (Moniteur du 11 mai 1962, p. 4.008).

Arrêté royal du 10 mai 1962

modifiant l'arrêté royal du 11 mars 1953 majorant le taux de la taxe de transmission à l'importation (Moniteur du 17 mai 1962, p. 4.220).

Arrêté ministériel du 10 mai 1962

modifiant l'arrêté ministériel du 16 avril 1962 relatif à l'octroi d'un subside pour la culture du lin (Moniteur du 19 mai 1962, p. 4.396).

Arrêté ministériel du 25 mai 1962

relatif au tarif des droits d'entrée (Moniteur du 28 mai 1962, p. 4.642).

III. — LEGISLATION AGRICOLE

Arrêté ministériel du 4 mai 1962

fixant le montant des primes accordées aux industries produisant, à base de lait belge, certains dérivés du lait (Moniteur du 10 mai 1962, p. 3.958).

Arrêté ministériel du 10 mai 1962

prescrivant un recensement agricole et horticole au 15 mai 1962 (Moniteur du 15 mai 1962, p. 4.152).

Arrêté ministériel du 15 mai 1962

relatif à l'intervention du Fonds agricole en matière de flocons d'avoine destinés à l'alimentation humaine (Moniteur du 19 mai 1962, p. 4.396).

Arrêté ministériel du 20 mai 1962

relatif à l'intervention du Fonds agricole en matière de malt et d'orge utilisés en malterie (Moniteur du 25 mai 1962, p. 4.574).

IV. — LEGISLATION INDUSTRIELLE

Arrêté ministériel du 4 avril 1962

relatif aux obligations de moyens de stockage et de stockage des gaz de pétrole liquéfiés des entreprises disposant d'un atelier de production de gaz utilisant le butane ou le propane pour la distribution publique de gaz par canalisations (Moniteur du 8 mai 1962, p. 3.859).

Arrêté royal du 12 avril 1962

complétant et modifiant l'arrêté royal du 24 mai 1954 coordonnant et modifiant les arrêtés relatifs aux statistiques annuelles de la production industrielle (Moniteur du 30 mai 1962, p. 4.704).

VII. — LEGISLATION RELATIVE AU COMMERCE EXTERIEUR

Arrêté royal du 27 avril 1962

modifiant l'arrêté royal du 28 décembre 1961 établissant un droit spécial à l'importation de certains produits agricoles et alimentaires (Moniteur du 1er mai 1962, p. 3.624).

Arrêté ministériel du 28 avril 1962

déterminant le droit spécial à l'importation de certains produits agricoles et alimentaires (Moniteur du 1er mai 1962, p. 3.624).

Arrêté ministériel du 8 mai 1962

modifiant l'annexe à l'arrêté ministériel du 28 décembre 1961 suspendant l'obligation de produire une licence pour l'importation de certaines marchandises (Moniteur du 15 mai 1962, p. 4.145).

Arrêté ministériel du 8 mai 1962

modifiant l'annexe 1 à l'arrêté ministériel du 24 février 1960 suspendant l'obligation de produire une licence pour l'exportation de certaines marchandises (Moniteur du 15 mai 1962, p. 4.148).

Arrêté ministériel du 8 mai 1962

modifiant l'annexe à l'arrêté ministériel du 28 décembre 1961 suspendant l'obligation de produire une licence pour l'importation de certaines marchandises (Moniteur du 26 mai 1962, p. 4.611).

Arrêté ministériel du 9 mai 1962

déterminant le droit spécial à l'importation de certains produits agricoles et alimentaires (Moniteur du 11 mai 1962, p. 4.008).

Arrêté royal du 10 mai 1962

modifiant l'arrêté royal du 11 mars 1953 majorant le taux de la taxe de transmission à l'importation (Moniteur du 17 mai 1962, p. 4.220).

Arrêté ministériel du 25 mai 1962

relatif au tarif des droits d'entrée (Moniteur du 28 mai 1962, p. 4.642).

VIII. — LEGISLATION DES TRANSPORTS

Loi du 14 février 1962

portant approbation de la Convention douanière relative au transport international de marchandises sous le couvert de carnets TIR (Convention TIR), des annexes et du Protocole de signature signés à Genève le 15 janvier 1959 (Moniteur du 4 mai 1962, p. 3.742).

Arrêté ministériel du 25 avril 1962

relatif aux prix de remorquage à appliquer pour tout contrat de remorquage conclu à l'intervention du Groupement belge du Remorquage et au montant des redevances dues à ce groupement (Moniteur du 22 mai 1962, p. 4.468).

IX. — LEGISLATION RELATIVE AUX PRIX ET AUX SALAIRES

Arrêté royal du 2 avril 1962

rendant obligatoire la décision du 27 décembre 1961 de la Commission paritaire nationale de l'industrie hôtelière modifiant les décisions des 17 juin et 12 décembre 1960 de la même commission, rendues obligatoires par les arrêtés royaux des 26 août 1960 et 7 mars 1961 et fixant les rémunérations des ouvriers payés à salaire fixe et du personnel employé (Moniteur des 2-3 mai 1962, p. 3.684).

Arrêté royal du 2 avril 1962

rendant obligatoire la décision du 16 novembre 1961 de la Commission paritaire nationale pour les entreprises horticoles concernant l'égalité de rémunération entre les travailleurs masculins et les travailleurs féminins pour un travail égal (Moniteur du 8 mai 1962, p. 3.861).

Arrêté royal du 2 avril 1962

rendant obligatoire la décision du 21 novembre 1961 de la Commission paritaire nationale pour les entreprises de battage concernant l'égalité de rémunération entre les travailleurs masculins et les travailleurs féminins pour un travail égal (Moniteur du 8 mai 1962, p. 3.862).

Arrêté royal du 6 avril 1962

rendant obligatoire la décision du 21 décembre 1961 de la Commission paritaire nationale de l'industrie alimentaire fixant les salaires minimums des ouvriers et ouvrières occupés dans les tueries de volaille (Moniteur du 12 mai 1962, p. 4.062).

Arrêté ministériel du 25 avril 1962

relatif aux prix de remorquage à appliquer pour tout contrat de remorquage conclu à l'intervention du

Groupement belge du Remorquage et au montant des redevances dues à ce groupement (Moniteur du 22 mai 1962, p. 4.468).

Arrêté royal du 30 avril 1962

fixant le salaire annuel moyen des marins de la marine marchande pour l'application de la loi du 30 décembre 1929 sur la réparation des accidents du travail survenus aux gens de mer (Moniteur du 12 mai 1962, p. 4.056).

Arrêté royal du 11 mai 1962

rendant obligatoire la décision du 8 mars 1962 de la Commission paritaire nationale de l'industrie cinématographique modifiant la décision du 14 novembre 1961 de la même commission, rendue obligatoire par arrêté royal du 23 février 1962, fixant les salaires des ouvriers occupés dans l'exploitation des salles de spectacle cinématographique (Moniteur du 22 mai 1962, p. 4.464).

X. — LEGISLATION SOCIALE

(PENSIONS, ASSURANCES SOCIALES ET AVANTAGES SOCIAUX DIVERS)

Arrêté ministériel du 6 avril 1962

modifiant l'arrêté ministériel du 22 septembre 1955 portant exécution de l'arrêté royal organique de l'assurance maladie-invalidité et des conventions bilatérales et multilatérales de sécurité sociale en ce qu'elles visent l'assurance maladie-invalidité (Moniteur du 23 mai 1962, p. 4.502).

Arrêté royal du 11 avril 1962

modifiant l'arrêté royal du 29 juillet 1957 réglant l'organisation et le fonctionnement de la Caisse nationale des pensions pour employés et l'arrêté royal du 29 juillet 1957 fixant les mesures à prendre par les organismes assureurs en vue de l'exécution de la loi du 12 juillet 1957 relative à la

pension de retraite et de survie des employés et les modalités d'exécution et de contrôle de ces mesures (Moniteur du 25 mai 1962, p. 4.575).

Arrêté royal du 27 avril 1962

modifiant l'article 4 de l'arrêté royal du 9 mai 1959 chargeant la Caisse Générale d'Épargne et de Retraite de la tenue du compte individuel prévu par l'article 2, § 1er, de la loi du 21 mai 1955 relative à la pension de retraite et de survie des ouvriers (Moniteur du 23 mai 1962, p. 4.496).

Arrêté royal du 30 avril 1962

relatif à l'octroi du pécule familial de vacances en 1962 (Moniteur des 2-3 mai 1962, p. 3.676).

XI. — LEGISLATION EN MATIÈRE DE DOMMAGES DE GUERRE

Avenant,

conclu par échange de lettres datées à Luxembourg, le 20 décembre 1961, à l'accord entre la Belgique et le Luxembourg en matière d'indemnisation réciproque des dommages de guerre aux biens privés, conclu par échange de lettres, datées à Luxembourg, le 26 septembre 1952 (Moniteur des 2-3 mai 1962, p. 3.662).

STATISTIQUES

(La table des matières et la liste des abréviations utilisées figurent à la fin du Bulletin)

A la suite de chaque chapitre, le lecteur trouvera des références bibliographiques; elles font mention de quelques publications statistiques qui contiennent des données plus détaillées concernant l'objet du chapitre ou des données correspondantes pour les pays étrangers.

I. — POPULATION ET COMPTES NATIONAUX

1. — POPULATION

Sources : Institut National de Statistique et Ministère du Travail.

	Source	1947	1959	1960	1961
		(milliers, à fin d'année)			
Population totale	I.N.S.	8.512	9.129	9.178	9.229
Population en âge de travailler (15 à 65 ans)	»	5.850	5.902	5.906	
dont : Hommes	»	2.902	2.927	2.928	
Femmes	»	2.948	2.975	2.978	
Population active ¹ :	Revue du Travail	3.481	3.506	3.505	p 3.525
dont : Agriculture	»	423	264	257	p 250
Industries extractives	»	191	151	131	p 114
Industries manufacturières	»	1.311	1.174	1.204	p 1.241
Bâtiment et construction	»	197	240	241	p 250
Transports	»	243	244	240	p 242
Commerce, banques, assurances, et services	»	1.024	1.291	1.312	p 1.333
Chômeurs complets	»	92	142	120	p 95

¹ Y compris les chômeurs et non compris les forces armées.

I - 2. — REVENU NATIONAL NET AU COUT DES FACTEURS

I - 2 a. — ESTIMATIONS DE L'I.N.S.

(Système normalisé)

(milliards de francs)

Source : Institut National de Statistique.

	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960
1. Rémunération des salariés et appointés (avant taxation) :											
a) Salaires et traitements	125,2	142,8	148,4	150,6	155,7	164,7	177,4	191,8	197,4	199,4	211,8
b) Rémunération des forces armées ...	5,2	6,6	8,1	8,7	9,0	9,6	9,4	9,9	10,6	11,2	12,1
c) Contribution des employeurs à la sécurité sociale ...	16,2	18,3	20,9	21,4	22,1	24,1	26,3	30,0	30,7	29,9	32,9
Total ...	146,6	167,7	177,4	180,7	186,8	198,4	213,1	231,7	238,7	240,5	256,8
2. Revenu des travailleurs indépendants (avant taxation) :											
a) Agriculture, horticulture et sylviculture	19,4	21,6	20,4	22,1	21,4	21,6	20,8	23,3	22,3	23,7	22,6
b) Professions libérales	6,8	7,9	8,4	8,6	9,3	9,5	10,0	10,2	11,2	11,9	12,5
c) Commerce et artisanat	62,1	64,6	62,9	66,1	69,3	71,6	73,9	74,1	73,8	74,6	77,0
Total ...	88,3	94,1	91,7	96,8	100,0	102,7	104,7	107,6	107,3	110,2	112,1
3. Revenu de l'entreprise résultant de l'activité exercée par des sociétés de personnes (après taxation)	4,5	5,2	4,9	4,9	5,3	6,0	6,5	6,2	5,6	6,0	6,3
4. Intérêts, loyers et dividendes versés aux particuliers et institutions privées sans but lucratif (avant taxation) :											
a) Intérêts	9,1	9,8	10,7	11,8	13,0	14,4	15,5	16,5	17,9	19,3	21,0
b) Loyers	14,5	15,7	16,9	21,4	24,3	25,2	26,9	27,6	29,7	31,3	32,1
c) Dividendes et tantièmes	6,7	8,6	9,2	8,8	8,9	10,3	11,9	12,9	11,9	11,1	12,9
Total ...	30,3	34,1	36,8	42,0	46,2	49,9	54,3	57,0	59,5	61,7	66,0
5. Libéralités des sociétés	0,3	0,4	0,4	0,3	0,4	0,5	0,5	0,5	0,4	0,4	0,5
6. Revenus non distribués des sociétés par actions (après taxation)	7,3	9,8	6,5	6,2	8,8	11,4	12,5	9,4	6,3	9,7	9,9
7. Impôts directs des sociétés quelle que soit leur forme juridique	4,1	7,7	8,7	6,8	6,3	6,1	7,6	7,9	6,9	6,5	7,8
8. Revenus de la propriété et de l'entreprise échéant à l'Etat	0,9	0,9	1,5	1,9	1,7	1,5	1,4	1,4	0,1	1,6	2,0
9. Revenus non distribués des entreprises publiques autonomes	0,4	0,5	0,3	0,5	0,7	1,0	0,8	0,8	0,9	0,9	0,8
10. Moins : intérêts de la dette publique	- 7,2	- 7,3	- 7,7	- 8,2	- 9,0	-10,1	-10,6	-11,0	-11,9	-13,2	-14,9
11. Revenu national net au coût des facteurs ¹ ...	275,5	313,1	320,5	331,9	347,2	367,4	390,8	411,4	413,8	424,2	447,3

¹ Bien qu'elles soient toutes deux établies suivant le système normalisé, les estimations de l'I.N.S. (tableau I - 2 a, rubrique 11) et de DULBEA (tableau I - 2 b, rubrique 8) présentent un écart sensible en raison de l'utilisation de séries statistiques, de méthodes et de bases d'évaluation différentes. L'estimation de l'I.N.S. (tableau I - 2 a, rubrique 11) ne peut donc pas être rapprochée des données figurant dans les tableaux I - 2 b et I - 8.

I - 2 b. — ESTIMATIONS DULBEA

(milliards de francs)

(Système normalisé)

Source : Département d'Economie Appliquée de l'Université Libre de Bruxelles (Dulbéa).

	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960
1. Rémunération des salariés et appointés (avant taxation)	148,7	171,8	179,5	185,0	189,4	200,4	216,7	234,0	240,9	247,3	
2. Autres revenus	158,8	184,3	177,9	180,1	196,0	203,4	220,5	230,3	219,1	226,3	
3. Revenu national net au coût des facteurs ¹	<u>307,5</u>	<u>356,1</u>	<u>357,4</u>	<u>365,1</u>	<u>385,4</u>	<u>403,8</u>	<u>437,2</u>	<u>464,3</u>	<u>460,0</u>	<u>473,6</u>	<u>502,9</u>
<i>Relations avec le P.N.B. (rubrique W du tableau I - 3a et rubrique 7 du tableau I - 3b)</i>											
4. Consommation de capital	27,4	31,8	35,2	35,9	37,3	39,2	41,5	45,7	49,2	51,2	53,1
5. Impôts indirects moins subventions	28,6	31,3	35,4	35,4	35,8	39,4	41,7	44,2	41,8	47,6	51,9
6. Produit national brut aux prix du marché (6) = (3) + (4) + (5)	<u>363,5</u>	<u>419,3</u>	<u>428,0</u>	<u>436,4</u>	<u>458,6</u>	<u>482,4</u>	<u>520,4</u>	<u>554,2</u>	<u>551,0</u>	<u>572,4</u>	<u>608,0</u>

¹ Bien qu'elles soient toutes deux établies suivant le système normalisé, les estimations de l'I.N.S. (tableau I - 2 a, rubrique 11) et de DULBEA (tableau I - 2 b, rubrique 3) présentent un écart sensible en raison de l'utilisation de séries statistiques, de méthodes et de bases d'évaluation différentes. L'estimation de l'I.N.S. (tableau I - 2 a, rubrique 11) ne peut donc être rapprochée des données figurant dans les tableaux I - 2 b et I - 3.

I - 3. — PRODUIT NATIONAL BRUT

(Estimations Dulbea, système normalisé)

I - 3a. — P.N.B. CALCULE PAR L'ANALYSE DE LA PRODUCTION AUX PRIX COURANTS

(milliards de francs)

Source : Département d'Economie Appliquée de l'Université Libre de Bruxelles (Dulbéa).

	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960
A. Agriculture, sylviculture et pêche	30,6	33,4	33,6	35,3	35,6	35,5	34,3	37,2	36,3	38,7	37,4
B. Industries extractives (charbonnages uniquement)	17,1	18,9	20,2	19,6	18,9	20,0	20,8	23,8	21,7	16,9	16,2
C. Industries alimentaires .	25,9	30,4	31,6	30,4	32,8	33,4	37,4	39,3	40,2	41,3	44,4
D. Textile et vêtement ...	18,2	20,3	15,8	16,7	18,1	17,2	19,3	20,6	16,7	18,3	20,4
E. Matériaux de construction	7,9	9,8	8,9	9,5	10,6	12,2	13,7	13,1	13,1	13,7	15,0
F. Métallurgie de base ...	10,0	17,0	16,2	12,6	12,6	17,5	20,3	22,2	21,0	21,8	26,3
G. Fabrications métalliques	22,0	25,2	27,6	28,3	29,6	29,9	32,9	33,6	31,7	34,5	37,4
H. Autres industries ¹ ...	26,6	33,9	32,5	32,7	35,8	40,5	44,2	45,5	45,6	50,2	54,1
<i>Ensemble de l'industrie manufacturière (C à H)</i>	<i>110,6</i>	<i>136,6</i>	<i>132,6</i>	<i>130,2</i>	<i>139,5</i>	<i>150,7</i>	<i>167,8</i>	<i>174,3</i>	<i>168,3</i>	<i>179,8</i>	<i>197,6</i>
I. Construction	25,7	25,7	25,7	27,7	29,6	29,3	32,4	37,9	36,0	38,2	40,9
J. Electricité, gaz et eau .	7,3	8,5	9,2	9,4	11,0	11,4	12,9	12,4	12,4	13,0	14,6
K. Transport et communications	24,4	28,3	29,5	30,0	30,5	33,0	36,6	37,8	38,3	40,2	42,9
L. Commerce de gros et de détail	25,6	27,7	27,3	27,5	28,7	30,1	31,8	35,3	32,5	34,3	35,9
M. Banques, assurances et affaires immobilières ...	7,2	8,3	8,9	9,3	9,9	10,5	11,6	12,4	12,5	13,1	13,9
N. Immeubles d'habitation	19,8	21,4	22,1	27,2	31,0	31,8	32,2	32,6	32,6	33,3	33,9
O. Etat ²	26,4	31,3	34,4	36,3	37,6	38,8	40,8	43,3	47,8	51,2	56,5
P. Autres services ³	39,7	42,3	43,5	43,9	45,1	47,3	49,7	52,1	56,3	56,5	58,5
Q. Produit intérieur brut identifié au coût des facteurs (A à P)	334,4	382,4	387,0	396,4	417,4	438,4	470,9	499,1	494,7	515,2	548,3
R. Contribution du Reste du monde	4,9	5,7	5,1	5,0	5,5	6,3	8,6	8,8	8,9	7,7	9,9
S. Produit national brut identifié au coût des facteurs (Q + R)	339,3	388,1	392,1	401,4	422,9	444,7	479,5	507,9	503,6	522,9	558,2
T. Impôts indirects moins subventions	28,6	31,3	35,4	35,4	35,8	39,4	41,7	44,2	41,8	47,6	51,9
U. Produit national brut aux prix du marché (S + T)	367,9	419,4	427,5	436,8	458,7	484,1	521,2	552,1	545,4	570,5	610,1
V. Ajustement statistique .	- 4,4	- 0,2	+ 0,4	- 0,4	- 0,1	- 1,7	- 0,8	+ 2,1	+ 5,5	+ 1,9	- 2,1
W. Produit national brut aux prix du marché (U + V)	363,5	419,3	428,0	436,4	458,6	482,4	520,4	554,2	551,0	572,4	608,0

¹ Comprend : bois et meubles, pâtes et papier, impression, chimie et caoutchouc et autres industries.

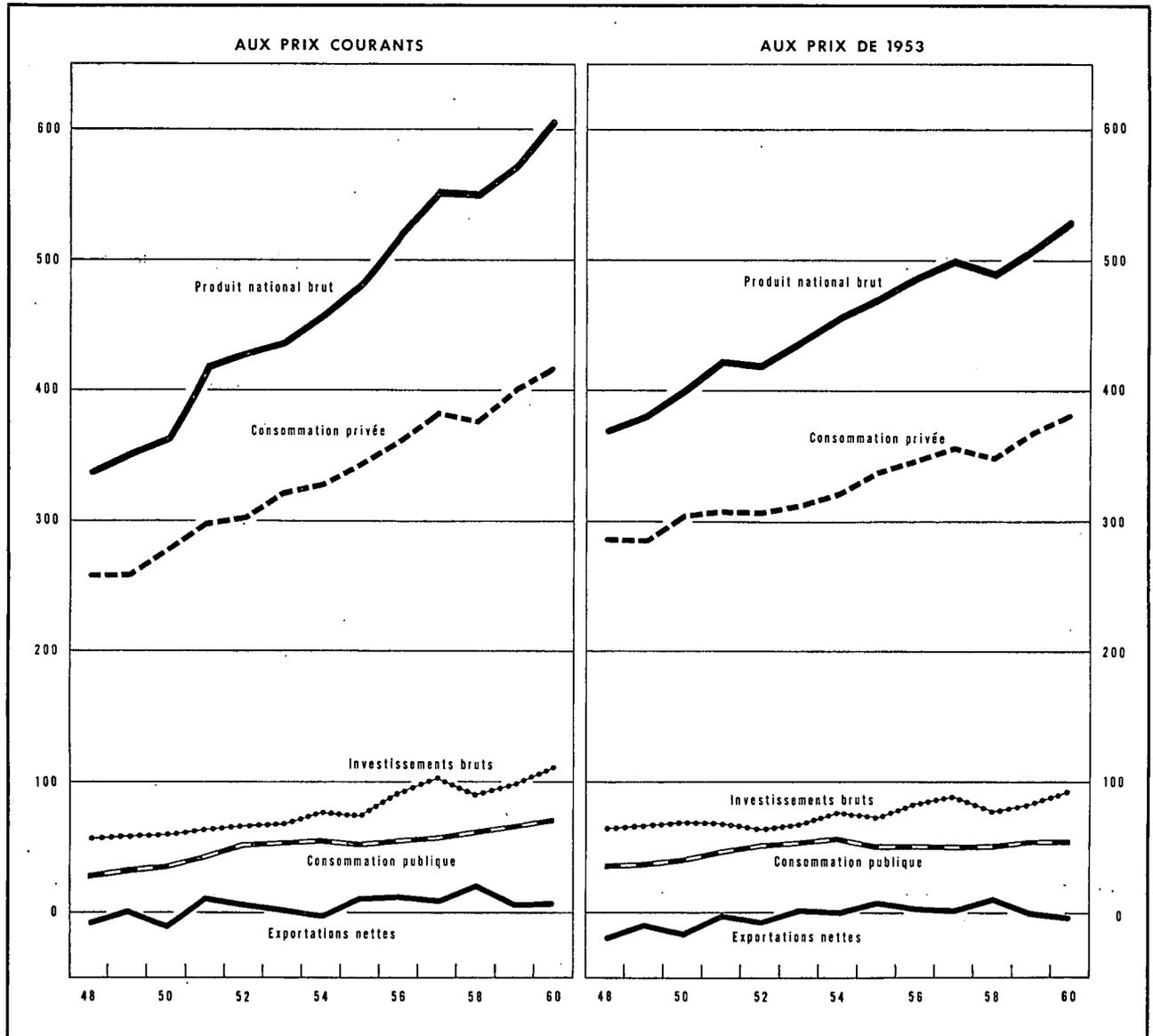
² Y compris la santé publique et l'enseignement public.

³ Comprend : professions médicales et autres services.

I - 3b et 3c. — P.N.B. CALCULE PAR L'ANALYSE DES DEPENSES

(Système normalisé)
(milliards de francs)

Source : Département d'Economie Appliquée de l'Université Libre de Bruxelles (Dulbea).



I - 3b. — DEPENSES AUX PRIX COURANTS

	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960
1. Consommation privée ...	278,0	299,4	303,7	312,0	328,4	344,0	361,6	384,1	377,2	401,0	417,4
2. Consommation publique	35,6	44,2	52,8	54,9	55,8	53,2	55,6	58,2	62,8	67,0	72,3
3. Formation brute de capital fixe :											
<i>Entreprises</i>	59,9	57,8	61,5	65,0	72,3	74,7	86,4	95,2	89,6	98,5	106,5
<i>Etat</i>	52,9	49,9	54,7	58,0	65,6	66,5	76,7	85,2	80,6	88,1	95,8
<i>Etat</i>	7,0	7,9	6,8	7,0	6,7	8,2	9,7	10,0	9,0	10,4	10,7
4. Accroissement de stocks	- 0,1	6,0	3,8	1,8	3,0	- 0,4	4,0	6,7	0,8	- 1,3	3,7
5. Dépenses intérieures de l'économie	373,4	407,4	421,8	433,7	459,5	471,5	507,6	544,2	530,4	565,2	599,9
6. Exportations nettes :											
<i>Exportations</i>	- 9,9	11,9	6,0	2,7	- 0,9	10,9	12,8	10,0	20,6	7,2	8,1
<i>Moins importations</i> ...	97,1	146,8	135,8	130,1	136,9	162,6	188,7	195,8	191,6	194,7	221,8
<i>Moins importations</i> ...	107,0	134,9	129,6	127,4	137,8	151,7	175,9	185,8	171,0	187,5	213,7
7. Produit national brut ...	363,5	419,3	428,0	436,4	458,6	482,4	520,4	554,2	551,0	572,4	608,0

I - 3c. — DEPENSES AUX PRIX DE 1953

(Système normalisé)

(milliards de francs)

Source : Département d'Economie Appliquées de l'Université Libre de Bruxelles (Dulbéa).

	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960
1. Consommation privée	305,1	308,7	308,1	312,0	321,2	338,1	347,0	356,9	349,6	368,5	382,5
2. Consommation publique	40,7	47,5	52,8	54,9	57,9	51,7	52,0	51,8	52,5	55,2	55,7
3. Formation brute de capital fixe :											
<i>Entreprises</i>	69,8	62,2	61,2	65,0	73,3	72,8	80,5	82,8	77,6	85,2	90,5
<i>Etat</i>	61,3	54,4	54,3	58,0	66,1	65,7	72,5	75,2	70,0	76,5	82,0
	8,5	7,8	6,9	7,0	7,2	7,1	8,0	7,6	7,6	8,7	8,5
4. Accroissement de stocks	- 0,3	5,5	3,6	1,8	3,0	- 0,4	3,7	6,1	0,4	- 0,7	3,6
5. Dépenses intérieures de l'économie	415,3	423,9	425,7	433,7	455,4	462,2	483,2	497,6	480,1	508,2	532,3
6. Exportations nettes :	-15,0	- 0,7	- 6,0	2,7	1,2	8,5	4,9	2,7	11,3	1,4	- 1,2
<i>Exportations</i>	108,1	123,9	116,7	130,1	144,2	165,6	182,0	184,4	190,1	203,2	226,5
<i>Moins importations</i> ...	123,1	124,6	122,7	127,4	143,0	157,1	177,1	181,7	178,8	201,8	227,7
7. Produit national brut ...	400,3	423,2	419,7	436,4	456,6	470,7	488,1	500,3	491,4	509,6	531,1

I - 4. — INVESTISSEMENTS BRUTS DANS L'ENSEMBLE DE L'ECONOMIE *

(milliards de francs)

Source : Ministère des Affaires économiques et de l'Energie, Direction Générale des Etudes et de la Documentation.

Années	Secteur privé								Secteur public 1				Total général (secteur public et privé)
	Immeubles d'habitation	Locaux professionnels	Outillage industriel	Autre outillage 2	Véhicules utilitaires	Autres véhicules	Divers 3	Total	Bâtiment et génie civil	Outillage	Défense nationale	Total	
1950	17,1	6,5	n.d.	n.d.	2,5	2,5	n.d.	47,7	n.d.	n.d.	1,7	16,8	64,5
1951	14,0	7,1	n.d.	n.d.	2,0	2,8	n.d.	46,5	n.d.	n.d.	4,4	19,1	65,6
1952	14,3	6,4	n.d.	n.d.	2,4	3,0	n.d.	50,1	n.d.	n.d.	9,2	23,1	73,2
1953	15,6	7,5	19,3	5,1	2,1	3,3	0,8	53,7	9,9	4,1	8,5	22,5	76,2
1954	18,1	8,1	18,9	5,5	2,6	4,1	0,7	58,0	10,2	3,8	6,4	20,4	78,4
1955	18,0	8,9	20,2	5,8	2,4	4,6	0,4	60,3	11,7	5,8	5,0	22,5	82,8
1956	19,0	9,8	25,6	7,7	2,3	4,6	0,5	69,5	13,3	4,3	4,3	21,9	91,4
1957	28,0	10,9	25,4	7,8	2,4	4,8	1,2	80,5	13,2	4,7	5,0	22,9	103,4
1958	24,3	10,4	24,6	8,4	2,3	4,8	0,9	75,7	13,6	4,7	4,1	22,4	98,1
1959	25,5	9,0	25,2	7,2	2,1	5,0	1,3	75,3	17,1	5,5	2,8	25,4	100,7
1960	27,0	9,0	27,9	9,9	2,7	5,5	0,4	82,4	14,1	4,5	3,4	22,0	104,4

1 Etat, Administrations subordonnées, S.N.C.B., O.N.J., S.N.C.V., R.V.A., Postes et Office des Chèques Postaux, R.T.T., R.T.B., S.N.D.E., voies hydrauliques, ports de mer et ports intérieurs.

2 Avions, navires et bateaux, outillage agricole, chemins de fer et tramways et outillage destiné à d'autres branches.

3 Travaux agricoles et variation du cheptel.

* Cette estimation, établie par le Ministère des affaires économiques et de l'Energie, ne peut être rapprochée des données figurant au tableau I - 8b en raison de l'utilisation de séries statistiques, de méthodes et de bases d'évaluation différentes.

Références bibliographiques :

Population : *Annuaire statistique de la Belgique*. — *Bulletin de Statistique de l'I.N.S.* — *Publications du Centre National de Calcul Mécanique*. — *Recensement général de la population, de l'industrie et du commerce au 31 décembre 1947*. — *Bulletin de l'I.R.E.S.P.* — *Annuaire démographique (O.N.U.)*. — *Revue Internationale du Travail (B.I.T.)*. — *Annuaire des Statistiques du Travail (B.I.T.)*.

Revenu national et P.N.B. — *Cahiers Economiques de Bruxelles (D.U.L.B.E.A.)* — *Annuaire statistique de la Belgique*. — *Bulletin de Statistique de l'I.N.S.* — *Recherches économiques de Louvain (I.R.E.S.P.)* — *International Financial Statistics (F.M.I.)*. — *Bulletin statistique (O.C.D.E.)*. — *Données statistiques (Conseil de l'Europe)*. — *Yearbook of International Accounts Statistics (O.N.U.)*.

Investissements : *L'Economie belge* (Ministère des Affaires économiques).

II. — EMPLOI ET CHOMAGE

1. — INDICES DE L'EMPLOI DANS L'INDUSTRIE (ouvriers)

Base 1958 = 100

Source : Ministère du Travail.

Moyennes mensuelles ou mois	Indices général	Industries extractives	Industries manufacturières							Textiles (sans confection)	Construction
			Ensemble	Métallurgie de base	Fabrications métalliques						
					Fabrication de produits métalliques à l'exclusion des machines et du matériel de transport	Construction de machines à l'exclusion des machines électriques	Construction de machines, appareils et fournitures électriques	Construction de matériel de transport			
1959	96,4	89,3	97,2	99,6	92,4	97,7	94,6	88,3	98,7	97,8	
1960	97,6	76,9	100,7	103,4	98,8	108,8	100,3	89,5	99,5	99,7	
1961	99,6	67,6	104,0	107,1	106,5	118,5	113,7	89,2	99,1	100,7	
1960 2 ^e trimestre	97,5	78,7	100,0	102,8	96,6	107,1	97,8	90,6	99,1	100,6	
3 ^e trimestre	98,3	73,9	101,6	103,8	99,1	110,8	101,7	92,9	98,6	102,4	
4 ^e trimestre	98,6	72,7	102,6	105,1	101,8	112,9	106,8	88,5	100,3	100,7	
1961 1 ^{er} trimestre	97,1	71,0	101,9	106,2	103,0	113,2	110,6	86,2	99,9	93,0	
2 ^e trimestre	99,6	68,6	103,6	106,7	106,3	116,3	111,4	88,9	99,7	101,8	
3 ^e trimestre	100,1	66,4	104,8	107,5	108,8	121,5	114,4	90,6	98,2	104,3	
4 ^e trimestre	101,2	64,6	105,7	108,1	109,9	122,9	118,3	91,1	98,7	103,6	
1960 Décembre	97,8	72,4	102,2	106,3	103,6	112,4	108,8	86,9	100,0	97,9	
1961 Janvier	94,8	71,6	100,1	105,9	102,6	109,6	111,5	83,7	99,0	86,4	
Février	97,5	71,1	102,1	105,5	103,2	114,4	110,3	86,1	99,9	94,0	
Mars	99,1	70,2	103,4	107,1	103,3	115,6	110,1	88,7	100,9	98,6	
Avril	99,2	69,4	103,3	106,4	105,2	115,3	110,7	88,9	99,7	100,1	
Mai	99,6	68,6	103,7	106,7	107,5	115,2	111,7	89,0	99,9	101,6	
Juin	100,0	67,8	103,9	107,0	106,2	118,5	111,8	88,7	99,4	103,6	
Juillet	99,2	67,2	104,0	106,9	105,6	120,4	112,3	90,6	97,6	103,0	
Août	99,7	66,2	104,9	107,3	106,4	122,4	115,2	90,5	98,6	104,2	
Septembre	101,3	65,7	105,5	108,2	108,3	121,6	115,7	90,6	98,4	105,6	
Octobre	101,5	65,3	106,0	108,3	109,2	122,8	117,6	88,8	98,1	105,3	
Novembre	101,3	64,6	106,1	108,2	109,7	123,3	118,8	92,1	99,4	104,0	
Décembre	100,7	63,8	105,0	107,7	110,8	122,6	118,6	92,3	98,7	101,6	

II - 2. — CHOMAGE

Renseignements généraux

Source : Office National de l'Emploi.

	Nombre de jours ouvrables par période 1	Chômeurs contrôlés (milliers) 2			Moyenne mensuelle des journées perdues (milliers)	Nombre moyen de jours de chômage par mois 3		Milliers de chômeurs mis au travail par les pouvoirs publics 2	Demandes d'emploi 4 5	Offres d'emploi 4	
		Total	Complets	Partiels et accidentels		Chômeurs				reques pendant le mois	en suspens à fin de mois
						Complets	Partiels et accidentels				
1953	303	245,8	183,6	62,2	6.207	20,8	8,7	8,7	128,3	24,9	7,0
1954	303	224,8	167,0	57,8	5.677	20,7	7,9	14,0	111,4	25,7	7,2
1955	304	172,4	116,5	55,9	4.366	20,2	8,9	22,7	70,9	27,7	13,4
1956	308	144,8	91,0	53,8	3.717	20,5	8,5	9,8	49,2	23,9	14,9
1957	302	116,8	77,9	38,9	2.942	19,9	7,6	5,3	40,1	19,4	12,9
1958	302	180,9	109,7	71,2	4.556	20,0	7,0	10,5	73,1	16,2	5,6
1959	302	199,2	125,0	74,2	5.014	20,7	8,2	17,3	82,8	19,3	5,3
1960	304	158,1	110,1	48,0	4.005	20,9	6,8	9,8	61,2	18,9	7,5
1961	308	126,3	87,9	38,4	3.241	21,2	7,7	7,1	31,4	20,1	12,5
1960 3 ^e trimestre	76	123,0	92,3	30,7	3.117	20,2	5,0	13,2	47,1	19,6	9,2
4 ^e trimestre	76	137,4	104,0	33,4	3.481	20,6	5,6	6,5	56,6	15,9	7,2
1961 1 ^{er} trimestre	78	177,4	119,2	58,2	4.614	22,0	8,2	4,3	55,6	19,5	8,3
2 ^e trimestre	74	111,2	85,0	26,2	2.408	20,4	6,5	8,5	26,8	23,5	13,7
3 ^e trimestre	76	90,3	70,6	19,7	2.288	20,9	6,3	8,5	18,6	19,9	15,4
4 ^e trimestre	80	124,5	76,5	48,0	3.320	21,0	8,5	6,9	24,7	17,6	12,8
1962 1 ^{er} trimestre	72	140,9	74,6	66,3	2.819	16,1	6,8	4,4	28,2	20,1	13,1
1961 Mai	22	108,9	83,1	25,8	2.396	18,4	6,0	8,7	26,6	21,9	13,0
Juin	24	102,4	77,6	24,8	2.458	19,9	6,6	9,2	20,8	23,6	15,0
Juillet	29	92,5	72,1	20,4	2.683	23,7	6,6	8,2	19,5	16,0	13,9
Août	23	89,4	69,9	19,5	2.057	19,2	5,6	8,7	18,2	20,0	15,4
Septembre	24	88,4	69,3	19,1	2.122	19,6	6,7	8,7	18,1	23,6	16,8
Octobre	29	92,6	69,2	23,4	2.687	22,3	6,8	8,0	17,9	22,0	14,4
Novembre	23	101,8	75,6	26,2	2.341	19,0	6,3	6,9	25,3	17,2	13,0
Décembre	28	176,2	84,7	91,5	4.933	21,6	10,0	5,7	30,9	13,6	10,9
1962 Janvier	24	158,3	90,4	67,9	3.166	16,9	6,5	3,8	31,3	21,2	11,6
Février 6	24	151,0	77,7	73,3	3.020	15,6	7,2	4,4	29,2	17,8	12,7
Mars	24	113,4	55,8	57,6	2.268	15,8	6,7	5,0	24,1	21,2	15,0
Avril	28	71,1	46,6	24,5	1.636	17,2	6,4	6,6	17,8	21,9	17,0
Mai	23	62,0	41,2	20,8				7,9	14,3	21,9	17,0

1 Le mois de chômage comprend 4 ou 5 semaines.

2 Moyenne journalière par mois de chômage.

Nombre de journées perdues par mois

3 Durée moyenne du chômage = $\frac{\text{Nombre de chômeurs inscrits dans les bureaux de pointage communaux, par mois}}{\text{Nombre de jours de chômage par mois}}$

4 Demandes et offres d'emploi se rapportant uniquement aux ouvriers et ouvrières.

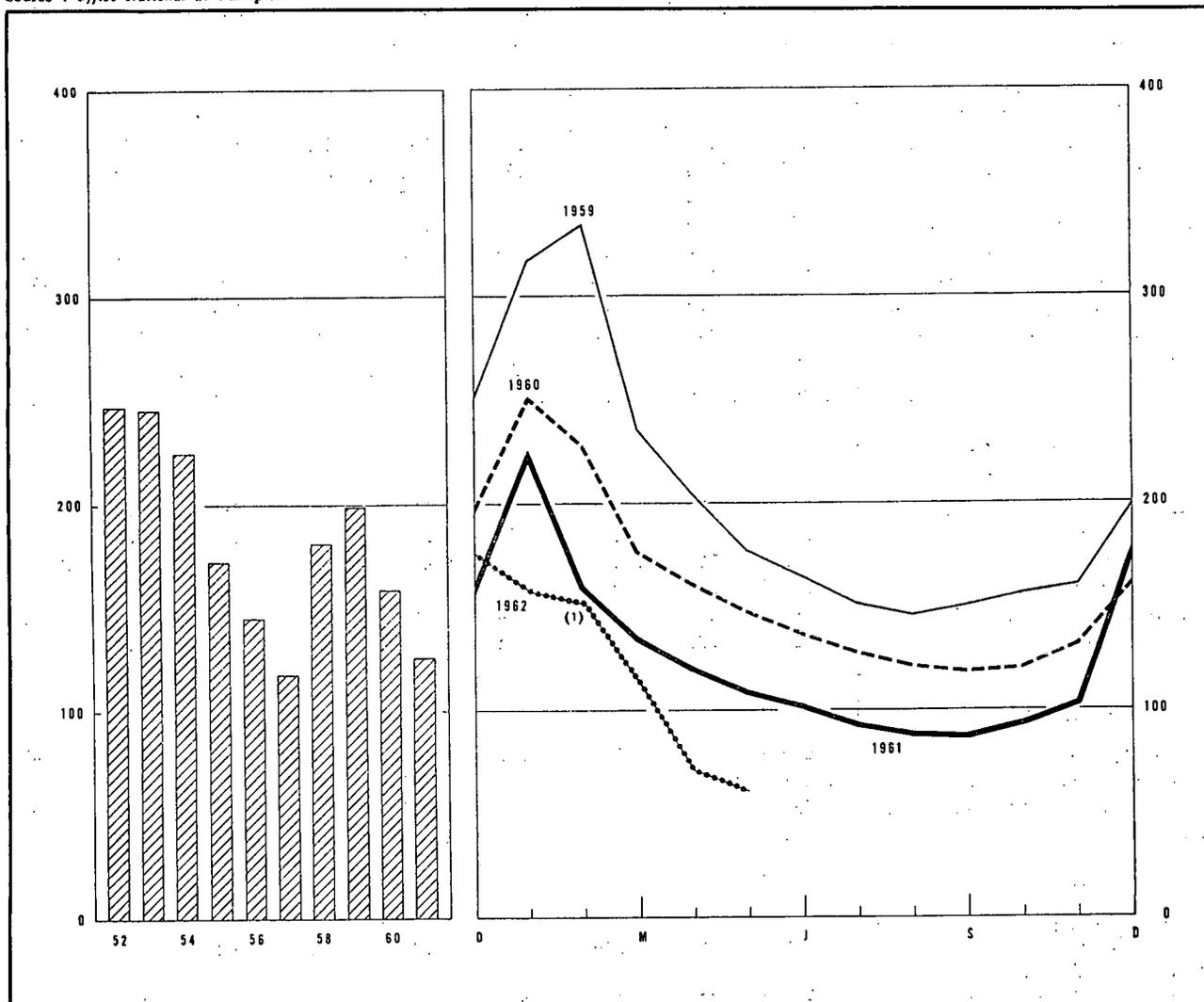
5 Chômeurs complets normalement aptes.

6 Depuis février 1962, les chiffres ne tiennent plus compte des chômeurs dispensés du contrôle communal en application de l'arrêté ministériel du 20-12-61 (environ 10.000 unités en février 1962).

II - 3. — CHOMAGE

Moyennes journalières du nombre de chômeurs contrôlés
Chômeurs complets + chômeurs partiels
(milliers)

Source : Office National de l'Emploi.



	Année	1er trim.	2e trim.	3e trim.	4e trim.		1959	1960	1961	1962
1953	246	296	230	212	243	Janvier	317	252	226	158
1954	225	319	219	179	179	Février	335	229	160	151 ¹
1955	172	280	152	116	137	Mars	236	177	135	113
1956	145	247	122	95	115	Avril	205	161	120	71
1957	117	144	96	88	138	Mai	177	148	109	62
1958	181	204	166	149	204	Juin	165	137	102	
1959	199	292	182	150	171	Juillet	152	128	93	
1960	158	221	149	123	137	Août	146	122	89	
1961	126	177	111	90	124	Septembre	151	119	88	
1962		141 ¹				Octobre	157	121	93	
						Novembre	161	132	102	
						Décembre	199	162	176	

Références bibliographiques : Communiqués mensuels de l'O.N.E. — Bulletin de Statistique de l'I.N.S. — Annuaire statistique de la Belgique. — Revue du Travail. — Recherches économiques de Louvain (I.R.E.S.P.). — Industrie, revue de la F.I.B. — Informations statistiques (C.E.C.A.). — Annuaire des statistiques du Travail (B.I.T.).

¹ Depuis février 1962, les chiffres ne tiennent plus compte des chômeurs dispensés du contrôle communal en application de l'arrêté ministériel du 29-12-61 (environ 10.000 unités en février 1962).

III. — AGRICULTURE ET PECHE

1. — PRODUCTION AGRICOLE

Sources : Ministère de l'Agriculture (production végétale). — Institut National de Statistique (nombre d'animaux, production animale et superficies cultivées).

	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961
Superficie cultivée ¹ (milliers d'hectares)									
Céréales panifiables	259	274	272	260	280	296	275	273	256
dont : froment	170	184	191	188	208	219	201	203	207
seigle	82	82	74	68	66	69	66	63	43
Céréales non panifiables	258	233	234	254	238	240	256	252	263
Plantes industrielles	96	95	98	99	92	94	89	96	92
Plantes racines et tuberculifères	161	163	152	151	145	141	143	131	120
Légumes cultivés pour la graine	12	13	13	14	13	12	12	11	11
Prés et prairies	821	815	815	818	814	811	827	819	821
Divers	148	149	147	132	137	128	133	134	142
Total ...	1.755	1.742	1.731	1.728	1.719	1.722	1.735	1.716	1.705
Production végétale (milliers de tonnes)									
Froment	560	575	714	597	751	779	793	773	722
Autres céréales	997	972	1.008	985	961	983	1.046	1.036	992
Betteraves sucrières	2.389	2.132	2.246	2.203	2.486	2.832	1.485	3.063	2.703
Lin (graines et paille)	193	236	272	235	182	170	126	214	196
Chicorée à café	34	109	95	54	51	56	44	55	60
Pommes de terre	1.919	2.634	2.184	2.034	2.044	1.914	1.466	1.894	1.780
Nombre d'animaux ¹ (milliers d'unités)									
Chevaux agricoles	219	208	195	189	182	178	170	159	147
Total des bovidés	2.291	2.373	2.393	2.413	2.485	2.596	2.630	2.690	2.700
dont : vaches laitières et de trait	930	971	985	973	976	995	1.012	1.022	1.030
Porcs	1.156	1.310	1.419	1.471	1.366	1.423	1.447	1.726	1.760
Production animale									
Livraisons de lait aux laiteries (millions de litres)	1.091	1.153	1.168	1.198	1.277	1.319	1.303	1.420	1.555
Abattages (poids net de la viande - milliers de tonnes)	370	381	392	400	391	412	424	441	480

¹ Recensements au 15 mai de chaque année.

III - 2. — PECHE MARITIME

Principales espèces de poissons débarqués dans les ports belges

(moyennes mensuelles en tonnes)

Source : Institut National de Statistique.

	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961
Aiglefin	383	448	546	519	445	374	232	262	285
Cabillaud	852	715	870	764	662	834	653	689	698
Plie	421	378	392	379	427	451	381	390	291
Sole	502	465	323	299	289	315	257	350	314
Raie	277	241	312	314	356	337	342	323	328
Hareng	1.370	1.400	1.650	716	254	201	260	528	409
Crevettes	164	122	178	266	84	64	89	39	80

Références bibliographiques : *Revue de l'Agriculture* (Ministère de l'Agriculture). — *Bulletin de Statistique de l'I.N.S.* — *Annuaire statistique de la Belgique*. — *Données statistiques* (Conseil de l'Europe). — *Bulletin mensuel : Economie et statistique agricoles* (F.A.O.).

IV. — INDUSTRIE

1. — INDICES GENERAUX DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

Base 1953 = 100

Moyennes mensuelles ou mois	Source : I.N.S.		Source : I.R.E.S.P		Source : Agefi
	Indice général	dont : industries manufacturières seules	Indice général	dont : industries manufacturières seules	Indice général 1
1954	104	106	106	108	106
1955	112	116	116	120	117
1956	119	125	123	128	125
1957	120	126	124	129	130
1958	114	121	116	122	125
1959	115	126	122	131	131
1960	125	139	129	140	143
1961	p 130	p 146	p 135	p 147	152
1960 3 ^e trimestre	120	134	124	135	n. d.
1960 4 ^e trimestre	129	144	131	142	n. d.
1961 1 ^{er} trimestre	123	138	126	137	141
1961 2 ^e trimestre	134	149	142	155	158
1961 3 ^e trimestre	125	141	p 129	p 141	152
1961 4 ^e trimestre	p 139	p 157	p 142	p 155	157
1962 1 ^{er} trimestre			p 139		158
1961 Juin	139	156	143	156	161
1961 Juillet	111	126	117	130	140
1961 Août	128	143	p 132	p 143	155
1961 Septembre	136	154	p 140	p 151	161
1961 Octobre	p 144	p 163	p 143	p 155	160
1961 Novembre	p 140	p 157	p 146	p 159	156
1961 Décembre	p 133	p 150	p 139	p 151	154
1962 Janvier	p 134	p 150	p 137	p 149	157
1962 Février			p 140	p 153	153
1962 Mars			p 140		164
1962 Avril					p 159
1962 Mai					p 165
1962 Juin					165 ²

1 Nouvel indice élargi, comprenant la production des industries chimiques.
2 Programme.

IV - 2. — INDICES DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE (Principaux secteurs) ¹

Base 1953 = 100

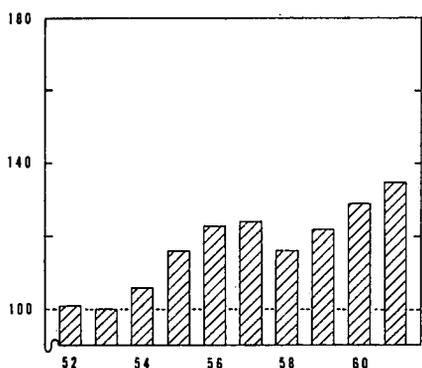
Source : Institut de Recherches Economiques, Sociales et Politiques (Centre de Recherches Economiques).

Moyennes mensuelles ou mois	Indice général	dont :													
		Combustible et énergie	Matériaux de construction		Sidérurgie et métaux non ferreux	Fabrications métalliques	Industries alimentaires	Industrie textile							Bonne- terie
			Total	dont : verre plat				Total	Filatures			Tissages			
									Total	Coton	Laine	Total	Coton	Laine	
1953	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
1954	106	99	106	108	109	107	104	106	110	111	102	108	112	106	107
1955	116	103	119	136	127	126	109	110	109	105	110	108	108	112	120
1956	123	105	124	151	137	135	112	118	115	109	120	115	116	121	137
1957	124	104	121	130	131	135	113	122	121	113	126	119	125	118	139
1958	116	99	117	143	126	127	115	101	99	89	102	96	99	93	128
1959	122	88	131	186	136	132	116	113	115	102	126	108	110	108	139
1960	129	89	143	212	148	140	122	122	129	108	138	117	126	110	149
1961	p 135	p 88	p 144	184	148	p 150	p 127	131	136	114	148	122	124	126	160
1960 3 ^e trim. .	124	84	146	211	148	131	129	111	115	97	120	108	115	103	143
1960 4 ^e trim. .	131	89	139	198	142	143	124	134	137	116	149	127	137	122	168
1961 1 ^{er} trim. .	126	86	124	180	126	141	115	130	138	117	152	120	127	122	160
1961 2 ^e trim. .	143	91	152	169	162	160	128	135	139	117	153	126	127	130	159
1961 3 ^e trim. .	p 129	82	147	177	149	p 141	133	119	122	104	128	110	112	113	151
1961 4 ^e trim. .	p 142	92	p 153	209	154	p 158	p 133	141	145	117	161	131	129	140	171
1962 1 ^{er} trim. .	p 139	p 89	p 142	p 223	p 158										p 158
1961 Mars	142	95	138	176	168	157	119	135	141	119	156	125	131	127	172
1961 Avril	141	92	145	168	161	160	120	133	138	120	152	123	127	129	160
1961 Mai	143	91	155	171	161	161	124	136	140	119	156	126	127	132	161
1961 Juin	143	89	155	170	166	159	139	135	138	113	151	129	127	129	156
1961 Juillet ..	117	73	142	179	137	125	136	102	106	102	91	99	108	92	112
1961 Août	p 132	83	151	182	148	p 143	133	123	126	101	143	109	108	116	168
1961 Septembre	p 140	89	149	170	161	p 155	130	132	133	108	149	123	121	132	175
1961 Octobre ...	p 143	91	155	195	158	p 155	134	145	148	124	155	134	134	142	184
1961 Novembre	p 146	93	p 159	214	155	p 162	140	145	147	117	169	135	133	145	180
1961 Décembre .	p 139	94	p 145	218	150	p 157	p 124	133	139	109	158	124	121	133	148
1962 Janvier ...	p 137	93	p 138	219	154	p 148	p 113	p 128	p 135	105	159	p 120	117	128	p 149
1962 Février ...	p 140	87	p 142	221	p 157	p 154	p 118	p 135	p 141	111	161	p 127	125	131	p 166
1962 Mars	p 140	p 88	p 146	p 228	p 162										p 160

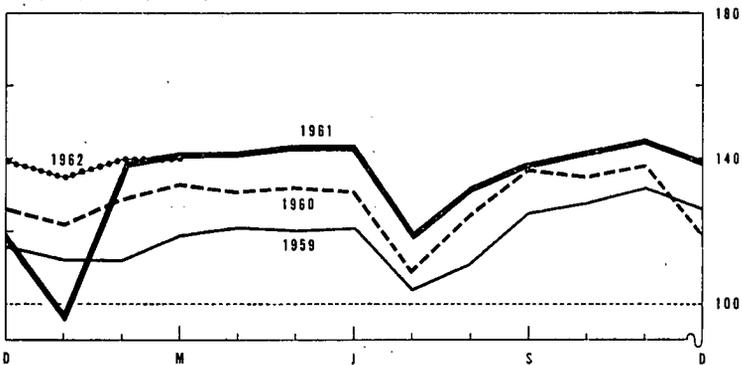
¹ A partir de 1954, l'indice général, les indices des combustibles et énergie, des matériaux de construction et des industries alimentaires ont été calculés sur base d'un plus grand nombre d'entreprises (cf. Recherches économiques de Louvain du 2 novembre 1961).
² Chiffres rectifiés à partir de 1960.

IV - 2. — INDICES DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE (I.R.E.S.P.)

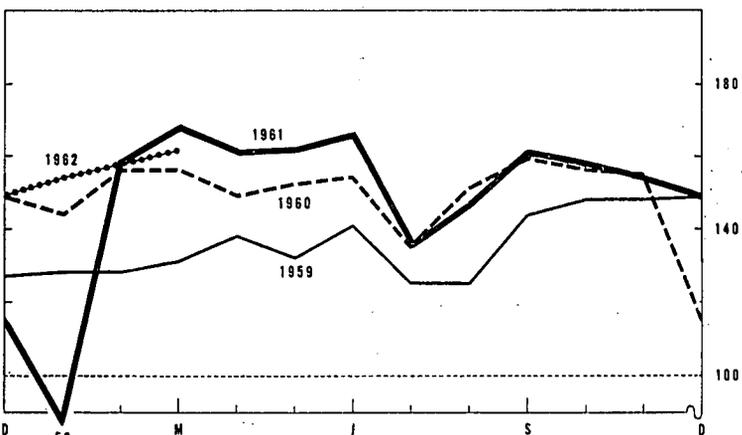
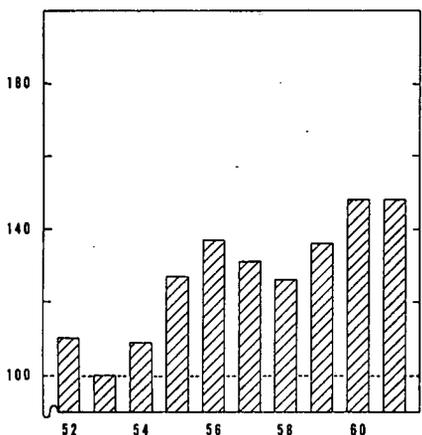
Base 1958 = 100



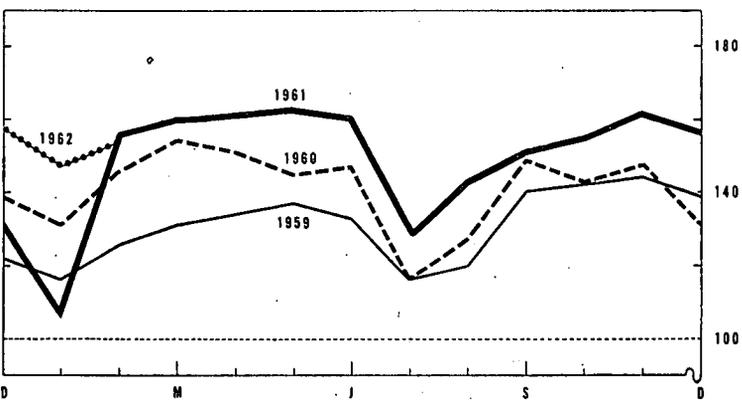
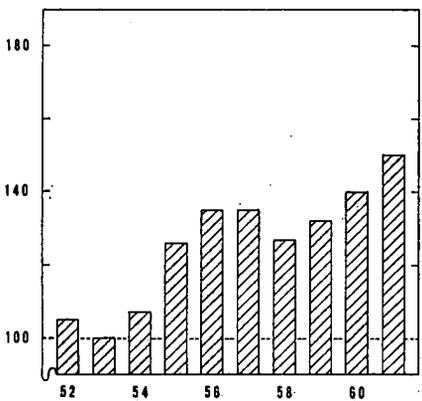
ENSEMBLE DES INDUSTRIES



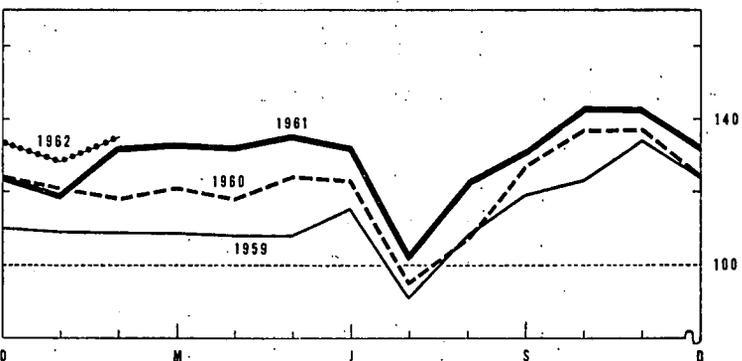
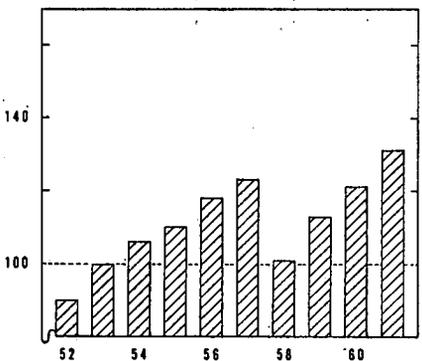
SIDERURGIE ET METAUX NON FERREUX



FABRICATIONS METALLIQUES



TEXTILES



IV - 3. — ENERGIE

Sources : Direction générale des Mines [col. (1), (2) et (5)] — Administration de l'Industrie [col. (8) et (9)] — Calculs B.N.B. [col. (4)] — I.N.S. [col. (3), (6) et (7)].

Moyennes mensuelles ou mois	Houille					Electricité	Pétroles bruts	Gaz	
	Production globale	Stock sur le carreau des char- bonnages à fin de période	Importations nettes	Consom- mation apparente de houille cru ¹	Rendement journalier par ouvrier fond et surface	Production totale	Mise en œuvre	Production des cokeries destinée aux fournitures industrielles directes	Total de gaz disponible
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
1953	2.505	3.074	— 133	2.479	766	799	308	75	145
1954	2.437	2.815	— 125	2.563	784	862	365	84	159
1955	2.498	371	— 287	2.702	826	912	453	92	168
1956	2.463	179	35	2.777	841	987	522	99	182
1957	2.424	1.413	126	2.738	838	1.051	520	97	180
1958	2.255	6.928	221	2.319	841	1.043	630	100	182
1959	1.896	7.496	233	2.410	907	1.097	643	103	188
1960	1.872	6.565	159	2.472	1.019	1.177	669	109	200
1961	1.795	4.394	122	2.486	1.092	1.247	769	101	196
1960 3 ^e trimestre	1.757	6.979	185	2.419	1.021	1.132	725	113	197
4 ^e trimestre	1.897	6.565	150	2.539	1.072	1.238	605	101	198
1961 1 ^{er} trimestre	1.761	6.505	162	2.326	1.071	1.194	712	88	187
2 ^e trimestre	1.914	6.203	116	2.530	1.104	1.199	768	115	201
3 ^e trimestre	1.656	5.384	94	2.394	1.074	1.188	836	104	185
4 ^e trimestre	1.844	4.394	187	2.684	1.110	1.406	759	102	212
1962 1 ^{er} trimestre	1.790	3.360			1.119	1.378	778	103	227
1961 Mai	1.930	6.361	147	2.572	1.111	1.196	827	115	205
Juin	1.947	6.203	65	2.556	1.106	1.219	676	110	194
Juillet	1.386	5.957	134	2.128	1.054	1.072	818	102	175
Août	1.770	5.701	98	2.522	1.081	1.198	851	105	190
Septembre	1.812	5.384	49	2.531	1.087	1.295	838	105	189
Octobre	1.864	5.109	145	2.677	1.091	1.412	684	107	203
Novembre	1.888	4.826	98	2.573	1.126	1.400	788	100	210
Décembre	1.780	4.394	167	2.802	1.113	1.405	804	99	224
1962 Janvier	1.924	4.143	68	2.623	1.122	1.426	777	103	231
Février	1.608	3.747	93	2.459	1.111	1.285	749	96	211
Mars	1.837	3.360			1.123	1.423	808	110	239
Avril	p 1.727	p 2.959			p 1.155	1.281	851		
Mai	p 1.836	p 2.762							

¹ Production de houille + importations nettes de charbon, de coke et d'agglomérés + la variation des stocks (1,8 tonne de coke et 0,9 tonne d'agglomérés = 1 tonne de houille crue).

IV - 4. — METALLURGIE

Sources : I.N.S. [col. (1) et (2)] — Fabrimétal [col. (3) à (6)].

Moyennes mensuelles ou mois	Sidérurgie (milliers de tonnes)		Fabrications métalliques (milliards de francs)			Expéditions totales
	Production d'acier brut	Production d'acier fini	Commandes inscrites			
			pour le marché intérieur	pour les exportations	Total	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	
1953	369	280	2,93	1,26	4,19	4,69
1954	413	302	3,12	1,67	4,79	4,86
1955	492	366	3,49	1,96	5,45	5,54
1956	532	397	4,34	2,78	7,12	6,32
1957	523	371	3,87	2,27	6,14	6,63
1958	501	350	3,44	1,99	5,43	6,62
1959	536	386	3,98	2,55	6,53	6,69
1960	599	407	4,40	2,93	7,33	7,26
1961	584	405	p 5,43	p 3,75	p 9,18	p 8,06
1960 3 ^e trimestre	620	403	4,35	2,75	7,10	6,68
4 ^e trimestre	560	382	4,63	3,42	8,05	7,58
1961 1 ^{er} trimestre	480	339	4,94	3,25	8,19	7,49
2 ^e trimestre	649	440	5,96	4,02	9,98	8,23
3 ^e trimestre	614	403	4,89	3,06	7,95	7,97
4 ^e trimestre	594	437	p 5,91	p 4,68	p 10,59	p 8,53
1962 1 ^{er} trimestre	622	462	p 5,40	p 4,17	p 9,57	p 8,72
1961 Mai	653	436	6,52	3,50	10,02	7,90
Juin	656	461	5,67	3,77	9,44	8,69
Juillet	563	350	4,93	2,92	7,85	7,79
Août	633	409	5,11	3,16	8,27	7,22
Septembre	647	450	4,64	3,08	7,72	8,91
Octobre	634	455	p 7,56	p 4,53	p 12,09	p 8,81
Novembre	574	431	p 4,99	p 4,89	p 9,88	p 8,06
Décembre	573	425	p 5,19	p 4,62	p 9,81	p 8,72
1962 Janvier	606	469	p 5,54	p 3,90	p 9,44	p 8,12
Février	597	421	p 4,85	p 3,83	p 8,68	p 8,76
Mars	662	497	p 5,82	p 4,76	p 10,58	p 9,28
Avril	606 ¹					
Mai	606 ¹					

¹ Estimation sur base chiffre Agefi.

IV - 5. — CONSTRUCTION : données annuelles

Source : Institut National de Statistique.

Années	Bâtiments destinés exclusivement ou principalement à l'habitation					Bâtiments destinés principalement à un autre usage que l'habitation				
	Autorisations de bâtir accordées				Bâtiments commencés	Autorisations de bâtir accordées				Bâtiments commencés
	Constructions nouvelles ou reconstructions totales		Transformations, extensions ou reconstructions partielles			Constructions nouvelles et reconstructions totales	Constructions nouvelles ou reconstructions totales		Transformations, extensions ou reconstructions partielles	
	Nombre	Volume à construire (milliers de m ³)	Nombre	Volume à construire (milliers de m ³)	Nombre		Volume à construire (milliers de m ³)	Nombre	Volume à construire (milliers de m ³)	Nombre
1952	28.622	18.584	8.080	1.110	—	2.566	5.204	1.624	2.027	—
1953	35.536	22.764	9.028	1.153	—	3.082	7.519	2.202	2.633	—
1954	38.600	25.220	8.752	1.114	32.783	3.288	7.450	2.318	2.791	5.029
1955	36.615	23.564	9.468	1.220	31.698	3.588	8.561	2.569	3.731	5.422
1956	33.742	22.793	9.266	1.226	32.604	3.921	10.997	3.123	4.482	5.982
1957	34.904	24.063	9.407	1.318	31.724	3.618	9.255	3.009	3.772	6.090
1958	32.329	21.732	9.368	1.192	30.605	2.636	6.059	2.619	2.843	4.809
1959	38.989	26.683	9.724	1.368	35.333	3.036	8.661	3.135	4.951	5.209
1960	41.102	28.881	9.645	1.230	34.800	3.151	11.805	3.567	6.360	5.530

IV - 6. — CONSTRUCTION : données mensuelles

Source : Institut National de Statistique.

Moyennes mensuelles ou mois	Bâtiments destinés exclusivement ou principalement à l'habitation ¹		Bâtiments destinés principalement à un autre usage que l'habitation ²	
	Autorisations de bâtir accordées	Bâtiments commencés	Autorisations de bâtir accordées	Bâtiments commencés
1960 3 ^e trimestre	3.370	3.131	618	531
4 ^e trimestre	3.096	2.506	529	436
1961 1 ^{er} trimestre	3.824	2.780	575	440
2 ^e trimestre	4.262	3.922	731	602
3 ^e trimestre	3.594	3.492	671	582
4 ^e trimestre	3.110	2.477	560	433
1962 1 ^{er} trimestre <i>p</i>	3.453	1.791	594	277
1961 Mars	4.560	3.947	730	546
Avril	4.018	3.901	675	585
Mai	4.270	4.157	695	572
Juin	4.497	3.707	824	648
Juillet	3.693	3.450	724	546
Août	3.743	3.404	671	622
Septembre	3.345	3.622	619	578
Octobre	3.065	2.952	610	485
Novembre	3.291	2.594	554	440
Décembre	2.975	1.884	517	373
1962 Janvier	3.456	1.307	549	214
Février <i>p</i>	3.165	1.597	548	212
Mars <i>p</i>	3.739	2.469	684	406

¹ Constructions nouvelles ou reconstructions totales pour lesquelles une autorisation de bâtir a été accordée.

² Constructions, reconstructions, transformations et extensions pour lesquelles une autorisation de bâtir a été accordée.

**IV - 7. — EVOLUTION COMPAREE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE
DES PAYS DE LA C.E.E.**

Indices généraux de la production industrielle (non ajustés pour variations saisonnières)

Base 1953 = 100

Source : O.C.D.E.

	Ensemble des pays C.E.E.			Belgique			Allemagne occidentale 1		
	1959	1960	% variat. *	1959	1960	% variat. *	1959	1960	% variat. *
1 ^{er} trimestre	146	166	+ 13,7	116 ²	130	+ 11,4	149	169	+ 13,4
2 ^e trimestre	157	175	+ 11,5	123	133	+ 8,4	162	182	+ 12,3
3 ^e trimestre	146	164	+ 12,3	116	125	+ 7,1	158	174	+ 10,1
4 ^e trimestre	170	184	+ 8,2	131	131 ²	- 0,2	180	194	+ 7,8
	1960	1961		1960	1961		1960	1961	
1 ^{er} trimestre	166	179	+ 7,8	130	126 ²	- 2,6	169	186	+ 10,1
2 ^e trimestre	175	186	+ 6,3	133	142	+ 6,5	182	194	+ 6,6
3 ^e trimestre	164	170	+ 3,7	125	129	+ 3,8	174	180	+ 3,4
4 ^e trimestre	184	195	+ 6,0	131 ²	142	+ 8,7	194	202	+ 4,1
	France			Italie			Pays-Bas		
	1959	1960	% variat. *	1959	1960	% variat. *	1959	1960	% variat. *
1 ^{er} trimestre	157	174	+ 10,8	148	175	+ 18,2	127	150	+ 18,1
2 ^e trimestre	167	180	+ 7,8	155	182	+ 17,4	141	160	+ 13,5
3 ^e trimestre	139	155	+ 11,5	153	179	+ 17,0	139	154	+ 10,8
4 ^e trimestre	176	189	+ 7,4	173	190	+ 9,8	148	165	+ 11,5
	1960	1961		1960	1961		1960	1961	
1 ^{er} trimestre	174	185	+ 6,3	175	193	+ 10,3	150	159	+ 6,0
2 ^e trimestre	180	192	+ 6,7	182	196	+ 7,7	160	161	+ 0,6
3 ^e trimestre	155	160	+ 3,2	179	194	+ 8,4	154	153	- 0,6
4 ^e trimestre	189	200	+ 5,8	190	214	+ 12,6	165	163	- 1,2

* Pourcentage de variation par rapport à l'indice du trimestre correspondant de l'année précédente.

1 A l'exclusion de la Sarre et de Berlin-Ouest.

2 Grève.

Références bibliographiques : *Annuaire statistique de la Belgique.* — *Bulletin de Statistique de l'I.N.S.* — *Annales des Mines de Belgique.* — *Revue du Travail.* — *Recherches économiques de Louvain (I.R.E.S.P.).* — *Industrie*, revue de la F.I.B. — *Bulletin de Fabrimétal.* — *Bulletin statistique mensuel de Fédéchar.* — *Bulletin mensuel du M.A.E.* (Administration de l'Industrie - Energie électrique). — *Energie.* — *Figas*, circulaire d'information de la Fédération de l'Industrie du Gaz. — *Agence économique et financière.* — *La Construction.* — *Statistiques générales (O.C.D.E.).*

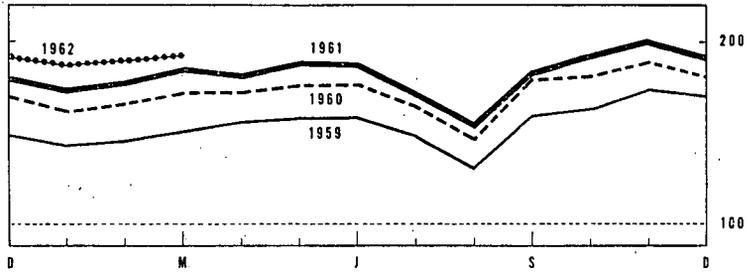
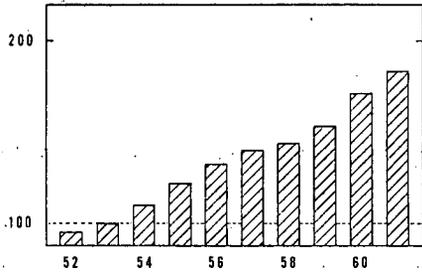
IV - 7. — EVOLUTION COMPAREE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE
DES PAYS DE LA C.E.E.

Indices généraux de la production industrielle (O.C.D.E.)

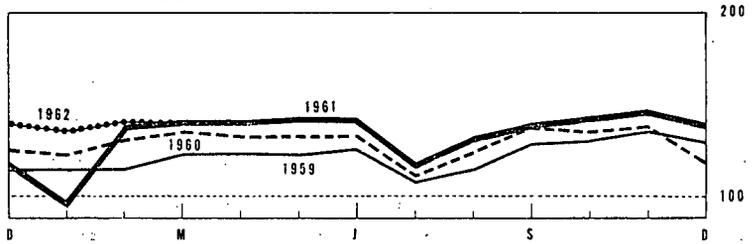
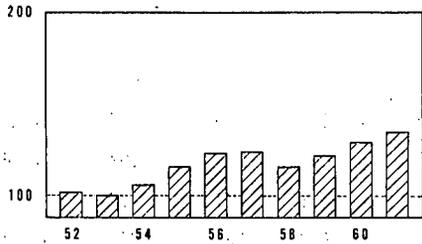
Base 1953 = 100

(non ajustés pour variations saisonnières)

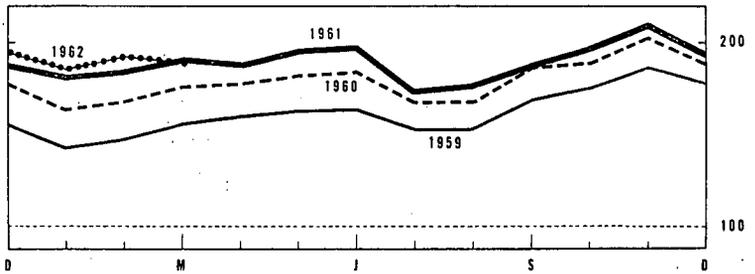
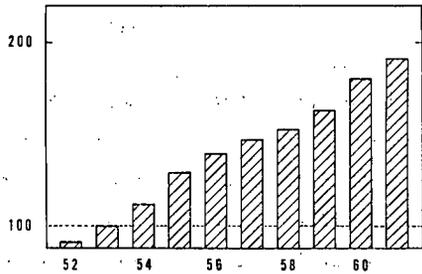
ENSEMBLE DES PAYS DE LA C. E. E.



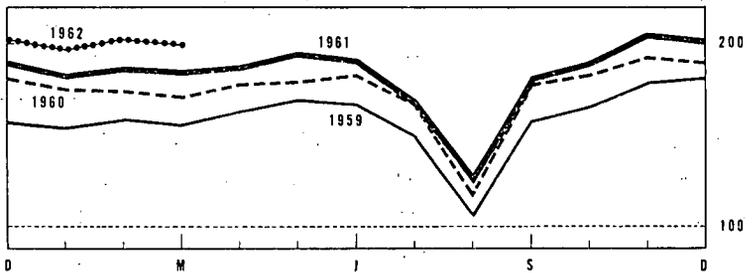
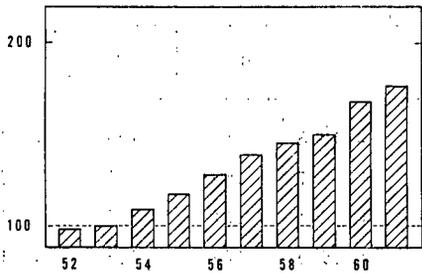
BELGIQUE



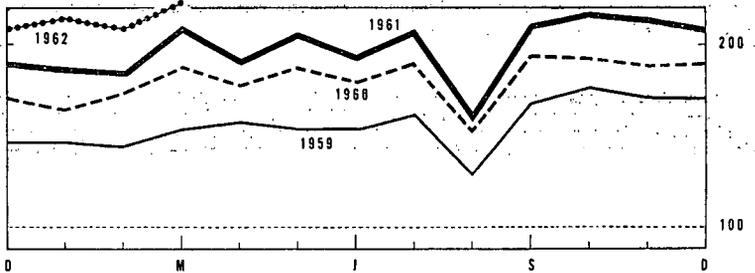
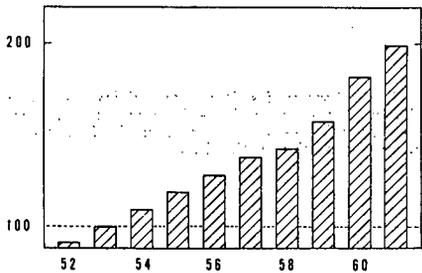
ALLEMAGNE OCCIDENTALE (à l'exclusion de la Sarre et de Berlin - Ouest)



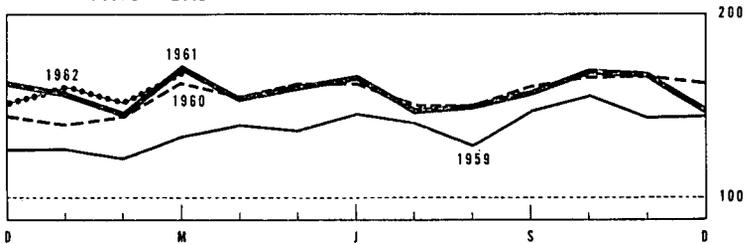
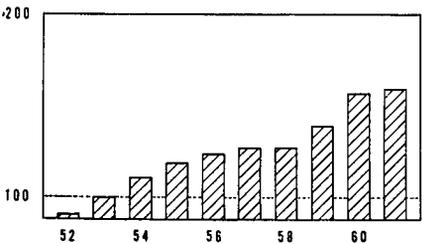
FRANCE



ITALIE



PAYS - BAS



V. — SERVICES

1. — TRANSPORTS

a). — Activité de la S.N.C.B., de la S.N.C.V. et de la SABENA

Sources : S.N.C.B., S.N.C.V. et SABENA.

Moyennes mensuelles ou mois	S.N.C.B.					S.N.C.V. Tonnes-km transportés 2	SABENA	
	Trafic voyageurs	Trafic marchandises (wagons complets)					Trafic payant aérien régulier	
		Nombre de voyageurs- km	Nombre de tonnes-km productives 1	Tonnage total	dont		(millions de passagers-km)	(millions de tonnes-km)
	combustible et huiles minérales				Minerais			
	(millions)		(milliers de tonnes)		(milliers)			
1953	627	477	5.150	2.154	802	2.019	37,3	5,4
1954	630	470	5.104	2.239	794	1.423	40,8	6,0
1955	654	547	5.745	2.504	946	1.201	48,2	7,0
1956	694	577	5.874	2.389	980	965	56,7	8,2
1957	713	548	5.558	2.321	966	797	77,4	10,0
1958	755	486	4.818	1.876	959	618	99,7	12,2
1959	710	505	4.874	1.866	1.043	364	88,7	11,3
1960	715	525	5.070	1.935	1.155	294	108,7	13,8
1961	724	538	5.115	1.937	1.177	225	98,2	12,9
1960 3 ^e trimestre	736	516	4.972	1.871	1.206	198	123,7	14,2
4 ^e trimestre	711	518	5.065	1.957	1.090	581	103,5	14,6
1961 1 ^{er} trimestre	668	468	4.415	1.733	930	117	76,9	11,2
2 ^e trimestre	737	557	5.360	2.031	1.251	154	98,1	13,1
3 ^e trimestre	759	543	5.153	1.913	1.270	196	137,2	16,3
4 ^e trimestre	733	584	5.534	2.071	1.255	432	80,4	11,1
1962 1 ^{er} trimestre	p 728	536	5.130	2.003	1.203	233		
1961 Mars	752	570	5.462	1.924	1.314	150	79,7	11,8
Avril	712	536	5.143	1.952	1.210	132	87,6	12,0
Mai	760	553	5.304	2.039	1.193	138	92,6	12,6
Juin	739	582	5.632	2.103	1.351	193	114,1	14,6
Juillet	749	526	4.828	1.767	1.243	147	147,4	17,3
Août	769	539	5.199	1.928	1.264	218	129,2	15,5
Septembre	759	563	5.433	2.045	1.304	223	135,1	16,0
Octobre	724	588	5.668	2.047	1.217	450	103,8	13,3
Novembre	768	596	5.657	2.072	1.297	598	65,9	9,8
Décembre	708	567	5.276	2.095	1.252	247	71,6	10,1
1962 Janvier	p 748	560	5.303	2.133	1.221	262	76,7	9,9
Février	p 693	490	4.723	1.844	1.106	205	69,2	9,2
Mars	p 744	558	5.363	1.933	1.297	233		

1 Les tonnes-km productives sont relatives aux transports commerciaux (à l'exclusion des transports en service) : c'est la somme des produits du poids de chaque expédition par le parcours pour lequel elle a été taxée.

2 Les tonnes-km transportées sont calculées en faisant la somme des produits du tonnage transporté par le nombre de kilomètres du transport effectué.

V - 1b). — Navigation maritime

Sources : Administration du Port d'Anvers [col. (1)], du Port de Gand [col. (4)], I.N.S. (autres colonnes).

Moyennes mensuelles ou mois	Port d'Anvers			Port de Gand		
	Capacité des navires entrés (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)		Capacité des navires entrés (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	
		Entrées	Sorties		Entrées	Sorties
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
1953	2.538	1.201	1.147	116	117	76
1954	2.634	1.276	1.091	119	113	85
1955	2.830	1.439	1.234	154	155	118
1956	3.172	1.865	1.279	178	216	82
1957	3.296	1.823	1.227	171	209	79
1958	3.545	1.723	1.210	163	169	82
1959	3.622	1.668	1.266	145	152	83
1960	3.774	1.816	1.288	150	166	75
1961	3.846	1.936	1.284	139	167	61
1960 3 ^e trimestre	3.864	1.856	1.187	168	202	62
4 ^e trimestre	3.487	1.718	1.232	140	173	58
1961 1 ^{er} trimestre	3.567	1.674	1.160	121	154	51
2 ^e trimestre	3.872	1.960	1.275	146	153	67
3 ^e trimestre	3.935	2.019	1.295	161	195	56
4 ^e trimestre	4.011	2.090	1.408	128	168	69
1962 1 ^{er} trimestre	4.142			121		
1961 Mai	3.916	2.156	1.221	148	164	53
Juin	3.911	1.831	1.276	175	132	87
Juillet	3.868	2.036	1.316	151	200	48
Août	4.021	2.066	1.252	170	123	55
Septembre	3.917	1.954	1.317	161	262	64
Octobre	3.905	2.230	1.491	137	185	60
Novembre	3.997	1.910	1.445	123	170	71
Décembre	4.131	2.130	1.289	123	150	77
1962 Janvier	4.400	2.156	1.538	124	123	73
Février	3.734	2.040	1.302	103	137	74
Mars	4.294			135		
Avril	4.071			117		
Mai	4.382					

1 Trafic intérieur + importations + exportations + transit.

V - 1c). — Navigation intérieure

Source : I.N.S.

Ensemble des trafics 1	
(milliers de tonnes métriques)	(millions de tonnes km.)
(1)	(2)
3.912	327
4.258	343
4.737	385
4.659	374
4.642	383
4.269	361
4.534	402
5.097	436
5.426	456
5.327	458
5.056	431
4.645	393
5.702	491
5.917	489
5.440	452
5.691	484
5.971	514
5.860	489
5.946	487
5.946	491
5.685	478
5.616	468
5.018	409
5.084	401
4.841	385
5.903	481

V - 2. — TOURISME

(milliers de nuitées)

Source : Institut National de Statistique.

Moyennes mensuelles ou mois	Total	dont pays de résidence habituelle					
		Belgique	France	Pays-Bas	Royaume-Uni	Allemagne occ.	U.S.A.
1953	761	577	41	28	45	14	16
1954	911	692	50	31	57	19	17
1955	1.019	766	60	33	68	22	19
1956	1.084	815	66	35	71	23	19
1957	1.186	898	71	33	81	25	19
1958	1.341	877	84	37	102	69	51
1959	1.249	979	55	30	82	27	20
1960	1.307	982	69	33	99	33	25
1961	1.387	1.061	74	34	89	38	21
1960 2 ^e trimestre	1.193	862	57	32	107	36	32
3 ^e trimestre	3.334	2.618	176	64	261	62	41
4 ^e trimestre	373	235	23	19	15	18	15
1961 1 ^{er} trimestre	347	226	23	16	13	16	9
2 ^e trimestre	1.187	874	50	32	93	39	26
3 ^e trimestre	3.508	2.794	196	66	231	76	34
4 ^e trimestre	383	232	26	20	17	20	15
1961 Février	303	193	19	16	10	14	9
Mars	461	296	37	19	22	23	12
Avril	971	707	54	26	63	35	20
Mai	897	598	45	34	81	38	28
Juin	1.692	1.316	51	37	136	45	30
Juillet	4.574	3.864	197	64	238	63	42
Août	4.792	3.786	299	96	334	105	33
Septembre	1.158	732	91	38	121	60	27
Octobre	439	256	28	23	23	27	22
Novembre	357	218	27	18	14	18	12
Décembre	352	221	25	20	16	16	11
1962 Janvier	309	187	21	16	11	17	10
Février	304	184	21	17	12	17	11

V - 3. — COMMERCE INTERIEUR

a). — Indices des ventes

Base 1953 = 100

Source : Institut National de Statistique.

Moyennes mensuelles ou mois	Grands magasins à rayons multiples					Coopératives	Grandes entreprises spécialisées dans l'habillement ⁴			Grossistes	Entreprises à succursales	Indices après élimination des variations de prix et des variations saisonnières (Calculs B.N.B.)				
	Indice général	Alimentation	Habillement	Ameublement	Ménage ¹		Indice général	Hommes ²	Sous-vêtements et accessoires ³			Alimentation générale	Alimentation	Grands magasins	Coopératives	Grossistes en alimentation générale
1953	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100			
1954	106	113	102	105	105	109	104	80	107	103	104	107	104			
1955	114	120	111	108	114	115	113	88	111	107	113	114	109			
1956	124	133	120	114	127	125	123	97	132	120	119	121	126			
1957	129	132	126	124	139	125	125	105	131	123	121	117	122			
1958	139	140	138	129	149	131	132	105	139	131	128	121	129			
1959	144	145	149	126	150	132	136	104	145	138	131	120	132			
1960	156	159	159	141	162	138	144	106	155	144	143	125	142			
1961	161	160	164	145	165	144	168	116	p 163	p 152	145	130	p 147			
1960 3 ^e trimestre	154	152	153	152	172	136	122	105	166	141	148	127	146			
4 ^e trimestre	179	173	180	133	172	144	157	118	159	157	140	124	143			
1961 1 ^{er} trimestre	146	155	148	152	156	142	146	120	p 154	p 144	145	129	p 148			
2 ^e trimestre	156	154	169	144	162	142	212	109	p 159	p 151	146	132	p 145			
3 ^e trimestre	154	152	151	147	169	139	141	116	p 169	p 147	144	127	p 145			
4 ^e trimestre	187	180	190	136	173	154	173	118	p 169	p 167	143	131	p 150			
1962 1 ^{er} trimestre	p 149	173	139	151	155	149	139	146	161	165	146	134	153			
1961 Avril	153	159	162	141	156	136	232	112	p 147	p 147	139	126	p 136			
Mai	154	156	162	145	164	146	231	97	p 163	p 156	143	134	p 150			
Juin	161	148	182	147	165	144	173	119	p 167	p 151	157	135	p 150			
Juillet	165	149	179	154	179	134	161	194	p 158	p 146	144	124	p 138			
Août	143	149	128	134	163	141	110	71	p 180	p 145	144	132	p 151			
Septembre	153	158	145	152	166	142	152	83	p 169	p 151	145	126	p 146			
Octobre	163	163	179	142	163	145	195	105	p 162	p 152	140	125	p 147			
Novembre	181	168	176	125	149	142	150	107	p 169	p 151	144	132	p 164			
Décembre	216	210	216	141	208	175	173	143	p 177	p 198	144	136	p 140			
1962 Janvier	p 148	168	147	149	142	152	150	212	165	156	142	134	156			
Février	p 134	161	114	141	153	140	107	99	153	158	143	132	152			
Mars	p 165	190	155	164	169	156	159	127	166	180	154	136	152			
Avril	p 166	172	180	151	158		243	129			148					

¹ Articles de ménage et appareils ménagers. — ² Comprend principalement des vêtements de dessus. — ³ Sous-vêtements : hommes et/ou femmes.

⁴ Un certain nombre de firmes supplémentaires ayant été incorporées à l'échantillon, les indices, à partir de 1962, ne sont plus entièrement comparables à ceux des années antérieures.

V - 3b). — Ventes à tempérament

1° — Résultats généraux

Source : Institut National de Statistique.

	Nombre de contrats en cours à fin de semestre (milliers)				Crédit en cours à fin de semestre (milliards de francs)				Crédits accordés au cours du semestre (milliards de francs)			
	Total	Financement par			Total	Financement par			Total	Financement par		
		vendeurs	banques	organismes de financement ou particuliers		vendeurs	banques	organismes de financement ou particuliers		vendeurs	banques	organismes de financement ou particuliers
1959 2 ^e semestre ...	1.205	532	133	540	8,60	1,82	3,18	3,60	4,23	1,29	1,27	1,67
1960 1 ^{er} semestre ...	1.208	534	144	530	9,48	2,19	3,34	3,95	4,71	1,48	1,53	1,70
2 ^e semestre ...	1.339	620	153	566	10,20	2,54	3,44	4,22	4,90	1,57	1,50	1,83
1961 1 ^{er} semestre ...	1.418	643	159	616	11,36	2,82	3,72	4,82	5,14	1,68	1,58	1,88
2 ^e semestre ...	1.430	625	169	636	11,75	2,92	3,80	5,03	4,99	1,67	1,51	1,81

2° — Retards de paiement

	Nombre de débiteurs en retard de payer 3 termes échus et plus au cours du semestre (milliers)				Total des montants de 3 termes impayés par les débiteurs visés dans les colonnes précédentes (millions de francs)			
	Total	Financement par			Total	Financement par		
		vendeurs	banques	organismes de financement ou particuliers		vendeurs	banques	organismes de financement ou particuliers
1959 2 ^e semestre	50	24	1	25	72,2	28,1	6,4	37,7
1960 1 ^{er} semestre	46	22	1	23	72,3	27,2	6,1	39,0
2 ^e semestre	51	24	1	26	81,1	27,8	6,8	46,5
1961 1 ^{er} semestre	55	27	1	27	87,1	31,4	6,3	49,4
2 ^e semestre	50	26	1	23	81,8	30,0	5,9	45,9

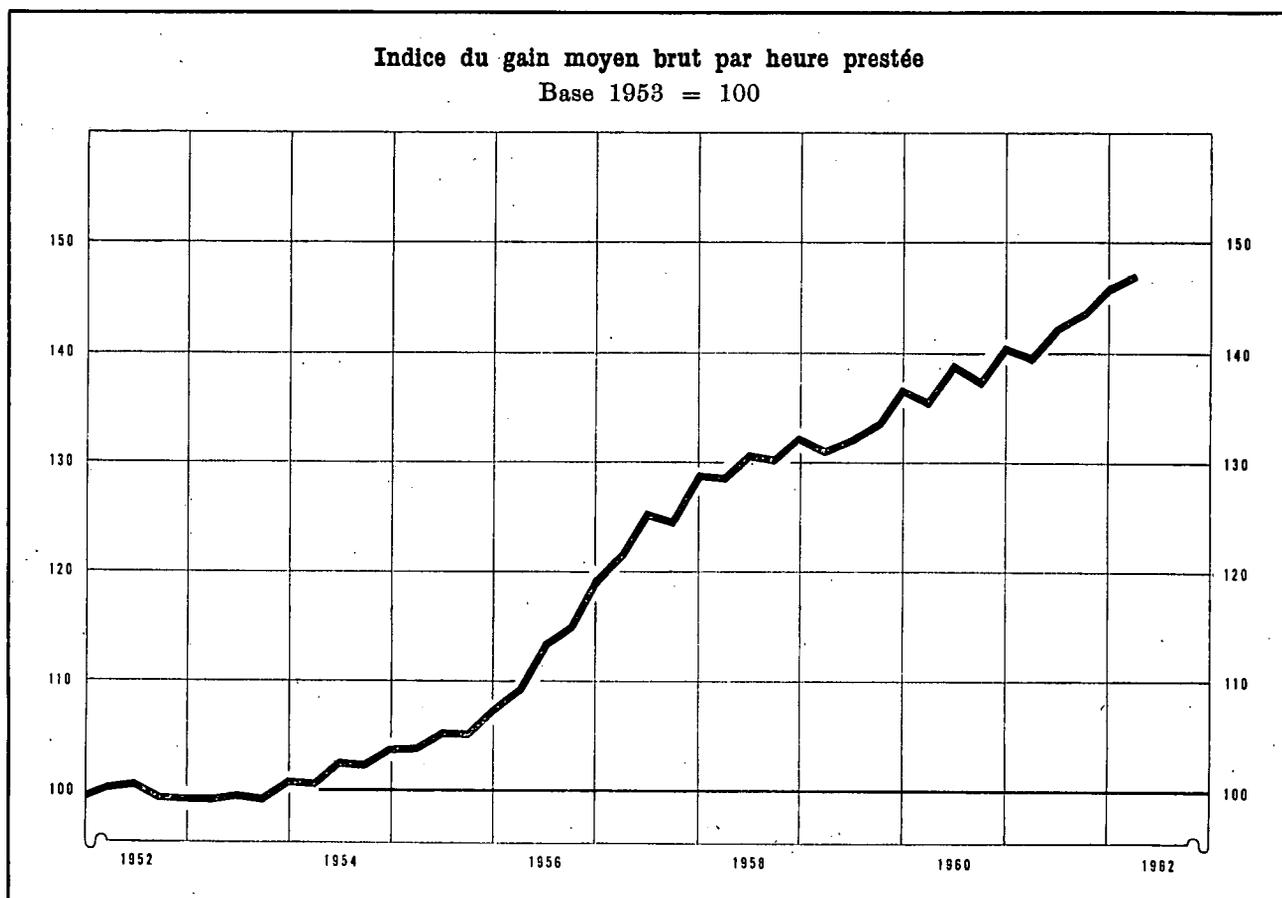
3° — Répartition des crédits accordés au cours du semestre, par nature des marchandises

	Total	Camions, camionnettes, autobus, matériel de transport lourd		Matériel agricole, tracteurs agricoles, bétail	Autos pour transport de personnes excepté autobus		Motos, scooters, vélos, vélomoteurs, bicyclettes	Textiles, fourrures, vêtement	Livres	Equipement professionnel autre que articles cités antérieurement (commerce, artisanat, industrie, professions libérales)	Articles ménagers et à usage personnel, non dénommés ailleurs	Services (voyages, réparations de véhicules à moteur)
		neufs	usagés		neufs	usagés						
Nombre de contrats (milliers)												
1959 2 ^e semestre ...	633	3,5	1,2	2,2	19,3	11,6	18,3	270,2	22,3	8,4	268,9	7,2
1960 1 ^{er} semestre ...	603	4,0	1,1	2,3	25,7	13,6	20,1	243,9	19,2	10,7	254,8	7,5
2 ^e semestre ...	722	3,4	1,0	2,8	24,3	12,6	18,1	324,0	22,3	8,5	298,6	6,4
1961 1 ^{er} semestre ...	754	4,1	1,1	3,2	28,6	15,1	18,8	368,0	25,4	8,9	274,3	6,6
2 ^e semestre ...	829	3,5	1,2	2,6	24,4	12,6	14,4	433,1	19,6	9,5	299,1	8,9
Crédit accordé (millions de francs)												
1959 2 ^e semestre ...	4.230	364	55	110	952	280	139	345	38	317	1.593	37
1960 1 ^{er} semestre ...	4.708	453	56	84	1.379	339	160	322	35	328	1.502	50
2 ^e semestre ...	4.899	386	51	128	1.300	313	129	358	41	337	1.810	46
1961 1 ^{er} semestre ...	5.141	488	69	104	1.496	390	147	297	38	388	1.666	58
2 ^e semestre ...	4.991	419	66	123	1.268	334	124	354	39	444	1.751	69
Crédit accordé — Répartition en % par rapport au total												
1959 2 ^e semestre ...	100,0	8,6	1,3	2,6	22,5	6,6	3,3	8,1	0,9	7,5	37,7	0,9
1960 1 ^{er} semestre ...	100,0	9,6	1,2	1,8	29,3	7,2	3,4	6,8	0,7	7,0	31,9	1,1
2 ^e semestre ...	100,0	7,9	1,1	2,6	26,5	6,4	2,6	7,3	0,8	6,9	37,0	0,9
1961 1 ^{er} semestre ...	100,0	9,5	1,4	2,0	29,1	7,6	2,9	5,8	0,7	7,5	32,4	1,1
2 ^e semestre ...	100,0	8,4	1,3	2,4	25,4	6,7	2,5	7,1	0,8	8,9	35,1	1,4

Références bibliographiques : Annuaire statistique de la Belgique. — Bulletin de Statistique de l'I.N.S. — Bulletin de la Chambre de Commerce d'Anvers. — Recherches économiques de Louvain (I.R.E.S.P.). — Statistique mensuelle du trafic international des ports (I.N.S.). — Chronique du Transport (bimensuel). — Les transports maritimes, Etude Annuelle (O.C.D.E.). — Bulletin général de Statistiques (Office statistique des Communautés européennes).

VI. — REVENUS

1. — REMUNERATIONS DES OUVRIERS (hommes + femmes)



Indices des rémunérations dans l'industrie

Base 1953 = 100

Sources : col. (1) - (2) - (3) : B.N.B. (méthode d'établissement, voir Bulletin de novembre 1957, p. 413). — col. (4) : O.N.S.S. calculs B.N.B. (voir note) — col. (5) : I.R.E.S.P.

	Gain moyen brut par heure prestée	Salaire horaire type 1		Indice de la masse salariale 2	Indice du coût de la main-d'œuvre 3
		Ouvrier qualifié	Ouvrier non-qualifié		
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
1953	100	100	100	100	100
1954	103	103	102	102	103
1955	106	105	106	108	106
1956	115	114	114	118	114
1957	125	125	125	129	125
1958	131	129	129	125	132
1959	133	131	132	121	135
1960	138	135	137	128	p 141
1961	143	140	141		p 148
1960 Septembre .	138	135	136		p 141
Décembre .	141	136	138		p 144
1961 Mars	140	137	139		p 145
Juin	142	139	140		p 148
Septembre .	144	141	142		p 148
Décembre .	146	141	142		p 151
1962 Mars ... p	147	143	145		p 151

Moyennes générales des salaires horaires des ouvriers

(charges sociales comprises)

Source : Fédération des Industries belges.

4	Belgique (francs belges)	Allemagne occidentale	Royaume-Uni	Pays-Bas
1952	28,11	83,6	86,7	59,0
1953	28,25	85,8	91,0	61,2
1954	28,74	86,2	94,3	67,5
1955	29,91	90,6	98,4	69,2
1956	32,68	90,2	97,6	69,6
1957	35,67	90,6	93,7	70,1
1958	37,03	94,0	95,0	69,2
1959	38,30	95,9	95,0	68,8
1960	39,70	101,3	98,4	72,4
1958 Février-Avril .	36,54	93,7	95,4	70,1
Août-Octobre .	37,53	94,2	94,6	68,2
1959 Février-Avril .	37,80	95,1	95,4	69,1
Août-Octobre .	38,80	96,7	94,6	68,6
1960 Février-Avril .	39,48	97,5	97,3	71,0
Août-Octobre .	39,93	105,0	99,5	73,8
1961 Février-Avril .	40,97	111,7	100,5	76,5

1 Non compris les ouvriers du transport.

2 Il s'agit de l'indice simple des rémunérations globales allouées aux ouvriers assujettis à la sécurité sociale et appartenant aux industries extractives et manufacturières, à celles du bâtiment et de la construction, et aux transports et communications. (Pour la définition des rémunérations globales, voir XV^e Rapport annuel O.N.S.S., p. 141.)

3 Cet indice, qui n'englobe pas les charbonnages, donne le coût horaire de la main-d'œuvre, et non pas le coût par unité produite.

4 Les chiffres annuels sont des moyennes des taux horaires de février-avril et de août-octobre.

5 La F.I.B. publie les salaires horaires étrangers exprimés en francs belges sur la base des cours du change. Les pourcentages obtenus n'ayant pas été pondérés par les indices du coût de la vie, ils ne reflètent pas le rapport des salaires réels.

Références bibliographiques : *Annuaire statistique de la Belgique*. — *Bulletin de Statistique de l'I.N.S.* — *Recherches économiques de Louvain (I.R.E.S.P.)*. — *Rapports annuels de l'O.N.S.S.* — *Revue du Travail*. — *Industrie*, revue de la F.I.B. — *Le Coût de la main-d'œuvre dans l'industrie européenne*, *Etudes et Documents nouvelle série*, no 52, 1959 (B.I.T.). — *Annuaire des statistiques du Travail (B.I.T.)*.

VII. — PRIX ET INDICES DE PRIX

1. — PRIX DE GROS MONDIAUX

Moyennes journalières	Froment à New-York	Café à New-York Santos IV	Laine Mérimos 64S au Royaume- Uni	Coton 15/16 middling (New-York Spot)	Caoutchouc à Londres « Spot » price no 1	Cuivre à Londres	Etain à Londres clôture	Ferrailles aux Etats-Unis	Pétrole brut à West-Texas
	cents par 60 lbs	cents par lb.	d par lb.	cents par lb.	d par lb.	£ par long ton	\$ par long ton	\$ par barril	
1953	271	57,9	147	33,8	20	256	732	41,1	2,54
1954	278	78,1	128	35,1	20	249	719	29,8	2,65
1955	271	56,8	107	34,6	34	352	740	40,5	2,65
1956	270	57,9	113	35,5	29	329	788	53,5	2,65
1957	272	56,4	125	36,4	26	219	755	47,7	2,90
1958	256	48,2	89	36,2	23	197	735	37,8	2,90
1959	251	36,8	91	34,6	30	238	785	40,3	2,78
1960	252	36,5	89	33,2	32	246	797	33,0	2,77
1961	254	35,8	90	34,3	24	230	888	35,3	2,89
1960 3 ^e trimestre	244	36,1	84	34,0	30	245	807	30,5	2,77
4 ^e trimestre	252	36,1	83	32,3	26	226	800	27,2	2,77
1961 1 ^{er} trimestre	255	37,2	85	32,7	25	223	797	32,3	2,78
2 ^e trimestre	247	37,5	95	34,1	25	236	865	36,3	2,89
3 ^e trimestre	254	35,3	93	35,1	25	230	937	36,7	2,89
4 ^e trimestre	259	33,5	86	35,4	23	229	953	36,0	2,89
1962 1 ^{er} trimestre	259	34,1	91	35,5	24	233	953	37,0	2,89
1961 Mai	246	37,6	96	34,1	26	242	862	35,0	2,89
Juin	246	37,8	95	34,5	25	236	894	37,0	2,89
Juillet	249	37,2	93	34,8	25	230	914	36,0	2,89
Août	255	36,1	94	35,2	25	231	945	36,0	2,89
Septembre	257	32,7	91	35,4	25	229	953	38,0	2,89
Octobre	257	34,0	86	35,6	24	229	945	38,0	2,89
Novembre	260	32,3	87	35,6	22	229	964	34,0	2,89
Décembre	260	34,1	86	34,9	23	230	949	36,0	2,89
1962 Janvier	258	34,3	86	35,5	24	230	946	39,0	2,89
Février	258	34,1	92	35,5	24	235	951	38,0	2,89
Mars	261	34,0	96	35,6	24	235	962	33,0	2,89
Avril	264	34,0		35,7	p 24	p 234	949	32,0	
Mai	p 267	p 34,9		p 35,7	p 24	p 234	p 917		

VII - 2. — INDICES DES PRIX DE GROS MONDIAUX

Base 1953 = 100

Sources : Comtel Reuter — Moody's Investors Service — Der Volkswirt — Chamber of Shipping.

Moyennes mensuelles ou mois	Indice Reuter	Indice Moody	Indice Volkswirt (anciens indices Schulze)			Fret Royaume-Uni (affrètement au voyage) 1 2
			général	industriel	alimentaire	
1953	100	100	100	100	100	100
1954	99	103	102	101	104	111
1955	100	98	103	105	99	165
1956	98	102	105	103	100	203
1957	93	100	104	107	98	145
1958	84	96	98	100	96	87
1959	84	93	100	103	94	93
1960	85	90	99	104	90	95
1961	84	90	99	103	90	102
1960 3 ^e trimestre	85	89	98	103	90	89
4 ^e trimestre	82	86	98	103	90	96
1961 1 ^{er} trimestre	83	88	99	103	91	100
2 ^e trimestre	85	89	100	104	90	104
3 ^e trimestre	84	91	99	104	90	103
4 ^e trimestre	83	90	99	102	90	102
1962 1 ^{er} trimestre	83	90	99	103	90	92
1961 Mai	86	89	100	105	91	106
Juin	85	90	99	104	89	104
Juillet	85	90	99	104	90	101
Août	84	91	100	104	91	103
Septembre	84	92	99	104	90	106
Octobre	83	90	99	103	90	103
Novembre	83	89	98	102	90	105
Décembre	84	91	99	102	91	97
1962 Janvier	83	91	99	103	90	93
Février	83	90	98	103	90	91
Mars	83	89	99	102	91	93
Avril	84	89	99	102	91	
Mai	83	89	98	101	91	

1 Affrètement au voyage pour cargaisons sèches.

2 La composition de la statistique ayant été élargie, les chiffres à partir de 1960 ne sont plus tout à fait comparables à ceux des périodes précédentes.

VII - 3. — INDICES DES PRIX DE GROS EN BELGIQUE

Base 1953 = 100

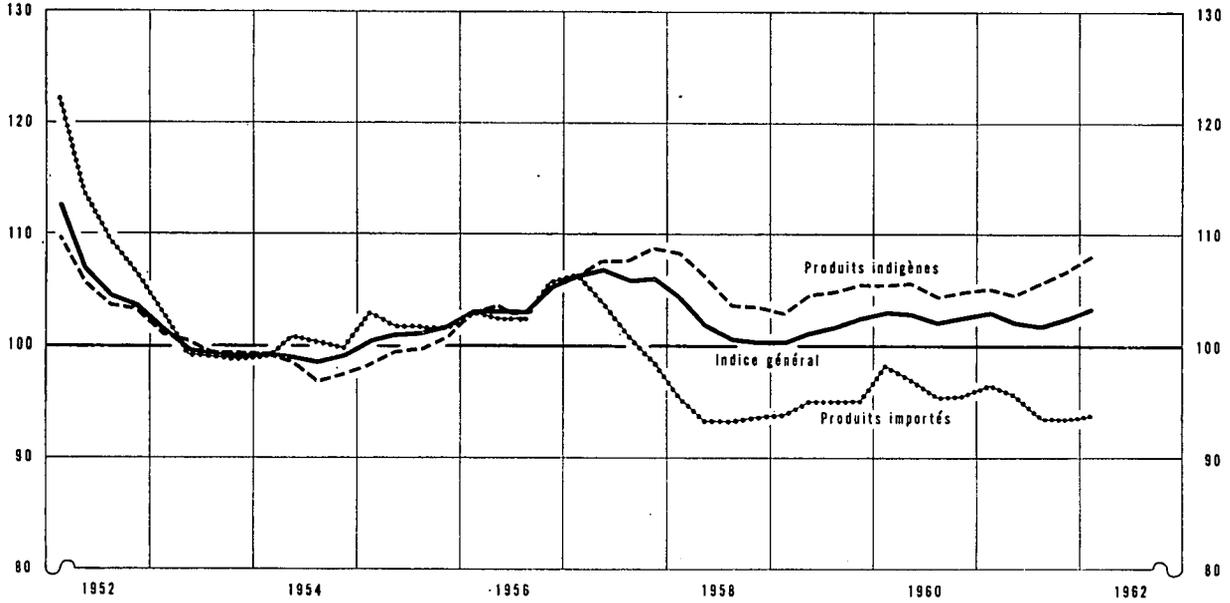
Moyennes mensuelles ou mois	Source : Ministère des Affaires Economiques et de l'Energie											Source : I.R.E.S.P.			
	Indice général	Produits		Produits agricoles			Produits industriels					Ensemble des produits industriels pris à trois stades de fabric.			
		indigènes	importés	indice général	animaux	végétaux	indice général	minéraux	métaux et prod. métal.	textiles	chimiques	matériaux de construction	matières brutes	demi-produits	produits finis
1953	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
1954	98,8	97,8	100,0	97,8	99,2	96,4	99,2	98,1	97,5	98,7	100,3	103,8	95,6	97,4	98,6
1955	101,0	99,4	101,8	94,0	97,7	90,3	102,9	100,7	105,0	97,7	104,6	105,4	98,1	100,1	102,2
1956	103,5	103,5	103,3	97,2	101,0	93,5	105,4	105,8	111,6	95,8	105,6	106,9	104,3	103,9	105,4
1957	106,3	107,4	102,2	98,7	103,1	94,5	108,3	112,1	114,4	98,2	103,9	111,9	112,2	107,5	110,6
1958	101,8	105,4	93,9	96,0	92,8	98,9	103,2	105,8	109,6	87,5	107,9	115,0	100,3	99,6	106,6
1959	101,4	104,7	95,2	95,0	95,9	94,1	103,0	103,7	109,8	84,9	107,6	115,4	95,7	99,3	105,5
1960	102,6	105,0	96,5	92,2	98,2	86,8	105,4	101,4	110,2	92,2	107,0	121,4	94,5	99,3	107,1
1961	102,4	105,4	94,8	94,3	110,2	81,5	104,5	99,4	109,1	93,3	104,5	121,7	91,0	97,3	105,8
1960 3 ^e trimestre ..	102,1	104,3	95,4	92,8	100,4	85,9	104,6	101,2	110,7	90,0	105,5	121,4	94,1	98,9	107,0
1960 4 ^e trimestre ..	102,5	104,7	95,5	93,0	106,7	81,4	105,0	101,5	109,7	93,1	105,4	121,7	92,8	98,1	106,7
1961 1 ^{er} trimestre ..	102,9	105,0	96,5	93,2	109,8	79,9	105,4	101,2	109,4	95,1	106,1	121,6	91,5	98,2	106,9
1961 2 ^e trimestre ..	102,1	104,5	95,8	91,4	110,1	76,8	105,0	99,7	109,6	94,5	104,6	121,7	92,1	98,2	106,3
1961 3 ^e trimestre ..	101,9	105,5	93,5	94,3	111,3	80,9	103,9	98,4	109,0	92,3	103,2	121,8	91,5	96,7	105,2
1961 4 ^e trimestre ..	102,6	106,6	93,4	98,2	109,4	88,6	103,7	98,4	108,3	91,4	104,0	121,9	90,3	96,1	104,8
1962 1 ^{er} trimestre ..	103,4	108,1	93,7	100,7	110,7	92,0	104,1	98,2	108,6	91,0	105,3	122,1	89,4	96,1	104,4
1961 Mai	102,0	104,0	95,8	90,8	111,4	74,9	105,0	99,8	109,6	94,8	104,3	121,7	92,3	98,3	106,2
1961 Juin	102,0	105,4	94,5	92,8	108,8	79,8	104,5	99,3	109,4	93,5	104,0	121,7	92,3	97,8	106,6
1961 Juillet	102,2	105,7	94,2	94,3	113,4	79,4	104,2	98,4	109,1	93,5	104,0	121,7	91,8	96,9	105,5
1961 Août	101,5	105,0	93,2	93,0	112,7	77,7	103,7	98,4	109,1	91,7	102,3	121,7	91,9	96,7	105,2
1961 Septembre ..	102,1	105,8	93,2	95,7	107,8	85,5	103,7	98,4	108,7	91,7	103,3	121,9	90,9	96,5	104,8
1961 Octobre	102,3	106,4	93,1	97,2	108,3	87,6	103,7	98,1	108,4	91,7	103,6	121,9	90,7	96,3	104,7
1961 Novembre ..	102,6	106,7	93,4	98,5	110,1	88,6	103,6	98,4	108,2	91,4	104,0	121,9	90,2	96,0	104,8
1961 Décembre ..	102,8	106,8	93,8	98,8	109,8	89,5	103,7	98,6	108,2	91,1	104,3	121,9	90,0	96,1	104,8
1962 Janvier	102,8	106,8	93,4	98,2	107,9	89,8	103,9	98,3	108,1	91,0	104,8	122,1	90,0	96,0	104,8
1962 Février	103,4	108,0	93,8	100,3	111,4	90,8	104,3	98,2	108,9	91,3	105,5	122,1	90,0	96,2	104,2
1962 Mars	104,0	109,6	94,0	103,5	112,7	95,3	104,0	98,1	108,8	90,8	105,7	122,1	89,0	96,0	104,2
1962 Avril	103,6	109,7	93,5	102,8	107,3	98,5	103,8	97,1	108,8	91,0	105,7	122,1	88,8	95,7	103,4
1962 Mai	103,5	110,2	92,8	103,5	106,5	100,4	103,5	97,1	108,9	90,3	104,7	122,5	88,8	95,7	103,3

VII - 3. — INDICES DES PRIX DE GROS EN BELGIQUE

Base 1953 = 100

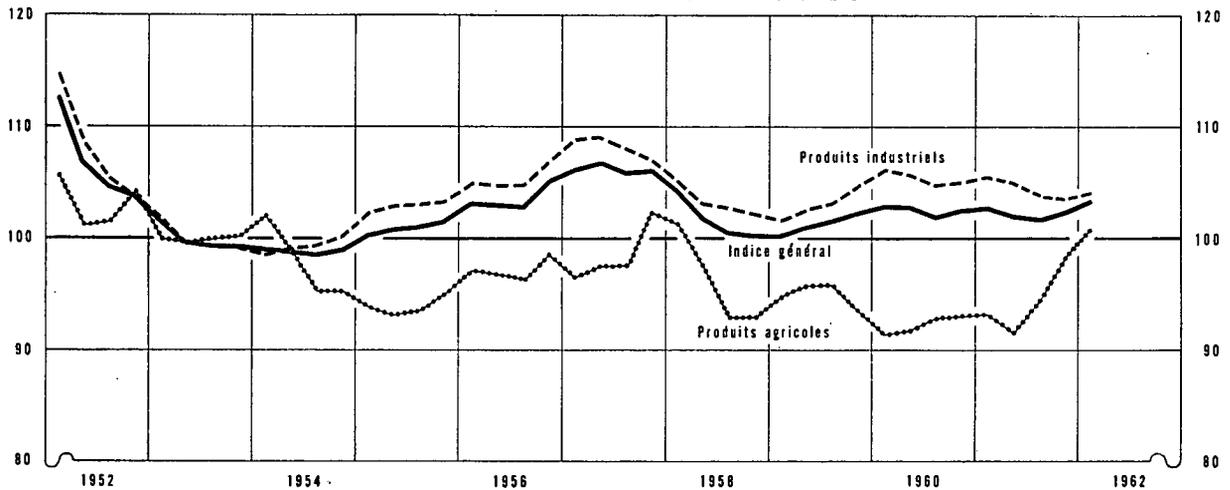
Source : M.A.E.

PRODUITS INDIGENES ET PRODUITS IMPORTES



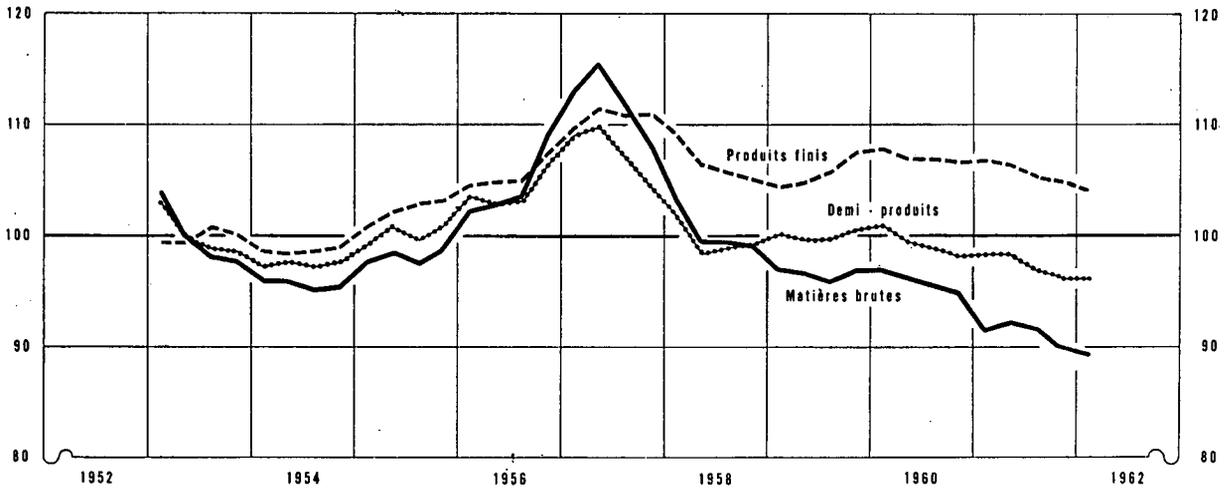
Source : M.A.E.

PRODUITS AGRICOLES ET PRODUITS INDUSTRIELS



Source : I.R.E.S.P.

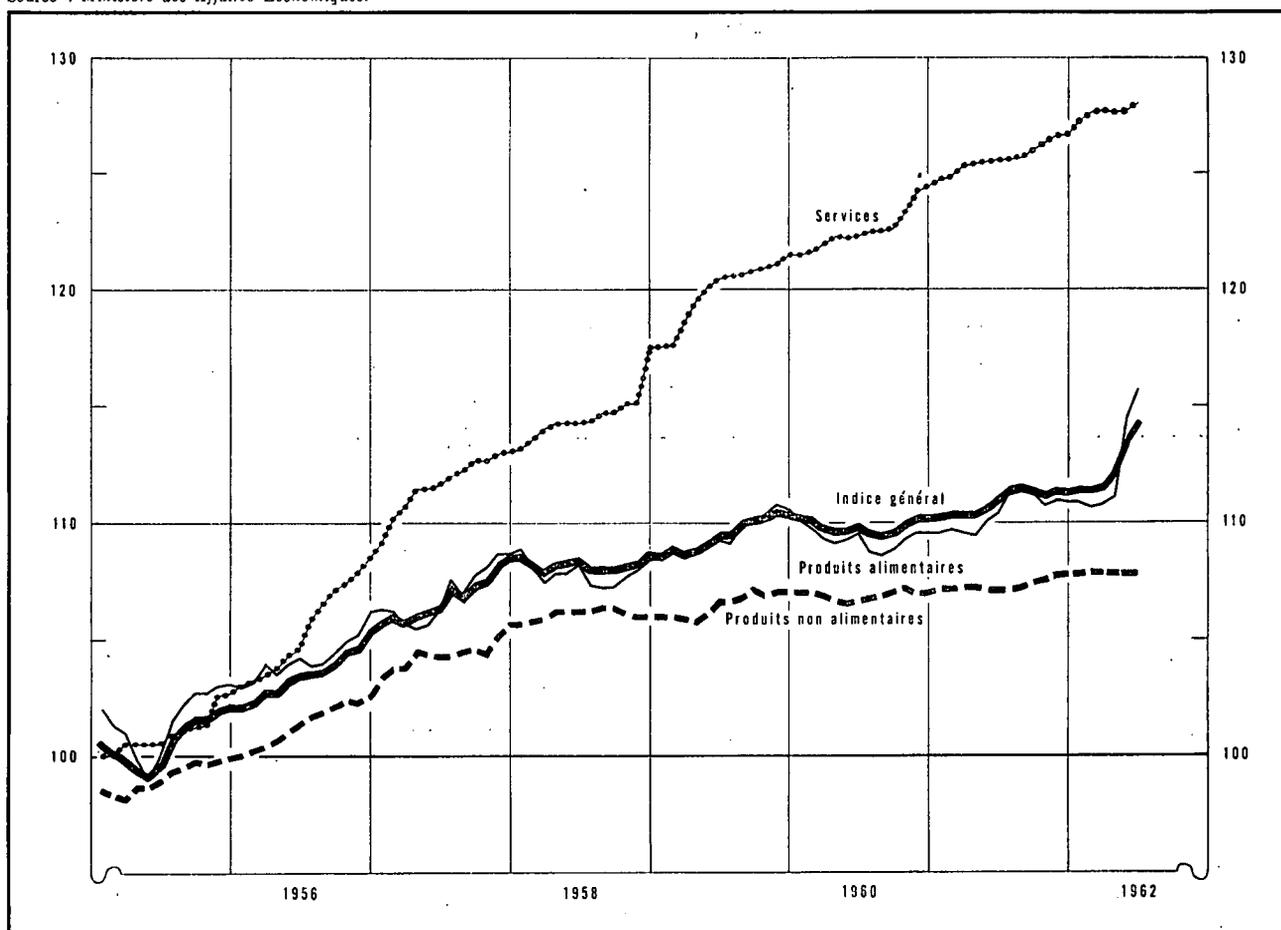
PRIX A TROIS STADES DE FABRICATION



VII - 4. — INDICES DES PRIX DE DETAIL EN BELGIQUE

Base 1953 = 100

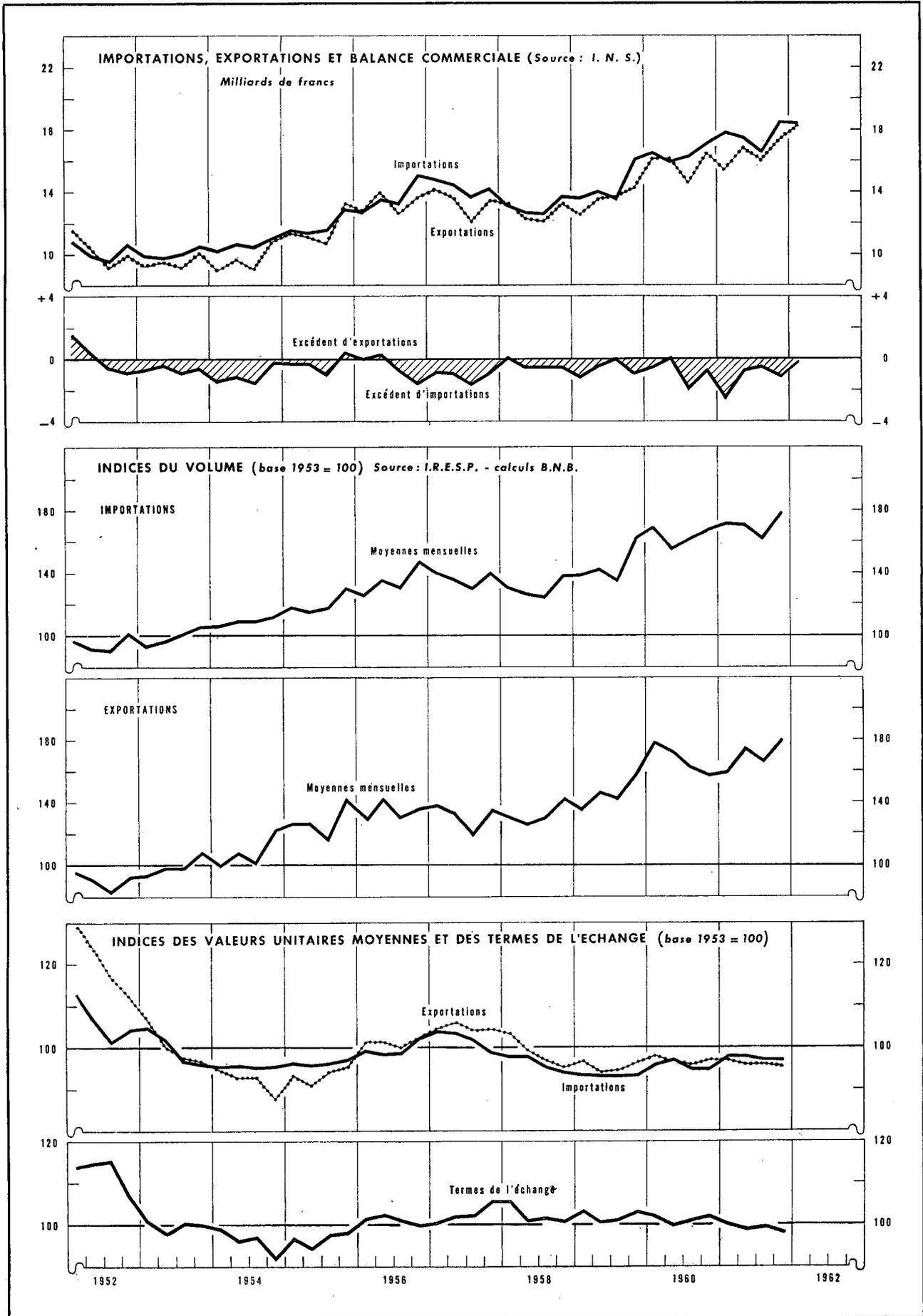
Source : Ministère des Affaires Economiques.



Moyennes mensuelles ou mois	Indice général 65 produits		Produits alimentaires 85 produits		Produits non alimentaires 25 produits		Services 5 produits	
	1961	1962	1961	1962	1961	1962	1961	1962
1953	100,00		100,0		100,0		100,0	
1954	101,30		102,7		99,2		100,0	
1955	100,80		101,6		99,2		101,0	
1956	103,65		104,2		101,5		105,5	
1957	106,93		107,0		104,5		111,7	
1958	108,31		107,9		106,2		114,6	
1959	109,64		109,5		106,6		120,0	
1960	109,97		109,3		107,0		122,6	
1961	111,06		110,5		107,4		125,7	
1 ^{er} trimestre	110,48	111,56	109,7	110,8	107,2	107,9	125,0	127,5
2 ^e trimestre	110,81	113,36	110,0	114,1	107,2	107,9	125,5	127,8
3 ^e trimestre	111,54		111,4		107,3		125,8	
4 ^e trimestre	111,42		110,9		107,7		126,5	
Janvier	110,43	111,51	109,6	110,9	107,2	107,9	124,8	127,2
Février	110,49	111,49	109,8	110,7	107,2	108,0	124,9	127,6
Mars	110,53	111,67	109,6	110,9	107,3	107,9	125,3	127,7
Avril	110,55	112,22	109,5	112,1	107,3	107,9	125,4	127,6
Mai	110,83	113,61	110,1	114,5	107,2	107,9	125,5	127,7
Juin	111,06	114,26	110,5	115,8	107,2	107,9	125,6	128,0
Juillet	111,45		111,3		107,2		125,6	
Août	111,68		111,7		107,3		125,7	
Septembre	111,48		111,3		107,5		126,0	
Octobre	111,32		110,8		107,6		126,3	
Novembre	111,49		111,0		107,8		126,6	
Décembre	111,45		110,9		107,8		126,7	

Références bibliographiques : Annuaire statistique de la Belgique. — Bulletin de Statistique de l'I.N.S. — Revue du Travail. — Industrie, revue de la F.I.B. — Recherches économiques de Louvain (I.R.E.S.P.). — L'industrie textile belge, revue de Febeltex. — Der Volkswirt. — Wirtschaft und Statistik. — Bulletin mensuel de Statistique (O.N.U.). — Monthly Digest of Statistics. — Bulletin statistique de l'I.N.S.E.E. — Bulletins statistiques : Statistiques générales (O.C.D.E.). — Données statistiques (Conseil de l'Europe). — Journaux financiers : Agéfi, Het Financieel Dagblad, The Financial Times, L'Information.

VIII. — COMMERCE EXTERIEUR DE L'U.E.B.L.



VIII - 1. — COMMERCE EXTERIEUR DE L'U.E.B.L. — TABLEAU GENERAL

Moyennes mensuelles ou mois	Source : I.N.S.				Source : I.R.E.S.P.				
	Valeur (milliards de francs)			Pourcent. exportations	Indices base 1953 = 100			des termes de l'échange ¹	
	Importations	Exportations	Balance commerciale		du volume		des prix à l'exportation		
1953	10,1	9,4	- 0,7	93	100	100	100	100	100
1954	10,6	9,6	- 1,0	90	110	108	95	92	96
1955	11,8	11,6	- 0,2	98	120	128	96	93	97
1956	13,6	13,2	- 0,4	97	135	135	100	101	101
1957	14,3	13,3	- 1,0	93	137	132	102	105	103
1958	13,0	12,7	- 0,3	97	131	133	96	98	102
1959	14,3	13,7	- 0,6	96	145	146	93	95	102
1960	16,5	15,7	- 0,8	95	161	166	96	97	101
1961	17,6	16,4	- 1,2	93	170	170	98	96	99
1960 3 ^e trimestre	16,3	14,5	- 1,8	89	155	157	95	96	101
4 ^e trimestre	17,1	16,4	- 0,7	96	168	169	95	97	102
1961 1 ^{er} trimestre	17,8	15,3	- 2,5	86	171	160	97	97	100
2 ^e trimestre	17,5	16,8	- 0,7	96	170	173	97	96	99
3 ^e trimestre	16,5	16,0	- 0,5	97	161	166	97	96	98
4 ^e trimestre	18,5	17,3	- 1,2	94	177	180	97	95	99
1962 1 ^{er} trimestre	18,5	18,2	- 0,3	98					
1961 Avril	17,0	16,9	- 0,1	100	} 170	} 173	} 97	} 96	} 99
Mai	17,7	16,5	- 1,2	93					
Juin	17,7	17,0	- 0,7	96					
Juillet	16,3	15,7	- 0,6	96					
1961 Août	16,1	14,4	- 1,7	90	} 161	} 166	} 97	} 96	} 98
Septembre	16,7	17,7	+ 1,0	106					
Octobre	18,7	18,4	- 0,3	98					
Novembre	18,0	17,5	- 0,5	97					
1961 Décembre	17,8	16,1	- 1,7	90	} 177	} 180	} 97	} 95	} 99
1962 Janvier	18,4	18,7	+ 0,3	102					
Février	17,3	17,2	- 0,1	99					
Mars	19,7	18,8	- 0,9	96					
1962 Avril	17,7	17,8	+ 0,1	101					
Mai		18,0							

¹ Termes de l'échange = $\frac{\text{indice des prix à l'exportation}}{\text{indice des prix à l'importation}}$

N. B. — En raison des rectifications apportées aux chiffres cumulés, le chiffre du trimestre ne correspond pas nécessairement à la moyenne des chiffres mensuels.

VIII - 2. — EXPORTATIONS DE L'U.E.B.L. PAR GROUPES DE PRODUITS

(milliards de francs)

Source : I.N.S. (classement B.N.B. d'après le Classement type pour le Commerce international de l'O.N.U.)

Moyennes mensuelles ou mois	Produits sidérurgiques	Fabrications métalliques	Métaux non ferreux	Textiles	Produits chimiques	Industrie houillère	Industrie pétrolière	Verres et glaces	Perles et pierres précieuses	Produits agricoles	Divers	Total
<i>Ancienne série</i>												
1953	1,9	1,7	0,9	1,8	0,7	0,3	0,3	0,2	0,3	0,2	1,1	9,4
1954	1,8	1,7	0,9	1,9	0,8	0,4	0,2	0,2	0,4	0,2	1,1	9,6
1955	2,5	2,1	1,1	1,9	0,9	0,5	0,3	0,3	0,5	0,3	1,2	11,6
1956	3,0	2,3	1,2	2,1	1,0	0,5	0,4	0,3	0,6	0,3	1,5	13,2
1957	3,1	2,5	1,0	2,2	1,0	0,5	0,4	0,3	0,5	0,3	1,5	13,3
1958	2,8	2,6	0,9	1,8	1,0	0,3	0,5	0,3	0,5	0,4	1,6	12,7
1959	2,8	2,7	1,1	2,1	1,2	0,2	0,5	0,4	0,7	0,4	1,6	13,7
1960	3,5	3,2	1,3	2,4	1,2	0,2	0,5	0,5	0,7	0,4	1,8	15,7
1960 3 ^e trimestre	3,4	2,7	1,2	2,2	1,1	0,2	0,5	0,4	0,6	0,4	1,8	14,5
4 ^e trimestre	3,5	3,4	1,3	2,5	1,0	0,3	0,4	0,5	0,9	0,6	2,0	16,4
<i>Nouvelle série</i>												
1960	3,5	3,3	1,3	2,4	1,2	0,2	0,5	0,5	0,7	0,4	1,7	15,7
1961	3,1	3,8	1,3	2,6	1,2	0,2	0,4	0,4	0,8	0,5	2,1	16,4
1961 1 ^{er} trimestre	2,78	3,44	1,43	2,50	1,23	0,19	0,37	0,42	0,62	0,52	1,82	15,32
2 ^e trimestre	3,37	4,07	1,32	2,54	1,24	0,22	0,43	0,45	0,81	0,42	1,93	16,80
3 ^e trimestre	3,15	3,62	1,22	2,42	1,20	0,24	0,49	0,45	0,78	0,45	1,93	15,95
4 ^e trimestre	3,13	3,96	1,38	2,76	1,22	0,24	0,44	0,48	0,98	0,64	2,12	17,35
1962 1 ^{er} trimestre	3,28	4,37	1,40	2,90	1,31	0,23	0,50	0,54	0,93	0,61	2,16	18,23
1961 Mars	3,76	4,34	1,60	2,72	1,46	0,19	0,45	0,50	0,59	0,55	2,05	18,21
Avril	3,38	4,63	1,29	2,42	1,30	0,16	0,38	0,46	0,59	0,48	1,91	16,90
Mai	3,29	3,69	1,31	2,61	1,15	0,22	0,48	0,46	1,03	0,42	1,86	16,52
Juin	3,43	3,97	1,40	2,58	1,28	0,27	0,44	0,44	0,79	0,37	2,04	17,01
Juillet	3,09	3,77	1,18	2,38	1,19	0,22	0,42	0,42	0,69	0,41	1,92	15,69
Août	2,91	2,79	1,20	2,14	1,17	0,24	0,56	0,43	0,73	0,46	1,80	14,43
Septembre	3,46	4,31	1,28	2,75	1,23	0,27	0,49	0,49	0,92	0,48	2,05	17,73
Octobre	3,32	4,39	1,39	2,88	1,34	0,23	0,46	0,49	1,09	0,60	2,21	18,40
Novembre	3,37	3,84	1,40	2,77	1,19	0,24	0,42	0,53	0,90	0,64	2,16	17,46
Décembre	2,69	3,66	1,36	2,63	1,12	0,25	0,43	0,42	0,95	0,68	1,94	16,13
1962 Janvier	3,53	4,30	1,41	2,90	1,34	0,27	0,54	0,58	0,99	0,59	2,21	18,66
Février	2,94	4,34	1,29	2,79	1,23	0,22	0,44	0,44	0,89	0,58	2,03	17,19
Mars	3,38	4,46	1,50	3,01	1,36	0,21	0,53	0,58	0,89	0,66	2,22	18,80

N. B. — Le contenu de chaque rubrique correspond à l'intitulé, même si les produits sont fabriqués par une branche d'industrie dont ils ne constituent pas l'activité principale.

• Pour une analyse du commerce extérieur de 1948 à 1957 : voir le Bulletin d'Information et de Documentation, XXXIV^e année, vol. II, no 1, juillet 1959. — Pour l'analyse de l'année 1959 : XXXV^e année, vol. II, no 1, juillet 1960; de l'année 1960 : XXXVI^e année, vol. II, no 1, juillet 1961.

VIII - 3. — IMPORTATIONS DE L'U.E.B.L. PAR GROUPES DE PRODUITS

(millions de francs)

Source : Institut National de la Statistique. — Calculs B.N.B.

Moyennés mensuelles	Biens de production destinés														Biens de consommation					Biens d'équipement 13	Total général			
	Total	aux industries métallurgiques et fabrications métalliques 1	aux industries textiles	à l'agriculture et aux industries alimentaires 2	à l'industrie diamantaire	à l'industrie du bois et du liège	à l'industrie du cuir 3	aux industries du papier et des arts graphiques 4	à l'industrie du tabac	aux industries de la construction 5	aux industries du caoutchouc 6	aux raffineries de pétrole 7	à divers secteurs de production				Total	non durables				durables 12		
													combustibles		produits chimiques	produits métalliques 9		autres produits 10	alimentaires				autres 11	
													liquides 8	autres					produits animaux					produits végétaux
Ancienne série																								
1952	6.876	2.153	1.035	1.043	234	142	106	109	73			478	329	208		966	2.316	478	599		1.239	1.060	10.252	
1953	6.652	1.864	1.236	958	279	159	114	84	76			484	340	202		856	2.311	390	608		1.313	1.131	10.094	
1954	7.197	1.957	1.212	1.033	293	194	118	103	74			541	439	250		983	2.263	349	643		1.271	1.164	10.624	
1955	8.238	2.540	1.211	912	417	240	116	127	74			649	474	306		1.172	2.367	369	637		1.361	1.245	11.850	
1956	9.434	3.065	1.277	1.089	507	196	124	132	78			809	612	367		1.178	2.554	385	735		1.434	1.647	13.635	
1957	9.814	2.827	1.427	1.045	532	227	124	147	88		1.022	717	401		1.257	2.844	404	767		1.673	1.644	14.302		
1958	8.596	2.437	935	1.059	451	193	106	121	94			957	700	410		1.133	2.758	351	742		1.665	1.683	13.037	
1959	9.682	2.858	1.088	1.170	675	206	142	244	98	111		897	677	445		1.071	2.969	376	751	275	1.567	1.690	14.341	
1960	11.453	3.808	1.270	1.278	773	271	172	244	105	227		946	652	666		1.041	3.085	359	804	313	1.609	1.950	16.488	
1959 1 ^{er} semestre	9.302	2.700	1.029	1.100	660	152	149	223	98	101		962	714	427		987	2.854	334	759	263	1.498	1.648	13.804	
2 ^e semestre	10.061	3.016	1.147	1.240	690	260	135	265	96	121		832	641	463		1.155	3.084	417	742	288	1.637	1.732	14.877	
1960 1 ^{er} semestre	11.198	3.684	1.325	1.339	634	201	175	196	103	222		997	632	635		1.054	3.062	338	848	310	1.566	2.003	16.263	
2 ^e semestre	11.707	3.931	1.214	1.216	912	342	170	293	107	232		894	672	696		1.028	3.109	380	761	315	1.553	1.897	16.713	
Nouvelle série																								
1960 (*)	11.549	3.922	1.271	1.300	773	272	172	245	104	222	88	595	351	685	667	235	647	3.089	353	798	307	1.630	1.850	16.488
1961	12.070	4.045	1.472	1.245	793	283	196	247	109	242	81	623	344	724	696	277	691	3.285	395	812	309	1.769	2.224	17.579
1961 1 ^{er} trimestre	12.165	3.909	1.644	1.393	894	192	214	219	98	222	88	610	396	671	657	265	693	3.299	364	774	303	1.858	2.360	17.824
2 ^e trimestre	12.064	4.190	1.433	1.171	733	257	195	237	105	248	81	667	310	743	692	277	725	3.261	336	837	319	1.769	2.131	17.456
3 ^e trimestre	11.275	3.937	1.283	995	680	342	184	248	103	253	76	599	278	728	661	267	641	3.113	394	734	281	1.704	2.133	16.521
4 ^e trimestre	12.777	4.147	1.527	1.418	868	347	191	284	131	246	77	618	390	757	773	297	706	3.466	486	901	334	1.745	2.273	18.516

* Chiffres approximatifs constitués au moyen des anciennes positions tarifaires.

1 Rubrique modifiée, à partir de 1960 :

a) par l'incorporation de certains produits classés précédemment soit dans les « Biens de production servant aux divers secteurs de production — autres produits », soit dans les « Biens de consommation durables », soit dans les « Biens d'équipement » ;

b) par l'exclusion de produits qui sont dorénavant repris dans les « Biens de production servant à divers secteurs de production — autres produits ». Cette rubrique comprend, avant et après 1960, les pièces détachées d'automobiles.

2 Rubrique modifiée par l'incorporation de produits repris précédemment sous la rubrique « Biens de consommation non durables — autres que alimentaires ». Cette rubrique comprend, avant et après 1960, les céréales.

3 La nouvelle série reprend les chaussures de toute nature, sauf celles en caoutchouc.

4 Rubrique modifiée, à partir de 1959, par l'incorporation de produits classés précédemment dans le poste : « Biens de production destinés à divers secteurs de production : autres produits »

5 Nouvelle rubrique, à partir de 1959, dont le contenu figurait auparavant en ordre principal dans le poste « Biens de production destinés à divers secteurs de la production : autres produits ».

6 Nouvelle rubrique, à partir de 1960, dont le contenu figurait auparavant dans les « Biens de production servant à divers secteurs de production : produits chimiques et autres produits ».

7 Nouvelle rubrique, à partir de 1960, dont le contenu figurait auparavant dans les « Biens de production servant à divers secteurs de production : combustibles liquides ».

8 Rubrique scindée, à partir de 1960, voir note 7.

9 Nouvelle rubrique, à partir de 1960, dont le contenu figurait auparavant en ordre principal dans le poste : « Biens de production servant à divers secteurs de production : autres produits ».

10 Rubrique modifiée, voir notes 1, 4, 5, 6 et 9.

11 Nouvelle rubrique, à partir de 1959, dont le contenu figurait auparavant en ordre principal dans le poste « Biens de consommation durables ».

12 Rubrique modifiée :

a) en 1959 : voir note 11.

b) en 1960, par incorporation de produits venant des « Biens d'équipement » et par exclusion d'autres produits allant aux « Biens de production destinés aux industries métallurgiques et aux fabrications métalliques ».

13 Rubrique modifiée : voir note 12 b) et par des produits allant aux « Biens de production destinés aux industries métallurgiques et aux fabrications métalliques ».

VIII - 4 a. — INDICES DES VALEURS UNITAIRES MOYENNES

Base 1953 = 100

Source : Institut National de Statistique. — Calculs B.N.B.

	1952	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1960				1961			
										1er trim.	2e trim.	3e trim.	4e trim.	1er trim.	2e trim.	3e trim.	4e trim.
IMPORTATIONS (C.I.F.)																	
Biens de production	108,7	94,5	96,8	101,3	104,7	95,7	94,4	96,5	95,9	97,4	96,7	95,5	95,2	95,8	96,6	95,6	95,9
Biens de consommation	103,3	98,4	96,7	95,7	97,3	94,1	91,2	91,3	93,3	91,2	90,4	89,1	93,8	92,9	93,3	92,8	94,6
Biens d'équipement	100,4	93,6	95,9	94,3	102,3	101,6	93,6	99,1	102,8	105,4	103,0	99,2	95,5	103,9	106,7	104,4	105,1
Ensemble ...	106,2	95,1	96,7	99,1	102,8	96,1	93,6	95,6	96,1	97,0	95,9	94,6	94,9	95,9	96,8	95,9	96,5
EXPORTATIONS (F.O.B.)																	
Sidérurgie	133,2	88,5	98,9	110,2	118,0	104,0	96,9	107,1	102,4	105,8	107,8	107,7	106,0	103,6	103,5	102,3	100,8
Fabrications métalliques	99,7	90,1	94,0	97,3	107,5	104,1	99,1	96,8	98,6	97,3	97,9	93,4	97,8	98,3	98,3	98,8	100,2
Métaux non ferreux	123,0	95,7	110,7	121,1	99,2	83,6	93,1	97,5	92,5	99,7	98,0	97,4	94,5	91,8	94,7	91,1	92,7
Textiles	109,8	94,5	90,0	88,2	90,8	82,0	77,7	82,1	83,1	82,0	81,9	83,0	81,6	82,8	82,8	83,5	83,4
Produits chimiques	117,6	96,9	99,0	97,9	93,4	90,9	89,6	89,2	89,6	89,6	88,7	91,2	86,3	91,3	88,9	88,5	90,8
Industrie houillère	128,5	90,5	92,6	112,0	130,5	127,1	104,0	94,8	89,3	92,9	97,1	90,5	98,7	92,1	89,0	87,0	89,9
Industrie pétrolière	104,8	93,2	94,8	170,6	210,3	202,5	190,1	172,4	172,4	171,9	173,4	171,3	173,6	177,9	175,5	167,7	170,7
Verres et glaces	100,0	97,9	101,2	108,2	110,1	111,3	111,4	110,7	112,5	115,5	108,8	109,1	109,2	111,8	113,5	114,5	113,2
Produits agricoles	108,7	105,4	101,9	113,2	108,0	106,6	105,9	104,7	106,9	107,7	102,4	96,2	110,3	106,2	107,8	104,0	108,7
Ciments	104,5	100,1	96,9	102,0	101,6	102,6	100,1	97,0	101,6	103,0	96,9	92,1	97,7	99,4	98,3	103,1	104,8
Carrières	102,9	99,9	105,1	111,7	120,3	118,4	113,8	120,3	116,3	128,9	119,6	114,6	119,9	121,6	116,3	115,2	113,8
Céramiques	104,4	96,4	102,9	110,1	114,5	113,8	111,3	100,5	103,7	97,6	104,8	94,9	100,6	103,3	100,8	103,9	104,1
Bois et meubles	105,5	97,0	103,7	105,7	108,7	103,2	99,6	101,5	102,5	103,9	98,2	102,1	102,9	101,8	104,0	101,0	102,3
Peaux, cuirs et chaussures	105,9	89,4	82,5	83,2	89,2	86,0	93,7	95,1	94,8	98,9	94,3	95,0	92,7	95,9	90,4	96,2	95,9
Papier et livre	118,2	98,4	98,9	96,7	95,8	96,7	89,5	91,3	89,3	92,8	90,0	93,7	89,1	92,4	91,8	90,8	91,4
Tabacs manufacturés	108,9	92,8	94,5	93,0	94,7	93,3	88,9	89,3	93,8	89,7	87,6	90,3	89,5	89,1	93,8	95,9	96,5
Caoutchouc	122,0	93,0	96,7	96,6	92,7	88,6	86,3	82,1	78,4	88,7	82,4	76,4	80,3	79,6	77,7	78,4	78,1
Industries alimentaires	125,5	101,4	96,7	94,0	100,5	91,7	83,5	83,5	83,5	85,8	85,8	83,7	80,7	83,4	83,4	84,0	84,3
Divers	112,7	84,2	85,1	87,6	106,5	102,5	101,6	97,7	92,3	103,5	97,0	95,2	100,0	92,7	95,1	89,3	92,5
Ensemble ...	115,7	92,8	96,6	101,5	105,8	98,3	94,8	97,1	96,2	97,8	97,5	96,5	96,7	96,5	96,5	95,2	96,5
INDICES DES TERMES DE L'ÉCHANGE ¹																	
Ensemble ...	108,9	97,6	99,9	102,4	102,9	102,3	101,3	101,6	100,1	100,8	101,7	102,0	101,9	100,6	99,7	99,9	100,0

¹ Indices des termes de l'échange : $\frac{\text{indice des valeurs unitaires moyennes à l'exportation (f.o.b.)}}{\text{indice des valeurs unitaires moyennes à l'importation (c.i.f.)}}$

VIII - 4 b. — INDICES DU VOLUME

Base 1953 = 100

Source : Institut National de Statistique. — Calculs B.N.B.

	1952	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1960				1961			
										1er trim.	2e trim.	3e trim.	4e trim.	1er trim.	2e trim.	3e trim.	4e trim.
										IMPORTATIONS (C.I.F.)							
Biens de production	96,6	113,6	124,5	136,7	137,4	131,6	146,5	163,8	172,3	165,4	158,8	163,5	172,7	172,0	173,5	163,8	184,4
Biens de consommation	98,4	101,2	108,4	118,7	129,1	129,2	143,3	157,1	165,6	158,3	162,2	157,6	157,5	169,2	166,7	160,4	173,9
Biens d'équipement	94,6	110,5	114,4	142,8	137,4	141,7	159,4	174,2	209,4	166,6	173,7	160,8	199,7	200,5	208,3	197,4	215,1
Ensemble ...	96,8	110,6	119,7	133,8	135,7	132,4	147,5	163,9	175,2	164,5	161,4	162,4	172,9	174,6	175,9	166,7	185,7
EXPORTATIONS (F.O.B.)																	
Sidérurgie	105,7	107,0	131,2	143,3	140,1	140,8	156,0	179,4	165,4	184,1	179,2	171,3	179,2	146,4	178,1	168,6	169,4
Fabrications métalliques	111,5	114,9	131,6	137,8	137,4	149,1	162,7	194,6	210,6	203,0	210,7	186,0	203,7	205,1	232,7	204,3	231,8
Métaux non ferreux	101,3	107,2	110,3	118,8	110,5	122,0	135,8	151,7	161,0	153,6	153,3	134,7	159,7	174,0	155,9	149,3	166,9
Textiles	81,0	110,2	119,8	133,2	134,9	122,6	146,6	158,8	170,4	162,3	155,5	146,0	171,2	167,8	169,8	160,7	184,4
Produits chimiques	85,9	115,7	125,2	137,6	152,5	161,2	186,3	185,7	198,7	195,4	189,3	178,1	172,1	198,1	204,6	199,6	195,0
Industrie houillère	72,7	130,0	163,7	121,0	108,7	78,9	62,2	65,0	71,6	60,7	57,0	67,7	74,8	58,2	71,2	80,1	76,8
Industrie pétrolière	97,0	104,8	128,0	160,3	140,3	171,3	171,5	177,8	166,4	205,8	177,7	179,0	148,5	136,5	164,8	194,2	170,2
Verres et glaces	70,7	117,0	153,9	163,6	145,6	159,6	207,8	229,4	231,7	226,5	232,9	220,7	223,4	200,7	214,0	258,5	226,6
Produits agricoles	82,4	112,9	131,1	151,7	137,1	191,1	185,2	191,3	211,2	191,9	165,4	182,6	240,2	237,2	183,5	199,1	271,3
Ciments	78,3	91,4	103,7	89,4	94,3	66,1	75,7	71,5	73,6	60,0	71,5	82,4	72,1	47,5	83,4	89,7	73,6
Carrières	92,8	103,1	114,8	126,4	125,8	116,1	129,3	136,5	152,7	119,6	139,5	146,9	140,8	122,0	161,5	165,2	165,7
Céramiques	107,4	119,5	135,8	147,6	124,9	112,9	136,3	195,0	259,0	173,1	198,9	205,0	213,7	189,5	281,2	297,6	290,6
Bois et meubles	87,2	110,5	162,0	187,1	179,6	153,4	205,0	257,1	325,5	220,6	272,9	243,5	269,8	276,4	333,7	326,8	408,3
Peaux, cuirs et chaussures	76,0	107,6	123,8	128,0	113,9	115,6	139,8	143,9	185,2	148,0	141,2	130,2	155,9	185,6	188,9	179,2	190,7
Papier et livre	84,6	125,9	146,8	180,4	202,8	206,0	234,8	274,7	288,7	261,8	287,9	255,9	294,0	274,4	297,8	277,7	284,9
Tabacs manufacturés	93,1	89,0	131,5	172,0	244,2	295,2	372,5	436,6	527,8	392,6	453,3	444,8	455,2	537,9	520,4	511,3	540,9
Caoutchouc	83,9	121,9	148,4	181,2	167,4	167,7	196,2	209,3	248,4	213,1	224,8	197,0	202,5	232,7	276,5	226,0	266,6
Industries alimentaires	75,6	74,3	96,0	97,2	92,7	100,3	113,1	130,9	154,6	115,1	114,1	110,3	183,0	142,2	143,1	159,3	174,4
Divers	86,1	85,6	94,8	110,8	85,9	86,8	101,9	120,2	128,4	120,9	125,5	111,0	119,7	138,7	120,4	123,7	135,2
Ensemble ...	94,4	109,4	125,7	135,3	131,8	134,7	150,3	168,3	175,0	172,1	170,1	158,9	173,9	167,6	179,9	173,0	185,1

VIII - 5. — ORIENTATION GEOGRAPHIQUE DU COMMERCE EXTERIEUR DE L'U.E.B.L.

(milliards de francs)

Source : Institut National de Statistique.

Moyennes mensuelles ou mois	Allemagne occidentale 1			France 1			Pays-Bas		
	importations	exportations	balance commerc.	importations	exportations	balance commerc.	importations	exportations	balance commerc.
1953	1,24	0,88	- 0,36	1,12	0,75	- 0,37	1,38	1,68	+ 0,30
1954	1,45	0,93	- 0,52	1,27	0,92	- 0,35	1,42	2,01	+ 0,59
1955	1,64	1,36	- 0,28	1,47	1,16	- 0,31	1,56	2,40	+ 0,83
1956	2,03	1,34	- 0,69	1,62	1,41	- 0,21	1,78	2,89	+ 1,11
1957	2,23	1,36	- 0,87	1,70	1,46	- 0,24	2,02	3,02	+ 1,00
1958	2,23	1,46	- 0,77	1,51	1,34	- 0,17	2,05	2,63	+ 0,58
1959	2,34	1,82	- 0,52	1,80	1,25	- 0,55	2,26	2,92	+ 0,66
1960	2,81	2,48	- 0,33	2,24	1,64	- 0,60	2,45	3,35	+ 0,90
1961	3,14	2,51	- 0,63	2,59	1,84	- 0,75	2,69	3,83	+ 1,14
1960 3 ^e trimestre	2,91	2,44	- 0,47	2,11	1,53	- 0,57	2,48	3,11	+ 0,63
4 ^e trimestre	3,00	2,57	- 0,43	2,37	1,88	- 0,49	2,63	3,66	+ 1,03
1961 1 ^{er} trimestre	3,10	2,41	- 0,69	2,76	1,78	- 0,98	2,72	3,67	+ 0,95
2 ^e trimestre	3,15	2,45	- 0,70	2,69	1,98	- 0,71	2,65	4,12	+ 1,47
3 ^e trimestre	3,04	2,52	- 0,52	2,33	1,64	- 0,69	2,58	3,59	+ 1,01
4 ^e trimestre	3,26	2,66	- 0,60	2,57	1,96	- 0,61	2,81	3,93	+ 1,12
1962 1 ^{er} trimestre	3,44	2,79	- 0,65	2,76	2,15	- 0,61	2,86	4,07	+ 1,21
1961 Mars	3,33	2,56	- 0,77	3,20	2,04	- 1,16	3,04	4,12	+ 1,08
Avril	3,00	2,46	- 0,54	2,53	1,97	- 0,56	2,60	4,48	+ 1,88
Mai	3,26	2,45	- 0,81	2,79	1,93	- 0,86	2,67	3,80	+ 1,13
Juin	3,18	2,45	- 0,73	2,75	2,04	- 0,71	2,70	4,10	+ 1,40
Juillet	3,01	2,56	- 0,45	2,38	1,77	- 0,61	2,27	3,64	+ 1,37
Août	3,00	2,31	- 0,69	2,24	1,43	- 0,81	2,62	3,15	+ 0,53
Septembre	3,05	2,68	- 0,37	2,31	1,74	- 0,57	2,73	4,00	+ 1,22
Octobre	3,40	2,60	- 0,80	2,59	2,05	- 0,54	2,96	4,26	+ 1,30
Novembre	3,07	2,85	- 0,22	2,50	1,84	- 0,66	2,83	3,84	+ 1,01
Décembre	3,19	2,55	- 0,64	2,53	1,99	- 0,54	2,58	3,69	+ 1,11
1962 Janvier	3,23	2,65	- 0,58	2,64	2,19	- 0,45	2,92	4,09	+ 1,17
Février	3,40	2,79	- 0,61	2,70	2,00	- 0,70	2,65	3,77	+ 1,12
Mars	3,69	2,93	- 0,76	2,94	2,25	- 0,69	3,00	4,36	+ 1,36
Moyennes mensuelles ou mois	Italie			Communauté Economique Européenne			Total métropoles O.C.D.E. 2		
	importations	exportations	balance commerc.	importations	exportations	balance commerc.	importations	exportations	balance commerc.
1953	0,15	0,31	+ 0,16	3,89	3,62	- 0,27	5,67	5,72	+ 0,05
1954	0,16	0,27	+ 0,11	4,30	4,13	- 0,17	6,07	6,05	- 0,02
1955	0,18	0,25	+ 0,07	4,87	5,17	+ 0,30	6,78	7,44	+ 0,66
1956	0,20	0,26	+ 0,07	5,63	5,90	+ 0,27	7,75	8,26	+ 0,51
1957	0,27	0,28	+ 0,01	6,22	6,12	- 0,10	8,47	8,42	- 0,05
1958	0,28	0,29	+ 0,01	6,01	5,72	- 0,29	8,03	7,92	- 0,11
1959	0,34	0,36	+ 0,02	6,74	6,35	- 0,39	8,94	8,71	- 0,23
1960	0,39	0,48	+ 0,09	7,89	7,95	+ 0,06	10,35	10,78	+ 0,43
1961	0,48	0,53	+ 0,05	8,90	8,71	- 0,19	11,51	11,68	+ 0,17
1960 3 ^e trimestre	0,38	0,49	+ 0,11	7,88	7,57	- 0,31	10,18	10,16	- 0,02
4 ^e trimestre	0,39	0,55	+ 0,16	8,39	8,66	+ 0,27	11,02	11,76	+ 0,74
1961 1 ^{er} trimestre	0,46	0,45	- 0,01	9,04	8,30	- 0,74	11,58	11,10	- 0,48
2 ^e trimestre	0,49	0,52	+ 0,03	8,98	9,07	+ 0,09	11,46	12,00	+ 0,54
3 ^e trimestre	0,47	0,50	+ 0,03	8,42	8,25	- 0,17	10,87	11,29	+ 0,42
4 ^e trimestre	0,51	0,64	+ 0,13	9,15	9,19	+ 0,04	12,10	12,35	+ 0,25
1962 1 ^{er} trimestre	0,56	0,69	+ 0,13	9,62	9,70	+ 0,08	12,37	12,79	+ 0,42
1961 Mars	0,56	0,49	- 0,07	10,12	9,20	- 0,92	13,12	12,67	- 0,45
Avril	0,50	0,50	...	8,63	9,41	+ 0,78	11,14	12,14	+ 1,00
Mai	0,48	0,51	+ 0,03	9,20	8,69	- 0,51	11,72	11,67	- 0,05
Juin	0,48	0,55	+ 0,07	9,11	9,14	+ 0,03	11,52	12,22	+ 0,70
Juillet	0,45	0,47	+ 0,02	8,11	8,44	+ 0,33	10,65	11,14	+ 0,49
Août	0,51	0,41	- 0,10	8,37	7,30	- 1,07	10,67	10,11	- 0,56
Septembre	0,45	0,60	+ 0,15	8,59	9,02	+ 0,43	10,99	12,61	+ 1,62
Octobre	0,58	0,65	+ 0,07	9,53	9,56	+ 0,03	12,43	13,04	+ 0,61
Novembre	0,55	0,68	+ 0,13	8,95	9,21	+ 0,26	12,01	12,16	+ 0,15
Décembre	0,38	0,59	+ 0,21	8,68	8,82	+ 0,14	11,39	11,84	+ 0,45
1962 Janvier	0,52	0,70	+ 0,18	9,31	9,63	+ 0,32	11,93	12,92	+ 0,99
Février	0,54	0,63	+ 0,09	9,29	9,19	- 0,10	11,88	11,97	+ 0,09
Mars	0,60	0,73	+ 0,13	10,23	10,27	+ 0,04	13,26	13,48	+ 0,22

1 La Sarre est incluse dans la France jusqu'au 1^{er} semestre 1959 et dans l'Allemagne occidentale à partir du 2^e semestre 1959.
 2 Y compris l'Espagne à partir de 1960.

VIII - 5. — ORIENTATION GEOGRAPHIQUE DU COMMERCE EXTERIEUR DE L'U.E.B.L.

(milliards de francs)

Source : Institut National de Statistique.

Moyennes mensuelles ou mois	Etats-Unis			Royaume-Uni			Pays de la zone sterling autres que le Royaume-Uni		
	importations	exportations	balance commerc.	importations	exportations	balance commerc.	importations	exportations	balance commerc.
1953	1,04	0,96	- 0,08	0,91	0,73	- 0,18	1,00	0,56	- 0,44
1954	1,09	0,77	- 0,32	0,89	0,60	- 0,29	0,93	0,69	- 0,24
1955	1,31	1,01	- 0,30	1,00	0,74	- 0,26	1,12	0,80	- 0,32
1956	1,70	1,26	- 0,44	1,10	0,84	- 0,26	1,14	0,94	- 0,20
1957	1,77	1,09	- 0,68	1,17	0,74	- 0,43	1,18	0,87	- 0,31
1958	1,29	1,17	- 0,12	0,98	0,72	- 0,26	0,95	0,80	- 0,15
1959	1,35	1,81	+ 0,46	1,19	0,81	- 0,38	1,11	0,68	- 0,43
1960	1,63	1,49	- 0,14	1,21	0,87	- 0,34	0,95	0,83	- 0,12
1961	1,56	1,50	- 0,06	1,33	0,86	- 0,47	0,94	0,81	- 0,13
1960 3 ^e trimestre	1,48	1,29	- 0,19	1,14	0,76	- 0,38	0,92	0,73	- 0,19
4 ^e trimestre	1,61	1,31	- 0,30	1,29	1,02	- 0,27	0,86	0,91	+ 0,05
1961 1 ^{er} trimestre	1,64	1,23	- 0,41	1,32	0,86	- 0,46	1,01	0,90	- 0,11
2 ^e trimestre	1,55	1,56	+ 0,01	1,24	0,87	- 0,37	0,87	0,85	- 0,02
3 ^e trimestre	1,33	1,57	+ 0,24	1,25	0,79	- 0,46	0,87	0,69	- 0,18
4 ^e trimestre	1,73	1,65	- 0,08	1,49	0,92	- 0,57	1,04	0,79	- 0,25
1962 1 ^{er} trimestre	1,81	1,94	+ 0,13	1,48	0,85	- 0,63	1,18	0,83	- 0,35
1961 Mars	1,61	1,55	- 0,06	1,58	1,09	- 0,49	0,93	1,22	+ 0,29
Avril	1,58	1,50	- 0,08	1,31	0,82	- 0,49	0,87	0,90	+ 0,03
Mai	1,40	1,66	+ 0,26	1,22	0,86	- 0,36	0,88	0,86	- 0,02
Juin	1,66	1,51	- 0,15	1,20	0,92	- 0,28	0,86	0,79	- 0,07
Juillet	1,18	1,56	+ 0,38	1,44	0,89	- 0,55	0,93	0,74	- 0,19
Août	1,37	1,38	+ 0,01	1,07	0,71	- 0,36	0,99	0,65	- 0,34
Septembre	1,35	1,79	+ 0,44	1,21	0,79	- 0,42	0,69	0,69	...
Octobre	1,60	1,86	+ 0,26	1,53	1,08	- 0,45	0,88	0,89	+ 0,01
Novembre	1,59	1,63	+ 0,04	1,53	0,84	- 0,69	1,01	0,81	- 0,20
Décembre	1,86	1,44	- 0,42	1,32	0,83	- 0,49	1,20	0,66	- 0,54
1962 Janvier	1,90	2,08	+ 0,18	1,37	0,89	- 0,48	1,28	0,89	- 0,39
Février	1,65	1,77	+ 0,12	1,38	0,79	- 0,59	0,98	0,72	- 0,26
Mars	1,88	1,97	+ 0,09	1,70	0,89	- 0,81	1,33	0,87	- 0,46
Moyennes mensuelles ou mois	Amérique latine 1			Congo et Ruanda-Urundi			Europe orientale		
	importations	exportations	balance commerc.	importations	exportations	balance commerc.	importations	exportations	balance commerc.
1953	0,78	0,38	- 0,40	0,75	0,55	- 0,20	0,24	0,38	+ 0,14
1954	0,75	0,50	- 0,25	0,82	0,52	- 0,30	0,31	0,38	+ 0,07
1955	0,60	0,55	- 0,05	0,97	0,55	- 0,42	0,36	0,41	+ 0,05
1956	0,70	0,55	- 0,15	1,01	0,59	- 0,42	0,43	0,45	+ 0,02
1957	0,65	0,80	+ 0,15	0,79	0,58	- 0,21	0,44	0,40	- 0,04
1958	0,63	0,77	+ 0,14	0,69	0,49	- 0,20	0,39	0,37	- 0,02
1959	0,63	0,72	+ 0,09	0,81	0,38	- 0,43	0,46	0,37	- 0,09
1960	0,75	0,68	- 0,07	1,11	0,26	- 0,85	0,50	0,57	+ 0,07
1961	0,72	0,64	- 0,08	0,96	0,19	- 0,77	0,56	0,55	- 0,01
1960 3 ^e trimestre	0,79	0,60	- 0,19	1,08	0,15	- 0,93	0,61	0,54	- 0,07
4 ^e trimestre	0,65	0,68	+ 0,03	1,32	0,13	- 1,19	0,56	0,58	+ 0,02
1961 1 ^{er} trimestre	0,73	0,55	- 0,18	1,02	0,17	- 0,85	0,48	0,53	+ 0,05
2 ^e trimestre	0,76	0,61	- 0,15	0,93	0,21	- 0,72	0,44	0,60	+ 0,16
3 ^e trimestre	0,67	0,69	+ 0,02	0,97	0,19	- 0,78	0,61	0,62	- 0,09
4 ^e trimestre	0,71	0,72	+ 0,01	0,92	0,20	- 0,72	0,71	0,57	- 0,14
1962 1 ^{er} trimestre	0,71	0,67	- 0,04	0,69	0,26	- 0,43	0,51	0,54	+ 0,03
1961 Mars	0,71	0,79	+ 0,08	0,60	0,19	- 0,41	0,53	0,73	+ 0,20
Avril	0,66	0,61	- 0,05	0,74	0,20	- 0,54	0,42	0,47	+ 0,05
Mai	0,86	0,51	- 0,35	0,78	0,26	- 0,52	0,40	0,67	+ 0,27
Juin	0,77	0,70	- 0,07	1,26	0,17	- 1,09	0,51	0,67	+ 0,16
Juillet	0,71	0,65	- 0,06	1,10	0,22	- 0,88	0,54	0,43	- 0,11
Août	0,64	0,65	+ 0,01	0,58	0,19	- 0,39	0,54	0,50	- 0,04
Septembre	0,64	0,77	+ 0,13	1,23	0,17	- 1,06	0,65	0,62	- 0,03
Octobre	0,79	0,73	- 0,06	0,96	0,18	- 0,78	0,72	0,47	- 0,25
Novembre	0,69	0,88	+ 0,19	0,91	0,23	- 0,68	0,66	0,57	- 0,09
Décembre	0,68	0,56	- 0,12	0,76	0,18	- 0,58	0,65	0,66	+ 0,01
1962 Janvier	0,71	0,87	+ 0,16	0,62	0,29	- 0,33	0,58	0,53	- 0,05
Février	0,63	0,53	- 0,10	0,60	0,23	- 0,37	0,41	0,57	+ 0,16
Mars	0,79	0,60	- 0,19	0,78	0,25	- 0,53	0,55	0,51	- 0,04

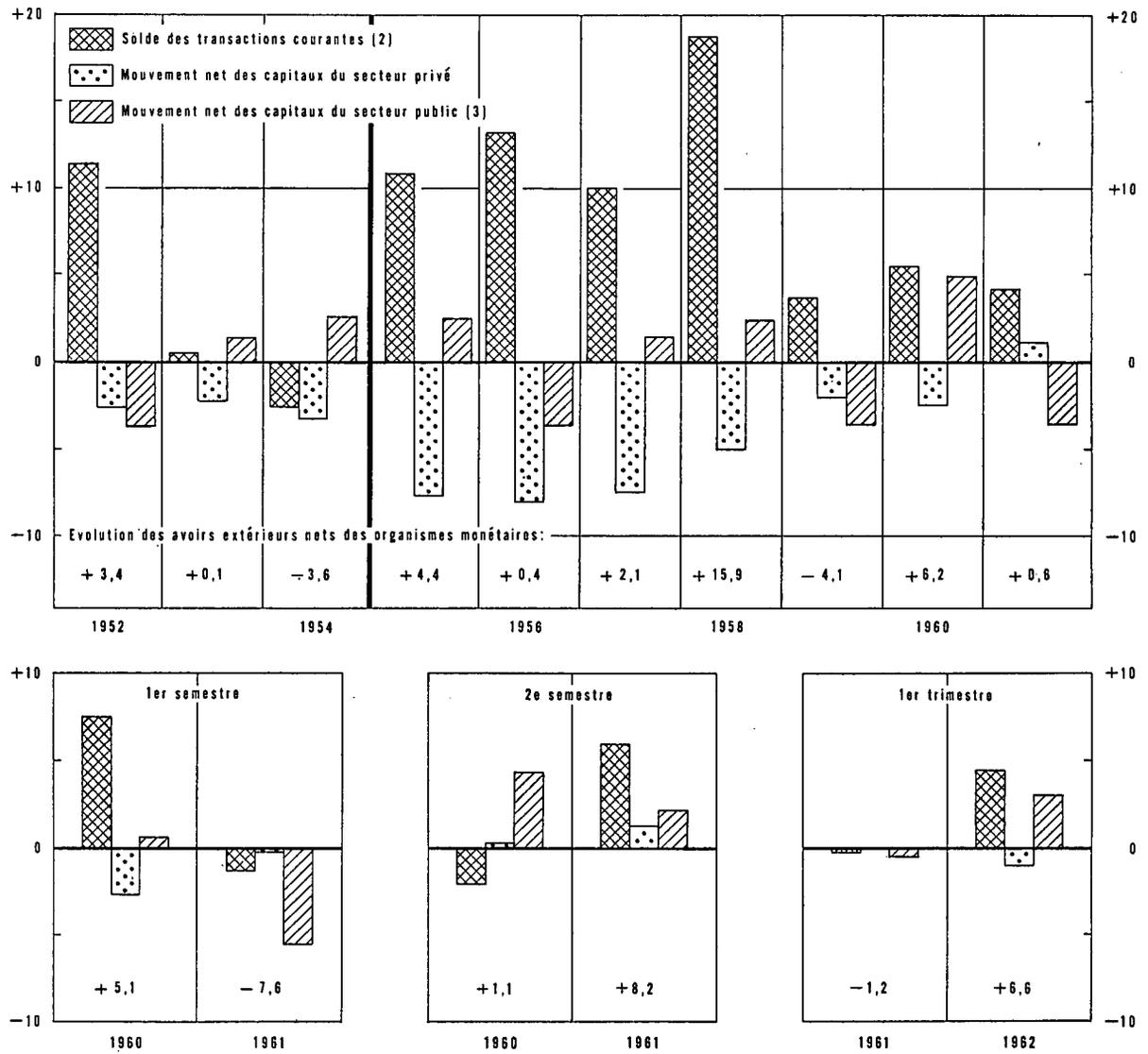
1 Comprend : Amérique Centrale, Amérique du Sud et Mexique.

Références bibliographiques : Bulletin mensuel du Commerce extérieur de l'U.E.B.L. — Annuaire statistique de la Belgique. — Bulletin de Statistique de l'I.N.S. — Industrie, revue de la F.I.B. — L'industrie textile belge, revue mensuelle de Febeltex. — Bulletin commercial belge de l'Office belge du Commerce extérieur. Revue Commerciale de la Chambre Néerlandaise pour la Belgique et le Luxembourg. — Bulletins statistiques : commerce extérieur (O.C.D.E.) — Statistical Papers : Direction of International Trade (O.N.U.), Bulletin général de Statistiques (Office statistique des Communautés européennes). — Recherches économiques de Louvain (I.R.E.S.P.). — cfr. N. B. du tableau VIII - 2.

IX. — BALANCE DES PAIEMENTS

1. — BALANCE DES PAIEMENTS DE L'U.E.B.L.¹

(milliards de francs)



¹ Les balances des années 1952 à 1954 ne sont pas strictement comparables à celles des années suivantes.

² Les transactions courantes groupent les transactions sur biens et services, les transferts privés et les transferts de l'Etat.

³ Le secteur public comprend l'Etat, les pouvoirs publics subordonnés et les organismes paraétatiques administratifs, d'exploitation et de crédit.

IX - 1. — BALANCE DES PAIEMENTS *
DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE

Chiffres annuels

(milliards de francs)

	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961
A. Transactions sur biens et services.										
1. Opérations sur marchandises ¹ :										
1.1. Exportations - Importations (f.o.b.) ²	+ 11,1	- 1,7	- 5,9	+ 1,5	+ 1,0	- 6,4	+ 0,9	- 4,2	- 1,9	- 5,7
1.2. Travail à façon	+ 3,1	+ 2,1	+ 1,6	+ 2,0	+ 2,6	+ 2,6	+ 2,4	+ 1,8	+ 2,6	+ 3,4
1.3. Opérations d'arbitrage	+ 1,1	+ 1,5	+ 1,7	+ 1,4	+ 1,9	+ 2,6	+ 1,2	+ 0,6	+ 0,6	+ 2,3
2. Or non monétaire	- 0,1	- 0,1	- 0,8	- 1,1	...	- 0,6	- 0,6	- 1,1
3. Transports ³	- 4,6	- 2,3	- 2,7	+ 1,1	+ 0,8	+ 3,0	+ 2,8	+ 2,5	+ 1,2	- 0,6
4. Primes et indemnités d'assurances	- 0,2	...	- 0,1	- 0,7	- 0,6	- 0,6	- 0,7	- 0,7	- 0,9	- 0,7
5. Déplacements à l'étranger ^{1 3}	- 1,5	- 0,8	- 0,2	+ 0,3	+ 1,0	+ 1,1	+ 3,3	- 1,4	- 1,4	- 1,1
6. Revenus d'investissements	+ 0,8	+ 1,1	+ 1,1	+ 2,1	+ 3,5	+ 3,3	+ 2,5	+ 1,1	+ 2,3	+ 2,4
7. Transactions des pouvoirs publics non comprises ailleurs	+ 0,6	- 0,4	- 1,1	- 0,2	- 1,0	+ 0,1	- 0,6	- 2,2	- 2,4	- 2,7
8. Autres	+ 0,6	+ 0,5	+ 1,8	+ 2,4	+ 3,6	+ 3,9	+ 5,7	+ 4,3	+ 5,4	+ 5,7
Total des transactions sur biens et services ...	+ 10,9	...	- 3,8	+ 9,8	+ 12,0	+ 8,5	+ 17,5	+ 1,2	+ 4,9	+ 1,9
B. Transferts.										
9. Transferts privés	+ 0,2	+ 0,4	+ 1,0	+ 1,1	+ 1,3	+ 1,5	+ 1,2	+ 3,2	+ 3,1	+ 3,4
10. Transferts de l'Etat	+ 0,4	+ 0,2	- 0,8	- 2,5	- 0,8
Total des transferts ...	+ 0,6	+ 0,6	+ 1,0	+ 1,1	+ 1,3	+ 1,5	+ 1,2	+ 2,4	+ 0,6	+ 2,6
C. Mouvement des capitaux.										
11. Etat				+ 2,3	- 3,8	+ 0,8 ⁵	+ 1,2	- 3,2	+ 3,2	- 5,8
12. Autres pouvoirs publics				+ 0,2	+ 0,2	- 0,2	...	- 0,8	+ 1,7	+ 0,1
13. Organismes paraétatiques d'exploitation	- 3,7	+ 1,4	+ 2,6	+ 1,8	+ 0,7	- 0,1	+ 1,9
14. Organismes paraétatiques de crédit	+ 0,8	- 0,6	- 0,2	+ 0,1	+ 0,2
15. Autres :										
15.1 Court terme recensé	- 1,3	+ 0,4	+ 0,5	- 0,5	+ 1,0	- 0,9	- 0,1	- 1,2	+ 0,2	- 1,3
15.2 Transactions identifiées en valeurs mobilières ⁴	-	-	-	-	-	-	-	-	- 4,0	- 3,2
15.3 Autres ^{1 3 4}	- 1,5	- 2,4	- 3,9	- 7,2	- 9,0	- 6,6 ⁵	- 4,9	- 0,9	+ 1,3	+ 5,5
Total du mouvement des capitaux	- 6,5	- 0,6	- 0,8	- 5,2	- 11,6	- 6,1	- 2,6	- 5,6	+ 2,4	- 2,6
D. Opérations non déterminées¹	-	-	-	- 1,3	- 1,8	- 2,2	- 0,7	- 1,9	- 2,1	- 1,9
E. Erreurs et omissions	- 1,6	+ 0,1	+ 0,5	+ 0,4	+ 0,5	- 0,2	+ 0,4	+ 0,6
Total correspondant au mouvement des avoirs extérieurs nets des organismes monétaires	+ 3,4	+ 0,1	- 3,6	+ 4,4	+ 0,4	+ 2,1	+ 15,9	- 4,1	+ 6,2	+ 0,6

* Les balances des années 1952 à 1954 ne sont pas strictement comparables à celles des années suivantes.

¹ Les opérations non déterminées paraissent comprendre surtout des opérations sur marchandises (rubrique 1), des déplacements à l'étranger (rubrique 5) et des mouvements de capitaux (rubrique 15.3) sans qu'il soit possible de les ventiler entre ces différentes rubriques.

² La rubrique 1.1 « Exportations et importations f.o.b. » comprend, en principe, les dépenses de transports autres que celles afférentes à l'importation des marchandises.

³ Au cours des années 1955 à 1957, des dépenses au titre des déplacements à l'étranger ont été enregistrées, faute d'informations, comme sortie de capitaux du secteur privé; en conséquence, pour les années de 1955 à 1957, d'une part, le solde des déplacements à l'étranger est en réalité moins favorable que celui qui apparaît sous la rubrique 5 « Déplacements à l'étranger », d'autre part, le solde du mouvement des capitaux du secteur privé est en réalité plus favorable que celui figurant sous la rubrique 15.3 « Autres ». En 1958, des recettes de déplacements à l'étranger ont été incluses dans les entrées de capitaux du secteur privé et, au second semestre de 1960, des sorties de capitaux du secteur privé ont été comptabilisées comme des dépenses de déplacements à l'étranger; dès lors, pour les deux périodes d'une part, le solde des déplacements à l'étranger est en réalité plus favorable que celui qui apparaît sous la rubrique 5 « Déplacements à l'étranger », d'autre part, le solde du mouvement des capitaux du secteur privé est en réalité moins favorable que celui repris sous la rubrique 15.3 « Autres ».

⁴ Pour les années 1960 et 1961, des transactions sur valeurs mobilières (rubrique 15.2) ont pu être isolées des autres mouvements de capitaux du secteur privé (rubrique 15.3); pour la période 1952-1959, cette répartition n'a pu être effectuée, faute d'informations.

⁵ Les entrées de capitaux incluses dans la rubrique 11 « Etat » et les sorties de capitaux recensées dans la rubrique 15.3 « Autres » comprennent la partie de l'emprunt de \$ 80 millions de l'Etat belge sur le marché américain qui a été souscrite par des résidents belgo-luxembourgeois; le montant de ces souscriptions n'est cependant pas connu.

**IX - 2. — BALANCE DES PAIEMENTS
DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE**

Chiffres trimestriels
(milliards de francs)

Soldes (crédit moins débit)	1960				1961			
	1er trimestre	2e trimestre	3e trimestre	4e trimestre	1er trimestre	2e trimestre	3e trimestre	4e trimestre
1. Transactions sur biens et services et transferts privés	+ 6,0	+ 3,2	- 1,9	+ 0,7	- 0,2	- 1,1	+ 2,8	+ 3,8
2. Transferts de l'Etat	- 1,2	- 0,5	- 0,2	- 0,6	- 0,8
3. Mouvement des capitaux des pouvoirs publics et des parastataux de crédit et d'exploitation	- 1,2	+ 1,8	- 1,9	+ 6,2	- 0,4	- 5,2	- 0,2	+ 2,2
4. Mouvement des autres capitaux :								
4.1 Court terme recensé	- 0,9	- 0,4	- 0,3	+ 1,8	- 0,3	+ 0,4	- 1,0	- 0,4
4.2 Autres	+ 0,1	- 1,6	- 1,7	+ 0,5	+ 0,3	- 0,6	+ 0,6	+ 2,0
5. Opérations non déterminées et erreurs et omissions	+ 0,6	- 0,8	...	- 1,5	- 0,6	+ 0,1	...	- 0,8
6. Total correspondant au mouvement des avoirs extérieurs nets des organismes monétaires	+ 3,4	+ 1,7	- 6,0	+ 7,1	- 1,2	- 6,4	+ 2,2	+ 6,0

Références bibliographiques : *Statistiques Economiques belges 1941-1950* (B.N.B.). — *Bulletin d'Information et de Documentation* (B.N.B.) : voir XXXVII^e année, vol. I, n^o5, page 486 : « La balance des paiements de l'U.E.B.L. en 1961 ». — *Annuaire statistique de la Belgique*. — *L'économie belge en 1959* (M.A.E.). — *Recherches économiques de Louvain* (I.R.E.S.P.). — *Cahiers économiques de Bruxelles* (D.U.L.B.E.A.). — *Bulletin statistique* (O.C.D.E.). — *International Financial Statistics* (F.M.I.).

X. — MARCHÉ DES CHANGES

1. — COURS OFFICIELS ARRÊTÉS PAR LES BANQUIERS REUNIS EN CHAMBRE DE COMPENSATION A BRUXELLES

(francs belges)

Moyennes journalières	1 \$ U.S.A.	100 fr. français ou 1 NF	1 Livre Sterling	1 florin P.-B.	1 fr. suisse	1 Deutsche Mark	100 lires italien.	1 Cour. suéd.	1 Cour. norv.	1 Cour. dan.	1 \$ canadien		100 escudos	100 schillings autrich.
											câble	courrier		
1957	50,24	{ 14,27 ¹ 11,89 ²	140,29	13,18	11,46	11,96	8,01	9,69	7,02	7,24	52,400 ⁴	52,396 ⁴	174,02	193,10
1958	49,89	11,84 ³	139,41	13,17	11,40	11,90	7,99	9,63	6,97	7,21	51,397	51,395	174,04	192,21
1959	49,96	10,19	140,33	13,24	11,56	11,96	8,05	9,66	7,01	7,25	52,110	52,108	174,98	193,14
1960	49,86	10,17	139,98	13,22	11,54	11,96	8,03	9,65	6,99	7,23	51,427	51,425	174,41	192,11
1961	49,86	10,16	139,72	{ 13,19 ⁵ 13,85 ⁶	11,54	{ 11,95 ⁵ 12,51 ⁶	8,03	9,65	6,98	7,22	{ 50,469 ⁹ 48,153 ¹⁰	{ 50,468 ⁹ 48,149 ¹⁰	174,21	192,32
1961 3 ^e trimestre .	49,79	10,14	139,42	13,82	11,53	12,48	8,02	9,63	6,97	7,21	48,237	48,234	173,83	192,92
4 ^e trimestre .	49,78	10,14	140,03	13,82	11,52	12,45	8,02	9,63	6,99	7,23	48,034	48,031	174,56	192,78
1962 1 ^{er} trimestre .	49,78	10,16	140,05	13,78	11,50	12,45	8,02	9,65	6,99	7,23	47,507	47,506	174,57	192,73
2 ^e trimestre .	49,77	10,16	139,92	13,84	11,50	12,45	8,02	9,67	6,98	7,22	46,355	46,354	174,49	192,88
1961 Juin	49,95	10,19	139,34	13,90	11,56	12,57	8,05	9,67	6,97	7,21	{ 50,444 ⁶ 48,332 ⁷	{ 50,445 ⁶ 48,313 ⁷	173,99	192,16
Juillet	49,79	10,16	138,76	13,86	11,54	12,51	8,02	9,64	6,94	7,18	48,150	48,145	173,17	192,80
Août	49,79	10,13	139,54	13,83	11,53	12,47	8,02	9,64	6,97	7,21	48,267	48,264	173,91	192,99
Septembre ...	49,78	10,12	139,97	13,78	11,53	12,46	8,02	9,62	6,99	7,23	48,295	48,294	174,40	192,96
Octobre	49,78	10,13	140,13	13,80	11,52	12,45	8,02	9,63	7,00	7,23	48,313	48,311	174,66	192,76
Novembre ...	49,78	10,14	140,11	13,82	11,52	12,44	8,02	9,63	6,99	7,23	48,055	48,051	174,66	192,77
Décembre ...	49,78	10,16	139,85	13,83	11,53	12,45	8,02	9,63	6,99	7,24	47,735	47,730	174,35	192,82
1962 Janvier	49,78	10,16	139,91	13,81	11,53	12,46	8,02	9,63	6,98	7,23	47,630	47,626	174,40	192,68
Février	49,78	10,16	140,10	13,76	11,51	12,45	8,02	9,65	6,99	7,23	47,462	47,461	174,63	192,70
Mars	49,78	10,16	140,13	13,78	11,47	12,45	8,02	9,66	6,99	7,24	47,430	47,430	174,69	192,80
Avril	49,79	10,16	140,10	13,83	11,46	12,45	8,02	9,67	6,99	7,23	47,419	47,418	174,69	192,93
Mai	49,77	10,16	139,95	13,85	11,50	12,45	8,02	9,67	6,98	7,22	45,924	45,921	174,53	192,86
Juin	49,75	10,15	139,71	13,84	11,53	12,46	8,02	9,67	6,97	7,22	45,723	45,722	174,24	192,84

¹ Moyenne du 1^{er} janvier au 10 août 1957. — ² Moyenne du 11 août au 31 décembre 1957. — ³ Moyenne du 1^{er} janvier au 28 décembre 1958. — ⁴ Moyenne du 25 mars au 31 décembre 1957. — ⁵ Moyenne du 1^{er} janvier au 3 mars 1961. — ⁶ Moyenne du 1^{er} au 20 juin 1961. — ⁷ Moyenne du 21 au 30 juin 1961. — ⁸ Moyenne du 6 mars au 31 décembre 1961. — ⁹ Moyenne du 1^{er} janvier au 20 juin 1961. — ¹⁰ Moyenne du 21 juin au 31 décembre 1961.

X - 2. — MONNAIES DES PAYS MEMBRES DE L'A.M.E.

parité par rapport au dollar, marges des cours acheteurs et vendeurs des banques centrales
et cours extrêmes à Bruxelles le 30 juin 1962

Pays	Parité (ou taux moyen) par rapport au dollar des Etats-Unis 1	Marges des cours du dollar des Etats-Unis en % de la parité (ou du cours moyen) du dollar		Cours extrêmes à Bruxelles		
		vendeur (+)	acheteur (-)	acheteur 4	vendeur 5	pour :
				en francs belges		
Autriche	26,— sch.	+ 0,769	- 0,769	189,4080	195,2519	100 sch.
Belgique	50,— FB	+ 0,750	- 0,750	—	—	—
Danemark	6,90714 C.dan.	+ 0,729	- 0,719	7,1325	7,3459	1 C.dan.
France	4,93706 NF	+ 0,748	- 0,751	9,9769	10,2806	1 NF
Allemagne	4,— DM	+ 0,750	- 0,750	12,3139	12,6889	1 DM
Grèce	30,— Dr.	+ 0,500	- 0,500	—	—	—
Islande	43,— C. isl	+ 0,140	- 0,116	—	—	—
Italie	625,— Lires	+ 0,720	- 0,720	7,8832	8,1184	100 Lires
Pays-Bas	3,62 Fl.	+ 0,760	- 0,760	13,6052	14,0223	1 Fl.
Norvège	7,14286 C. nor	+ 0,800	- 0,740	6,8924	7,1050	1 C.nor.
Portugal	28,75 Esc.	+ 1,148	- 1,148	170,6499	177,2519	100 Esc.
Espagne	60,— Pesetas	+ 0,750	- 0,750	—	—	—
Suède	5,17321 C.S.	+ 0,759	- 0,739	9,5203	9,8101	1 C.S.
Suisse	4,37282 F.S.	+ 1,765	- 1,780	11,1517	11,7287	1 F.S.
Turquie	9,— L.t.	+ 0,500	—	—	—	—
Royaume-Uni	2,80 £ ²	+ 0,714 ³	- 0,714 ³	137,9575	142,0575	1 £

¹ Parité F.M.I., sauf pour la Suisse pour laquelle la parité indiquée pour le dollar est celle qui est pratiquée par la banque centrale.

² Cours exprimé en dollars des Etats-Unis par livre sterling.

³ Les marges du Royaume-Uni ne sont pas tout à fait comparables à celles des autres pays; elles représentent les limites de fluctuation de la livre exprimée en dollars des Etats-Unis, alors que, pour les autres pays, les marges représentent les limites de fluctuation du dollar des Etats-Unis exprimé en monnaie nationale.

⁴ (Parité du FB par rapport au dollar des Etats-Unis — marge exprimée en FB du cours acheteur de la Banque Nationale de Belgique pour le dollar des Etats-Unis) : (Parité de la monnaie du pays membre par rapport au dollar des Etats-Unis + marge exprimée dans la monnaie de ce pays membre du cours vendeur de la banque centrale de ce pays membre pour le dollar des Etats-Unis).

⁵ (Parité en FB par rapport au dollar des Etats-Unis + marge exprimée en FB du cours vendeur de la Banque Nationale de Belgique pour le dollar des Etats-Unis) : (Parité de la monnaie du pays membre par rapport au dollar des Etats-Unis — marge exprimée dans la monnaie de ce pays membre du cours acheteur de la banque centrale de ce pays membre pour le dollar des Etats-Unis).

Références bibliographiques : Cote de la Bourse de Fonds Publics et de Change de Bruxelles.

XI. — FINANCES PUBLIQUES

1. — SITUATION DE TRESORERIE ¹

(milliards de francs)

Source : Ministère des Finances.

Périodes	Exécution du budget ordinaire			Exécution du budget extraordinaire			Solde budgétaire global (7) = (3) + (6)	Financement du solde budgétaire				
	Dépenses (1)	Recettes (2)	Solde (3) = (2) - (1)	Dépenses (4)	Recettes (5)	Solde (6) = (5) - (4)		Emprunts consolidés intérieurs (8)	Dette flottante intérieure (9)	Emprunts consolidés et dette flottante extérieurs (10)	Fonds de tiers (11)	Encaisse (augmentation - diminution +) (12)
1957	88,0	95,8	+ 7,8	15,3	0,3	-15,0	- 7,2	+ 7,9	- 0,2	+ 2,5	- 2,1	- 0,9
1958	101,4	94,3	- 7,1	18,0	0,4	-17,6	-24,7	+10,7	+12,8	+ 3,9	- 1,7	- 1,0
1959	108,4	100,2	- 8,2	18,1	0,2	-17,9	-26,1	+20,3	+ 0,2	+ 5,2	- 1,0	+ 1,4
1960	111,2	108,1	- 3,1	23,7	0,3	-23,4	-26,5	+27,1	- 9,4	+10,6	- 0,2	- 1,6
1961	126,0	120,4	- 5,6	14,6	0,4	-14,2	-19,8	+13,0	+ 5,5	+ 3,4	- 2,5	+ 0,4
1959 9 prem. mois	80,4	74,3	- 6,1	13,3	0,1	-13,2	-19,3	+20,2	- 7,3	+ 5,4	- 0,4	+ 1,4
1960 3 prem. mois	30,0	25,7	- 4,3	5,6	0,1	- 5,5	- 9,8	+12,7	- 2,9	- 0,8	+ 0,8	...
6 prem. mois	58,3	51,4	- 6,9	11,8	0,1	-11,7	-18,6	+20,4	- 4,6	+ 2,6	+ 1,6	- 1,4
9 prem. mois	84,0	81,9	- 2,1	17,5	0,2	-17,3	-19,4	+20,4	- 4,3	+ 3,9	+ 0,5	- 1,1
1961 3 prem. mois	34,1	29,1	- 5,0	3,5	...	- 3,5	- 8,5	+ 0,4	+ 6,0	+ 4,7	- 1,5	- 1,1
6 prem. mois	66,8	58,3	- 8,5	6,2	0,1	- 6,1	-14,6	+ 7,2	+ 3,2	+ 5,7	- 1,7	+ 0,2
9 prem. mois	95,8	88,2	- 7,6	9,1	0,2	- 8,9	-16,5	+ 7,2	+ 6,1	+ 4,1	- 1,6	+ 0,7
1961 Février	11,0	8,1	- 2,9	1,0	...	- 1,0	- 3,9	...	+ 1,8	+ 2,9	- 0,9	+ 0,1
Mars	9,4	9,6	+ 0,2	0,7	...	- 0,7	- 0,5	...	+ 0,7	- 0,2	+ 0,9	- 0,9
Avril	11,9	8,0	- 3,9	0,7	...	- 0,7	- 4,6	...	+ 3,2	+ 0,7	- 0,1	+ 0,8
Mai	9,5	9,6	+ 0,1	0,9	...	- 0,9	- 0,8	...	+ 0,3	+ 0,5	- 0,4	+ 0,4
Juin	11,2	11,4	+ 0,2	1,0	0,1	- 0,9	- 0,7	+ 6,8	- 6,3	- 0,3	+ 0,3	+ 0,2
Juillet	10,9	13,0	+ 2,1	0,8	...	- 0,8	+ 1,3	...	- 0,9	- 0,2	- 0,2	...
Août	7,8	8,4	+ 0,6	1,1	...	- 1,1	- 0,5	...	+ 2,0	- 1,3	...	- 0,2
Septembre	10,3	8,6	- 1,7	1,0	...	- 1,0	- 2,7	...	+ 1,9	- 0,1	+ 0,3	+ 0,6
Octobre	10,2	10,2	...	1,2	0,1	- 1,1	- 1,1	+ 5,8	- 1,8	- 0,1	- 2,7	- 0,1
Novembre	8,7	9,6	+ 0,9	2,0	...	- 2,0	- 1,1	...	+ 1,8	- 0,3	- 0,2	- 0,2
Décembre	11,3	12,4	+ 1,1	2,3	0,1	- 2,2	- 1,1	...	- 0,7	- 0,2	+ 2,0	...
1962 Janvier	13,6	12,2	- 1,4	0,8	...	- 0,8	- 2,2	...	+ 4,8	- 0,5	- 1,0	- 1,1
Février	11,3	9,0	- 2,3	1,5	...	- 1,5	- 3,8	+ 7,2	- 2,9	- 0,8	- 0,5	+ 0,8

¹ Les chiffres de ce tableau ne correspondent pas aux chiffres comptabilisés dans la situation de trésorerie officielle qui est communiquée au Parlement. En effet, toutes les opérations en comptabilité ne donnent pas lieu simultanément à des mouvements de fonds. Par exemple, l'imputation budgétaire d'un virement au budget pour ordre ne provoque au moment de l'opération aucun décaissement. Les chiffres fournis dans le présent tableau représentent les dépenses et les recettes effectivement faites. Les chiffres comptables concernant l'exécution des budgets sont publiés chaque mois au *Moniteur belge* sous forme d'un tableau intitulé « Aperçu de l'exécution des budgets », émanant de l'Administration de la Trésorerie et de la Dette publique.

XI - 2. — RECETTES FISCALES SANS DISTINCTION D'EXERCICE ¹

(milliards de francs)

Source : Ministère des Finances.

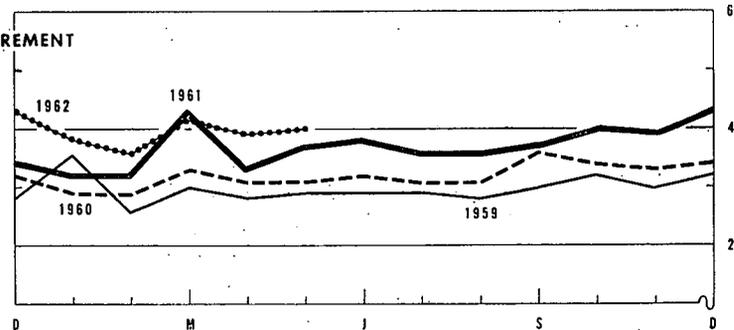
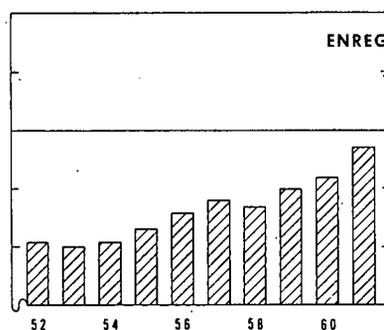
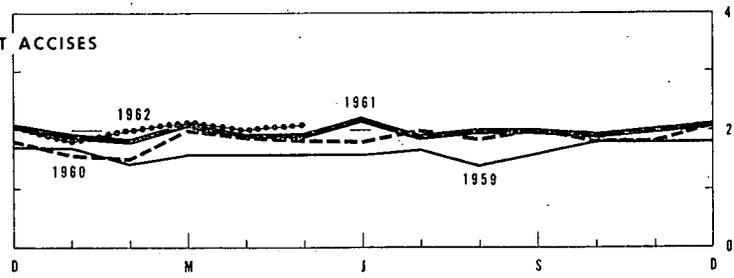
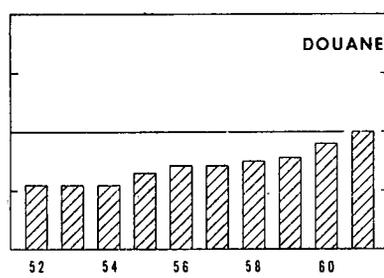
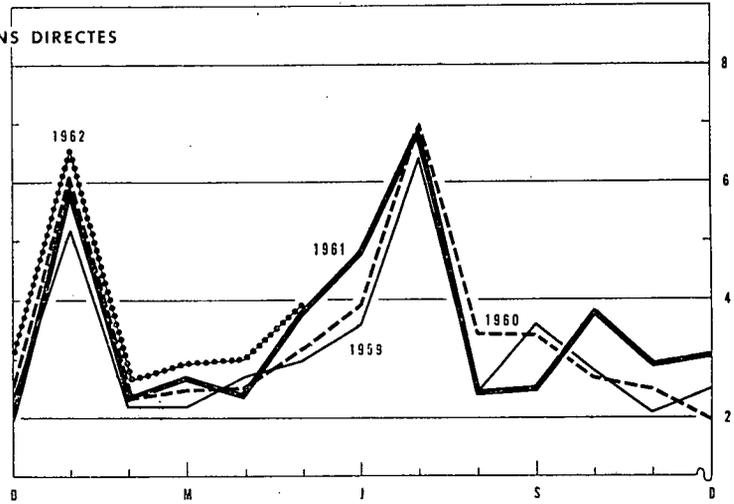
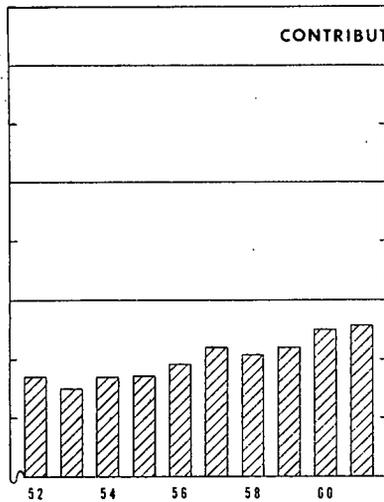
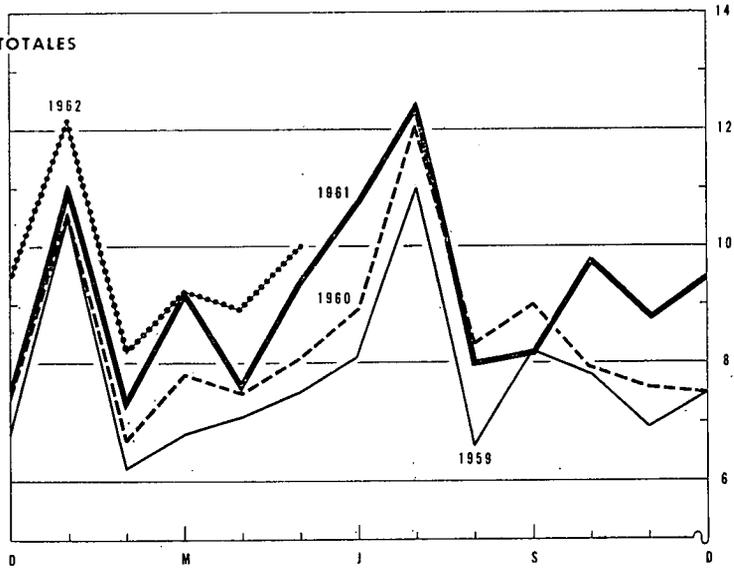
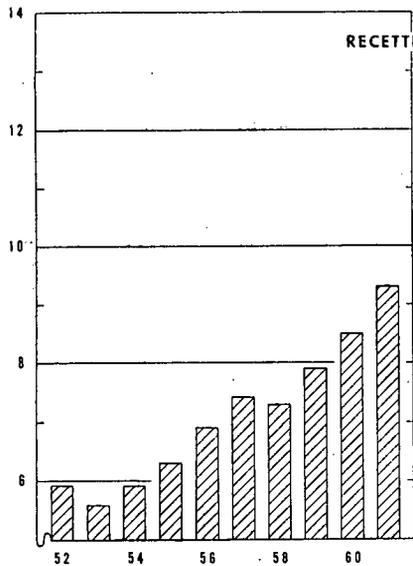
Moyennes mensuelles	Contributions directes ²	Douanes et accises	Enregistrement	Total	Dont : versements anticipés sur la taxe professionnelle
1953	2,5	1,1	2,0	5,6	0,26
1954	2,7	1,1	2,1	5,9	0,28
1955	2,7	1,3	2,3	6,3	0,33
1956	2,9	1,4	2,6	6,9	0,41
1957	3,2	1,4	2,8	7,4	0,41
1958	3,1	1,5	2,7	7,3	0,36
1959	3,2	1,7	3,0	7,9	0,40
1960	3,5	1,8	3,2	8,5	0,51
1961	3,6	2,0	3,7	9,3	0,53
1960 3 premiers mois	3,6	1,7	3,0	8,3	0,52
6 premiers mois	3,4	1,8	3,1	8,3	0,52
9 premiers mois	3,8	1,8	3,1	8,7	0,67
1961 3 premiers mois	3,7	1,9	3,5	9,1	0,58
6 premiers mois	3,6	2,0	3,6	9,2	0,55
9 premiers mois	3,7	2,0	3,6	9,3	0,69
1962 3 premiers mois	4,0	2,0	3,9	9,9	0,58
1961 Mai	3,8	1,9	3,7	9,4	0,04
Juin	4,8	2,2	3,8	10,8	0,86
Juillet	6,9	1,9	3,6	12,4	4,06
Août	2,4	2,0	3,6	8,0	...
Septembre	2,5	2,0	3,7	8,2	0,01
Octobre	3,8	1,9	4,0	9,7	0,05
Novembre	2,9	2,0	3,9	8,8	0,04
Décembre	3,1	2,1	4,3	9,5	0,08
1962 Janvier	6,6	1,8	3,8	12,2	1,08
Février	2,6	2,0	3,6	8,2	0,01
Mars	2,9	2,1	4,2	9,2	0,05
Avril	3,0	2,0	3,9	8,9	0,10
Mai	3,9	2,1	4,0	10,0	0,03

¹ Non compris les additionnels provinciaux et communaux, les recettes d'impôts d'assainissement monétaire et celles recueillies pour compte du Congo et du Ruanda-Urundi.

² Y compris le produit des versements anticipés à valoir sur la taxe professionnelle.

XI - 2. — RECETTES FISCALES SANS DISTINCTION D'EXERCICE

(milliards de francs)



XI - 3. — RECETTES FISCALES (par exercice) ¹

(milliards de francs)

Source : Ministère des Finances.

A : recettes effectives.
B : différence par rapport aux évaluations budgétaires.

Exercices	Contributions directes ²		Douanes et accises		Enregistrement		Total		
	A	B	A	B	A	B	A	B	
1952	31,7	+ 2,6	13,7	+ 1,0	24,8	+ 2,5	70,2	+ 6,1	
1953	32,7	- 1,5	13,2	+ 0,3	24,0	- 0,1	69,9	- 1,3	
1954	30,3	- 3,4	13,4	+ 0,4	24,7	- 0,6	68,4	- 3,6	
1955	32,2	- 1,6	15,7	+ 0,6	28,0	+ 2,6	75,9	+ 1,6	
1956	35,0	+ 2,8	16,6	+ 1,0	31,4	+ 1,7	83,0	+ 5,5	
1957	38,5	+ 3,9	17,6	+ 1,0	33,2	+ 1,8	89,3	+ 6,7	
1958	36,1	- 1,8	18,1	- 0,3	32,9	- 2,0	87,1	- 4,1	
1959	39,5	+ 0,8	19,6	- 0,6	35,9	+ 0,2	95,0	+ 0,4	
1960	41,4	+ 0,9	22,0	- 0,9	38,5	- 0,1	101,9	- 0,1	
1961	44,0	- 1,4	23,8	+ 1,1	44,6	- 1,9	112,4	- 2,2	
1961 3 premiers mois	5,5	- 0,1	5,4	+ 0,5	10,5	- 0,7	21,4	- 0,3	
1962 3 premiers mois	6,0	- 0,1	5,5	+ 0,1	11,6	- 0,3	23,1	- 0,3	
Exercice 1961	1961 Mai	3,8	+ 0,2	1,9	+ 0,1	3,7	- 0,1	9,4	+ 0,2
	Juin	4,8	+ 0,7	2,2	+ 0,3	3,8	...	10,8	+ 1,0
	Juillet	6,9	- 0,8	1,9	- 0,1	3,6	- 0,1	12,4	- 1,0
	Août	2,4	- 0,1	2,0	+ 0,1	3,6	- 0,1	8,0	- 0,1
	Septembre	2,5	- 0,1	2,0	...	3,7	- 0,4	8,2	- 0,5
	Octobre	3,8	...	1,9	...	4,0	- 0,2	9,7	- 0,2
	Novembre	2,9	- 0,4	2,0	+ 0,2	3,9	...	8,8	- 0,2
	Décembre	3,1	- 0,1	2,1	...	4,3	+ 0,2	9,5	+ 0,1
	1962 Janvier	4,1	- 0,4	0,4	4,5	- 0,4
	Février	1,1	- 0,1	1,1	- 0,1
Mars	0,9	0,9	+ 0,1	
Ex. 1962	1962 Janvier	2,5	...	1,4	...	3,8	- 0,1	7,7	- 0,1
	Février	1,5	...	2,0	+ 0,2	3,6	- 0,1	7,1	+ 0,1
	Mars	2,0	- 0,1	2,1	- 0,1	4,2	- 0,1	8,3	- 0,3
	Avril	3,0	+ 0,1	2,0	...	3,9	- 0,2	8,9	- 0,1
	Mai	3,9	...	2,1	+ 0,1	4,0	- 0,1	10,0	...

¹ Non compris les additionnels provinciaux et communaux, les recettes d'impôts d'assainissement monétaire et celles recueillies pour compte du Congo et du Ruanda-Urundi.

² Y compris le produit des versements anticipés à valoir sur la taxe professionnelle.

XI - 4. — DETAIL DES RECETTES FISCALES ¹

(milliards de francs)

Source : Ministère des Finances.

	Exercice 1961 ²		Exercice 1961 : mai 1961		Exercice 1962 : mai 1962	
	Recettes effectuées	Evaluations budgétaires	Recettes effectuées	Evaluations budgétaires	Recettes effectuées	Evaluations budgétaires
I. Contributions directes ³	44,0	45,4	3,8	3,6	3,9	3,9
contribution foncière	0,5	0,5
taxe mobilière	4,3	3,9	0,8	0,7	0,7	0,8
taxe professionnelle ³	28,5	29,6	1,7	1,7	1,7	1,7
impôt complémentaire personnel ...	4,8	4,7	0,2	0,2	0,3	0,3
contribution nationale de crise ...	2,4	2,2	0,5	0,4	0,4	0,5
taxe de circulation sur les véhicules automobiles	2,9	2,8	0,1	0,1	0,1	0,1
divers ⁴	0,6	1,7	0,5	0,5	0,7	0,5
II. Douanes et accises	23,8	22,7	1,9	1,8	2,1	2,0
dont : douanes	6,5	5,9	0,6	0,5	0,6	0,6
accises	16,2	16,6	1,2	1,3	1,4	1,4
taxes spéciales de consommat.	0,8		0,1		0,1	
III. Enregistrement	44,6	46,5	3,7	3,8	4,0	4,1
dont : enregistrement	4,4	4,0	0,4	0,3	0,3	0,4
successions	2,4	2,0	0,2	0,1	0,2	0,2
timbre et taxes assimilées ...	37,3	40,1	3,0	3,3	3,4	3,5
Total ...	112,4	114,6	9,4	9,2	10,0	10,0
Différence par rapport aux éval. budgét.		- 2,2		+ 0,2		...

¹ Non compris les additionnels provinciaux et communaux, les recettes d'impôts d'assainissement monétaire et celles recueillies pour compte du Congo et du Ruanda-Urundi.

² L'exercice 1961 commencé le 1er janvier 1961 a été clôturé le 31 mars 1962.

³ Y compris le produit des versements anticipés à valoir sur la taxe professionnelle.

⁴ Y compris les sommes réalisées ou remboursées sur les produits des exercices clos.

N. B. — Pour les impôts directs, la période de perception dépasse l'année civile. Les chiffres pour cette catégorie d'impôts ne sont donc définitifs qu'à la clôture de l'exercice.

— Les statistiques concernant la situation de la Dette publique sont rangées au chapitre XVI.

— Le détail complet des recettes fiscales est publié mensuellement au *Moniteur belge*.

Références bibliographiques : *Bulletin de Documentation* (Ministère des Finances). — *Annuaire Statistique de la Belgique*. — *Bulletin de Statistique de l'I.N.S.* — *Moniteur belge* (voir note 1 du tableau XI - 1). — *Bulletin d'Information et de Documentation* (B.N.B.) : XXXVI^e année, vol. II, n^o 6, novembre 1961 : « Les budgets de 1961 et 1962 ».

XIII. — ORGANISMES MONETAIRES

1. — BILANS INTEGRES DES ORGANISMES MONETAIRES

(milliards de francs)

Fin de période	Stock monétaire	Liquidités quasi monétaires			Total du stock monétaire et des liquidités quasi monétaires	Avoirs extérieurs nets	Créances sur les pouvoirs publics				Crédits d'escompte, d'avances et d'acceptation aux entreprises et particuliers résidant en Belgique		Emprunts obligataires des banques de dépôts	Créances et engagements sur et envers des intermédiaires financiers non monétaires	Divers 2
		Détenues par les entreprises et particuliers		Détenues par le Trésor			Créances sur l'Etat	Créances nettes sur le Fonds des Rentes	Créances sur les autres pouvoirs publics	Total	Financés par les organismes monétaires	Pour mémoire : Financés par et hors des organismes monétaires			
		Dépôts 1 en francs belges	Dépôts en devises												
(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (1) à (4)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10) = (7) à (9)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	
1955 Juin	187,6	22,4	1,7	0,1	211,8	50,8	121,1	0,9	3,3	125,3	43,0	50,1	- 3,4	+ 1,3	- 5,2
Septembre	187,4	22,2	2,0	0,1	211,7	52,4	120,9	1,4	4,1	126,4	41,4	49,5	- 3,5	+ 1,3	- 6,3
Décembre	192,5	23,4	2,4	0,1	218,4	54,7	122,3	0,7	5,0	128,0	44,4	52,0	- 3,8	+ 1,3	- 6,2
1956 Mars	191,0	24,5	2,4	0,1	218,0	57,5	121,8	0,7	4,1	126,6	43,4	52,0	- 4,0	+ 1,1	- 6,6
Juin	195,1	24,5	2,8	0,1	222,5	58,5	124,2	1,4	4,1	129,7	42,1	52,6	- 4,1	+ 1,4	- 5,1
Septembre	196,0	23,6	2,6	...	222,2	56,4	123,4	1,3	5,0	129,7	45,1	55,3	- 4,2	+ 1,4	- 6,2
Décembre	198,3	22,3	3,2	...	223,8	54,0	123,4	2,0	5,6	131,0	49,0	58,4	- 4,3	+ 1,2	- 7,1
1957 Mars	198,2	23,3	3,3	...	224,8	50,4	128,6	0,7	4,0	133,3	50,1	60,3	- 4,4	+ 1,2	- 5,8
Juin	201,9	21,9	3,3	...	227,1	51,5	127,5	1,8	4,2	133,5	50,9	61,0	- 4,4	+ 1,0	- 5,4
Septembre	194,4	22,1	3,9	...	220,4	49,3	124,3	1,2	4,2	129,7	50,9	60,0	- 4,5	+ 1,3	- 6,3
Décembre	198,0	23,4	3,2	0,2	224,8	55,9	121,8	1,7	4,3	127,8	52,3	61,5	- 4,9	+ 1,3	- 7,6
<i>Nouvelle série 3</i>															
1957 Décembre	198,0	23,4	3,2	0,2	224,8	56,1	121,6	1,7	1,8	125,1	52,3	61,5	- 4,9	+ 2,3	- 6,1
1958 Mars	197,0	25,4	3,0	0,4	225,8	60,2	122,5	0,4	2,0	124,9	48,8	60,2	- 5,3	+ 2,8	- 5,6
Juin	206,1	25,0	2,5	0,5	234,1	66,2	125,0	2,0	2,2	129,2	45,7	58,3	- 5,8	+ 3,0	- 4,2
Septembre 4	202,0	26,9	2,6	0,5	232,0	70,1	120,4	3,7	1,7	125,8	43,5	55,8	- 6,3	+ 3,6	- 4,7
Décembre	209,5	27,4	2,6	0,6	240,1	72,1	126,4	4,1	2,1	132,6	43,7	56,3	- 6,6	+ 4,1	- 5,8
1959 Mars	209,7	30,1	3,3	0,7	243,8	70,3	129,5	3,9	2,9	136,3	45,2	55,9	- 6,8	+ 4,4	- 5,6
Juin	214,1	29,2	3,1	0,6	247,0	69,7	129,6	5,0	3,9	138,5	44,8	55,8	- 6,9	+ 4,7	- 3,8
Septembre	209,6	30,9	3,1	0,6	244,2	71,2	128,0	2,0	4,0	134,0	45,1	55,9	- 6,9	+ 5,3	- 4,5
Décembre	216,3	31,5	4,3	0,5	252,6	70,7	132,4	4,6	4,0	141,0	48,1	59,6	- 6,9	+ 5,1	- 5,4
1960 Mars	212,5	36,1	4,8	0,5	253,9	72,8	133,6	2,0	4,3	139,9	48,5	60,1	- 6,9	+ 5,6	- 6,0
Juin	219,9	33,5	5,8	0,3	259,5	74,5	136,2	2,1	4,5	142,8	49,2	61,2	- 7,0	+ 5,6	- 5,6
Septembre	214,2	33,7	8,0	0,3	256,2	67,2	142,7	3,9	3,7	150,3	48,8	60,1	- 7,2	+ 5,3	- 8,2
Décembre	220,4	34,7	7,2	0,2	262,5	75,0	135,9	5,8	4,7	146,4	53,0	65,4	- 7,6	+ 4,9	- 9,2
1961 Mars	222,6	37,5	7,9	0,1	268,1	73,3	143,6	4,0	4,2	151,8	51,4	64,5	- 7,9	+ 5,4	- 5,9
Juin	226,8	38,0	7,9	0,1	272,8	68,2	149,3	4,1	4,7	158,1	54,1	67,3	- 8,2	+ 6,1	- 5,5
Septembre	228,6	41,1	8,4	...	278,1	70,9	154,3	3,4	4,2	161,9	54,6	69,7	- 8,4	+ 6,3	- 7,2
Décembre	237,4	43,6	8,0	...	289,0	77,8	147,4	5,2	6,1	158,7	61,2	75,2	- 8,6	+ 6,8	- 6,9
1962 Mars	236,3	47,5	8,2	0,1	292,1	p 84,6	p147,2	3,2	p 6,4	p156,8	61,7	73,9	- 9,1	p+ 6,3	p- 8,2

1 Ces dépôts comprennent les dépôts à terme et les carnets d'épargne.

2 Cette rubrique comprend principalement le solde des opérations autres qu'à court terme du Fonds monétaire et de la C.N.C.P., des créances et engagements non rangés ailleurs sur et envers des nationaux, les comptes pour balance, les écarts entre les immobilisations et participations d'une part et les fonds propres de l'autre.

3 A partir de décembre 1957, l'adoption d'une ventilation plus détaillée des créances des organismes monétaires sur les pouvoirs publics a entraîné une modification des rubriques suivantes : « Avoirs extérieurs nets » ; « Créances sur l'Etat » ; « Créances sur les autres pouvoirs publics » ; « Total des créances sur les pouvoirs publics » ; « Créances et engagements sur et envers des intermédiaires financiers non monétaires » et « Divers ».

4 Depuis septembre 1958, grâce à une nouvelle ventilation, les comptes à plus d'un mois des sociétés financières dans les banques ne sont plus compris dans la rubrique « Stock monétaire », mais dans la rubrique « Liquidités quasi monétaires détenues par les entreprises et particuliers : dépôts en francs belges ».

N. B. — Pour le mode d'établissement de ce tableau, voir *Bulletin d'Information et de Documentation*, XXIVe année, vol. II, no 6, décembre 1949 — XXXe année, vol. II, no 5, novembre 1955 — XXXIIIe année, vol. II, no 5, novembre 1958.

— Pour le détail du « Stock monétaire », voir le tableau 4 du chapitre XIII.

— Pour le détail des « Avoirs extérieurs nets », voir le tableau 5 du chapitre XIII.

**XIII - 2. — BILANS DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE
DES ORGANISMES PUBLICS MONETAIRES ET DES BANQUES DE DEPOTS**

(Milliards de francs)

Actif

	Banque Nationale de Belgique						Organismes publics monétaires 1		Banques de dépôts		Total	
	31 déc. 1961	28 février 1962	31 mars 1962	30 avril 1962	31 mai 1962	30 juin 1962	31 déc. 1961	31 mars 1962	31 déc. 1961	31 mars 1962	31 déc. 1961	31 mars 1962
A. Créances sur l'étranger :												
1. Or	62,4	64,6	64,9	65,7	65,9	66,8	—	—	—	—	62,4	64,9
2. Participation au F.M.I.	8,0	7,2	7,2	6,5	6,5	7,5	—	—	—	—	8,0	7,2
3. Actions et obligations	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	—	—	1,5	p 1,3	1,6	p 1,4
4. Accept. en francs belges représ. d'export.	2,4	...	0,3	0,5	1,0	2,3	0,6	0,4	0,6	2,2	3,6	2,9
5. Créance sur l'U.E.P. 2	0,4	0,4	0,4	0,3	0,3	0,3	—	—	—	—	0,4	0,4
6. Autres :												
a) en monnaies étrangères convertibles ...	20,4	17,9	18,2	15,2	15,9	13,4	—	—	15,2	15,9	35,6	34,1
b) autres 3	0,1	—	—	1,9	2,3	2,0	2,3
7. Ajustement statistique	—	—	—	—	—	—	—	—	—	p 0,4	—	p 0,4
Total des créances sur l'étranger .	93,8	90,2	91,1	88,3	89,7	90,4	0,6	0,4	18,8	p 22,1	113,2	p 113,6
dont : à vue 4	83,3	82,9	83,5	81,3	82,1	80,5	—	—	12,6	p 13,4	95,9	p 96,9
autres 5	10,5	7,3	7,6	7,0	7,6	9,9	0,6	0,4	6,2	p 8,7	17,3	p 16,7
B. Créances sur le secteur intérieur monétaire :												
1. Pièces et billets	0,5	0,5	0,6	0,5	0,5	0,5	2,3	2,2	2,8	2,8
2. Autres :												
a) sur la Banque Nationale de Belgique .	—	—	—	—	—	—	4,0	2,5	4,0	2,5
b) sur les organismes publics	1,8	0,8	1,8	0,8
c) sur les banques de dépôts	0,3	...	3,0	3,4	3,3	3,4
C. Créances sur le secteur intérieur non monétaire :												
1. Sur l'Etat :												
a) à un an au plus	6,5	4,0	6,3	8,6	7,5	8,1	34,0	34,9	42,5	p 39,4	83,0	p 80,6
b) à plus d'un an :												
— obligations généralement accessibles au public	2,3	2,3	2,3	2,3	2,3	2,3	5,1	5,2	20,7	p 22,9	28,1	p 30,4
— autres	34,0	34,0	34,0	34,0	34,0	34,0	—	—	2,4	p 2,3	36,4	p 36,3
2. Sur les pouvoirs publics subordonnés et les paraétatiques administratifs :												
a) à un an au plus	—	—	—	—	—	—	3,4	2,6	—	—	3,4	2,6
b) à plus d'un an :												
— obligations généralement accessibles au public	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	1,4	p 2,5	1,8	p 2,9
— autres	—	—	—	—	—	—	—	—	0,9	p 0,9	0,9	p 0,9
3. Sur les entreprises, les particuliers et les paraétatiques d'exploitation :												
a) acceptations	0,2	1,8	0,2	2,1	3,7	4,1	3,9
b) effets commerciaux	2,5	2,2	2,0	1,8	1,8	1,7	24,1	25,1	26,6	27,1
c) avances	0,5	0,6	30,0	30,0	30,5	30,6
d) obligations :												
— généralement accessibles au public	—	—	2,3	p 2,3	2,3	p 2,3
— autres	—	—	—	—	—	—	—	—	1,0	p 1,0	1,0	p 1,0
4. Sur le Fonds des Rentes : à un an au plus 6	—	—	—	—	—	—	—	—	11,0	7	11,0	7
5. Sur les paraétatiques de crédit :												
a) à un an au plus	—	—
b) à plus d'un an :												
— obligations généralement accessibles au public	—	—	6,7	p 7,0	6,7	p 7,0
— autres	—	—	—	—	—	—	0,2	0,2	0,5	p 0,4	0,7	p 0,6
D. Autres	28,6	27,1	27,1	25,4	25,3	23,6	5,0	4,8	r 24,4	p 33,3	r 58,0	p 65,2
TOTAL DE L'ACTIF ...	168,6	160,5	163,6	161,1	161,3	160,8	51,1	49,1	199,9	201,8	419,6	414,5

1 Office des Chèques postaux, Fonds Monétaire belge (actifs à court terme et obligations), Caisse Nationale de Crédit Professionnel (actifs à court terme), Crédit Communal de Belgique (actifs formant la contrepartie des passifs à vue et à un mois au plus), Institut de Récompte et de Garantie (actifs financés par un recours aux organismes monétaires). Dans le cas du Fonds Monétaire belge et de la Caisse Nationale de Crédit Professionnel, l'excédent éventuel des actifs recensés sur les passifs recensés est compris dans la rubrique D. « Autres ».

2 Créances bilatéralisées sur les pays débiteurs lors de la liquidation de l'U.E.P.

3 Cette sous-rubrique comprend presque exclusivement des francs belges dont la plus grande partie est convertible. Elle correspond au total des sous-rubriques b) « En francs belges convertibles » et d) « Autres » qui n'avaient pu être distinguées sans une large part d'arbitraire dans les tableaux publiés aux pages 20 à 27 du Bulletin d'Information et de Documentation de juillet 1961. La sous-rubrique c) « En monnaies étrangères U.E.P. et en francs belges sur les pays U.E.P. » de ces mêmes tableaux n'a plus de raison d'être depuis la liquidation de l'U.E.P.

4 B.N.B. : total des rubriques A1, 5 et 6.

5 B.N.B. : total des rubriques A2, 3 et 4.

6 Aux dates, pour lesquelles le Fonds des Rentes n'a pas publié de chiffres, les créances sur le Fonds des Rentes sont comprises sous la rubrique D « Autres ».

7 Pour le 1er, 2e et 3e trimestre 1961, ces chiffres s'élèvent respectivement à : 8,4, 10,0 et 11,7 milliards, montants qui étaient compris sous la rubrique D « Autres ».

**XIII - 2. — BILANS DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE
DES ORGANISMES PUBLICS MONETAIRES ET DES BANQUES DE DEPOTS**

(Milliards de francs)

Passif

	Banque Nationale de Belgique						Organismes publics monétaires 1		Banques de dépôts		Total	
	31 déc. 1961	28 février 1962	31 mars 1962	30 avril 1962	31 mai 1962	30 juin 1962	31 déc. 1961	31 mars 1962	31 déc. 1961	31 mars 1962	31 déc. 1961	31 mars 1962
<i>A. Engagements envers l'étranger :</i>												
1. Envers le F.M.I.	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	—	—	—	—	0,2	0,2
2. Envers l'U.E.P.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
3. Autres :												
a) en monnaies étrangères convertibles	—	—	21,3	15,6	21,3	15,6
b) autres 2	0,9	0,5	0,4	0,5	0,4	0,6	2,0	2,0	11,5	11,3p	14,4	13,7p
4. Ajustement statistique	—	—	—	—	—	—	—	—	-0,6	-0,6p	-0,6	-0,6p
Total des engagements envers l'étranger	1,1	0,7	0,6	0,7	0,6	0,8	2,0	2,0	32,2	26,3p	35,3	28,9p
dont : à vue	1,1	0,7	0,6	0,7	0,6	0,8	2,0	2,0	30,0	23,8p	33,1	26,4p
autres	—	—	—	—	—	—	—	—	2,2	2,5p	2,2	2,5p
<i>B. Engagements envers le secteur intérieur monétaire :</i>												
1. Pièces et billets 3	2,3	2,4	2,3	2,5	2,5p	2,5p	0,5	0,5	—	—	2,8	2,8
2. Autres :												
a) envers la Banque Nationale de Belgique	—	—	—	—	—	—
b) envers les organismes publics	0,3	...	0,3	...
c) envers les banques de dépôts	4,0	0,1	2,5	0,1	0,1p	0,1p	1,8	0,8	3,0	3,4	8,8	6,7
<i>C. Engagements envers le secteur intérieur non monétaire :</i>												
1. Monnaie fiduciaire 4	126,7	124,4	125,5	126,9	127,4p	129,6p	5,5	5,5	—	—	132,2	131,0
2. Monnaie scripturale :												
a) détenue par les entreprises et particuliers 5	0,6	0,5	0,4	0,4	0,4p	0,4p	29,5	29,3	65,1	66,1	95,2	95,8
b) détenue par les pouvoirs publics	—	—	—	—	—	—	10,0	9,6	—	—	10,0	9,6
3. Liquidités quasi monétaires :												
a) détenues par les entreprises et particuliers :												
— dépôts en francs belges à plus d'un mois	—	—	—	—	—	—	—	—	27,3	30,6	27,3	30,6
— dépôts en francs belges reçus en carnets ou livrets	—	—	—	—	—	—	—	—	16,3	16,9	16,3	16,9
— dépôts en devises	—	—	—	—	—	—	—	—	8,0	8,2	8,0	8,2
b) détenues par le Trésor	0,1	—	—	—	—	...	0,1
4. Emprunts obligataires	—	—	—	—	—	—	—	—	8,6	9,1	8,6	9,1
5. Autres :												
a) envers le Fonds des Rentes 6	3,27	—	—	—	—	—	1,87	—	0,87	—	5,87	—
b) envers les paraétatiques de crédit	—	—	—	—	—	—	...	0,2	0,6	1,1	0,6	1,3
c) envers le Trésor	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
D. Autres	r30,7	32,4	32,2	30,5	30,3p	27,4p	r ...	1,2	r37,7	40,1p	r68,4	73,5p
TOTAL DU PASSIF ...	168,6	160,5	163,6	161,1	161,3	160,8	51,1	49,1	199,9	201,8	419,6	414,5

1 Office des Chèques Postaux, Fonds Monétaire belge (pièces et billets), Caisse Nationale de Crédit Professionnel (passif à vue et à un mois au plus), Crédit Communal de Belgique (passif à vue et à un mois au plus), Institut de Réescampte et de Garantie (passif envers les organismes monétaires). Dans le cas du Fonds Monétaire belge et de la Caisse Nationale de Crédit Professionnel, l'excédent éventuel des passifs recensés sur les actifs recensés est compris dans la rubrique D. « Autres ».

2 Cette sous-rubrique comprend presque exclusivement des francs belges dont la plus grande partie est convertible. Elle correspond au total des sous-rubriques b) « En francs belges convertibles » et d) « Autres » qui n'avaient pu être distinguées sans une large part d'arbitraire dans les tableaux publiés aux pages 20 à 27 du Bulletin d'Information et de Documentation de juillet 1961. La sous-rubrique c) « En monnaies étrangères U.E.P. et en francs belges envers les pays U.E.P. » de ces mêmes tableaux n'a plus de raison d'être depuis la liquidation de l'U.E.P.

3 B.N.B. : y compris les pièces et billets du Trésor détenus par les organismes monétaires autres que la Banque Nationale de Belgique. Organismes publics monétaires : uniquement les pièces et billets du Trésor détenus par la Banque Nationale de Belgique.

4 Les chiffres de cette rubrique sont sous-évalués pour la Banque Nationale de Belgique et surévalués pour les organismes publics à concurrence des pièces et billets du Trésor détenus par les organismes monétaires autres que la Banque Nationale de Belgique.

5 B.N.B. : y compris les comptes à vue des paraétatiques, sauf celui du Fonds des Rentes qui est compris dans la rubrique C. 5a ou D « Autres ». Organismes publics monétaires : y compris les comptes à vue des paraétatiques, sauf ceux de certains paraétatiques administratifs qui sont compris dans la rubrique C2b.

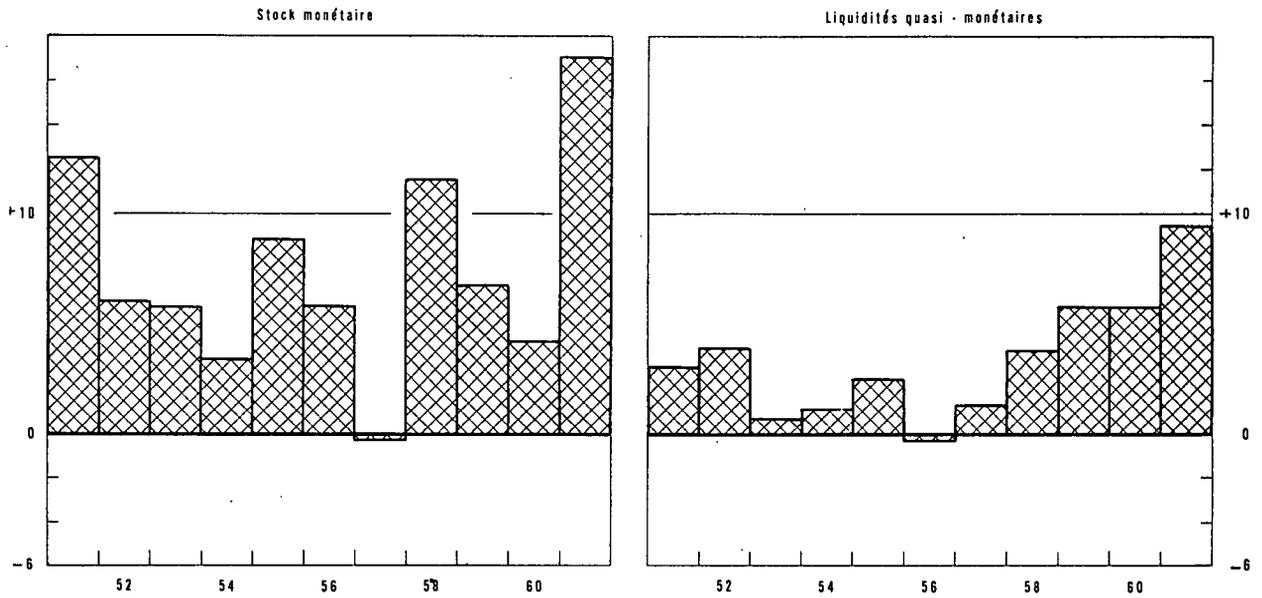
6 Aux fins, pour lesquelles le Fonds des Rentes n'a pas publié de chiffres, les engagements envers le Fonds des Rentes sont compris sous la rubrique D « Autres ».

7 Pour le 1^{er}, 2^e et 3^e trimestre 1961, ces chiffres s'élevaient : pour la Banque Nationale de Belgique, respectivement à : 1,6, 1,9 et 6,4 milliards; pour les organismes publics monétaires, respectivement à : 1,9, 1,9 et 1,1 milliard; pour les banques de dépôts, respectivement à : 0,9, 2,2 et 0,7 milliards et pour l'ensemble des organismes monétaires respectivement à 4,4, 6,0 et 8,2 milliards, montants qui étaient compris sous la rubrique D « Autres ».

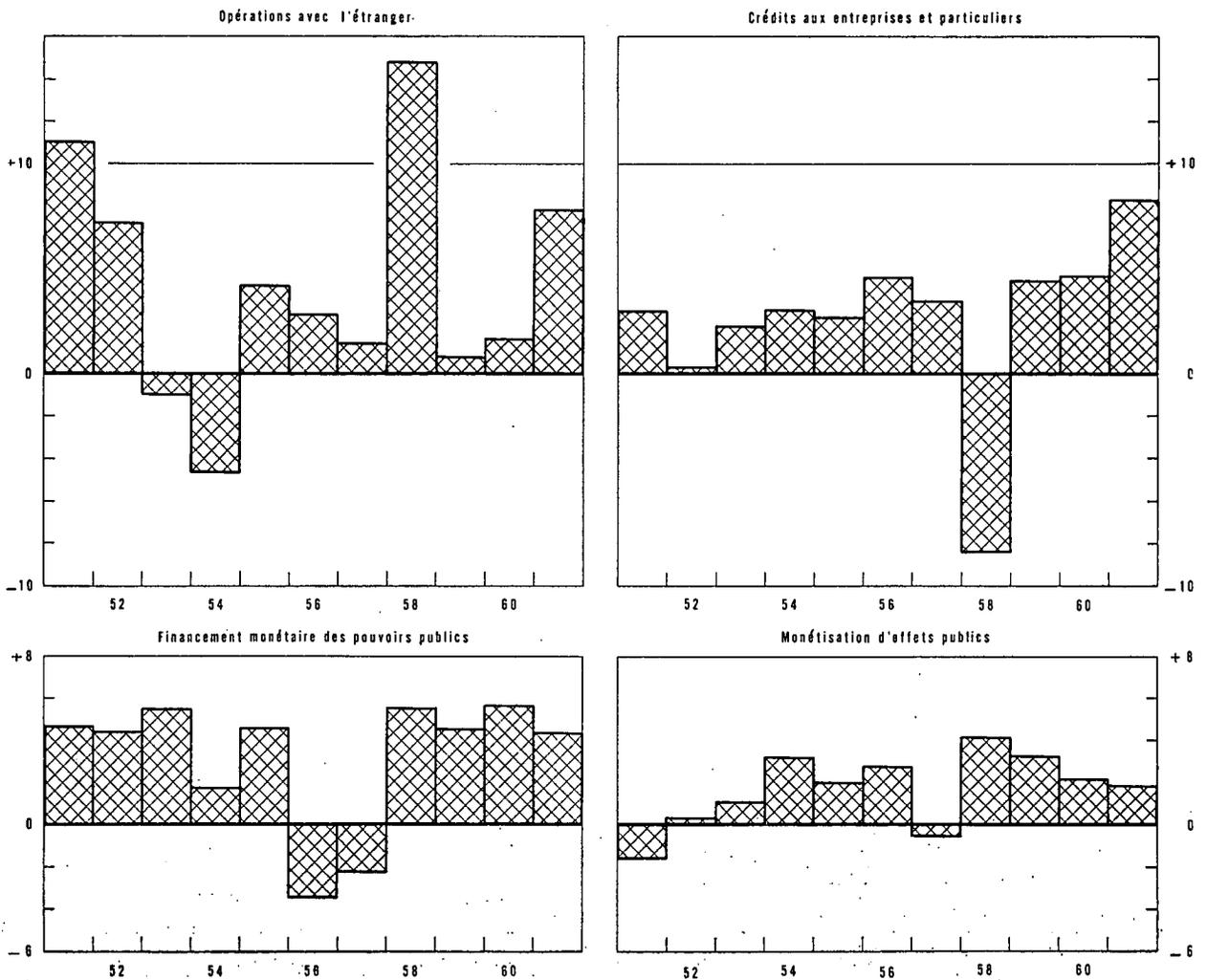
XIII - 3. — STOCK MONETAIRE ET LIQUIDITES QUASI-MONETAIRES

(variations en milliards de francs)

A.- VARIATIONS DU STOCK ET DES LIQUIDITES



B.- ORIGINES DES VARIATIONS



XIII - 3. — ORIGINES DES VARIATIONS DU STOCK MONETAIRE

(milliards de francs)

Périodes	Stock monétaire (1)	Liquidités quasi monétaires (2)	Total du stock monétaire et des liquidités quasi monétaires (3)	Opérations avec l'étranger (à l'exclusion des opérations en capital et des donations des pouvoirs publics) (4)	Financement monétaire des pouvoirs publics			Monétisation d'effets publics		Crédits d'escompte, d'avances et d'acceptation aux entreprises et particuliers résidant en Belgique (10)	Emprunts obligataires des banques de dépôts (11)	Crédits à des intermédiaires financiers non monétaires (12)	Divers (13)
					de l'Etat		des autres pouvoirs publics (7)	achats sur le marché par les organismes monétaires (8)	par l'intermédiaire du Fonds des Rentes (9)				
					par cession de titres de la dette (5)	par cession nette de devises (6)							
1956 1 ^{er} trimestre	- 1,5	+ 1,1	- 0,4	+ 3,2	- 0,7	- 0,7	- 0,9	+ 0,3	- 0,1	- 1,0	- 0,2	- 0,2	- 0,1
2 ^e trimestre	+ 4,1	+ 0,4	+ 4,5	+ 1,9	+ 2,2	- 1,0	- 0,3	+ 0,5	+ 0,8	- 1,3	- 0,1	+ 0,4	+ 1,4
3 ^e trimestre	+ 0,8	- 1,1	- 0,3	- 1,0	- 1,2	- 0,9	+ 0,8	+ 0,5	- 0,2	+ 3,0	- 0,1	...	- 1,2
4 ^e trimestre	+ 2,4	- 0,7	+ 1,7	- 1,3	- 0,1	- 1,2	+ 0,6	...	+ 1,0	+ 3,9	- 0,1	- 0,3	- 0,8
Total ...	+ 5,8	- 0,3	+ 5,5	+ 2,8	+ 0,2	- 3,8	+ 0,2	+ 1,3	+ 1,5	+ 4,6	- 0,5	- 0,1	- 0,7
1957 1 ^{er} trimestre	- 0,2	+ 1,1	+ 0,9	- 1,2	+ 5,3	- 1,9	- 2,0	+ 0,2	- 1,5	+ 1,1	- 0,1	...	+ 1,0
2 ^e trimestre	+ 3,7	- 1,4	+ 2,3	- 0,1	- 1,5	+ 1,1	+ 0,1	+ 0,5	+ 1,1	+ 0,8	...	- 0,2	+ 0,5
3 ^e trimestre	- 7,5	+ 0,8	- 6,7	- 2,5	- 3,5	+ 0,4	+ 0,1	+ 0,3	- 0,6	...	- 0,1	+ 0,2	- 1,0
4 ^e trimestre	+ 3,7	+ 0,8	+ 4,5	+ 5,1	- 1,4	+ 1,1	+ 0,2	+ 0,2	- 0,7	+ 1,5	- 0,4	+ 0,1	- 1,2
Total ...	- 0,3	+ 1,3	+ 1,0	+ 1,3	- 1,1	+ 0,7	- 1,6	+ 1,2	- 1,7	+ 3,4	- 0,6	+ 0,1	- 0,7
1958 1 ^{er} trimestre	- 1,0	+ 1,9	+ 0,9	+ 3,9	- 0,6	+ 0,4	+ 0,2	+ 0,3	- 0,1	- 3,6	- 0,4	+ 0,5	+ 0,3
2 ^e trimestre	+ 9,1	- 0,8	+ 8,3	+ 5,6	+ 2,7	+ 0,3	- 0,1	+ 0,4	+ 1,4	- 3,0	- 0,5	+ 0,1	+ 1,4
3 ^e trimestre	- 4,1	+ 2,1	- 2,0	+ 2,8	- 4,9	+ 0,8	- 0,6	+ 1,0	+ 1,3	- 2,2	- 0,5	+ 0,6	- 0,3
4 ^e trimestre	+ 7,5	+ 0,6	+ 8,1	+ 2,6	+ 7,1	- 0,1	+ 0,4	+ 0,2	- 0,4	+ 0,4	- 0,3	+ 0,5	- 2,3
Total ...	+ 11,5	+ 3,8	+ 15,3	+ 14,9	+ 4,3	+ 1,4	- 0,1	+ 1,9	+ 2,2	- 8,4	- 1,7	+ 1,7	- 0,9
1959 1 ^{er} trimestre	+ 0,2	+ 3,4	+ 3,6	- 2,1	+ 1,2	+ 0,1	+ 0,4	+ 1,3	+ 1,2	+ 1,4	- 0,2	+ 0,2	+ 0,1
2 ^e trimestre	+ 4,3	- 0,9	+ 3,4	+ 0,3	+ 0,3	- 1,1	+ 1,1	+ 0,2	+ 0,9	- 0,4	- 0,1	+ 0,3	+ 1,9
3 ^e trimestre	- 4,4	+ 1,6	- 2,8	- 0,3	- 2,2	+ 0,3	- 0,2	+ 0,7	- 0,4	+ 0,3	- 1,0
4 ^e trimestre	+ 6,7	+ 1,7	+ 8,4	+ 2,8	+ 7,7	- 3,3	+ 0,1	- 0,4	- 0,3	+ 3,1	...	- 0,3	- 1,0
Total ...	+ 6,8	+ 5,8	+ 12,6	+ 0,7	+ 7,0	- 4,0	+ 1,4	+ 1,8	+ 1,4	+ 4,4	- 0,3	+ 0,2	...
1960 1 ^{er} trimestre	- 3,9	+ 5,1	+ 1,2	+ 4,7	- 2,8	- 3,9	+ 1,6	+ 1,0	+ 0,2	+ 0,4	...	+ 0,7	- 0,7
2 ^e trimestre	+ 7,4	- 1,8	+ 5,6	- 0,1	+ 3,7	+ 1,3	- 0,1	- 0,5	+ 0,2	+ 0,7	- 0,2	+ 0,1	+ 0,5
3 ^e trimestre	- 5,7	+ 2,4	- 2,4	- 4,6	+ 7,3	- 1,8	- 0,8	...	+ 1,0	- 0,5	- 0,2	- 0,3	- 2,5
4 ^e trimestre	+ 6,3	+ 0,1	+ 6,1	+ 1,9	- 5,2	+ 5,3	+ 1,2	- 0,3	+ 0,5	+ 4,1	- 0,3	- 0,3	- 0,8
Total ...	+ 4,1	+ 5,8	+ 10,5	+ 1,9	+ 3,0	+ 0,9	+ 1,9	+ 0,2	+ 1,9	+ 4,7	- 0,7	+ 0,2	- 3,5
1961 1 ^{er} trimestre	+ 2,2	+ 3,4	+ 5,4	- 1,9	+ 5,3	+ 0,2	- 0,6	+ 1,1	- 0,5	- 1,6	- 0,3	+ 0,8	+ 2,9
2 ^e trimestre	+ 4,1	+ 0,4	+ 4,5	+ 0,1	+ 5,9	- 6,1	+ 0,6	- 0,1	+ 0,3	+ 2,7	- 0,3	+ 0,7	+ 0,7
3 ^e trimestre	+ 1,8	+ 3,6	+ 5,3	+ 4,3	+ 3,6	- 1,3	- 0,4	+ 0,4	...	+ 0,5	- 0,2	+ 0,4	- 2,0
4 ^e trimestre	+ 8,9	+ 1,9	+ 10,6	+ 5,3	- 6,2	+ 0,9	+ 2,4	+ 0,1	+ 0,6	+ 6,6	- 0,2	+ 0,6	+ 0,5
Total ...	+ 17,0	+ 9,3	+ 25,8	+ 7,8	+ 8,6	- 6,3	+ 2,0	+ 1,5	+ 0,4	+ 8,2	- 1,0	+ 2,5	+ 2,1
1962 1 ^{er} trimestre	- 1,1	+ 4,2	+ 3,1	p+ 3,8	p- 1,9	p+ 2,6	p+ 0,2	p+ 1,1	p- 0,6	+ 0,5	- 0,5	p- 1,0	p- 1,1

N. B. — Pour le détail du « Stock monétaire », voir le tableau 4 du chapitre XIII.

— Pour le détail des « Opérations avec l'étranger », voir le tableau 5 du chapitre XIII.

— Pour la méthode d'élaboration, voir note sub tableau 1 du chapitre XIII.

1 Au 3^e trimestre de 1960, les dépôts des résidents congolais non bancaires dans les banques belges, qui étaient confondus jusque là dans les statistiques monétaires avec les comptes de résidents, ont été convertis en comptes étrangers « financiers » : ultérieurement, une partie de ces comptes a été réassimilée à des comptes de résidents. Ces conversions ont provoqué, dans le stock monétaire et les liquidités quasi monétaires, une diminution purement comptable de 0,9 milliard au 3^e trimestre de 1960 et des augmentations, également comptables, de 0,3, 0,2, 0,1 et 0,2 milliard, respectivement au 4^e trimestre de 1960 et au 1^{er}, 3^e et 4^e trimestre de 1961. Ces diminution et augmentations comptables ont été éliminées des variations du total du stock monétaire et des liquidités quasi monétaires telles qu'elles apparaissent à la colonne (3) du présent tableau; par contre, elles n'ont pu être éliminées des variations du stock monétaire [col. (1)] ni de celles des liquidités quasi monétaires [col. (2)], car on ignore dans quelle mesure les dépôts des résidents congolais sont à vue et à un mois au plus, d'une part, à plus d'un mois d'autre part.

XIII - 4. — STOCK MONETAIRE

(milliards de francs)

Fin de période	Monnaie fiduciaire			Monnaie scripturale					Total du stock monétaire	Pourcentage de monnaie fiduciaire	
	Billets et monnaies du Trésor	Billets de la B.N.B.	Stock de monnaie fiduciaire ²	détenue par le Trésor et les pouvoirs publics subordonnés	détenue par les entreprises et particuliers ¹			Stock de monnaie scripturale			
					comptes courants à la B.N.B. ²	avoirs en C.C.P. ²	dépôts à vue et à 1 mois au plus dans les banques et établissements para-étatiques ²				Total
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9) = (4) + (8)	(10) = (8) + (9)	(11) = (8) : (10)	
1952 Juin	5,8	96,3	100,6	6,8	0,5	18,8	44,9	64,2	71,0	171,6	58,6
Décembre	5,9	97,8	102,0	7,5	0,6	18,0	46,4	65,0	72,5	174,5	58,4
1953 Juin	5,8	98,4	102,6	6,9	0,6	19,6	46,1	66,3	73,2	175,8	58,4
Décembre	5,9	101,6	105,9	7,1	0,6	19,9	46,8	67,3	74,4	180,3	58,7
1954 Juin	5,9	100,2	104,3	8,1	0,7	20,2	49,0	69,9	78,0	182,3	57,2
Décembre	5,9	102,7	106,7	7,4	0,5	20,6	48,4	69,5	76,9	183,6	58,1
1955 Juin	5,8	105,3	108,6	7,3	0,6	20,4	50,7	71,7	79,0	187,6	57,9
Décembre	5,6	107,6	110,7	7,9	0,6	20,8	52,5	73,9	81,8	192,5	57,5
1956 Juin	5,4	108,4	111,4	6,7	0,3	22,6	54,1	77,0	83,7	195,1	57,1
Décembre	5,4	111,5	114,3	6,5	0,6	21,3	55,6	77,5	84,0	198,3	57,7
1957 Juin	5,3	111,2	113,9	7,9	0,4	23,0	56,7	80,1	88,0	201,9	56,4
Décembre	5,4	112,7	115,5	6,4	0,9	22,0	53,2	76,1	82,5	198,0	58,3
1958 Juin	5,5	115,3	118,1	7,6	0,4	23,2	56,8	80,4	88,0	206,1	57,3
Décembre	5,5	117,4	120,3	7,2	0,5	24,0	57,5 ³	82,0	89,2	209,5	57,4
1959 Juin	5,5	117,5	120,3	7,8	0,4	24,9	60,6	85,9	93,7	214,0	56,2
Décembre	5,6	118,3	121,3	7,6	0,5	25,8	61,1	87,4	95,0	216,3	56,1
1960 Juin	5,7	119,3	122,1	8,2	0,4	25,7	63,5	89,6	97,8	219,9	55,5
Décembre	5,8	124,1	126,8	7,3 ⁵	0,7	26,9	58,7 ⁴	86,3	93,6	220,4	57,5
1961 Avril	5,8	123,6	126,7	7,9	0,4	27,1	61,1	88,6	96,5	223,2	56,8
Mai	5,8	123,7	126,5	8,4	0,5	27,1	63,4	91,0	99,4	225,9	56,0
Juin	5,9	124,8	127,9	8,5	0,4	27,3	62,7	90,4	98,9	226,8	56,4
Juillet	5,9	125,6	128,5	7,7	0,4	27,5	61,3	89,2	96,9	225,4	57,0
Août	5,9	124,8	127,8	7,7	0,4	26,2	62,2	88,8	96,5	224,3	57,0
Septembre	5,9	125,9	129,2	9,7	0,4	27,0	62,3 ⁴	89,7	99,4	228,6	56,5
Octobre	5,9	125,9	128,9	8,4	0,4	27,8	62,8 ⁴	91,0	99,4	228,3	56,5
Novembre	5,9	125,6	128,7	8,3	0,4	27,2	64,7	92,3	100,6	229,3	56,1
Décembre	6,0	129,1	132,2	10,0	0,6	27,9	66,7	95,2	105,2	237,4	55,7
1962 Janvier	6,0	125,7	128,8	7,9	0,5	29,0	64,9	94,4	102,3	231,1	55,7
Février	6,0	126,8	129,8	8,1	0,5	28,8	64,5	93,8	101,9	231,7	56,0
Mars	6,0	127,9	131,0	9,5	0,4	27,8	67,6	95,8	105,3	236,3	55,4
Avril	6,0	129,5	132,5	7,7	0,4	29,3	66,5	96,2	103,9	236,4	56,0

¹ Y compris des organismes paraétatiques administratifs.

² Déduction faite des encaisses des organismes monétaires.

³ Depuis septembre 1958, grâce à une nouvelle ventilation, les comptes à plus d'un mois des sociétés financières dans les banques sont éliminés du stock monétaire. (cf. tableau XIII - 1, note 4).

⁴ En principe, les dépôts des résidents congolais dans les banques belges ne devraient pas être compris dans le stock monétaire et les liquidités quasi monétaires. L'application de ce principe se heurte cependant à des difficultés d'ordre statistique. C'est ainsi que jusqu'à la fin de juillet 1960, les dépôts des résidents congolais non bancaires dans les banques belges étaient englobés dans le stock monétaire et les liquidités quasi monétaires; ils en ont été exclus à concurrence d'un montant de 0,2 milliard en août 1960 et d'un montant supplémentaire de 0,7 milliard en septembre, mais ces montants y ont ensuite été partiellement réenglobés, soit à concurrence d'un montant de 0,1 milliard en novembre 1960, d'un montant supplémentaire de 0,2 milliard en décembre, d'un montant supplémentaire de 0,1 milliard en janvier 1961, d'un montant supplémentaire de 0,1 milliard en février, d'un montant supplémentaire de 0,1 milliard en septembre et d'un montant supplémentaire de 0,2 milliard en octobre 1961. Dans une mesure qui n'est pas connue avec précision, mais qui est sans doute importante, les dépôts des résidents congolais sont à vue et à un mois au plus. Au cours de chacun des mois d'août-septembre 1960, de novembre 1960 à février 1961 et septembre-octobre 1961, la différence entre le chiffre de la colonne (7) du présent tableau et celui du mois précédent est donc influencée par des facteurs purement comptables.

⁵ Le chiffre de la monnaie scripturale détenue par le Trésor et les pouvoirs publics subordonnés à la fin de décembre 1960 est anormalement bas par suite de la désorganisation causée par les grèves. En l'absence de celles-ci, il se serait sans doute situé entre 8 et 9 milliards.

XIII - 5. — AVOIRS EXTERIEURS NETS DES ORGANISMES MONETAIRES

(milliards de francs)

Périodes	Montants à fin de période 1			Evolution						Evolution	
	B.N.B.	Autres organismes monétaires	Total	Avoirs extérieurs nets après ajustement statistique			Opérations de donation et en capital des pouvoirs publics avec l'étranger		Opérations avec l'étranger 4 (à l'exclusion des opérations de donation et en capital des pouvoirs publics)	Différence entre les chiffres des organismes monétaires [col. (6)] et ceux de la balance des paiements de l'U.E.B.L. (11) 5 (10)	Avoirs extérieurs nets suivant la balance des paiements de l'U.E.B.L. 6 (11)
				B.N.B.	Autres organismes monétaires	Total	Etat 2	Autres 3			
(1)	(3)	(2)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	
1952 Année	51,6	- 1,2	50,4	+ 1,1	+ 2,8	+ 3,9	- 3,2	...	+ 7,1	- 0,5	+ 3,4
1953 Année	52,7	- 2,4	50,3	+ 1,1	- 0,2	+ 0,9	+ 1,9	...	- 1,0	- 0,8	+ 0,1
1954 Année	50,9	- 2,6	48,3	- 1,8	- 0,3	- 2,1	+ 2,6	...	- 4,7	- 1,5	- 3,6
1955 Année	57,2	- 2,5	54,7	+ 6,3	+ 0,4	+ 6,7	+ 2,4	+ 0,2	+ 4,1	- 2,3	+ 4,4
1956 1 ^{er} trimestre ..	59,2	- 1,7	57,5	+ 2,0	+ 0,6	+ 2,6	- 0,7	+ 0,1	+ 3,2	+ 0,1	+ 2,7
2 ^e trimestre ..	59,8	- 1,3	58,5	+ 0,6	+ 0,3	+ 0,9	- 1,0	...	+ 1,9	- 0,9	...
3 ^e trimestre ..	59,6	- 3,2	56,4	- 0,2	- 1,7	- 1,9	- 0,9	...	- 1,0	+ 2,1	+ 0,2
4 ^e trimestre ..	57,8	- 3,8	54,0	- 1,8	- 0,5	- 2,3	- 1,2	+ 0,2	- 1,3	- 0,2	- 2,5
				+ 0,6	- 1,3	- 0,7	- 3,8	+ 0,3	+ 2,8	+ 1,1	+ 0,4
1957 1 ^{er} trimestre ..	54,3	- 3,9	50,4	- 3,5	+ 0,2	- 3,3	- 1,9	- 0,2	- 1,2	...	- 3,3
2 ^e trimestre ..	54,1	- 2,6	51,5	- 0,2	+ 1,2	+ 1,0	+ 1,1	...	- 0,1	+ 0,1	+ 1,1
3 ^e trimestre ..	55,5	- 6,2	49,3	+ 1,4	- 3,5	- 2,1	+ 0,4	...	- 2,5	+ 0,4	- 1,7
4 ^e trimestre ..	58,4	- 2,3	56,1	+ 2,9	+ 3,3	+ 6,2	+ 1,1	...	+ 5,1	- 0,2	+ 6,0
				+ 0,6	+ 1,2	+ 1,8	+ 0,7	- 0,2	+ 1,3	+ 0,3	+ 2,1
1958 1 ^{er} trimestre ..	60,9	- 0,7	60,2	+ 2,5	+ 1,8	+ 4,3	+ 0,4	...	+ 3,9	- 0,2	+ 4,1
2 ^e trimestre ..	67,5	- 1,3	66,2	+ 6,6	- 0,7	+ 5,9	+ 0,3	...	+ 5,6	+ 0,4	+ 6,3
3 ^e trimestre ..	72,3	- 2,2	70,1	+ 4,8	- 1,2	+ 3,6	+ 0,8	...	+ 2,8	+ 0,4	+ 4,0
4 ^e trimestre ..	76,5	- 3,4	72,1	+ 3,2	- 0,7	+ 2,5	- 0,1	...	+ 2,6	- 1,0	+ 1,5
				+17,1	- 0,8	+16,3	+ 1,4	...	+14,9	- 0,4	+15,9
1959 1 ^{er} trimestre ..	70,6	- 0,3	70,3	- 4,9	+ 2,9	- 2,0	+ 0,1	...	- 2,1	+ 0,3	- 1,7
2 ^e trimestre ..	73,5	- 3,8	69,7	+ 2,9	- 3,7	- 0,8	- 1,1	...	+ 0,3	+ 1,1	+ 0,3
3 ^e trimestre ..	74,7 ⁷	- 3,5	71,2 ⁷	- 1,6 ⁷	+ 0,9	- 0,7 ⁷	+ 0,3	- 0,7 ⁸	- 0,3	- 0,3	- 1,0
4 ^e trimestre ..	72,3 ⁷	- 1,6	70,7 ⁷	- 2,5 ⁷	+ 1,9	- 0,6 ⁷	- 3,3	- 0,1	+ 2,8	- 1,1	- 1,7
				- 6,1	+ 2,0	- 4,1	- 4,0	- 0,8	+ 0,7	...	- 4,1
1960 1 ^{er} trimestre ..	74,0	- 1,2	72,8	+ 1,7	+ 0,2	+ 1,9	- 3,9	+ 1,1	+ 4,7	+ 1,5	+ 3,4
2 ^e trimestre ..	76,3	- 1,8	74,5	+ 2,3	- 0,7	+ 1,6	+ 1,3	+ 0,4	- 0,1	+ 0,1	+ 1,7
3 ^e trimestre ..	69,7	- 2,5 ⁹	67,2 ⁹	- 6,6	+ 0,3 ⁹	- 6,3 ⁹	- 1,8	+ 0,1	- 4,6	+ 0,3	- 6,0
4 ^e trimestre ..	80,5	- 5,5 ⁹	75,0 ⁹	+10,8	- 3,4 ⁹	+ 7,4 ⁹	+ 5,3	+ 0,2	+ 1,9	- 0,3	+ 7,1
				+ 8,2	- 3,6 ⁹	+ 4,6 ⁹	+ 0,9	+ 1,8	+ 1,9	+ 1,6	+ 6,2
1961 1 ^{er} trimestre ..	79,7	- 6,4 ⁹	73,3 ⁹	- 0,8	- 1,2 ⁹	- 2,0 ⁹	+ 0,2	- 0,3	- 1,9	+ 0,8	- 1,2
2 ^e trimestre ..	82,6	-14,4	68,2	+ 2,9	- 8,6	- 5,7	- 6,1	+ 0,3	+ 0,1	- 0,7	- 6,4
3 ^e trimestre ..	86,0	-15,1 ⁹	70,9 ⁹	+ 3,4	- 0,4 ⁹	+ 3,0 ⁹	- 1,3	...	+ 4,3	- 0,8	+ 2,2
4 ^e trimestre ..	92,7	-14,9 ⁹	77,8 ⁹	+ 6,7	- 0,4 ⁹	+ 6,3 ⁹	+ 0,9	+ 0,1	+ 5,3	- 0,3	+ 6,0
				+12,2	-10,6 ⁹	+ 1,6 ⁹	- 6,3	+ 0,1	+ 7,8	- 1,0	+ 0,6
1962 1 ^{er} trimestre ..	90,5	p- 5,9	p84,6	- 2,2	p+ 8,9	p+ 6,7	p+ 2,6	+ 0,3	p+ 3,8	- 0,1	+ 6,6

1 Une ventilation des avoirs extérieurs nets par principaux types de créances et d'engagements est donnée au tableau XIII-2, et, pour la période 1950-1960, dans le *Bulletin d'Information et de Documentation* de juillet 1961, pages 20 à 27.

2 Cette colonne est la même que la colonne (6) du tableau XIII - 8.

3 Ces montants comprennent notamment les emprunts à l'étranger des pouvoirs publics subordonnés et des paraétatiques administratifs et les mouvements des créances en accords internationaux détenues par la S.N.C.I. (voir note 8 ci-dessous).

4 Ce sont les chiffres de cette colonne, calculés comme le montre le présent tableau, qui sont repris à la colonne (4) du tableau XIII - 8.

5 Cette différence provient en majeure partie de ce que les trois données ci-après sont comprises dans les avoirs extérieurs nets suivant la balance des paiements belgo-luxembourgeoise, mais non dans les avoirs extérieurs nets des organismes monétaires belges :

a) les variations des avoirs nets des banques luxembourgeoises vis-à-vis des pays autres que la Belgique; b) jusqu'au 31 décembre 1960 les variations des engagements des banques belges envers les sociétés congolaises; c) les variations des engagements des banques luxembourgeoises et, jusqu'au 2^e trimestre de 1958, des banques belges envers les institutions internationales établies en U.E.B.L.

6 Voir tableau IX - 1, total, et tableau IX - 2, rubrique 6.

7 La B.N.B. a été autorisée par la loi du 19 juin 1959 à comptabiliser, dans ses livres, comme avoir propre la créance que possède l'Etat belge sur le Fonds Monétaire International en remboursement de sa quote-part comme membre du Fonds, et cela à concurrence des billets émis, des crédits donnés ou des montants d'or versés par elle en faveur du Fonds, à la décharge de l'Etat. Une partie de la créance que la B.N.B. comptabilise dans ses écritures, en vertu de ces dispositions législatives, a pour origine non des opérations avec le Fonds, mais de simples reprises de créances à l'Etat belge. De telles reprises ont eu lieu à concurrence de 2,8 milliards au troisième trimestre de 1959 et à concurrence de 0,1 milliard au quatrième trimestre de la même année. L'évolution des « Avoirs extérieurs nets après ajustement statistique » [col. (4) et (6)] fait abstraction de ces montants.

8 A la suite de la Convention du 1^{er} juillet 1959, la S.N.C.I. a racheté à la B.N.B. diverses créances consolidées en accords de paiements. Ces rachats expliquent, à concurrence d'environ 0,6 milliard, la diminution des avoirs extérieurs nets de la B.N.B. [col. (1)] au cours du troisième trimestre de 1959. Mais ces rachats, de même que les remboursements ultérieurs par l'étranger des créances rachetées, n'ont pas d'influences sur le solde des opérations avec l'étranger figurant à la colonne (9). En effet, dans l'évolution des avoirs extérieurs nets, ils sont assimilés à des opérations en capital des pouvoirs publics autres que l'Etat avec l'étranger et figurent à ce titre à la colonne (8).

9 Au 3^e trimestre de 1960, les dépôts des résidents congolais dans les banques belges, dont il n'avait pas été possible jusque là de tenir compte pour calculer les avoirs extérieurs nets des organismes monétaires tels qu'ils figurent aux colonnes (2) et (3) du présent tableau, ont été convertis en comptes étrangers « bilatéraux » ou « financiers »; ultérieurement une partie des comptes financiers a été réassimilée à des comptes de résidents. Ces conversions ont provoqué, dans les avoirs extérieurs nets des organismes monétaires, une diminution purement comptable de 1,3 milliard au 3^e trimestre de 1960 et des augmentations, également comptables, de 0,3, 0,2, 0,1 et 0,2 milliard respectivement au 4^e trimestre de 1960, au 1^{er} trimestre, au 2^e trimestre et 4^e trimestre de 1961. Ces diminution et augmentations comptables ont été éliminées de l'évolution des « avoirs extérieurs nets après ajustement statistique » [col. (5) et (6)].

XIII - 6. — BILANS DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE (1951-1958)

(millions de francs)

Rubriques	1951 31 décembre	1952 31 décembre	1953 31 décembre	1954 31 décembre	1955 31 décembre	1956 31 décembre	1957 31 décembre	1958 31 décembre
ACTIF								
Encaisse en or	31.771	35.180	38.787	38.911	46.385	46.247	45.767	63.487
Avoirs sur l'étranger	178	1.431	903	3.338	259	995	1.923	1.415
Devises étrangères et or à recevoir	—	2.492	1.994	—	—	2.986	360	280
Créances sur l'étranger dans le cadre d'accords de paiement :								
a) U.E.P.	15.202	14.951	13.440	8.596	9.138	9.743	6.825	7.806
b) pays membres de l'U.E.P.	4.709	1.640	942	709	712	422	1.744	1.312
c) pays membres de l'A.M.E.	—	—	—	—	—	—	—	44
d) autres pays	868	646	304	580	821	772	879	774
Débiteurs pour change et or, à terme ...	2.170	1.476	20	1.448	1	89	1.464	72
Effets commerciaux sur la Belgique	8.890	9.152	8.319	9.511	8.399	11.395	14.384	4.103
Avances sur nantissement	345	394	721	291	210	453	2.726	510
Mobilisation de comptes spéciaux U.E.P. (arr. 22-3-1952 et 26-7-1952)	—	166	227	—	—	—	—	—
Effets publics (art. 20 des statuts. Conventions des 14 septembre 1948 et 15 avril 1952) :								
a) certificats du Trésor	6.460	6.035	7.970	7.895	8.800	5.900	6.615	7.840
b) effets émis par des organismes dont les engagements sont garantis par l'Etat	1.824	445	...	1.183	783	1.836	42	11
c) autres effets publics	69	225	70	44	118	89	1	...
Compte courant du Trésor public	—	—	—	—	—	—	1.325	—
Monnaies divisionnaires et d'appoint ...	202	345	247	548	700	690	673	650
Avoirs à l'Office des Chèques Postaux ...								
Compte A	1	2	2	2	—	—	—	—
Compte B	1.018	803	468	240	—	—	—	—
Créance consolidée sur l'Etat (article 3, § b de la loi du 28 juillet 1948)	34.860	34.763	34.660	34.660	34.660	34.660	34.456	34.243
Fonds publics (art. 18 et 21 des statuts)	1.221	1.478	1.678	1.792	1.914	2.072	2.239	2.379
Valeurs à recevoir	365	167	130	151	171	395	210	175
Immeubles, matériel et mobilier	740	889	967	1.061	1.179	1.318	1.416	1.468
Valeurs de la Caisse de Pensions du Personnel	633	674	707	744	810	885	957	1.003
Comptes transitoires	165	225	270	176	224	197	244	239
	111.691	113.579	112.826	111.880	115.285	121.145	124.241	127.813
PASSIF								
Billets en circulation	94.967	97.784	101.592	102.679	107.556	111.533	112.670	117.353
Comptes courants et divers :								
compte ordinaire ...	30	24	27	29	11	11	19	8
comptes Accord de Coopération Economique	1.044	1.341	193	88	57	28	20	—
taxe exceptionnelle de conjonct. (Loi du 12-3-1957) ...	—	—	—	—	—	—	209	632
Organismes régis par une loi spéciale et pouvoirs publics	310	405	364	269	277	320	524	313
Banques en Belgique	1.805	2.446	2.143	1.997	1.888	1.663	2.546	2.876
Banques à l'étranger : comptes ordin.	475	476	920	1.035	171	229	179	181
Particuliers	393	253	261	280	348	321	340	174
Valeurs à payer	831	447	465	362	390	450	654	474
Engagements envers l'étranger dans le cadre d'accords de paiement :								
a) pays membres de l'U.E.P.	644	1.471	352	71	277	752	268	231
b) pays membres de l'A.M.E.	—	—	—	—	—	—	—	137
c) autres pays	1.120	879	695	462	747	273	268	302
Total des engagements à vue ...	101.619	105.526	107.012	107.272	111.722	115.580	117.697	122.681
Provision spéciale :								
pour avances U.E.P. :								
a) comptes spéciaux (arrêtés des 15-9-1951, 22-3-1952 et 26-7-1952)	1.079	3.872	2.817	—	—	—	—	—
b) Trésor public	4.057	—	—	—	—	—	—	—
c) convention du 14-9-1954 : S.N.C.I.	—	—	—	—	—	275	475	500
Devises étrangères et or à livrer	2.478	1.483	32	1.498	71	1.551	1.850	370
Caisse de Pensions du Personnel	633	674	707	744	810	885	957	1.003
Comptes transitoires	122	106	200	143	284	289	537	446
Capital	400	400	400	400	400	400	400	400
Fonds de réserve :								
a) réserve statutaire	208	232	256	283	315	349	385	425
b) fonds de prévision	228	234	243	243	245	247	248	254
c) compte d'amortissement des immeubles, matériel et mobilier	616	789	867	961	1.079	1.208	1.306	1.353
Bénéfice net à répartir	251	263	292	336	359	361	386	381
	111.691	113.579	112.826	111.880	115.285	121.145	124.241	127.813

N. P. — Le Rapport annuel de la Banque Nationale de Belgique donne en annexe toutes les situations hebdomadaires de l'année à laquelle il se rapporte. Il comporte également un commentaire succinct des principaux postes du bilan.

XIII - 6. — BILANS ET SITUATIONS HEBDOMADAIRES DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE

Depuis le 31 décembre 1959

(millions de francs)

Rubriques	1959 31 décembre	1960 31 décembre	1961 31 décembre	1962 8 janvier	1962 9 avril	1961 8 mai	1962 7 mai	1961 5 juin	1962 4 juin
ACTIF									
Encaisse en or	56.693	58.525	62.424	62.856	65.904	54.183	65.727	53.337	65.887
Monnaies étrangères	4.407	12.605	20.432	20.930	17.885	17.658	15.708	18.781	15.602
Monnaies étrangères et or à recevoir ...	224	6.775	6.856	6.673	7.846	4.006	7.054	4.564	7.571
Accords internationaux (Loi du 28 juillet 1948) :									
a) U.E.P.	5.536	9.509	413	413	371	2.819	340	2.801	336
b) A.M.E.	10	10	10	25
c) F.M.I.	4.388	4.388	7.989	7.988	7.239	4.388	6.488	4.388	6.488
d) autres accords	99	5	103	18
Débiteurs pour change et or, à terme ...	1.205	11.821	18.494	18.972	16.166	17.249	14.756	18.436	14.021
Effets de commerce	7.560	6.773	5.086	2.504	1.974	2.292	1.880	5.017	2.284
Avances sur nantissement	102	51	74	116	39	105	35	101	32
Effets publics (art. 20 des statuts. Conventions des 14-9-48 et 15-4-52) :									
a) certificats du Trésor	8.215	6.040	6.515	5.590	5.690	9.515	8.490	8.140	8.715
b) effets émis par des organismes dont les engagements sont garantis par l'Etat
c) autres effets publics belges
Monnaies divisionnaires et d'appoint ...	645	617	490	487	524	649	468	606	457
Avoirs à l'Office des Chèques Postaux ...	2	1	2	1	2	2	2	1	2
Créance consolidée sur l'Etat (art. 3, § b de la loi du 28 juillet 1948)	34.030	34.000	34.000	34.000	34.000	34.000	34.000	34.000	34.000
Fonds publics (art. 18 et 21 des statuts)	2.469	2.519	2.568	2.569	2.627	2.569	2.627	2.568	2.627
Immeubles, matériel et mobilier	1.508	1.519	1.539	1.519	1.539	1.519	1.539	1.519	1.539
Valeurs de la Caisse de Pensions du Personnel	1.032	1.075	1.168	1.214	1.217	1.127	1.224	1.129	1.226
Divers	515	698	544	1.278	726	726	606	795	694
Compte d'ordre :	128.531	150.916	168.594	167.120	163.759	152.916	160.974	156.286	161.499
Office des Chèques Postaux : Avoir pour compte du Ministre de l'Education nationale et de la Culture (Pacte scolaire, loi du 29 mai 1959, article 15)	1.512	2.114	2.170	2.154	1.737	1.662	1.637	1.531	1.474
PASSIF									
Billets en circulation	118.325	124.091	129.078	127.640	128.023	123.244	129.177	124.406	130.358
Comptes courants :									
Trésor public { compte ordinaire ...	7	24	1	23	19	19	14	12	15
{ taxe exceptionnelle de conjonct. (Loi du 12-3-1957) ...	494	185	25	25	25	142	24	142	19
{ compte spécial liquidation U.E.P. ...	1
Banques à l'étranger : compte ordin.	252	308	445	356	377	281	272	416	294
Comptes courants divers	3.161	2.606	8.338	7.632	6.437	3.047	4.775	3.278	4.280
Accords internationaux (Loi du 28 juillet 1948) :									
a) A.M.E.	344	249	200	202	146	302	128	279	108
b) autres accords	224	263	365	348	193	154	158	157	151
Total des engagements à vue ...	122.808	127.726	138.452	136.226	135.220	127.189	134.548	128.690	135.225
Monnaies étrangères et or à livrer	1.436	18.644	25.376	25.675	24.037	21.255	21.832	23.066	21.616
Caisse de Pensions du Personnel	1.032	1.075	1.168	1.214	1.217	1.127	1.224	1.129	1.226
Divers	767	938	1.007	1.436	658	776	743	832	805
Capital	400	400	400	400	400	400	400	400	400
Réserves et comptes d'amortissement ...	2.088	2.133	2.191	2.169	2.227	2.169	2.227	2.169	2.227
Compte d'ordre :	128.531	150.916	168.594	167.120	163.759	152.916	160.974	156.286	161.499
Ministre de l'Education nationale et de la Culture : Avoir pour son compte à l'Office des Chèques Postaux (Pacte scolaire, loi du 29 mai 1959, article 15)	1.512	2.114	2.170	2.154	1.737	1.662	1.637	1.531	1.474

N. B. — Le Rapport annuel de la Banque Nationale de Belgique donne en annexe, toutes les situations hebdomadaires de l'année à laquelle il se rapporte. Il comporte également un commentaire succinct des principaux postes du bilan.

XIII - 7. — SITUATION GLOBALE DES BANQUES ¹

(millions de francs)

Rubriques	1958 31 décembre	1959 31 décembre	1960 31 décembre	1961 31 décembre	1961 31 mars	1962 31 mars	1961 30 avril	1962 30 avril
ACTIF								
A. Opér. d'épargne (art. 15, A. R. 42)	—	—	—	—	—	—	—	—
B. Disponible et réalisable :								
Caisse, Banque Nation., Chèques post.	6.031	5.972	5.933	7.533	4.819	5.517	3.164	3.182
Prêts au jour le jour	1.415	1.013	1.277	1.214	2.450	907	2.269	634
Banquiers	4.393	6.696	8.103	10.782	8.519	9.776	10.225	9.403
Maison-mère, succursales et filiales ...	1.005	2.345	3.236	4.287	2.831	6.407	3.125	6.409
Autres valeurs à recevoir à court terme	4.745	5.205	6.017	6.742	5.856	7.180	7.210	7.454
Portefeuille-effets	51.103	52.469	55.155	66.088	61.275	69.992	63.553	68.595
a) Portefeuille commercial ²	18.353	18.128	21.528	25.875	21.842	30.090	22.711	28.160
b) Eff. publ. réesc. à la B.N.B. ...	19.228	20.709	20.496	27.294	25.804	25.866	27.184	25.502
c) Effets publ. mob. à la B.N.B. à concurrence de 95 %	13.522	13.632	13.131	12.919	13.629	14.036	13.658	14.933
Reports et avances sur titres	1.222	1.364	1.168	1.237	1.171	1.201	1.210	1.264
Débiteurs par acceptations	10.637	11.944	12.682	14.318	12.423	14.339	12.566	14.273
Débiteurs divers	20.863	22.792	26.064	30.726	26.560	31.695	27.125	33.120
Portefeuille-titres	29.276	34.988	39.274	53.444	43.672	51.384	46.445	53.448
a) Valeurs de la réserve légale	340	366	401	429	402	434	407	449
b) Fonds publics belges	26.575	32.021	36.199	50.094	40.543	48.064	43.105	50.055
c) Fonds publics étrangers	67	231	275	473	376	360	479	360
d) Actions de banques	1.196	1.340	1.291	1.261	1.249	1.252	1.268	1.259
e) Autres titres	1.098	1.030	1.108	1.187	1.102	1.274	1.186	1.325
Divers	1.060	1.730	1.570	1.552	1.370	1.400	1.362	1.594
Capital non versé	6	7	7	9	7	9	7	9
Total disponible et réalisable ...	131.756	146.525	160.486	197.932	170.953	199.807	178.261	199.385
C. Immobilisé :								
Frais de constitut. et de premier établ.	23	23	20	19	19	18	20	18
Immeubles	1.082	1.126	1.190	1.251	1.191	1.262	1.195	1.267
Participation dans les filiales immobil.	267	257	258	273	273	253	273	253
Créances sur filiales immobilières	355	350	345	278	331	296	324	290
Matériel et mobilier	136	140	153	166	156	178	160	180
Total de l'immobilisé ...	1.863	1.896	1.966	1.987	1.970	2.007	1.972	2.008
Total de l'actif ...	133.619	148.421	162.452	199.919	172.923	201.814	180.233	201.393
PASSIF								
A. Opér. d'épargne (art. 15, A. R. 42)	—	—	—	—	—	—	—	—
B. Exigible :								
Créanciers privilégiés ou garantis	283	415	330	398	360	1.132	1.399	856
Emprunts au jour le jour	103	644	1.332	2.110	1.975	1.872	2.614	2.175
a) Garantis par des sûretés réelles	—	571	1.247	1.986	1.893	1.854	2.512	2.107
b) Non garant. par des sûr. réelles	—	73	85	124	82	18	102	68
Banquiers	8.186	8.568	14.208	28.067	17.204	23.659	20.882	23.199
Maison-mère, succursales et filiales ...	1.770	2.398	3.165	3.911	2.314	3.674	2.997	3.214
Acceptations	10.637	11.945	12.683	14.319	12.423	14.343	12.567	14.279
Autres valeurs à payer à court terme	2.574	2.690	2.382	2.776	3.231	3.587	2.960	3.895
Créditeurs pour effets à l'encaissement	788	889	990	967	1.106	1.041	1.114	1.046
Dépôts et comptes courants	89.494	99.256	103.790	121.118	110.564	126.278	110.921	125.094
a) A vue	57.215	62.077	61.080	66.746	64.887	67.087	64.080	66.499
b) A un mois au plus	3.540	3.319	4.873	6.112	5.183	6.737	5.220	5.989
c) A plus d'un mois	12.223	14.800	19.200	27.902	21.604	31.613	22.831	31.471
d) A plus d'un an	1.281	1.495	956	1.529	1.103	1.327	1.020	1.793
e) A plus de deux ans	2.023	2.097	1.975	2.495	1.903	2.593	1.963	2.309
f) Carnets de dépôts	11.448	13.730	14.115	14.613	14.236	15.191	14.165	15.280
g) Autres dépôts reçus en carnets ou livrets	1.764	1.738	1.591	1.721	1.648	1.730	1.642	1.753
Obligations et bons de caisse	6.607	6.891	7.573	8.619	7.881	9.112	7.935	9.404
Montants à libérer sur titres et partic.	641	664	635	615	623	619	619	629
Divers	3.589	4.451	4.940	6.007	4.867	5.262	5.637	6.085
Total de l'exigible ...	124.672	138.811	152.028	188.907	162.548	190.579	169.645	189.876
C. Non exigible :								
Capital	5.202	5.746	6.201	6.520	6.209	6.664	6.209	6.917
Fonds indis. par prime d'émission ...	193	283	284	292	277	274	277	275
Réserve légale (art. 13, A. R. 185) ...	343	369	406	428	404	464	407	479
Réserve disponible	3.103	3.106	3.363	3.652	3.375	3.698	3.585	3.712
Provisions	106	106	170	120	110	135	110	134
Total du non exigible ...	8.947	9.610	10.424	11.012	10.375	11.235	10.588	11.517
Total du passif ...	133.619	148.421	162.452	199.919	172.923	201.814	180.233	201.393

¹ La situation globale ne contient, en ce qui concerne les banques exerçant partiellement leur activité à l'étranger, que les éléments d'actif et de passif des sièges belges. Les soldes des comptes ouverts par ceux-ci au nom des sièges situés à l'étranger apparaissent sous la rubrique « Maison-mère, succursales et filiales ».

² Encours des effets réescomptés par les banques à la B.N.B. et aux institutions paraétatiques (millions de francs)

1958 31 décembre	5.555	1960 31 décembre	6.547	1961 31 mars	6.165	1962 31 mars	5.988
1959 31 décembre	6.885	1961 31 décembre	6.999	1961 30 avril	5.798	1962 30 avril	6.322

XIII - 8. — COMPTES DE CHEQUES POSTAUX

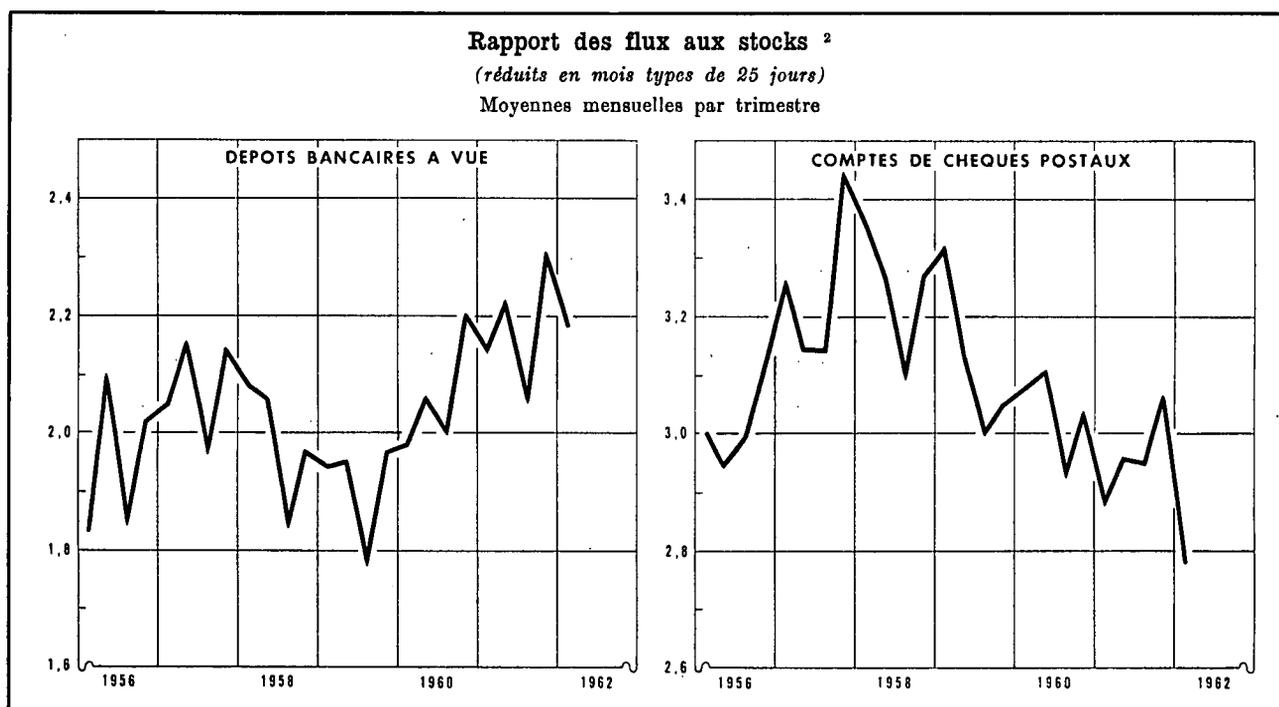
Source : Office des chèques postaux.

	Milliers de comptes	Avoir global ¹	Avoirs des particuliers ²	Crédit		Débit		Mouvement général	Pourcentages des opérations effectuées sans emploi d'espèces
				Versements et divers	Virements	Chèques et divers	Virements		
				(moyennes journalières)		(moyennes mensuelles ou mois)			
(fin de période)	(milliards de francs)								
1953	664	27,8	21,1	28,7	71,9	28,6	71,9	201,1	92
1954	678	27,8	20,6	29,7	74,1	29,5	74,1	207,4	91
1955	703	28,3	20,8	30,5	76,2	30,3	76,2	213,3	91
1956	742	29,8	22,2	32,7	81,9	32,7	81,9	229,3	91
1957	765	30,4	22,4	36,0	89,1	36,0	89,1	250,2	91
1958	789	31,2	23,5	37,4	93,0	37,3	93,0	260,8	91
1959	819	33,1	25,1	39,4	97,9	39,1	97,9	274,3	91
1960	855	37,1	26,9	42,4	103,3	41,6	103,3	290,7	92
1961	882	40,3	29,2	45,7	111,2	46,0	111,2	314,2	92
1960 3 ^e trimestre	846	38,6	27,2	43,6	106,8	44,5	106,8	301,7	91
4 ^e trimestre	855	36,8	27,0	43,4	100,4	39,5	100,4	283,7	92
1961 1 ^{er} trimestre	861	41,7	29,6	44,1	111,6	47,1	111,6	314,5	92
2 ^e trimestre	866	40,3	29,5	45,1	108,2	44,8	108,2	306,2	92
3 ^e trimestre	874	39,7	28,7	46,4	111,0	46,4	111,0	316,1	92
4 ^e trimestre	882	39,7	29,1	47,4	114,2	45,8	114,2	321,5	92
1962 1 ^{er} trimestre	887	42,7	31,5	46,6	114,9	47,4	114,9	323,7	92
1961 Mai	864	41,7	29,7	45,2	109,7	46,6	109,7	311,3	92
Juin	866	40,5	29,2	46,8	112,2	46,3	112,2	317,4	92
Juillet	868	42,7	29,2	50,5	118,8	51,6	118,8	339,7	92
Août	871	38,8	28,7	44,6	109,7	46,1	109,7	310,1	92
Septembre	874	37,6	28,3	44,1	104,4	41,6	104,4	294,5	92
Octobre	878	40,0	28,6	46,6	115,7	48,1	115,7	326,0	92
Novembre	881	38,7	28,9	44,5	109,5	44,2	109,5	307,7	92
Décembre	882	40,4	29,7	51,2	117,3	45,0	117,3	330,7	92
1962 Janvier	884	44,8	31,2	49,0	122,2	51,4	122,2	344,7	92
Février	886	41,9	31,6	44,7	109,9	45,6	109,9	310,2	92
Mars	887	41,5	31,6	46,1	112,5	45,3	112,5	316,3	92
Avril	888	43,9	32,3	48,3	112,3	49,3	112,3	322,2	92
Mai	890	42,7	31,7	49,8	118,4	48,9	118,4	335,5	92

¹ Comprend l'avoir des particuliers et celui des comptes de l'Etat.

² Ces avoirs comprennent les avoirs libres et jusque juin 1961 compris, les titres de l'Emprunt d'Assainissement monétaire remis en représentation des avoirs définitivement bloqués. Depuis juillet 1961, uniquement avoirs libres. Les chiffres des avoirs libres des particuliers à fin de période sont publiés à la situation de la Dette publique (cfr. tableau 8 du chapitre XVI du présent bulletin).

**XIII - 9. — MONTANTS GLOBAUX DES PAIEMENTS
EFFECTUES AU MOYEN DES DEPOTS BANCAIRES A VUE EN FRANCS BELGES
ET DES AVOIRS EN COMPTES DE CHEQUES POSTAUX ¹**



Moyennes mensuelles ou mois	Montants globaux des paiements effectués au moyen des			Rapport des flux aux stocks ²		
	dépôts bancaires à vue ³	avoirs en C.C.P. ⁴	Total	brut	réduit en mois types de 25 jours ⁵	
				dépôts bancaires à vue	dépôts bancaires à vue	avoirs en C.C.P. ⁴
(milliards de francs)						
1953	61,2	63,4	124,6	1,70	1,69	2,95
1954	67,4	64,6	132,0	1,83	1,80	2,99
1955	75,4	66,8	142,2	1,94	1,92	3,06
1956	83,2	70,3	153,5	1,98	1,95	3,01
1957	89,8	76,6	166,4	2,10	2,08	3,25
1958	85,7	80,4	166,1	2,01	1,99	3,25
1959	90,3	83,4	173,7	1,93	1,91	3,13
1960	99,4	87,2	186,6	2,09	2,06	3,04
1961	106,9	93,0	199,9	2,19	2,18	2,96
1960 3 ^e trimestre	96,2	86,5	182,7	2,05	2,00	2,93
4 ^e trimestre	102,1	86,9	189,0	2,22	2,20	3,03
1961 1 ^{er} trimestre	101,0	90,4	191,4	2,17	2,14	2,87
2 ^e trimestre	110,5	94,4	204,9	2,19	2,22	2,96
3 ^e trimestre	100,8	91,0	191,8	2,11	2,06	2,95
4 ^e trimestre	115,2	96,1	211,3	2,29	2,30	3,06
1962 1 ^{er} trimestre	110,1	94,6	204,7	2,24	2,18	2,78
1961 Mai	114,8	96,5	211,3	2,20	2,29	3,01
Juin	111,9	91,0	202,9	2,30	2,21	2,88
Juillet	106,4	95,2	201,6	2,17	2,17	3,03
Août	99,6	91,8	191,4	2,12	2,04	3,02
Septembre	96,4	86,1	182,5	2,05	1,97	2,81
Octobre	111,0	92,4	203,4	2,35	2,26	2,97
Novembre	114,3	97,4	211,7	2,19	2,29	3,17
Décembre	120,5	98,4	218,9	2,34	2,34	3,04
1962 Janvier	116,3	95,5	211,8	2,37	2,28	2,80
Février	109,2	98,4	207,6	2,10	2,19	2,92
Mars	104,7	89,9	194,6	2,25	2,08	2,61
Avril	121,5	100,6	222,1	2,27	2,36	2,88
Mai	126,9	100,3	227,2	2,36	2,36	2,97

¹ Approximations données par le total des débits portés en comptes (y compris les comptes appartenant à des étrangers ainsi que les débits correspondant à des paiements à l'étranger).

² Le rapport des flux aux stocks est obtenu en divisant le montant des inscriptions au débit des comptes de dépôts bancaires à vue en francs belges ou des comptes chèques postaux des particuliers et des comptables extraordinaires de l'Etat par les avoirs moyens de ces comptes au cours de la période envisagée.

³ Le recensement ne s'étend pas à toutes les banques.

⁴ Les données brutes ont été rectifiées pour éliminer les virements qui constituent double emploi du fait de l'organisation comptable de l'Etat et qu'il a été possible de recenser.

⁵ De 1951 à 1954 inclus, calculé sur base du nombre de jours ouvrables à l'O.C.P.; par la suite, calculé sur base du nombre de jours ouvrables dans l'industrie.

N. B. — Méthode d'élaboration : voir *Bulletin d'Information et de Documentation*, XXV^e année, vol. II, n^o 4, octobre 1950, p. 222.

Références bibliographiques : *Rapports annuels de la B.N.B.* — *Moniteur belge* : situation globale des banques. — *Annuaire statistique de la Belgique*. — *Bulletin de statistique de l'I.N.S.* — *Bulletin d'Information et de Documentation* (cfr. N. B. des tableaux 1 et 9 du chapitre XIII). — *Rapport annuel de la Commission bancaire*.

XIV. — INTERMEDIAIRES FINANCIERS NON MONETAIRES

4. — PRINCIPAUX ACTIFS ET PASSIFS DU FONDS DES RENTES

(millions de francs)

Source : Fonds des Rentes.

Fin de période	Actifs					Passifs				
	Portefeuille (valeur nominale)			Solde créditeur à la Banque Nationale de Belgique	Prêts d'argent à très court terme	Certificats placés dans les banques	Emprunts d'argent à très court terme	Opérations à réméré	Crédit reçu de la Banque Nationale	
	Valeurs cotées 1	Certificats de trésorerie tranche B	Autres certificats de trésorerie						Avances	Escompte de bons de caisse 2
1952	4.112	—	—	—	—	—	2.350	1.000	10	344
1953	3.532	—	—	—	—	—	1.999	1.000	...	120
1954	5.023	—	—	—	—	—	2.248	1.000	2	1.327
1955	4.533	—	—	—	—	—	2.039	1.000	4	920
1956	5.930	—	—	—	—	—	2.631	800	2	1.998
1957	4.112	1.242	—	...	—	486	2.457	585	1.237	200
1958	3.311	1.370	—	...	—	4.059	274	—	...	45
1959	4.572	623	2.700	1	...	4.608	72	—
1960 Janvier	4.908	5	1.200	719	1.922	5.421	...	—
Février	5.030	37	100	1.476	2.413	5.760	...	—
Mars	4.767	85	...	2.683	1.910	6.147	...	—
Avril	4.992	64	1.200	3.925	1.239	8.099	...	—
Mai	5.105	228	...	3.545	2.640	8.163	...	—
Juin	5.085	201	100	2.862	2.644	7.508	...	—
Juillet	5.995	70	...	1.188	2.237	5.933	...	—
Août	5.936	6	450	3	1.211	4.242	...	—
Septembre ...	6.075	89	1.000	...	103	3.896	...	—
Octobre	6.097	11	600	75	1.332	4.773	...	—
Novembre ...	6.366	...	400	1.312	1.583	6.165	...	—
Décembre	6.661	1.403	1.200	6	15	5.812	...	—
1961 Janvier	6.617	20	1.200	750	1.802	6.966	...	—
Février	6.434	90	...	2.917	1.932	7.932	...	—
Mars	5.978	10	825	1.644	3.273	8.401	...	—
Avril	6.104	18	1.875	1.086	3.569	9.266	...	—
Mai	6.054	25	2.525	2.150	2.685	10.042	...	—
Juin	6.394	78	825	1.916	4.239	10.043	...	—
Juillet	6.288	9	100	3.131	3.272	9.442	...	—
Août	6.371	4.377	3.410	10.800	...	—
Septembre ...	6.448	6.391	2.267	11.701	...	—
Octobre	6.599	166	150	6.876	2.030	12.511	...	—
Novembre ...	6.613	...	150	8.004	2.169	13.605	...	—
Décembre	6.892	1.086	...	3.200	3.069	10.996	...	—

1 Y compris les opérations à réméré.

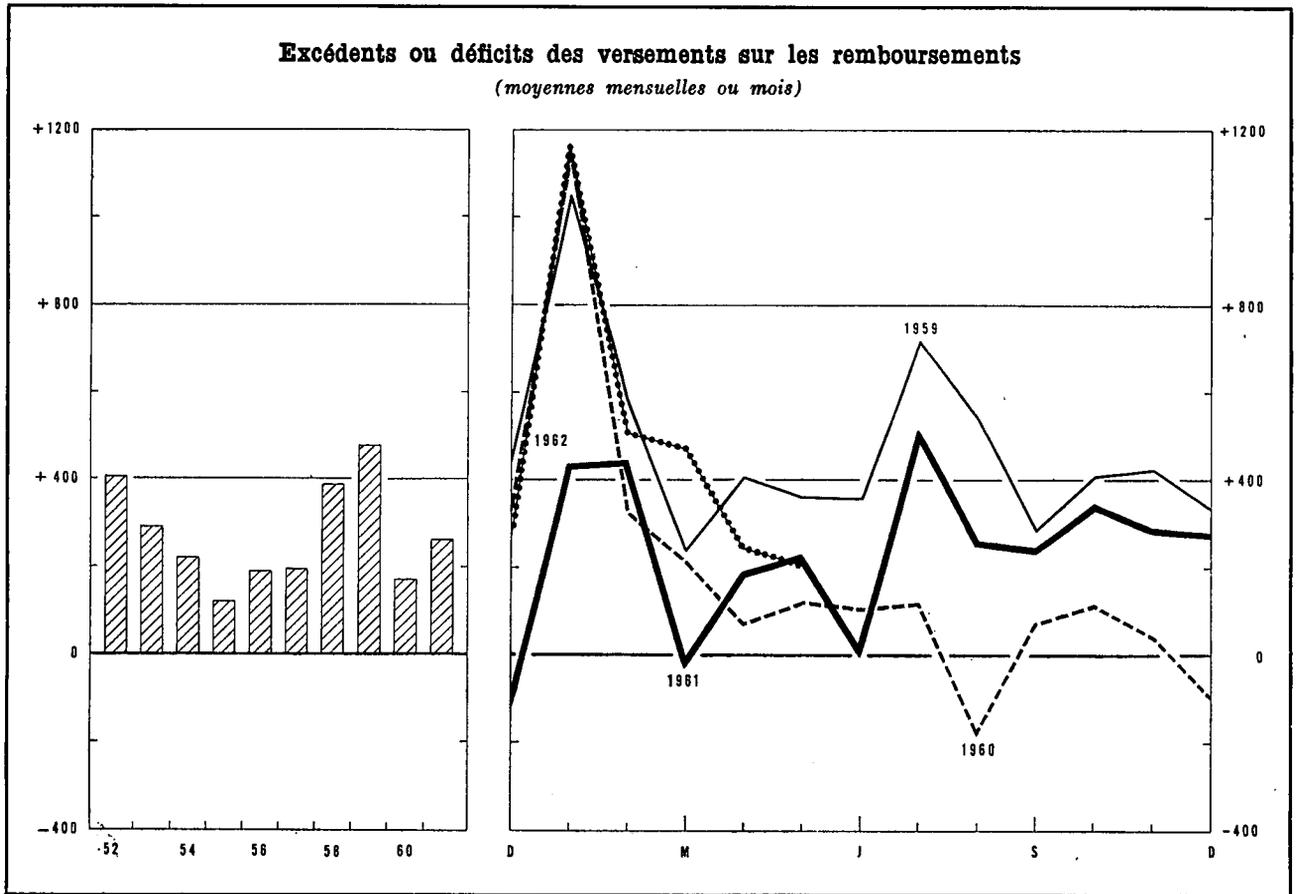
2 Y compris les bons de caisse escomptés auprès d'organismes autres que la Banque Nationale de Belgique.

XIV - 5. — CAISSE GENERALE D'EPARGNE ET DE RETRAITE

5 a. — Mouvements des dépôts

Livrets des particuliers seulement

(millions de francs)



Périodes	Versements		Remboursements		Excédents ou déficits		Soldes des dépôts à fin de période	
	(1)	(2)	(3) = (1) - (2)	(4)	(1)	(2)	(3)	(4)
1952	12.958	8.127	4.831	40.748 ¹				
1953	13.204	9.684	3.520	45.493 ¹				
1954	13.383	10.764	2.619	49.459 ¹				
1955	13.624	12.176	1.448	52.354 ¹				
1956	14.518	12.295	2.223	56.132 ¹				
1957	16.783	14.455	2.328	60.144 ¹				
1958	18.912	14.316	4.596	66.700 ¹				
1959	21.939	16.232	5.707	74.442 ¹				
1960	21.840	19.786	2.054	78.887 ¹				
1961	22.799	19.585	3.214	84.633 ¹				

	1961		1962		1961		1962	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(1)	(2)	(3)	(4)
Janvier	1.994	p 2.587	1.561	p 1.431	433	p 1.156	79.320	p 85.789
Février	1.953	p 1.939	1.511	p 1.431	442	p 508	79.762	p 86.297
Mars	1.862	p 2.136	1.879	p 1.671	- 17	p 465	79.745	p 86.762
Avril	1.868	p 1.955	1.679	p 1.711	189	p 244	79.934	p 87.006
Mai	1.911	p 2.003	1.681	p 1.790	231	p 213	80.165	p 87.219
Juin	1.928		1.917		11		80.176	
Juillet	2.120		1.614		506		80.682	
Août	1.758		1.499		259		80.941	
Septembre	1.797		1.546		251		81.192	
Octobre	1.949		1.598		351		81.543	
Novembre	1.680		1.392		288		81.831	
Décembre	1.979		1.709		270		84.633 ¹	

¹ Ces dépôts comprennent les intérêts capitalisés de l'exercice.

XIV - 5. — CAISSE GENERALE D'EPARGNE ET DE RETRAITE

5 b. — Principales rubriques des bilans de la Caisse d'Epargne

(milliards de francs)

Source : Rapports de la C.G.E.R.

	1955	1956	1957	1958	1959	1960
ACTIF						
Disponible ¹	0,2	0,2	0,5	0,3	0,3	0,2
Placements provisoires :						
Effets sur la Belgique	5,3	6,5	7,6	7,7	9,1	10,8
Avances à l'industrie	—	—	—	2,0	3,3	5,2
Crédit d'exportation	—	—	—	...	0,2	0,4
Prêts sur nantissement
Acceptations bancaires	0,1	0,2	0,4	1,6	1,7	2,4
Certificats de Trésorerie	2,7	1,8	1,5	5,2	4,3	2,0
Prêts au jour le jour	1,1	1,0	1,3	0,8	1,1	0,8
Total des placements provisoires ...	9,2	9,5	10,8	17,3	19,7	21,6
Placements définitifs :						
Rentes belges directes	17,9	18,4	18,4	17,3	19,7	20,0
Rentes belges indirectes et valeurs garanties par l'Etat	9,8	12,1	13,6	15,4	16,5	17,8
Valeurs du Congo ou garanties par le Congo	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Obligations du Crédit communal, de provinces, villes						
et communes	2,0	1,9	1,9	1,8	1,8	1,7
Obligations de sociétés belges	1,9	1,5	1,5	1,2	1,2	1,0
Avances à l'Etat résultant du paiement des allocations						
complémentaires aux prisonniers politiques, et						
avances à l'Œuvre nationale des invalides de la						
guerre	0,4	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6
Prêts hypothécaires	2,4	2,7	2,8	2,9	3,3	3,8
Crédit agricole	3,0	3,3	3,4	3,4	3,5	3,6
Avances à la Société nationale du Logement, aux						
sociétés agréées et aux communes en vue de la						
construction d'habitations sociales	15,4	17,1	18,3	19,9	21,3	22,2
Total des placements définitifs ...	53,1	57,9	60,8	62,8	68,2	71,0

PASSIF

<i>Exigible :</i>						
Dépôts sur livrets ² :						
Particuliers	52,2	55,9	60,0	66,5	74,3	78,7
Dotations des prisonniers	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Etablissements publics et autres	4,2	4,8	4,6	4,9	3,8	3,7
Dépôts pour timbres-retraite	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Total des dépôts sur livrets ...	56,8	61,1	65,0	71,8	78,5	82,8
Dépôts en comptes courants ²	1,9	1,9	1,9	3,5	3,7	3,0
<i>Non exigible :</i>						
Fonds de dotation, fonds de prévisions diverses et fonds						
de réserve	5,0	5,6	6,2	6,7	7,3	7,9

¹ Cette rubrique comprend les avoirs en caisse, les comptes à la Banque Nationale de Belgique et à l'Office des chèques Postaux.

² Comprennent les intérêts capitalisés.

XIV - 5. — CAISSE GENERALE D'EPARGNE ET DE RETRAITE

5 c. — Principales rubriques des bilans des Caisses de Retraite *

(milliards de francs)

Source : *Rapports de la C.G.E.R.*

	1955	1956	1957	1958	1959	1960
ACTIF						
Portefeuille-titres :						
Rentes belges directes	6,4	6,3	7,2	7,5	7,7	7,3
Rentes belges indirectes et valeurs garanties par l'Etat	7,8	8,8	9,1	10,1	11,0	11,6
Valeurs garanties par le Congo	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Obligations du Crédit communal, provinces, villes et communes	1,4	1,3	1,3	1,2	1,2	1,1
Obligations de sociétés belges	1,6	1,5	1,4	1,3	1,2	1,1
Prêts hypothécaires	0,3	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2
Avances aux sociétés agréées et aux caisses publiques de prêts en vue de la construction d'habitations sociales	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Total ...	17,7	18,4	19,5	20,5	21,5	21,5
PASSIF						
Fonds des Rentes ¹	18,3	19,0	13,2	13,5	13,8	13,1
Réserves mathématiques ²			6,7	7,4	8,2	8,8
Total ...	18,3	19,0	19,9	20,9	22,0	21,9

* La C.G.E.R. publie séparément :

- a) *Depuis 1957* :
- 1) Un bilan concernant l'exécution de la « Loi générale ». Il s'agit des rentes constituées en vertu de la loi du 16 mars 1865 et des lois coordonnées de 1946 relatives à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des ouvriers et des assurés libres. Toutefois, depuis 1960, les rentes constituées en vertu de la loi du 16 mars 1865 ne figurent plus aux bilans des Caisses de Retraite mais bien aux bilans de la Caisse d'Assurances sur la Vie.
 - 2) Un bilan se rapportant à la « gestion des assurances réalisées dans le cadre des lois de 1925 et de 1930 sur la Pension des employés ». Ces assurances sont traitées selon le principe de la capitalisation.
 - 3) Un bilan se rapportant aux retraites des « employés » telles qu'elles ont été fixées par la « loi du 12 juillet 1957 » conçue également selon le principe de la capitalisation.
 - 4) Un bilan se rapportant à la gestion des assurances réalisées dans le cadre de la loi du 30 juin 1956 relative à la pension des indépendants. Toutefois depuis 1960, ce bilan se rapporte également à la gestion des assurances réalisées dans le cadre de la loi du 28 mars 1960 sur la pension des travailleurs indépendants.
- b) *Depuis 1958* : Un bilan se rapportant à la gestion des assurances réalisées dans le cadre des lois de pension des employés (versements supplémentaires).
- c) *Depuis 1960* : En plus, un bilan concernant les retraites des « employés » telles qu'elles ont été fixées par la « loi du 22 février 1960 », conçue également selon le principe de la capitalisation.
- ¹ Le Fonds des rentes comprend les réserves représentatives des rentes assurées dans le cadre de la « Loi générale ». Ces réserves englobent les réserves mathématiques, de sécurité et de gestion, ainsi que les provisions. Toutefois, depuis 1960, le Fonds des rentes ne comprend plus les réserves représentatives des rentes constituées en vertu de la loi du 16 mars 1865. Ces réserves figurent depuis 1960 aux bilans de la Caisse d'Assurances sur la Vie, sous la rubrique « Réserves mathématiques et provisions ».
- ² Les réserves mathématiques pures ont été majorées de chargements pour frais de service des rentes, et pour marge de sécurité et frais d'administration.

XIV - 5. — CAISSE GENERALE D'EPARGNE ET DE RETRAITE

5 d. — Principales rubriques des bilans de la Caisse d'Assurances sur la Vie ¹

(milliards de francs)

Source : *Rapports de la C.G.E.R.*

	1955	1956	1957	1958	1959	1960
ACTIF						
Portefeuille-titres :						
Rentes belges directes	1,5	1,8	2,0	1,9	2,2	3,0
Rentes belges indirectes et valeurs garanties par l'Etat	0,5	0,5	0,7	1,1	1,3	2,0
Obligations du Crédit communal, provinces, villes et communes	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Obligations de sociétés belges	0,6	0,7	0,6	0,6	0,6	0,6
Prêts hypothécaires	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Habitations sociales : Avances aux sociétés agréées	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2
Total du portefeuille-titres ...	2,9	3,3	3,6	4,0	4,5	6,0
PASSIF						
Réserves mathématiques et provisions	2,2	2,5	2,7	2,9	3,2	4,6 ¹
Fonds de réserve	0,8	0,9	1,0	1,2	1,4	1,5

¹ Depuis 1960, ce bilan comporte, sous la rubrique « Réserves mathématiques et provisions » les réserves représentatives des rentes constituées en vertu de la loi du 16 mars 1865 et figurant auparavant dans le bilan concernant l'exécution de la « Loi générale ».

XIV - 6. — CAISSES D'EPARGNE PRIVEES

Moyens d'action et placements

(milliards de francs)

Source : Office Central de la Petite Epargne.

Fin de période	Dépôts		Obligations et Bons de Caisse	Total des dépôts, obligations et bons de Caisse	Créances sur les entreprises et particuliers				Créances sur le secteur public						Total des créances sur les entreprises et particuliers et sur le secteur public	
	inférieurs à 2 ans	2 ans et plus			Es-compte, avances et prêts avec caution	Débiteurs hypothécaires	Débiteurs divers	Total des créances sur les entreprises et particuliers	Etat	Pouvoirs subordonnés	Congo et Ruanda-Urundi	Caisse Autonome des Dommages de Guerre	Crédit Communal de Belgique	Autres organismes parastataux		Total des créances sur le secteur public
1956	12,4	3,4	2,7	18,5	1,1	10,4	0,2	11,7	n.d.	0,2	0,1	0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
1957	13,7	3,8	3,1	20,6	1,4	12,0	0,3	13,7	n.d.	0,2	0,1	0,2	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
1958	15,7	4,4	3,9	24,0	1,8	13,8	0,3	15,9	4,7	0,3	0,2	0,2	0,3	3,8	9,5	25,4
1959	18,5	5,0	4,3	27,8	2,1	15,9	0,4	18,4	5,0	0,2	0,1	0,3	0,4	5,4	11,4	29,8
1960	20,2	5,6	4,8	30,6	1,9	18,0	0,5	20,4	6,2	0,2	0,1	0,4	0,3	5,6	12,8	33,2
1960 1 ^{er} trimest.	19,0	5,2	4,5	28,7	2,4	16,2	0,4	19,0	5,4	0,2	0,1	0,4	0,3	5,7	12,1	31,1
2 ^e trimest.	19,4	5,3	4,6	29,3	2,3	16,8	0,4	19,5	6,1	0,3	0,1	0,4	0,3	5,3	12,5	32,0
3 ^e trimest.	19,6	5,4	4,7	29,7	2,4	17,5	0,4	20,3	6,1	0,2	0,1	0,4	0,3	5,4	12,5	32,8
4 ^e trimest.	20,2	5,6	4,8	30,6	1,9	18,0	0,5	20,4	6,2	0,2	0,1	0,4	0,3	5,6	12,8	33,2
1961 1 ^{er} trimest.	20,9	5,8	4,9	31,6	2,4	18,3	0,4	21,1	6,2	0,2	0,1	0,4	0,4	6,1	13,4	34,5
2 ^e trimest.	21,4	5,9	5,1	32,4	2,3	19,0	0,5	21,8	6,5	0,2	0,1	0,4	0,4	6,1	13,7	35,5
3 ^e trimest.	22,1	6,1	5,1	33,3	2,5	19,6	0,5	22,6	6,7	0,2	0,1	0,4	0,4	6,1	13,9	36,5
4 ^e trimest.	23,1	6,4	5,2	34,7	2,0	20,3	0,6	22,9	6,9	0,2	0,1	0,4	0,4	6,4	14,4	37,3
1962 1 ^{er} trimest.	24,1	6,7	5,5	36,3												

XIV - 7. — SOCIETE NATIONALE DE CREDIT A L'INDUSTRIE

Principales rubriques des bilans

(milliards de francs)

Source : Rapports de la S.N.C.I.

	1956	1957	1958	1959	1960	1961
ACTIF						
Portefeuille :						
Crédits d'investissement à long et moyen terme :						
1 ^o garantis par l'Etat	3,7	5,0	6,7	8,6	9,8	10,5
2 ^o garantis par banques et Sociétés financières ...	4,2	4,4	5,1	5,5	6,2	6,7
3 ^o autres que ceux visés sub 1 ^o et 2 ^o 1	5,3	5,8	7,1	7,8	10,5	13,1
Crédits de restauration (dommages de guerre, et inondations) (arrêté-loi du 30 novembre 1944, lois des 1 ^{er} octobre 1947, 6 janvier 1950, 24 mars 1953 et 26 juin 1956)	2,0	2,0	1,9	2,0	1,8	1,7
Crédits commerciaux à moyen terme	1,4	1,1	1,0	0,8	0,8	1,3
Crédits de financement d'exportations à moyen terme	0,8	0,7	0,6	0,8	0,9	1,1
Crédits gérés pour compte de l'Etat 2	2,3	2,2	2,4	2,5	2,7	2,6
PASSIF						
Obligations	14,6	17,2	21,4	24,9	30,1	35,9
Bons de caisse	3,5	3,3	4,1	5,7	6,3	6,9
Etat belge :						
Fonds d'Aide Marshall	2,0	2,0	1,9	1,9	1,8	1,7
Fonds de l'armement et des constructions maritimes	0,4	0,5	0,7	0,8	1,1	1,2

1 Cette rubrique comprend tous les autres crédits d'investissement; le risque de ces opérations est supporté par la S.N.C.I. qui se fait conférer, s'il y a lieu, des sûretés réelles et/ou personnelles.

2 Il s'agit de crédits financés par l'aide « Marshall » et par le Fonds de l'Armement et des Constructions maritimes.

XIV - 8. — CREDIT COMMUNAL DE BELGIQUE

(millions de francs)

Période	Financement des dépenses d'investissement des pouvoirs régionaux et locaux et des organismes des secteurs provincial et communal										Opérations en comptes courants des pouvoirs régionaux et locaux et des organismes des secteurs provincial et communal (dépenses ordinaires)			
	Comptes « Subsidés et Fonds d'Emprunts »													
	Solde disponible au début de la période	Versements				Prélèvements			Solde disponible à la fin de la période	Dette à court, moyen et long terme envers le Crédit Communal de Belgique (à fin de période)	Engage- ments de crédits du Crédit Communal de Belgique	Moyenne des soldes globaux journaliers		Total des paiements effectués par le débit de ces comptes
		Emprunts dont les charges sont supportées par les emprunteurs	Emprunts dont les charges sont remboursées aux emprunteurs par l'Etat	Subventions versées en capital par l'Etat et les Provinces	Total	Pour rem- boursements d'emprunts	Pour paiement de dépenses extra- ordinaires	Total				créditeurs	débiteurs	
(1)	(2)	(3)	(4)	(2) + (3) + (4) = (5)	(6)	(7)	(6) + (7) = (8)	(1) + (5) - (8) = (9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	
1952	1.326	2.539		2.352	4.891	280	4.716	4.996	1.221	18.261	873	1.961	402	12.522
1953	1.221	2.565		2.418	4.983	136	4.748	4.884	1.320	20.049	1.160	1.966	406	13.230
1954	1.320	3.650		2.146	5.796	165	5.250	5.415	1.701	22.868	1.850	1.785	349	15.518
1955	1.701	4.315		2.261	6.576	363	5.794	6.157	2.120	26.192	1.563	1.700	388	14.061
1956	2.120	3.562		2.330	5.892	343	5.759	6.102	1.910	28.531	1.699	1.411	701	15.934
1957	1.910	2.603		2.389	4.992	547	4.984	5.531	1.371	29.631	835	1.588	810	16.609
1958	1.371	3.594		2.196	5.790	547	4.803	5.350	1.811	32.802	2.133	1.587	638	19.044
1959	1.811	5.640		2.819	8.459	624	7.147	7.771	2.499	36.777	2.463	1.262	1.129	19.016
1960	2.499	5.410	290	2.306	8.006	604	7.311	7.915	2.590	41.756	4.398	1.267	1.424	20.451
1961	2.590	6.182	1.262	1.858	9.302	1.011	7.427	8.438	3.454	46.849	5.231	1.504	1.519	21.917
1960 Janvier	2.499	216	10	172	398	54	528	582	2.315		2.698	769	1.741	2.840
Février	2.315	255	9	364	628	92	579	671	2.272		2.819	977	1.772	1.492
Mars	2.272	431	17	314	762	76	636	712	2.322		2.809	1.093	1.526	1.813
Avril	2.322	292	10	212	514	56	442	498	2.338		2.946	884	2.075	1.700
Mai	2.338	471	5	191	667	62	477	539	2.466		4.955	1.512	1.148	1.483
Juin	2.466	681	14	258	953	49	871	920	2.499		5.090	1.191	1.516	1.313
Juillet	2.499	417	44	121	582	23	510	533	2.548		5.140	882	2.216	2.270
Août	2.548	905	24	129	1.058	32	778	810	2.796		3.739	1.555	1.298	1.302
Septembre	2.796	694	28	168	890	27	953	980	2.706		4.260	1.592	979	1.341
Octobre	2.706	359	34	120	513	40	537	577	2.642		4.257	1.609	996	1.896
Novembre	2.642	438	40	104	582	30	503	533	2.691		4.069	1.491	938	1.330
Décembre	2.691	251	55	153	459	63	497	560	2.590	41.756	4.398	1.650	892	1.671
1961 Janvier	2.590	585	89	272	946	110	511	621	2.915		4.426	1.050	1.899	3.090
Février	2.915	712	65	202	979	159	711	870	3.024		4.139	1.631	1.415	1.889
Mars	3.024	515	168	199	882	81	764	845	3.061		4.237	1.437	1.405	1.761
Avril	3.061	398	52	110	560	36	420	456	3.165		4.427	1.160	1.638	1.788
Mai	3.165	324	46	135	505	35	590	625	3.045		4.382	1.580	1.242	1.467
Juin	3.045	446	63	145	654	46	576	622	3.077		5.396	1.370	1.523	1.342
Juillet	3.077	654	132	88	874	256	471	727	3.224		5.725	880	2.596	2.581
Août	3.224	481	155	91	727	110	665	775	3.176		5.526	1.535	1.751	1.500
Septembre	3.176	500	100	173	773	56	557	613	3.336		5.456	1.888	1.206	1.537
Octobre	3.336	627	153	178	958	59	781	840	3.454		5.268	1.758	1.182	1.982
Novembre	3.454	443	94	132	669	28	659	687	3.436		5.553	2.026	1.036	1.363
Décembre	3.436	497	145	133	775	35	723	758	3.453	46.849	5.231	1.737	1.341	1.617

XIV - 9. — COMPAGNIES D'ASSURANCES SUR LA VIE

Principales rubriques des bilans

(milliards de francs)

Source : Ministère des Affaires économiques, Service des Assurances.

	1955	1956	1957	1958	1959	1955	1956	1957	1958	1959
	Sociétés belges					Sociétés étrangères				
ACTIF										
Immeubles	0,6	0,7	1,0	1,4	1,7	0,6	0,7	0,9	1,0	1,1
Prêts hypothécaires	4,4	5,1	6,2	7,1	7,8	1,1	1,3	1,6	1,8	2,0
Prêts sur police	0,7	0,7	0,8	0,9	1,0	0,3	0,3	0,4	0,4	0,4
Valeurs mobilières :										
Fonds publics belges	2,3	2,5	2,5	2,9	3,5	2,1	2,2	2,4	2,8	3,1
Valeurs étrangères	0,2	0,5	0,5	0,5	0,8	0,1	0,1	0,2	0,2	0,3
Titres garantis par le Congo	0,1	0,2	0,2	0,2	0,4
Titres des organismes para-										
stataux de crédit	1,9	2,1	2,2	2,6	3,1	0,2	0,3	0,3	0,4	0,4
Titres des autres organismes										
parastataux	1,5	1,5	1,0	1,0	1,2	1,0	1,1	0,8	0,9	1,0
Titres des provinces et com-										
munes	1,1	1,0	1,6	1,7	1,7	0,4	0,4	0,5	0,6	0,6
Obligations de sociétés belges	4,8	5,5	6,0	6,4	7,2	0,4	0,5	0,5	0,5	0,6
Actions de sociétés belges ...	1,8	2,0	2,3	2,5	1,7	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
Total des valeurs mobilières ...	13,7	15,3	16,3	17,8	19,6	4,7	5,1	5,2	5,9	6,5

PASSIF

Cautionnements déposés	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Réserves mathématiques ¹ ...	19,7	22,1	24,4	27,0	31,0	6,7	7,4	8,2	9,0	9,8

¹ Ces réserves comprennent également les réserves pour sinistres à régler, la réserve technique de participation, et la réserve de garantie.

**XIV - 10. — INSCRIPTIONS
HYPOTHECAIRES**

Source : *Moniteur Belge*.

Moyennes mensuelles	Milliards de francs ¹
1953	1,47
1954	1,65
1955	1,67
1956	1,80
1957	1,78
1958	1,77
1959	2,13
1960	2,50
1961	2,78
1960 3 ^e trimestre .	2,76
4 ^e trimestre .	2,59
1961 1 ^{er} trimestre .	2,65
2 ^e trimestre .	2,84
3 ^e trimestre .	2,75
4 ^e trimestre .	2,89
1962 1 ^{er} trimestre .	2,67

¹ Montants estimés d'après les droits d'inscriptions perçus. Y compris les renouvellements au bout de quinze ans qui se montent à environ 1 ¼ p.c. du total mais non compris les hypothèques légales.

Références bibliographiques : *Moniteur belge* : a) Rapports du Fonds des Rentes sur les opérations de l'année; b) Ministère des Communications : chèques postaux. — *Compte rendu des opérations et de la situation de la C.G.E.R. de Belgique*. — *Annuaire Statistique de la Belgique*. — *Bulletin de Statistique de l'N.S.*

XV. — PRINCIPALES MODALITES DE L'EPARGNE DISPONIBLE A L'INTERIEUR DU PAYS

(milliards de francs)

Source : Caisse Générale d'Épargne et de Retraite.

Modalités d'épargne	1952		1953		1954		1955		1956		1957		1958		1959		1960	
1. Epargne-dépôts ¹ :																		
Caisses d'épargne	8,2		6,4		5,5		5,1		6,3		5,6		10,9		10,4		6,0	
Banques	2,4		2,8		3,0		2,2		-0,7		1,1		4,6		5,1		4,0	
Institutions parastatales de crédit ..	0,4		0,7		0,3		-0,2		0,3		-0,5		2,2		0,3		1,2	
Total ...		11,0		9,9		8,8		7,1		5,9		6,2		17,7		15,8		11,2
2. Epargne-réserves ¹ :																		
Organismes de pensions	3,1		3,1		3,4		3,8		3,6		5,2		4,0		3,1		3,6	
Organismes d'assurance contre les accidents de travail	1,0		1,0		1,0		1,1		1,2		1,0		1,1		0,9		0,7	
Caisses de vacances annuelles	0,6		0,5		0,1		0,3		0,1		0,4		-0,1		—		—	
Organismes d'assurance sur la vie ..	2,7		2,9		3,1		3,4		3,5		3,5		3,8		5,4		4,9	
Organismes d'assurance de la responsabilité civile	0,2		0,1		0,1		0,2		0,2		0,2		0,3		0,1		0,2	
Assurances diverses, entreprises de capitalisation et d'épargne immobilière	0,2		0,2		0,2		0,3		0,3		0,4		0,3		0,4		0,4	
Total ...		7,8		7,8		7,9		9,1		8,9		10,7		9,4		9,9		9,8
3. Epargne hypothécaire et immobilière :																		
Prêts hypothécaires consentis par les particuliers	2,6		3,2		2,9		2,7		2,1		1,8		1,9		1,8		1,2	
Remboursements effectués par les particuliers sur emprunts hypothécaires	4,3		4,9		5,2		6,2		6,5		7,0		7,4		8,5		9,1	
Construction d'habitations (capitaux investis par les particuliers)	5,4		6,4		7,3		7,9		7,4		8,9		9,1		10,3		11,5	
Total ...		12,3		14,5		15,4		16,8		16,1		17,6		18,3		20,6		21,8
4. Emissions de capitaux :																		
Nouveaux placements du public ...	11,0		6,1		13,1		10,5		7,9		13,6		16,2		11,0		14,5	
Total (1 à 4)	42,1		38,3		45,2		43,5		38,8		48,1		61,6		57,3		57,3	
Doubles emplois ² ...	-0,8		-0,3		0,1		0,1		-0,8		0,3		-2,6		0,6		0,4	
Total net (1 à 4) ...	41,3		38,0		45,3		43,6		38,0		48,4		59,0		57,9		57,7	
5. Epargne interne des entreprises :																		
Amortissements	23,6		23,2		23,8		25,4		28,5		30,9		29,8		30,7		35,0	
Epargne nette	9,0 ³		7,8 ³		7,8 ³		9,6 ³		10,0		9,2		5,2		6,0		10,4	
Total ...		32,6		31,0		31,6		35,0		38,5		40,1		35,0		36,7		45,4
Total général (1 à 5) ...		73,9		69,0		76,9		78,6		76,5		88,5		94,0		94,6		103,1

¹ Accroissement de l'année.

² Accroissement ou diminution auprès de la C.G.E.R. et des institutions parastatales de crédit, des avoirs de diverses institutions et entreprises dont les réserves — propres ou exigibles — sont déjà recensées comme une épargne dans une des rubriques du présent tableau.

³ Ces chiffres ne sont pas comparables à ceux des années postérieures à 1955.

Références bibliographiques : Etudes complémentaires aux Comptes rendus annuels de la C.G.E.R.

XVI. — EMISSIONS ET DETTES DU SECTEUR PUBLIC

1. — EMISSIONS EN FRANCS BELGES A LONG ET MOYEN TERME ¹

(milliards de francs)

Emetteurs	Titres généralement accessibles au public ²						Titres non généralement accessibles au public			Total émissions nettes à long et moyen terme (plus d'un an) ¹
	Emissions par grosses tranches			Emissions nettes au robinet ⁴	Emissions nettes totales	Emissions brutes ⁵	Amortissements	Emissions nettes		
	Emissions brutes (1)	Amortissements ³ (2)	Emissions nettes (3) = (1) - (2) (3)						(5) = (3) + (4) (4)	
1. Etat (dette directe uniquement)	1956	14,8	4,4	10,4	—	10,4	1,7	3,6	- 1,9	8,5
	1957	12,0	6,9	5,1	—	5,1	1,6	2,6	- 1,0	4,1
	1958	18,2	8,9	9,3	—	9,3	0,2	2,7	- 2,5	6,8
	1959	20,8	7,5	13,3	—	13,3	0,7	1,7	- 1,0	12,3
	1960	27,5	12,6	14,9	—	14,9	2,3	1,4	0,9	15,8
	1961	13,4	7,4	6,0	—	6,0	...	1,0	- 1,0	5,0
2. Fonds autonomes et organismes de sécurité sociale	1956	1,6	0,9	0,7	...	0,7	1,2	0,2	1,0	1,7
	1957	3,9	1,0	2,9	...	2,9	1,3	0,1	1,2	4,1
	1958	3,3	1,1	2,2	...	2,2	2,7	0,3	2,4	4,6
	1959	3,7	1,2	2,5	...	2,5	2,6	0,4	2,2	4,7
	1960	0,9	1,3	- 0,4	...	- 0,4	2,7	0,4	2,3	1,9
	1961	3,6	1,5	2,1	...	2,1	1,9	0,8	1,1	3,2
3. Organismes paraétatiques de crédit	1956	0,1	0,2	- 0,1	3,1	3,0	2,0	0,2	1,8	4,8
	1957	1,5	...	1,5	1,6	3,1	2,5	0,2	2,3	5,4
	1958	5,4	5,4	2,2	0,4	1,8	7,2
	1959	2,0	0,1	1,9	3,5	5,4	2,3	0,6	1,7	7,1
	1960	2,4	0,2	2,2	3,8	6,0	2,0	0,4	1,6	7,6
	1961	5,4	2,2	3,2	4,4	7,6	1,8	0,6	1,2	8,8
4. Pouvoirs subordonnés et Crédit Communal	1956	3,6	3,5	0,1	2,3	2,4	2,4
	1957	2,1	0,8	1,3	2,3	3,6	3,6
	1958	2,4	1,6	0,8	4,8	5,6	5,6
	1959	1,2	1,0	0,2	4,1	4,3	...	0,1	- 0,1	4,2
	1960	1,3	2,1	- 0,8	5,0	4,2	4,2
	1961	0,8	1,6	- 0,8	4,7	3,9	3,9
5. Organismes paraétatiques d'exploitation	1956	3,6	2,4	1,2	...	1,2	1,0	0,1	0,9	2,1
	1957	1,4	0,8	0,6	...	0,6	0,8	0,6	0,2	0,8
	1958	...	1,9	- 1,9	...	- 1,9	0,7	0,1	0,6	- 1,3
	1959	4,2	1,1	3,1	...	3,1	1,3	0,2	1,1	4,2
	1960	3,8	4,5	- 0,7	...	- 0,7	0,5	0,1	0,4	- 0,3
	1961	4,3	2,9	1,4	...	1,4	0,5	0,2	0,3	1,7
Total 1 à 5 : Total des émissions en francs belges du secteur public belge	1956	23,7	11,4	12,3	5,4	17,7	5,9	4,1	1,8	19,5
	1957	20,9	9,5	11,4	3,9	15,3	6,2	3,5	2,7	18,0
	1958	23,9	13,5	10,4	10,2	20,6	5,8	3,5	2,3	22,9
	1959	31,9	10,9	21,0	7,6	28,6	6,9	3,0	3,9	32,5
	1960	35,9	20,7	15,2	8,8	24,0	7,5	2,3	5,2	29,2
	1961	27,5	15,6	11,9	9,1	21,0	4,2	2,6	1,6	22,6
6. Congo et Ruanda-Urundi	1956	2,1	0,3	1,8	...	1,8	1,8
	1957	...	0,3	- 0,3	...	- 0,3	- 0,3
	1958	4,0	0,3	3,7	...	3,7	3,7
	1959	...	0,6	- 0,6	...	- 0,6	- 0,6
	1960	...	1,5	- 1,5	...	- 1,5	- 1,5
	1961
Total 1 à 6 : Total des émissions en francs belges du secteur public belge, du Congo et du Ruanda-Urundi	1956	25,8	11,7	14,1	5,4	19,5	5,9	4,1	1,8	21,3
	1957	20,9	9,8	11,1	3,9	15,0	6,2	3,5	2,7	18,0
	1958	27,9	13,8	14,1	10,2	24,3	5,8	3,5	2,3	26,6
	1959	31,9	11,5	20,4	7,6	28,0	6,9	3,0	3,9	31,9
	1960	35,9	22,2	13,7	8,8	22,5	7,5	2,3	5,2	27,7
	1961	27,5	15,6	11,9	9,1	21,0	4,2	2,6	1,6	22,6
7. Rectifications à apporter pour :	1956	2,1	—	2,1	—	2,1	- 2,1	—	- 2,1	—
a) obtenir l'évolution de l'encours des titres généralement accessibles au public d'une part et des titres non généralement accessibles au public d'autre part — corrections : conversion de titres non négociables E.A.M. en titres négociables	1957	1,9	—	1,9	—	1,9	- 1,9	—	- 1,9	—
	1958	2,1	—	2,1	—	2,1	- 2,1	—	- 2,1	—
	1959	1,6	—	1,6	—	1,6	- 1,6	—	- 1,6	—
	1960	1,8	—	1,8	—	1,8	- 1,8	—	- 1,8	—
	1961	1,4	—	1,4	—	1,4	- 1,4	—	- 1,4	—
b) passer du montant nominal au montant effectif des émissions — correction : différence entre la valeur nominale et le prix d'émission ⁶	1956	- 0,6	—	- 0,6	—	- 0,6	—	—	—	—
	1957	- 0,5	—	- 0,5	—	- 0,5	—	—	—	—
	1958	...	—	...	—	...	—	—	—	—
	1959	- 0,5	—	- 0,5	—	- 0,5	—	—	—	—
	1960	- 0,2	—	- 0,2	—	- 0,2	—	—	—	—
	1961	- 0,4	—	- 0,4	—	- 0,4	—	—	—	—

¹ Pour les émissions au robinet des organismes paraétatiques de crédit et du Crédit Communal de Belgique, vu l'impossibilité de ventiler dans certains cas les émissions de bons de caisse à un an ou moins et les émissions à plus d'un an, c'est la variation totale de l'encours de ces titres qui a été recensée. — Pour mémoire : Emission nette à court terme (un an ou moins) de l'Etat : en 1956 : - 4,0; en 1957 : - 1,4; en 1958 : 11,4; en 1959 : 8,9; en 1960 : - 3,9; en 1961 : 2,7.

² Sont considérés comme titres généralement accessibles au public, les titres cotés en Bourse ou dont l'admission à la Cote officielle est prévue, ainsi que les obligations et bons de caisse émis au robinet par le Crédit Communal, la Société Nationale de Crédit à l'Industrie, l'Institut National de Crédit Agricole, l'Office Central de Crédit Hypothécaire et la Caisse Nationale de Crédit Professionnel.

³ Les titres rachetés en bourse par la Caisse d'Amortissement de la Dette publique sont recensés à la colonne (2) « Amortissements », non au moment de ces rachats, mais au moment où il est procédé à leur annulation.

⁴ Ayant fait l'objet d'une publication de notice légale.

⁵ Par grosses tranches en principe, mais y compris les émissions continues des organismes paraétatiques de logement.

⁶ La commission de placement est comprise dans le prix d'émission.

XVI - 2. — PRINCIPALES EMISSIONS A LONG ET MOYEN TERME DU SECTEUR PUBLIC *
Emprunts en francs belges

Date d'ouverture de la souscription		Emetteurs	Taux nominal d'intérêt	Cours d'émission p.c.	Durée	Montant émis ¹ (millions de francs)	Rendement moyen à l'émission	
Mois	Jour							
1959	Mai	12	R.T.T.	4,75	98,25	11 ans	1.500	4,99
	Juin	8	Etat belge 1959-1974	4,75	98,25	à 10 ou 15 ans	4.098	5,05
	Juillet	6	Ville de Liège	5,00	98,00	10 ans	400	5,30
	Septembre	14	Etat belge 1959-1970	5,00	99,00	11 ans	8.166	5,14
	Octobre	19	Ville d'Anvers	5,00	98,00	10 ans	760	5,30
	Novembre	16	S.N.C.B.	5,00	98,50	10 ans	2.000	5,24
	Décembre	10	S.N.C.I.	5,00	98,50	10 ans	2.000	5,24
1960	Février	1	Etat belge 1960-1970	5,25	100,00	10 ans	12.848	5,25
	Mars	3	R.T.T.	5,25	99,50	13 ans	1.500	5,31
	Avril	7	C.N.C.P.	5 — 5,25 ²	100,00	à 5 ou 10 ans	925	5,27*
	Avril	19	Etat belge 1960-65-70	5 — 5,25 ²	100,00	à 5 ou 10 ans	7.752	5,18
	Juin	7	Crédit Communal	3 — 5,00 5,50 ³	100,00	20 ans	1.338	5,53
	Juin	29	S.N.C.B.	5 — 5,25 ²	100,00	à 5 ou 10 ans	2.300	5,17
	Octobre	10	S.N.C.I.	5,25 — 5,50 ⁴	98,50	à 5 ou 10 ans	2.000	5,67*
	Novembre	16	Etat belge 1960-65-70-75	5,25 — 5,50 — 5,75 ⁵	99,00	à 5, 10 ou 15 ans	7.324	5,73*
	Novembre	30	C.N.C.P.	5,25 — 5,50 ⁴	98,50	à 5, 8 ou 11 ans	250	5,72*
1961	Janvier	16	S.N.C.B.	5,25 — 5,50 ⁴	98,25	à 5 ou 10 ans	2.350	5,76
	Février	27	S.N.C.I.	5,25 — 5,50 ⁴	98,25	à 5 ou 10 ans	2.000	5,82*
	Avril	13	R.T.T.	5,25 — 5,50 ⁴	98,25	à 5 ou 10 ans	2.000	5,84
	Mai	25	C.N.C.P.	5,25 — 5,50 ⁴	98,25	à 5, 8 ou 11 ans	250	5,82*
	Juin	8	Etat belge 1961-1973	5,25-5,50-5,75 ⁷	98,50	à 5, 9 ou 12 ans 6 mois	7.007	5,83
	Août	24	Ville d'Anvers	5,25 - 5,50 - 5,75 - 6,00 ⁸	98,00	à 5, 10, 15 ou 20 ans	800	5,83
	Octobre	2	Etat belge 1961-1981	5,25-5,50-5,75 ⁹	98,50	à 5, 10, 15 ou 20 ans	6.000	5,75
	Novembre	20	S.N.C.I.	5,25-5,50-5,75 ⁹	98,50	à 5, 10, 15 ou 20 ans	2.650	5,88*
	Décembre	11	Fonds des Routes	5,25-5,50-5,75 ⁹	98,50	à 5, 10, 15 ou 20 ans	2.500	5,78
1962	Février	1	Etat belge 1962-1982, 1 ^{re} série	5,00-5,25-5,50 ¹⁰	98,50	à 5, 10, 15 ou 20 ans	7.450	5,54
	Mars	1	Ville de Liège 1962-1982	5,25-5,50-5,75 ⁹	98,50	à 5, 10, 15 ou 20 ans	800	5,75
	Mars	29	R.T.T. 1962-1982	5,00-5,25-5,50 ¹⁰	98,50	à 5, 10, 15 ou 20 ans	2.500	5,54
	Mai	2	S.N.C.B. 1962-1982	5,00-5,25-5,50 ¹⁰	99,00	à 5, 10, 15 ou 20 ans	1.550	5,48
	Mai	28	Ville de Bruxelles 1962-1982	5,00-5,25-5,50 ¹⁰	99,50	à 5, 10, 15 ou 20 ans	1.000	5,43
	Juin	14	Etat belge 1962-1982, 2 ^e série.	5,00-5,25 ¹¹	100,00	à 5, 10, 15 ou 20 ans	8.100	5,26

- ¹ Ces montants sont différents de ceux du tableau précédent [XVI 1, colonne (1)] parce qu'ils ne comprennent pas les obligations remises en paiement, aux sinistrés par la C.A.D.G.
- ² Intérêts : 5 % pendant les 5 premières années et 5,25 % pendant les 5 dernières années.
- ³ Emprunt à lots; intérêts : 3 % pendant les 10 premières années, 5% de la 11^e à la 15^e année et 5,50 % de la 16^e à la 20^e année.
- ⁴ Intérêts : 5,25 % pendant les 5 premières années et 5,50 % pendant les dernières années.
- ⁵ Intérêts : 5,25 % pendant les 5 premières années, 5,50 % les 5 années suivantes et 5,75 % les 5 dernières années.
- ⁶ Le rendement à l'émission de ces emprunts est calculé sur leur plus longue durée.
- ⁷ Intérêts : 5,25 % pendant les 5 premières années, 5,50 % les 4 années suivantes et 5,75 % pendant les dernières années.
- ⁸ Intérêts : 5,25 % pendant les 5 premières années, 5,50 % de la 6^e à la 10^e année, 5,75 % de la 11^e à la 15^e année et 6 % de la 16^e à la 20^e année.
- ⁹ Intérêts : 5,25 % pendant les 5 premières années, 5,50 % pendant les 5 années suivantes et 5,75 % pendant les 10 dernières années.
- ¹⁰ Intérêts : 5 % pendant les 5 premières années, 5,25 % pendant les 5 années suivantes et 5,50 % pendant les 10 dernières années.
- ¹¹ Intérêts : 5 % pendant les 10 premières années, 5,25 % pendant les 10 dernières années.

Emprunts en monnaies étrangères

Date de l'arrêté ¹		Emetteurs	Taux nominal d'intérêt	Cours d'émission p.c.	Durée	Montant émis (millions d'unités de monnaies étrangères)	Rendement à l'émission	
Mois	Jour							
1959	Décembre	24	Fonds des Routes	5,75	98,5	15 ans	D.M. 60	6,02
1960	Janvier	12	Fonds des Routes	5,75	98,5	15 ans	D.M. 60	6,02
	Février	16	Etat belge 1960-1972	4,50	98,0	12 ans	F.S. 50	4,72 ⁴
	Mars	18	Congo	6,00	100,0	3, 4, 5 ans	U.S. \$ 20	6,13
	Mars	31	Otraco ³	6,00	100,0	10 ans	U.S. \$ 5	6,08
	Mars	31 ²	Congo ³	6,00	100,0	12 ans	U.S. \$ 28	6,09
	Mars	31 ²	Congo ³	6,00	100,0	12 ans	U.S. \$ 7	6,10
1961	Mai	16	S.N.C.B.	4,50	100,0	12 ans	F.S. 50	4,50
	Mai	18	Etat belge 1961-1981	4,75	100,0	20 ans	Fl. P.B. 75	4,75
	Juillet	3	Soc. Nat. Distr. d'Eau	4,75	100,0	20 ans	Fl. P.B. 50	4,75
	Juillet	12	S.N.C.B.	5,00	100,0	2, 3, 4 ans	U.S. \$ 3	5,00
	Juillet	12	S.N.C.B.	5,25	100,0	15 ans	U.S. \$ 20 ou D.M. 80	5,92 ⁴
	Octobre	3	Sabena	4,75	99,0	20 ans	Fl. P.B. 22	4,92
	Novembre	14	Etat belge 1961-1964	5,50	100,0	3 ans	U.S. \$ 30	5,61
	Novembre	28	Etat belge 1961-1976	5,50	98,0	15 ans	U.S. \$ 25	5,88
	Décembre	12	Sabena 1961-1981 ⁵	5,00	100,0	20 ans	FLux. 250	5,06
1962	Mars	27	Etat belge 1962-1977	5,25	98,5	15 ans	U.S. \$ 30	5,55

- ¹ La date exacte d'émission des emprunts en monnaies étrangères n'est en général pas connue. Le plus souvent cependant, un emprunt est émis, ou commence à être émis, peu après que l'arrêté y relatif a été pris. La date de cet arrêté est reprise dans le présent tableau communiquant, de façon aussi approchée que possible, l'époque de l'émission. Lorsqu'il y a plusieurs arrêts, par exemple un arrêté royal suivi d'un arrêté ministériel, c'est le dernier en date qui est cité.
- ² Cet arrêté a été modifié par un arrêté royal du 19 mai 1960.
- ³ Emprunt contracté auprès de la B.I.R.D.
- ⁴ Le rendement à l'émission de ces emprunts est calculé sur leur plus longue durée.
- ⁵ Emprunt de conversion.
- * Emprunts de l'Etat, du Congo, des provinces et des communes, des organismes d'utilité publique, tels que la S.N.C.B., la S.N.C.V., la Société Nationale de Distribution d'Eau, le Crédit Communal, etc. (à l'exception des émissions continues).

XVI - 3. — DETTE DE L'ETAT

(milliards de francs)

Source : Ministère des Finances.

Fin de période	Dettes directes								Total de la dette directe 2	Dette indirecte	Dette totale 2
	intérieure				extérieure						
	Consolidées y compris E.A.M. 1	à moyen terme	à court terme	Avoirs libres des particuliers en C.C.P.	totale	consolidées 2	à moyen et court terme	totale 2			
1950	104,5	36,7	60,6	18,6	220,4	13,0	3,3	16,3	236,7	12,0	248,7
1951	106,5	33,9	68,0	19,4	227,8	12,8	2,1	14,9	242,7	11,9	254,6
1952	119,2	27,9	69,1	19,2	235,4	13,3	4,6	17,9	253,3	13,0	266,3
1953	130,6	29,7	67,1	21,2	248,6	13,7	7,1	20,8	269,4	12,9	282,3
1954	155,2	24,8	62,6	22,4	265,0	14,8	6,6	21,4	286,4	11,8	298,2
1955	157,2	24,9	67,2	22,8	272,1	16,5	6,9	23,4	295,5	16,1	311,6
1956	167,2	23,4	62,1	23,9	276,6	16,5	7,9	24,4	301,0	16,8	317,8
1957	170,1	24,6	60,9	23,7	279,3	17,5	8,8	26,3	305,6	18,0	323,6
1958	175,5	26,1	70,5	25,4	297,5	17,0	12,5	29,5	327,0	18,6	345,6
1959	190,8	23,0	75,8	29,1	318,7	17,7	16,5	34,2	352,9	20,7	373,6
1960 Juin	207,2	17,6	77,5	28,7	331,0	17,9	19,0	36,9	367,9	21,3	389,2
Juillet	206,8	17,9	77,2	28,3	330,2	17,9	18,6	36,5	366,7	21,3	388,0
Août	206,6	17,9	78,6	27,9	331,0	17,9	19,0	36,9	367,9	21,3	389,2
Septembre	206,5	18,1	78,4	27,2	330,2	17,7	20,3	38,0	368,2	21,2	389,4
Octobre	206,0	18,1	80,0	27,3	331,4	17,6	22,0	39,6	371,0	21,1	392,1
Novembre	207,9	18,1	76,4	27,4	329,8	17,6	23,2	40,8	370,6	21,1	391,7
Décembre	211,6	18,1	68,6	32,4	330,7	17,4	27,0	44,4	375,1	21,1	396,2
1961 Janvier	210,8	18,1	73,0	31,3	333,2	17,4	29,0	46,4	379,6	21,7	401,3
Février	210,2	18,1	75,6	30,3	334,2	17,5	32,0	49,5	383,7	22,3	406,0
Mars	210,0	18,1	77,1	29,5	334,7	17,4	31,8	49,2	383,9	22,4	406,3
Avril	209,5	17,4	80,0	30,5	337,4	17,4	32,5	49,9	387,3	22,4	409,7
Mai	209,3	17,4	80,3	30,3	337,3	17,4	33,0	50,4	387,7	22,5	410,2
Juin	215,6	17,4	73,8	30,3	337,1	17,1	32,7	49,8	386,9	22,5	409,4
Juillet	215,2	17,4	72,8	30,4	335,8	18,0	31,9	49,9	385,7	22,4	408,1
Août	214,9	17,4	73,1	28,9	334,3	18,0	30,2	48,2	382,5	22,4	404,9
Septembre	214,7	17,4	74,1	29,5	335,7	17,9	30,2	48,1	383,8	22,4	406,2
Octobre	220,1	17,4	71,0	30,1	338,6	17,9	30,0	47,9	386,5	22,3	408,8
Novembre	218,2	17,4	73,3	30,3	339,2	17,8	29,7	47,5	386,7	22,6	409,3
Décembre	217,4	17,4	70,8	32,8	338,4	18,8	28,3	47,1	385,5	25,5	411,0
1962 Janvier	216,1	18,5	73,7	33,5	341,8	18,8	27,8	46,6	388,4	25,4	413,8
Février	222,9	18,4	72,2	33,0	346,5	18,8	26,9	45,7	392,2	25,4	417,6
Mars	222,6	18,4	75,1	32,0	348,1	18,7	26,4	45,1	393,2	25,4	418,6
Avril	221,1	20,4	79,7	33,3	354,5	20,1	23,4	43,5	398,0	25,4	423,4
Mai	220,9	20,2	80,5	32,7	354,3	20,1	23,2	43,3	397,6	25,3	422,9

1 E.A.M. : Emprunt de l'Assainissement Monétaire.

2 Non compris la dette intergouvernementale résultant de la guerre 1914-18.

XVI - 4. — RECENSEMENT DES DETTES EN FRANCS BELGES A LONG ET MOYEN TERME DU SECTEUR PUBLIC

a) Par émetteurs

A = généralement accessibles au public 1.
B = non généralement accessibles au public.

(valeurs nominales à fin d'année, en milliards de francs)

Emetteurs	1952	1953	1954	1955	1956			1957			1958			1959			1960		
					A	B	Total												
Etat ^{2 3}	146,8	160,0	179,7	181,8	136,5	53,8	190,3	143,6	50,9	194,5	154,9	46,4	201,3	169,8	43,7	213,5	186,8	42,7	229,5
Fonds autonomes et organismes paraétatiques administratifs ³	18,5	18,9	18,7	23,4	17,2	7,6	24,8	20,0	8,8	28,8	22,1	11,2	33,3	24,6	13,4	38,0	24,2	15,7	39,9
Congo	4,6	4,6	6,8	8,9	9,3	1,3	10,6	9,0	1,3	10,3	12,7	1,3	14,0	12,2	1,3	13,5	10,8	1,3	12,1
Pouvoirs subordonnés et Crédit Communal	26,5	29,3	31,7	33,7	35,2	1,3	36,5	38,8	1,3	40,1	44,4	1,3	45,7	48,7	1,2	49,9	52,6	1,1	53,7
Organismes paraétatiques d'exploitation	24,7	28,0	30,1	32,8	31,0	3,9	34,9	31,6	4,1	35,7	29,9	4,7	34,6	33,0	5,8	38,8	32,2	6,3	38,5
Organismes paraétatiques de crédit	19,4	21,2	26,5	32,2	25,5	11,6	37,1	28,7	13,8	42,5	34,0	15,7	49,7	39,6	17,5	57,1	45,4	19,1	64,5
Total ...	240,5	262,0	293,5	312,8	254,7	79,5	334,2	271,7	80,2	351,9	298,0	80,6	378,6	327,9	82,9	410,8	352,0	86,2	438,2

1 Sont considérés comme titres généralement accessibles au public, ceux qui sont émis par souscription publique et ceux qui sont cotés en Bourse ou dont l'admission à la Cote officielle est prévue (y compris les obligations et bons de caisse émis au robinet par le Crédit Communal, la Société Nationale de Crédit à l'Industrie, l'Institut National de Crédit Agricole, la Caisse Nationale de Crédit Professionnel, l'Office Central de Crédit Hypothécaire).

2 Dette publique belge directe intérieure consolidée et à moyen terme, sous déduction de l'emprunt 4 p.c. de la Société Nationale des Habitations et Logements à bon marché (actuellement la Société Nationale du Logement).

3 En 1954, à la suite de la dissolution du Fonds spécial d'Aide au Rééquipement ménager des Travailleurs, les « Bons de Rééquipement ménager » émis par ce Fonds et dont l'encours était à l'époque de 1,3 milliard, ont été convertis en « Dette à 10 ans 1954-1964 » de l'Etat et sont passés de ce fait de la rubrique « Fonds autonomes et organismes paraétatiques administratifs » à la rubrique « Etat ». Ils appartiennent à la catégorie des titres non généralement accessibles au public.

b) Par détenteurs

A = généralement accessibles au public.
B = non généralement accessibles au public.

(valeurs nominales à fin d'année, en milliards de francs)

Détenteurs	1952	1953	1954	1955	1956	1957			1958			1959			1960		
						A	B	Total									
Pouvoirs publics, fonds autonomes et organismes paraétat. ^{1 2}	5,6	5,8	6,5	6,8	7,0	7,6	0,4	8,0	8,6	0,3	8,9	10,3	0,2	10,5	11,3	0,3	11,6
Fonds des Rentes	4,1	3,5	5,0	4,5	5,9	4,0	—	4,0	3,2	—	3,2	4,5	—	4,5	6,6	—	6,6
Organismes monétaires ²	49,4	53,4	59,9	62,1	63,5	25,4	38,3	63,7	31,5	36,5	68,0	35,4	36,3	71,7	35,7	37,7	73,4
Organismes d'épargne, de sécurité sociale, d'assurances et de capitalisation :																	
a) Caisses d'épargne	32,2	35,6	37,3	39,8	43,2	33,8	11,7	45,5	34,2	12,8	47,0	38,5	13,7	52,2	40,5	14,8	55,3
b) Organismes de sécurité sociale	30,7	33,6	37,2	41,6	44,4	32,8	16,0	48,8	35,9	17,8	53,7	36,8	20,0	56,8	39,0	21,8	60,8
c) Fonds de pensions spéciaux	2,5	2,6	2,6	2,7	2,0	2,1	0,1	2,2	2,2	0,1	2,3	2,3	0,3	2,6	2,5	0,6	3,1
d) Entreprises d'assurances	8,8	10,5	12,1	14,8	16,7	16,2	2,1	18,3	17,4	2,9	20,3	19,1	3,6	22,7	21,2	4,5	25,7
e) Entreprises de capitalisation	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	...	0,1	0,1	...	0,1	0,1	...	0,1	...	0,1	...
f) Total	74,3	82,4	89,3	99,0	106,4	85,0	29,9	114,9	89,8	33,6	123,4	96,8	37,6	134,4	103,3	41,7	145,0
Congo et Ruanda-Urundi ³	2,1	2,8	4,3	4,7	5,5	4,0	1,4	5,4	4,1	1,1	5,2	4,0	0,7	4,7	3,3	0,3	3,6
Entreprises et particuliers ⁴	105,0	114,1	128,5	135,7	145,9	145,7	10,2	155,9	160,8	9,1	169,9	176,9	8,1	185,0	191,8	6,2	198,0
Total général ...	240,5	262,0	293,5	312,8	334,2	271,7	80,2	351,9	298,0	80,6	378,6	327,9	82,9	410,8	352,0	86,2	438,2

1 A l'exclusion des fonds autonomes et organismes paraétatiques qui ont le caractère d'organismes monétaires ou d'organismes d'épargne, de sécurité sociale, d'assurances ou de capitalisation.

2 A l'exclusion des avoirs des caisses de pensions gérées par ces organismes.

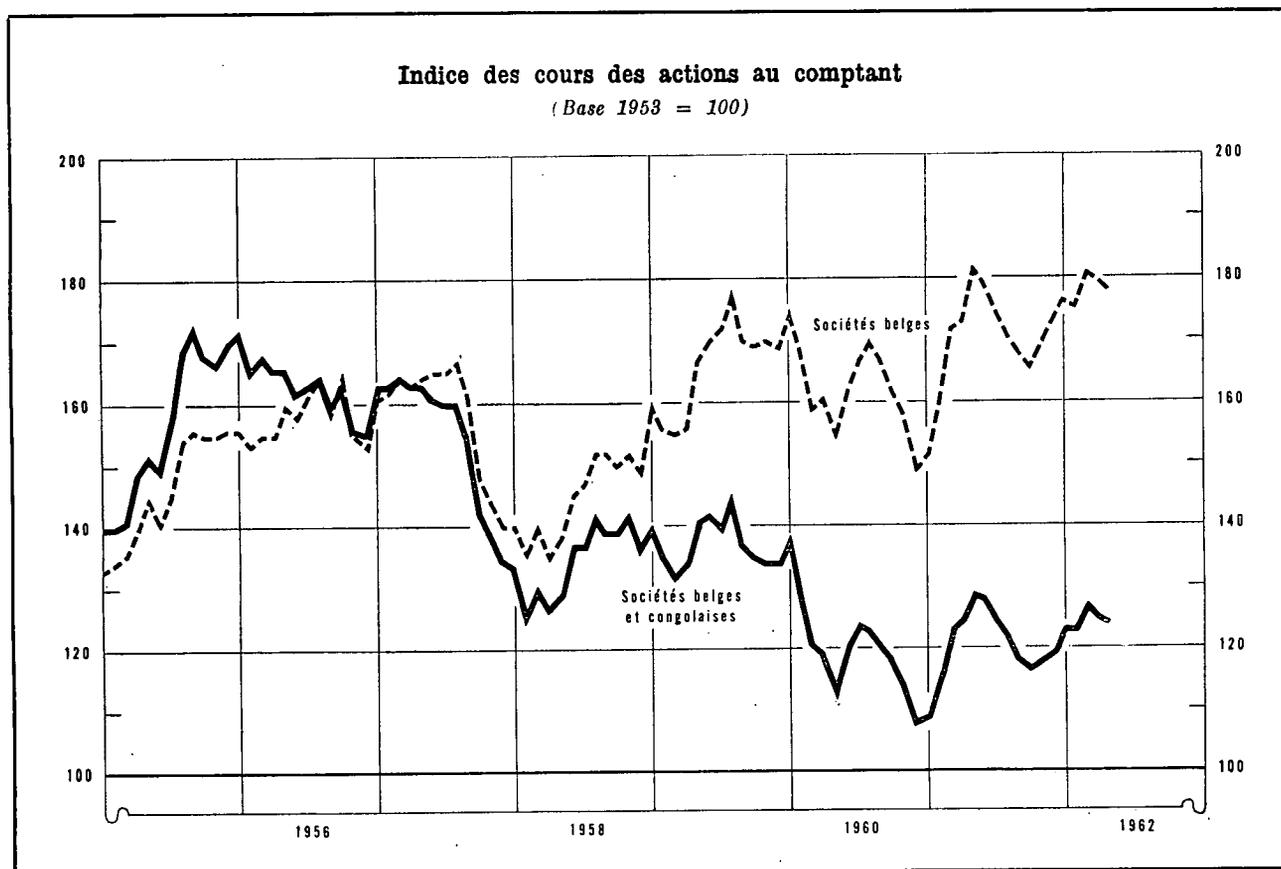
3 Etat, organismes paraétatiques, Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda-Urundi, sièges d'Afrique des banques congolaises (de 1952 à 1956).

4 Y compris les non-résidents autres que ceux repris à la rubrique « Congo et Ruanda-Urundi ».

Références bibliographiques : *Bulletin de Statistique de l'I.N.S. — Annuaire Statistique de la Belgique. — Bulletin de Documentation du Ministère des Finances. — Bulletin d'Information et de Documentation* : XXXVI^e année, vol. I, n° 3, mars 1961 : « L'inventaire et le classement des fonds publics belges ». — XXXV^e année, vol. II, n° 2, août 1960 : Estimations pour les années 1960 à 1975, des amortissements de la dette publique consolidée et à moyen terme émises jusqu'au 30 juin 1960 ».

XVII. — VALEURS MOBILIERES DU SECTEUR PRIVE

1. — EVOLUTION DE L'ACTIVITE, DU NIVEAU DES COURS ET DU TAUX DE RENDEMENT DES VALEURS BOURSIERES



Périodes	Capitaux traités		Indice global du cours des actions					Taux de rendement % ³					
	(moyenne par séances - millions de francs) ^{1 5}		Au comptant		A terme	Valeurs belges et congolaises ^{4 6}	Valeurs belges ⁵	Valeurs belges et congolaises ^{4 6}	Valeurs belges ⁵	Valeurs belges et congolaises ^{4 6}	Valeurs belges ⁵		
			Valeurs belges et congolaises	Valeurs belges									
(Base 1953 = 100) ^{2 4}													
1952 Moyenne mensuelle .	79		99		98		104		4,5		n.d.		
1953 Moyenne mensuelle .	67		100		100		100		4,2		n.d.		
1954 Moyenne mensuelle .	110		118		116		108		3,3		n.d.		
1955 Moyenne mensuelle .	152		157		146		141		3,0		n.d.		
1956 Moyenne mensuelle .	113		164		158		139		3,3		n.d.		
1957 Moyenne mensuelle .	106		155		158		133		3,6		n.d.		
1958 Moyenne mensuelle .	70		135		145		117		3,9		n.d.		
1959 Moyenne mensuelle .	105		137		166		129		3,4		2,9		
1960 Moyenne mensuelle .	93		121		162		116		4,5		2,8		
1961 Moyenne mensuelle .	103		120		169		115		4,5		3,1		
		1961	1962	1961	1962	1961	1962	1961	1962	1961	1962	1961	1962
Janvier	75	97	109	123	152	176	109	116	5,8	3,3	2,9	3,1	
Février	114	96	116	123	161	175	115	117	5,7	3,3	2,8	3,1	
Mars	151	113	123	127	172	181	119	119	5,1	3,2	2,9	3,1	
Avril	137	104	125	125	173	179	122	117	5,3	3,2	3,0	3,1	
Mai	180	109	129	124	182	177	123	117	5,1	3,3	2,9	3,2	
Juin	105		128	117	179	167	122	112	4,0	3,3	3,1	3,3	
Juillet	77		125		175		117		4,2		3,1		
Août	77		122		171		116		4,1		3,2		
Septembre	73		118		168		112		3,9		3,3		
Octobre	78		117		166		110		3,7		3,3		
Novembre	88		118		168		112		3,8		3,2		
Décembre	85		119		171		111		3,5		3,2		

¹ Source : Commission de la Bourse de Bruxelles : ces chiffres portent sur les transactions en obligations de sociétés et en actions (terme et comptant).

² Source : Institut National de Statistique : Indices au 10 de chaque mois.

³ Source : Kredietbank : Rapport du dernier dividende net annoncé ou payé, au cours à la fin du mois.

⁴ Bourses de Bruxelles et d'Anvers.

⁵ Bourse de Bruxelles.

⁶ Jusqu'en 1958, moyenne des fins de trimestres.

XVII - 2. — RENDEMENT DES SOCIÉTÉS PAR ACTIONS ¹

Chiffres annuels

Source : Institut National de Statistique (données modifiées par la B.N.B.).

Périodes ²	Nombre de sociétés recensées	Capital versé	Réserves	Résultats nets de l'année comptable		Dividendes bruts mis en paiement	Tantièmes payés	Emprunts obligataires	
				Bénéfices	Pertes			Dette obligataire en vie au 31/12	Montant brut des coupons payés ³
				(millions de francs)					
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	

A. — Sociétés ayant leur principale exploitation en Belgique

Banques ⁴

1952	52	2.623	2.270	593	—	259	35	912	24
1953	52	2.776	2.466	646	—	282	36	1.841	50
1954	51	2.878	2.649	661	—	299	37	2.759	75
1955	50	3.265	2.704	644	1	306	33	3.653	119
1956	49	3.404	2.967	695	—	321	36	3.972	157
1957	48	3.406	3.261	817	—	330	43	4.710	163
1958	48	3.628	3.414	829	0,3	355	46	6.410	212
1959	51	4.029	3.514	835	38	377	45	6.626	307
1960	52	4.572	3.624	814	0,1	423	48	7.264	305

Sociétés financières et immobilières ⁵

1952	1.094	9.295	8.113	1.434	36	957	63	3.266	141
1953	1.178	10.261	8.214	1.610	44	1.108	76	3.305	159
1954	1.286	11.004	9.118	1.793	50	1.239	90	4.044	149
1955	1.327	11.694	9.721	2.095	39	1.357	99	4.811	214
1956	1.359	12.366	10.112	2.181	94	1.484	104	4.793	249
1957	1.430	14.690	11.430	2.660	169	1.878	129	5.800	233
1958	1.413	22.664	10.330	2.726	59	1.907	124	8.173	298
1959	1.464	24.053	12.126	2.598	93	1.903	114	9.151	414
1960	1.456	26.589	12.968	2.913	189	2.006	132	9.963	467

Industrie des fabrications métalliques

1952	1.080	8.282	7.177	2.066	89	882	110	1.249	50
1953	1.143	10.480	6.668	2.215	206	989	110	1.452	74
1954	1.213	10.926	7.587	2.032	234	923	101	1.426	86
1955	1.218	11.324	8.101	2.063	299	1.247	88	2.007	89
1956	1.233	11.416	8.520	2.194	429	1.065	111	2.005	101
1957	1.250	12.204	8.954	2.480	448	1.255	113	1.778	100
1958	1.245	13.211	9.489	2.402	409	1.110	106	1.733	99
1959	1.275	14.681	10.334	2.370	499	1.267	100	2.030	101
1960	1.271	15.432	10.785	2.619	499	1.533	107	1.915	120

Métallurgie du fer

1952	105	7.858	8.747	1.689	5	1.039	81	2.358	124
1953	109	10.269	7.121	1.323	20	798	52	2.069	121
1954	108	10.332	7.522	660	53	410	33	2.303	114
1955	106	9.313	6.732	1.135	46	653	51	2.226	123
1956	106	10.026	10.072	2.369	23	1.324	85	2.158	120
1957	100	10.862	10.774	2.734	17	1.445	94	2.269	116
1958	100	12.364	12.409	1.621	37	1.057	72	3.133	119
1959	103	12.952	12.560	858	139	623	39	4.729	172
1960	100	13.918	12.628	1.928	25	992	58	4.763	282

Industrie textile

1952	1.033	7.654	11.158	1.146	183	507	100	482	27
1953	1.070	9.882	9.842	551	544	247	48	486	27
1954	1.105	10.285	9.324	660	371	252	48	503	27
1955	1.081	10.299	9.119	793	298	291	55	522	28
1956	1.087	10.753	9.365	804	363	286	52	510	27
1957	1.094	10.894	9.160	1.156	242	348	67	529	27
1958	1.041	11.560	9.300	894	268	321	59	500	27
1959	1.047	11.954	10.077	721	614	272	45	482	27
1960	1.009	12.138	9.853	1.098	255	452	64	457	26

Notes : Voir fin du tableau XVII - 2.

XVII - 2. — RENDEMENT DES SOCIÉTÉS PAR ACTIONS ¹ (suite)

Chiffres annuels

Source : Institut National de Statistique (données modifiées par la B.N.B.).

Périodes ²	Nombre de sociétés recensées	Capital versé	Réserves	Résultats nets de l'année comptable		Dividendes bruts mis en paiement	Tantièmes payés	Emprunts obligataires	
				Bénéfices	Pertes			Dette obligataire en vie au 31/12	Montant brut des coupons payés ³
				(millions de francs)					
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	

Industrie alimentaire

1952	718	6.219	4.020	709	82	396	54	591	31
1953	725	6.911	3.748	661	73	352	49	696	34
1954	750	7.200	3.900	799	65	394	55	765	41
1955	742	7.359	4.069	881	82	425	59	792	45
1956	731	7.837	4.115	954	98	446	66	789	48
1957	730	7.907	4.577	1.014	91	516	59	906	48
1958	701	8.881	4.833	1.077	200	466	57	925	58
1959	725	9.479	5.058	1.211	155	638	54	992	58
1960	725	9.591	5.505	1.381	179	720	63	872	62

Industrie chimique

1952	489	8.001	5.414	1.509	66	624	57	1.073	50
1953	518	8.553	5.646	1.168	140	582	43	1.097	58
1954	546	9.270	4.907	1.036	200	502	59	1.091	59
1955	560	9.501	5.395	1.258	52	932	63	1.006	58
1956	561	10.015	5.582	1.468	52	750	68	1.038	56
1957	552	11.285	6.087	1.729	200	810	57	1.305	55
1958	538	11.690	5.405	1.354	124	543	61	1.384	71
1959	545	12.650	6.121	1.212	179	577	65	1.313	82
1960	534	13.309	6.442	1.639	245	711	76	1.266	76

Electricité

1952	49	12.295	2.649	1.243	0,3	1.036	77	4.300	199
1953	53	12.395	2.779	1.304	...	1.115	84	4.589	246
1954	54	12.754	2.909	1.456	—	1.165	88	4.764	257
1955	52	13.525	2.968	1.503	0,3	1.164	85	4.494	265
1956	51	15.382	2.207	1.558	...	1.251	82	4.434	253
1957	47	16.784	2.454	1.581	—	1.365	79	5.543	248
1958	44	17.016	2.722	1.637	0,7	1.458	83	5.871	330
1959	41	17.422	3.609	1.748	—	1.511	86	5.525	345
1960	40	17.132	3.628	1.808	0,1	1.539	85	5.441	330

Industrie du charbon

1952	61	7.077	6.046	1.206	65	1.007	94	848	47
1953	61	8.223	5.043	1.140	149	889	87	906	42
1954	61	8.268	4.927	900	196	723	72	1.073	49
1955	55	8.131	4.747	870	122	716	70	1.015	59
1956	54	8.592	4.263	1.212	153	937	92	972	56
1957	54	8.616	4.335	1.356	186	1.007	97	985	54
1958	53	8.739	4.339	1.192	96	876	85	940	55
1959	55	8.840	4.663	260	702	93	11	860	51
1960	49	8.530	4.367	107	1.023	63	7	780	60

Total des sociétés ayant leur principale exploitation en Belgique ^{6 7}

1952	11.706	94.884	75.821	16.827	892	8.950	1.012	17.446	827
1953	12.353	108.387	72.712	15.375	1.819	8.615	909	18.952	944
1954	13.171	112.207	76.018	15.095	1.800	8.231	941	21.443	1.003
1955	13.268	114.978	77.313	17.092	1.518	9.674	990	23.506	1.144
1956	13.397	123.605	81.666	20.764	1.748	10.869	1.136	24.930	1.238
1957	13.487	131.010	86.852	22.389	1.810	11.970	1.203	28.457	1.285
1958	13.408	146.913	90.013	20.202	1.936	10.981	1.153	33.241	1.535
1959	13.891	156.056	98.462	18.207	3.512	10.292	1.015	36.138	1.802
1960	13.816	162.844	102.221	21.788	3.243	11.778	1.128	37.349	1.989

Note : Voir fin du tableau XVII - 2, page suivante.

XVII - 2. — RENDEMENT DES SOCIÉTÉS PAR ACTIONS ¹ (suite)

Chiffres annuels

Source : Institut National de Statistique (données modifiées par la B.N.B.).

Périodes ²	Nombre de sociétés recensées	Capital versé	Réserves	Résultats nets de l'année comptable		Dividendes bruts mis en paiement	Tantièmes payés	Emprunts obligataires	
				Bénéfices	Pertes			Dette obligataire en vie au 31/12	Montant brut des coupons payés ³
				(millions de francs)					
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	

B. — Total des sociétés ayant leur principale exploitation à l'étranger

(y compris les sociétés ayant leur principale exploitation au Congo)

1952	409	22.094	12.226	7.557	134	3.829	277	1.183	49
1953	449	26.804	12.598	7.854	259	4.296	319	1.334	61
1954	487	29.262	16.173	8.246	156	4.917	429	1.659	73
1955	527	32.018	20.039	9.356	289	5.567	393	1.883	91
1956	552	34.880	21.254	10.897	423	6.801	433	2.241	95
1957	579	42.986	19.520	12.222	287	7.575	428	2.799	107
1958	563	45.670	20.620	9.733	320	6.492	415	3.177	125
1959	560	49.530	22.740	8.296	452	6.318	380	3.351	151
1960	442	48.024	21.895	9.900	348	7.284	346	3.183	78

C. — Total général des sociétés par actions ^{6 7}

1952	12.115	116.978	88.047	24.384	1.026	12.779	1.289	18.629	876
1953	12.802	135.191	85.310	23.229	2.078	12.911	1.228	20.286	1.005
1954	13.658	141.469	92.191	23.341	1.957	13.148	1.370	23.103	1.076
1955	13.795	146.996	97.352	26.448	1.806	15.241	1.383	25.389	1.235
1956	13.949	153.485	102.920	31.661	2.171	17.670	1.569	27.171	1.333
1957	14.066	173.996	106.372	34.611	2.097	19.545	1.631	31.256	1.392
1958	13.971	192.583	110.633	29.935	2.256	17.473	1.568	36.418	1.660
1959	14.451	205.586	121.202	26.503	3.964	16.610	1.395	39.489	1.953
1960	14.258	210.868	124.116	31.688	3.591	19.062	1.474	40.532	2.067

¹ Sociétés belges : sociétés anonymes et en commandite par actions de droit belge. Sociétés congolaises : sociétés par actions à responsabilité limitée de droit congolais.

² Il s'agit de l'année de paiement du dividende pour les colonnes (1) à (7).

³ Il s'agit du montant des intérêts échus pendant l'année sous rubrique, ce montant est en relation avec la dette obligataire en vie au 31/12 de l'année précédente.

⁴ Non compris la B.N.B.

⁵ Non compris la S.N.C.I.

⁶ Non compris la B.N.B., la S.N.C.I. et la Sabena.

⁷ Total général net, après déduction des doubles emplois.

XVII - 3. — RENDEMENT DES SOCIÉTÉS PAR ACTIONS ^{1 5}

Chiffres mensuels cumulés

Source : Institut National de Statistique (données modifiées par la B.N.B.).

Périodes ²	Nombre de sociétés recensées	Capital versé	Réserves	Résultats nets		Dividendes bruts mis en paiement	Coupons d'obligations bruts ³
				Bénéfices	Pertes		
				(milliards de francs)			
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	

A. — Sociétés ayant leur principale exploitation en Belgique ⁴

1959 12 mois	13.927	156,2	98,6	18,2	3,5	10,3	1,6
1960 Janvier	146	2,5	1,0	0,3	...	0,2	0,2
2 premiers mois	368	3,7	3,0	0,7	0,1	0,7	0,3
3 premiers mois	2.266	19,6	12,5	2,7	0,4	1,8	0,5
4 premiers mois	5.589	54,6	34,0	7,0	1,0	4,2	0,7
5 premiers mois	9.358	102,7	63,2	13,1	2,4	7,4	0,8
6 premiers mois	11.272	121,7	78,0	15,9	2,7	8,7	1,0
7 premiers mois	11.929	129,8	83,6	16,8	2,8	9,2	1,2
8 premiers mois	12.121	130,8	84,4	16,9	2,8	9,2	1,3
9 premiers mois	12.507	133,3	86,2	17,4	2,9	9,4	1,4
10 premiers mois	13.088	142,7	90,0	18,7	3,1	10,2	1,6
11 premiers mois	13.480	156,3	97,8	20,8	3,2	11,3	1,8
12 mois	13.858	163,5	102,5	21,9	3,3	11,8	1,9
1961 Janvier	p 101	3,0	1,1	0,3	...	0,2	0,3
2 premiers mois	p 270	3,8	2,7	0,7	0,1	0,7	0,4
3 premiers mois	p 1.739	21,8	13,5	3,3	0,3	2,1	0,5
4 premiers mois	p 4.393	67,6	40,5	9,1	1,6	5,2	0,7
5 premiers mois	p 7.297	110,7	66,3	14,4	2,8	8,0	0,8
6 premiers mois	p 8.872	124,6	77,1	16,7	3,1	9,1	1,0
7 premiers mois	p 9.355	131,2	81,9	17,7	3,2	9,7	1,2
8 premiers mois	p 9.520	131,9	82,4	17,8	3,2	9,7	1,3
9 premiers mois	p 9.818	133,2	83,7	18,0	3,2	9,8	1,4
10 premiers mois	p 10.301	141,9	86,8	19,1	3,4	10,5	1,5
11 premiers mois	p 10.610	154,9	95,3	21,2	3,5	11,6	1,7
12 mois	p 10.959	163,3	100,7	22,2	3,6	12,2	1,9

Notes : Voir page suivante.

XVII - 3. — RENDEMENT DES SOCIÉTÉS PAR ACTIONS ^{1 5} (suite)

Chiffres mensuels cumulés

Source : Institut National de Statistique (données modifiées par la B.N.B.).

Périodes ²	Nombre de sociétés recensées	Capital versé	Réserves	Résultats nets		Dividendes bruts mis en paiement	Coupons d'obligations bruts ³
				Bénéfices	Pertes		
				(milliards de francs)			
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	

B. — Sociétés ayant leur principale exploitation à l'étranger

(y compris les sociétés ayant leur principale exploitation au Congo)

1959 12 mois	560	49,5	22,7	8,3	0,5	6,3	0,2
1960 Janvier	4	0,1	0,1	0,1
2 premiers mois	11	0,2	0,2	0,1	0,1
3 premiers mois	27	1,4	0,2	0,2	0,1
4 premiers mois	58	1,8	0,8	0,3	...	0,2	0,1
5 premiers mois	158	22,9	12,7	7,2	...	5,0	0,1
6 premiers mois	309	36,4	17,0	8,6	0,2	6,4	0,1
7 premiers mois	364	42,3	20,6	9,4	0,2	7,1	0,1
8 premiers mois	376	43,0	20,9	9,5	0,3	7,1	0,1
9 premiers mois	384	43,2	21,0	9,5	0,3	7,1	0,1
10 premiers mois	407	43,5	21,2	9,6	0,3	7,1	0,1
11 premiers mois	424	45,6	21,6	9,7	0,3	7,2	0,1
12 mois	446	48,1	22,1	9,9	0,3	7,3	0,2
1961 Janvier	p 3	0,7	0,4
2 premiers mois	p 6	0,8	0,4
3 premiers mois	p 14	1,0	0,4	0,1
4 premiers mois	p 32	1,7	0,6	0,1	...	0,1	...
5 premiers mois	p 82	20,6	11,0	5,5	0,2	3,5	...
6 premiers mois	p 181	31,0	13,7	6,4	0,5	4,0	0,1
7 premiers mois	p 225	34,6	15,3	6,7	0,7	4,1	0,1
8 premiers mois	p 231	34,7	15,3	6,7	0,7	4,1	0,1
9 premiers mois	p 242	35,7	15,8	6,8	0,7	4,2	0,1
10 premiers mois	p 270	36,7	16,1	6,9	0,7	4,2	0,1
11 premiers mois	p 287	39,0	16,9	7,0	0,8	4,3	0,1
12 mois	p 310	40,9	18,7	7,2	1,0	4,4	0,1

C. — Total général ⁴

12 mois	14.487	205,7	121,3	26,5	4,0	16,6	1,8
1960 Janvier	150	2,6	1,1	0,3	...	0,2	0,3
2 premiers mois	379	3,9	3,2	0,8	0,1	0,7	0,4
3 premiers mois	2.293	21,0	12,7	2,9	0,4	1,8	0,6
4 premiers mois	5.647	56,4	34,8	7,3	1,0	4,4	0,8
5 premiers mois	9.516	125,6	75,9	20,0	2,4	12,4	0,9
6 premiers mois	11.581	158,1	95,0	24,5	2,9	15,1	1,1
7 premiers mois	12.293	172,1	104,2	26,2	3,0	16,3	1,3
8 premiers mois	12.497	173,8	105,3	26,4	3,1	16,3	1,4
9 premiers mois	12.891	176,5	107,2	26,9	3,2	16,5	1,5
10 premiers mois	13.495	186,2	111,2	28,3	3,4	17,3	1,7
11 premiers mois	13.904	201,9	119,4	30,5	3,5	18,5	1,9
12 mois	14.304	211,6	124,6	31,8	3,6	19,1	2,1
1961 Janvier	p 104	3,7	1,5	0,3	...	0,2	0,3
2 premiers mois	p 276	4,6	3,1	0,7	0,1	0,7	0,4
3 premiers mois	p 1.753	22,8	13,9	3,4	0,3	2,1	0,5
4 premiers mois	p 4.425	69,3	41,1	9,2	1,6	5,3	0,7
5 premiers mois	p 7.379	131,4	77,3	19,9	3,0	11,5	0,8
6 premiers mois	p 9.053	155,6	90,8	23,1	3,6	13,1	1,1
7 premiers mois	p 9.580	165,8	97,2	24,4	3,9	13,8	1,3
8 premiers mois	p 9.751	166,6	97,7	24,5	3,9	13,8	1,4
9 premiers mois	p 10.060	168,9	99,5	24,8	3,9	14,0	1,5
10 premiers mois	p 10.571	178,6	102,9	26,0	4,1	14,7	1,6
11 premiers mois	p 10.897	193,9	112,2	28,2	4,3	15,9	1,8
12 mois	p 11.269	204,2	119,4	29,4	4,6	16,6	2,0

¹ Sociétés belges : sociétés anonymes et en commandite par action de droit belge.

² Il s'agit du mois de paiement du dividende pour les colonnes (1) à (6).

³ Les coupons d'obligations sont, comme les dividendes, recensés pendant le mois où ils sont payés. Le paiement des coupons d'obligations peut être effectué avant celui des dividendes. De ce fait, les obligations dont les coupons sont recensés à la colonne (7) ne représentent pas nécessairement toutes des emprunts des sociétés faisant l'objet des colonnes précédentes.

⁴ Non compris la B.N.B., la S.N.C.I. et la Sabena.

⁵ A partir de 1961 sont reprises graduellement dans la statistique les sociétés de droit congolais qui se convertissent en sociétés de droit belge exploitant au Congo; les sociétés de droit congolais ne sont plus comprises dans la statistique.

XVII - 4. — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS ¹

Chiffres annuels

(millions de francs)

Source : Institut National de Statistique (données modifiées par la B.N.B. 2).

Années	Actions		Obligations (montant nominal)					Actions et obligations	Actions et obligations
	émissions nominales	émissions nettes	émissions non continues			émissions continues nettes	Total des émissions nettes	Total des émissions nettes	Total des émissions nettes (I.N.S.)
			émissions	amortisse- ments	émissions nettes				
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) - (4)	(6)	(7) = (5) + (6)	(8) = (2) + (7)	(9)

Sociétés ayant leur principale exploitation en Belgique

1952	18.012	2.755	1.398	est. 600 ³	est. 798 ³	n.d.	est. 798 ³	est. 3.553 ³	5.641 ⁴
1953	4.601	1.556	1.068	est. 700 ³	est. 368 ³	n.d.	est. 368 ³	est. 1.929 ³	2.525 ⁴
1954	7.358	3.489	1.777	879	898	529	1.427	4.916	8.331
1955	14.192	4.273	1.560	1.257	303	532	835	5.108	8.597
1956	16.557	3.503	1.701	1.404	297	389	686	4.189	6.562
1957	27.682	5.573	3.220	1.449	1.771	833	2.604	8.177	10.687
1958	8.801	4.908	3.144	1.507	1.637	1.288	2.925	7.833	12.920
1959	10.227	3.760	3.196	1.568	1.628	814	2.442	6.202	11.317
1960	16.065	5.817	1.213	1.631	— 418	957	539	6.356	11.130

Sociétés ayant leur principale exploitation à l'étranger ⁵

1952	7.404	2.457	212	n.d.	212	n.d.	212	2.669	1.811 ⁴
1953	3.271	2.002	130	n.d.	130	n.d.	130	2.132	1.834 ⁴
1954	2.760	1.764	392	66	326	...	326	2.090	1.445
1955	4.711	2.995	316	91	225	— 7	218	3.213	2.625
1956	8.630	3.146	341	110	231	5	236	3.382	2.637
1957	6.994	1.759	724	171	553	...	553	2.312	1.905
1958	2.282	1.162	450	124	326	51	377	1.539	1.119
1959	2.442	613	215	87	128	— 21	107	720	606
1960	6.443	1.728	20	167	— 147	— 21	— 168	1.560	1.461

Total général

1952	25.416	5.212	1.610	est. 600 ³	est. 1.010 ³	n.d.	est. 1.010 ³	est. 6.222 ³	7.452 ⁴
1953	7.872	3.558	1.198	est. 700 ³	est. 498 ³	n.d.	est. 498 ³	est. 4.056 ³	4.359 ⁴
1954	10.118	5.253	2.168	944	1.224	529	1.753	7.006	9.776
1955	18.903	7.268	1.876	1.348	528	525	1.053	8.321	11.222
1956	25.187	6.649	2.047	1.519	528	394	922	7.571	9.199
1957	34.676	7.332	3.944	1.620	2.324	833	3.157	10.489	12.592
1958	11.083	6.070	3.594	1.631	1.963	1.339	3.302	9.372	14.039
1959	12.669	4.373	3.411	1.655	1.756	793	2.549	6.922	11.923
1960	22.508	7.545	1.233	1.798	— 565	936	371	7.916	12.591

¹ Sociétés belges : sociétés anonymes, en commandite par actions et de personnes à responsabilité limitée de droit belge. Sociétés congolaises (jusqu'au 30 juin 1960) : sociétés par actions à responsabilité limitée et de personnes à responsabilité limitée de droit congolais (voir note 5).

² Ces modifications consistent d'une part à inclure les appels de fonds, d'autre part à éliminer les émissions continues et non continues du secteur public (S.N.C.I., Sabena) et les émissions nettes d'obligations et de bons de caisse des banques belges.

³ Estimations B.N.B.

⁴ Amortissements non déduits.

⁵ Jusqu'au 30 juin 1960, y compris les sociétés belges ayant leur principale exploitation au Congo et les sociétés de droit congolais. A partir de juillet 1960, cette statistique ne comprend plus les sociétés de droit congolais.

N. B. — Col. (1) et (9) montants repris sans modification des statistiques de l'I.N.S. — col. (2) à (8) : montants modifiés par la B.N.B. comme indiqué à la note 2 ci-dessus.

Col. (1) : constitutions de sociétés et augmentations de capital — col. (2) : montants libérés sur souscriptions d'actions (déduction faite des libérations autres qu'en espèces), primes d'émission et appels de fonds — col. (3) : nouvelles émissions (partie effectivement émise au cours de l'année) plus reliquats d'émissions antérieures, moins emprunts de conversion.

Références bibliographiques : *Annuaire Statistique de la Belgique*. — *Bulletin de Statistique de l'I.N.S.* — *Statistiques Economiques belges 1941-1960* (B.N.B.) — *Bulletin Mensuel des Statistiques* (Commission de la Bourse de Bruxelles). — *Bulletin Hebdomadaire de la Kredietbank*.

XVII - 5. — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS ¹

Chiffres mensuels ²

(millions de francs)

Source : Institut National de Statistique (données modifiées par la B.N.B. 3).

Périodes	A. — Sociétés ayant leur principale exploitation en Belgique				B. — Sociétés ayant leur principale exploitation à l'étranger ⁴			
	Actions		Obligations (Montant nominal)	Actions et obligations	Actions		Obligations (Montant nominal)	Actions et obligations
	émissions nominales (1)	émissions nettes (2)	émissions non continues brutes (3)	Total (4) = (2) + (3)	émissions nominales (5)	émissions nettes (6)	émissions non continues brutes (7)	Total (8) = (6) + (7)
1959 6 premiers mois ...	4.647	1.694	661	2.355	1.179	328	...	328
9 premiers mois ...	6.720	2.064	880	2.944	2.201	460	...	460
12 mois	10.227	3.324	3.196	6.520	2.442	500	116	616
1960 3 premiers mois ...	1.950	1.016	79	1.095	731	63	...	63
6 premiers mois ...	5.282	2.409	302	2.711	5.055	258	...	258
9 premiers mois ...	10.044	3.987	805	4.792	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
12 mois	16.065	5.216	1.213	6.429	6.443	1.628	20	1.648
1961 3 premiers mois ...	2.929	645	176	821	28
6 premiers mois ...	6.873	1.847	357	2.204	145	6	...	6
9 premiers mois ...	8.945	2.648	472	3.120	145	6	...	6
12 mois	19.016	3.681	777	4.458	209	45	...	45
1961 Janvier	398	122	146	268
Février	1.644	327	...	327	6
Mars	887	196	30	226	22
Avril	1.385	189	131	320
Mai	769	344	...	344	30	6	...	6
Juin	1.790	669	50	719	87
Juillet	950	268	90	358
Août	473	234	25	259
Septembre	649	299	...	299
Octobre	1.500	350	25	375
Novembre	2.694	173	173	346	42	39	...	39
Décembre	5.877	510	107	617	22
1962 Janvier p	718	213	100	313
Février p	1.137	220	...	220
Mars p	1.456	674	5	679	19
Avril p	924	304	1.000	1.304
Mai p	2.359	343	...	343

¹ Sociétés belges : sociétés anonymes, en commandite par actions et de personnes à responsabilité limitée de droit belge. — Sociétés congolaises : (jusqu'au 30 juin 1960) : sociétés par actions à responsabilité limitée et de personnes à responsabilité limitée de droit congolais.

² Les chiffres de ce tableau diffèrent des données reprises au tableau XVII - 4 sur les points suivants : a) les émissions nettes d'actions ne comprennent pas les appels de fonds; b) les émissions d'obligations sont brutes (amortissements non déduits) et ne comprennent pas les émissions continues.

³ Les modifications consistent à éliminer les émissions d'obligations et d'actions du secteur public (celles de la Sabena pour la période couverte par le tableau).

⁴ Jusqu'au 30 juin 1960, y compris les sociétés belges ayant leur principale exploitation au Congo et les sociétés de droit congolais. A partir de juillet 1960, cette statistique ne comprend plus les sociétés de droit congolais.

XVIII. — MARCHE MONETAIRE

1. — MARCHE DE L'ARGENT AU JOUR LE JOUR ET A TRES COURT TERME *

(millions de francs)

Moyennes journalières	Capitaux prêtés par				Capitaux empruntés par				Total (9) = (1) + (2) + (3) + (4) ou (5) + (6) + (7) + (8)	Retraits de capitaux (10)
	Banques de dépôts 1	Fonds des Rentes	I.R.G.	Autres organismes 2	Banques de dépôts 1	Fonds des Rentes	I.R.G.	Autres organismes 3		
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)		
1953	2.378	...	76	2.937	9	2.153	2.842	387	5.391	...
1954	2.330	...	21	2.985	19	2.276	2.733	308	5.336	...
1955	2.325	3.314	23	2.807	2.556	253	5.639	43
1956	2.428	...	15	2.780	22	2.313	2.602	286	5.223	185
1957	2.288	3.305	17	2.786	2.514	276	5.593	5
1958	2.078	...	8	1.821	15	968	2.504	420	3.907	577
1959	2.191	159	...	1.165	73	29	3.226	187	3.515	188
1960	2.415	1.107	...	1.561	1.025	10	3.001	1.047	5.083	37
1961	2.487	1.811	...	1.523	1.817	1	3.014	989	5.821	23
1960 3 ^e trimestre	2.233	1.417	...	1.747	1.109	...	2.909	1.379	5.397	...
1960 4 ^e trimestre	2.482	800	...	1.452	1.272	1	2.599	862	4.734	90
1961 1 ^{er} trimestre	2.527	1.084	...	1.409	1.449	...	2.464	1.107	5.020	3
1961 2 ^e trimestre	2.381	2.128	...	1.573	1.993	...	3.224	865	6.082	...
1961 3 ^e trimestre	2.320	2.766	...	1.650	2.069	...	3.703	964	6.736	...
1961 4 ^e trimestre	2.714	1.297	...	1.468	1.772	3	2.688	1.016	5.479	90
1962 1 ^{er} trimestre	1.858	439	1.350	...	1.346	5	2.296	...	3.647	886
1961 Juin	2.270	2.739	...	1.437	2.254	...	3.452	740	6.446	...
1961 Juillet	2.101	3.184	...	1.703	2.239	...	3.782	967	6.988	...
1961 Août	2.423	2.667	...	1.809	2.069	...	3.820	1.010	6.899	...
1961 Septembre	2.421	2.471	...	1.432	1.908	...	3.504	912	6.324	...
1961 Octobre	2.777	1.415	...	1.490	1.595	...	3.037	1.050	5.682	17
1961 Novembre	2.573	1.187	...	1.721	2.051	...	2.819	611	5.481	2
1961 Décembre	2.794	1.282	...	1.178	1.674	10	2.166	1.404	5.254	261
1962 Janvier	2.680	74	22	1.216	965	...	1.864	1.163	3.992	844
1962 Février	1.236	733	15	1.175	1.755	15	550	839	3.159	1.536
1962 Mars	1.600	539	...	1.608	1.355	...	1.248	1.144	3.747	339
1962 Avril	1.389	576	1.991	...	1.497	...	2.459	...	3.956	367
1962 Mai	1.517	675	2.682	...	1.774	...	3.100	...	4.874	362
1962 Juin	1.614	1.579	1.230	...	1.182	...	3.241	...	4.423	...

* Du 27 février 1956 au 16 novembre 1959, on a traité outre de l'argent au jour le jour, de l'argent prêté ou emprunté à 5 et 10 jours. Ces montants sont par conséquent compris dans les chiffres ci-dessus. Depuis le 17 novembre 1959, il n'y a plus eu d'argent prêté ou emprunté à 5 et 10 jours.

¹ Jusqu'au 16 novembre 1959, les banques de dépôts comprennent uniquement celles de Bruxelles et d'Anvers. Celles d'autres places y ont ensuite été ajoutées.

² Jusqu'au 16 novembre 1959, cette colonne comprenait notamment la C.G.E.R., la B.C.C.B.R.U., l'O.N.S.S., le Crédit Communal. Depuis le 17 novembre 1959 elle comprend notamment la C.G.E.R., le Crédit Communal, la S.N.C.B.

³ Jusqu'au 16 novembre 1959, cette colonne comprenait notamment la S.N.C.I., la B.C.C.B.R.U., l'O.N.D. Depuis le 17 novembre 1959 elle comprend notamment l'O.N.D., la C.N.C.P., la S.N.C.I.

XVIII - 3. — ACTIVITE DES CHAMBRES DE COMPENSATION

Mouvement du débit

Moyennes mensuelles ou mois	Nombre de chambres	Bruxelles						Province		Total général	
		Argent à très court terme 1		Autres opérations 2		Total		Milliers de pièces	Milliards de francs	Milliers de pièces	Milliards de francs
		Milliers de pièces	Milliards de francs	Milliers de pièces	Milliards de francs	Milliers de pièces	Milliards de francs				
1953	38	2	155	164	87	166	242	185	56	351	298
1954	38	2	138	174	92	176	230	200	55	376	285
1955	38	2	133	188	96	190	229	210	56	400	285
1956	38	2	127	212	110	214	237	222	63	436	300
1957	38	2	119	232	128	234	247	239	66	473	312
1958	38	2	113	245	131	247	244	235	63	482	307
1959	39	2	124	248	142	250	266	237	64	487	330
1960	39	3	208	289	158	292	366	249	57	535	423
1961	39	3	235	409	167	412	402	261	62	673	464
1960 3 ^e trimestre	39	3	226	293	162	296	388	241	56	537	444
4 ^e trimestre	39	3	192	309	167	312	359	245	56	557	415
1961 1 ^{er} trimestre	39	3	208	378	161	381	369	258	60	639	429
2 ^e trimestre	39	3	239	412	163	415	402	261	59	676	461
3 ^e trimestre	39	3	273	397	164	400	437	249	61	649	498
4 ^e trimestre	39	3	220	450	181	453	401	274	65	727	466
1962 1 ^{er} trimestre	39	3	146	488	318	491	321	276	64	767	385
1961 Mai	39	3	241	423	163	426	404	276	60	702	464
Juin	39	3	274	445	175	448	449	275	65	723	514
Juillet	39	3	268	400	176	403	444	251	59	654	503
Août	39	3	293	406	164	409	457	254	64	663	521
Septembre	39	3	256	384	153	387	409	243	61	630	470
Octobre	39	3	239	454	183	457	422	286	66	743	488
Novembre	39	3	221	434	175	437	396	269	65	706	461
Décembre	39	3	200	463	185	466	385	265	63	731	448
1962 Janvier	39	3	169	521	181	524	350	294	68	818	418
Février	39	2	115	458	177	460	292	257	59	717	351
Mars	39	3	155	486	166	489	321	278	66	767	387
Avril	39	3	147	479	184	482	331	279	63	761	394
Mai	39	3	192	492	188	495	380	284	66	779	446

1 Il s'agit de l'argent au jour le jour et, du 27 février 1956 au 16 novembre 1959, de l'argent prêté ou emprunté à 1, 5 et 10 jours. Depuis le 17 novembre 1959, il n'y a plus eu d'argent à 5 et 10 jours.

2 Titres, effets publics, coupons, virements, chèques, traites, promesses, quittances, opérations sur l'étranger, etc.

Références bibliographiques : *Statistiques Economiques belges 1941-1950* (B.N.B.). — *Bulletin d'Information et de Documentation* (B.N.B.) : XXVIII^e année, vol. I, n^o 6, mai 1958 : « Une nouvelle statistique : le marché de l'argent au jour le jour (call money) » — XXXV^e année, vol. I, n^o 4, avril 1960 : « Le marché monétaire en Belgique ».

XIX. — TAUX D'ESCOMPTE, D'INTERET ET DE RENDEMENT

(Pour cent par an)

1. — TAUX D'ESCOMPTE ET D'INTERET DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE

Dates des changements	Escompte						Avances en compte courant et prêts sur *				
	Traites acceptées domiciliées en banque, warrants	Acceptations de banque préalablement visées par la B.N.B.	Traites acceptées non domiciliées en banque	Traites non acceptées		Promesses	certificats de trésorerie		Certificats du Fonds des Rentes, émis à maximum 800 jours	autres effets publics 2	
				domiciliées en banque	non domiciliées en banque		émis à maximum 800 jours 1				
1956 6 décembre .	3,50	3,50	4,25	5,—	5,25	5,25	2,25	—	5,25		
1957 21 mars	3,50	3,50	4,25	5,—	5,25	5,25	Taux du certificat plus 5/16 %, minimum 2,25 %	—	5,25		
25 juillet	4,50	4,50	5,25	6,—	6,25	6,25		—	6,25		
12 novembre .	4,50	4,50	5,25	6,—	6,25	6,25		Taux du Certificat + 5/16 % minimum 2,25 %	6,—		
1958 27 mars	4,25	4,25	5,—	5,75	6,—	6,—	>	>	6,—		
5 juin	4,—	4,—	4,75	5,50	5,75	5,75		>	5,75		
3 juillet	3,75	3,75	4,50	5,25	5,50	5,50		>	5,50		
28 août	3,50	3,50	4,25	5,—	5,25	5,25		>	5,25		
30 octobre	3,50	3,50	4,—	4,50	5,—	5,—		>	5,—		
1959 8 janvier ...	3,25	3,25	3,75	4,25	4,75	4,75		>	4,75		
24 décembre .	4,—	4,—	4,50	4,75	5,25	5,25		>	5,—		
1960 4 août	5,—	5,—	5,50	5,75	6,25	6,25		>	6,25		
		représentatives d'importations d'exportations									
10 novembre .	5,—	5,—	4,—	5,50	5,75	6,25		6,25	>	6,25	
1961 24 août	4,75	4,75	3,75	5,25	5,50	6,—	6,—	>	6,—		
							Certificats de trésorerie émis au taux de 1 15/16 %	Certificats de trésorerie et certificats du Fonds des Rentes émis à maximum 180 jours	Certificats de trésorerie émis à plus de 180 jours et à maximum 800 jours		
28 décembre .	4,50	4,50	3,50	5,—	5,25	5,75	5,75	2,25	4,50	5,25	5,75
1962 18 janvier ...	4,25	4,25	3,25	4,75	5,—	5,50	5,50	2,25	4,25	5,—	5,50
22 mars	4,—	4,—	3,—	4,50	4,75	5,25	5,25	2,25	4,—	4,50	5,25

1 Intitulé avant le 21 mars 1957 : Certificats de trésorerie ayant maximum 12 mois à courir.

2 Y compris les certificats de trésorerie à plus de 12 mois. — Sont seuls acceptés en nantissement les titres et effets publics « au porteur » libellés en francs belges.

* Quotité de l'avance au 30 juin 1962.

Cert. de trés. et cert. du Fonds des Rentes émis à max. 800 jours ... max. 95 % | Autres effets publics (voir note 2) max. 80 %

XIX - 2. — TAUX DE L'ARGENT AU JOUR LE JOUR

Moyennes 1	
1957 Du 1-1 au 11-11 2 .	1,70
Du 12-11 au 31-12 3 .	2,25
1958	1,41
1959 Du 1-1 au 16-11 ...	1,01
Du 17-11 au 31-12 ...	2,11
1960	2,80
1961	2,57
1961 Juillet	2,90
Août	2,53
Septembre	2,50
Octobre	2,54
Novembre	2,44
Décembre	2,25
1962 Janvier	1,51
Février	1,48
Mars	1,87
Avril	1,74
Mai	1,82
Juin	2,32

XIX - 3. — TAUX DES CERTIFICATS DE TRESORERIE ET DES CERTIFICATS DU FONDS DES RENTES

A fin de période	Certificats de trésorerie à très court terme 4				Certificats de trésorerie B et certificats du Fonds des Rentes 5	Dates	Certificats de trésorerie émis par adjudication 8			
	1 mois	2 mois	3 mois	4 mois			6 mois	9 mois	12 mois	
1957	3,—	3,25	3,75	4,25	3,75	1958 6 janv.	4,676	5,059	5,888	
1958	1,50	1,75	2,—	2,50	2,75	1959 6 janv.	3,898	3,646	3,860	
1959	2,75	3,—	3,25	3,50	3,25	1960 5 janv.	4,171	*	4,354	
1960	4,—	4,25	4,50	4,75	4,75	1961 6 janv.	4,862	4,925	4,956	
1961	3,50	3,75	4,—	4,25	4,25	1962 4 janv.	4,283	4,364	*	
1961 Juillet .	4,—	4,25	4,50	4,75	4,75					
Août ...	3,75	4,—	4,25	4,50	4,50	1961 3 août .	4,850	*	5,000	
Sept. ...	3,75	4,—	4,25	4,50	4,50	5 sept.	4,711	4,800	4,900	
Oct. ...	3,75	4,—	4,25	4,50	4,50	3 oct. .	4,703	4,800	4,900	
Nov. ...	3,75	4,—	4,25	4,50	4,50	7 nov. .	4,700	4,800	4,900	
Déc. ...	3,50	3,75	4,—	4,25	4,25	5 déc. .	4,700	4,800	4,900	
1962 Janv. .	3,10	3,35	3,60	—	3,80	3,99	1962 4 janv.	4,283	4,364	*
Févr. .	3,—	3,20	3,40	—	3,60	3,65	6 fév. .	3,766	3,802	3,958
Mars .	2,90	3,10	3,30	—	3,50	3,54	6 mars	3,700	3,750	3,850
Avril ...	2,50	2,75	3,—	—	3,40	3,43	3 avril .	3,541	3,587	3,604
Mai ...	2,50	2,75	3,—	—	3,30	3,34	3 mai .	3,481	3,500	3,550
Juin ...	2,50	2,75	3,—	—	3,25	3,25	5 juin .	3,396	3,450	3,500
							3 juillet	3,370	3,450	3,498

1 Il s'agit, jusqu'au 10 novembre 1959, de la moyenne arithmétique simple des taux uniques journaliers.

2 Depuis le 17 novembre 1959 : moyenne pondérée par les montants des capitaux empruntés, des taux journaliers moyens.

3 Depuis le 19 novembre 1949 jusqu'au 8 août 1955 inclus, le taux a été de 1,25 % ; du 4 août à fin décembre 1955, il a été de 1,50 %. Moyenne 1956 : 1,58.

4 La réforme du marché monétaire de novembre 1957 a comporté notamment le relèvement du taux des certificats de trésorerie bancaires à 4 mois, devenus les certificats B, ce qui a permis des fluctuations plus larges des taux de l'argent au jour le jour.

5 Cfr. Arrêté ministériel du 9 novembre 1957 (Moniteur belge du 10 novembre 1957, p. 8028).

6 Les certificats de trésorerie B sont détenus soit par les banques, soit par le Fonds des Rentes ; les certificats du Fonds des Rentes sont détenus par les banques. Ces deux types de certificats ont été créés lors de la réforme du marché monétaire de novembre 1957 ; les certificats de trésorerie B ont été créés par la conversion, à concurrence de 8,9 milliards de la dette à court terme logée à l'époque dans les banques, le solde de cette dette, soit 20 milliards étant converti en certificats de trésorerie A à 12 mois et 1 15/16 p.c. (Arrêté ministériel du 9 novembre 1957, Moniteur belge du 10 novembre 1957, p. 8.090). L'encours des certificats de trésorerie B, comme d'ailleurs celui des certificats de trésorerie A ne varie pas ; le 8 avril 1960 il a cependant été porté à 9,1 milliards par conversion de certificats de trésorerie A. A partir de la réforme du marché monétaire de novembre 1957, les certificats de trésorerie A et B et les certificats du Fonds des Rentes ont été les seuls effets publics éligibles pour constituer la couverture dite « partielle » des dépôts à un mois au plus des banques de grande et de moyenne circulation jusqu'à la suppression de cette couverture le 1er janvier 1962. Jusqu'à la fin de 1961, le taux des certificats de trésorerie B et des certificats du Fonds des Rentes a été lié au taux d'escompte de la Banque Nationale de Belgique pour les traites acceptées domiciliées en banque ; depuis le 1er janvier 1962, le taux des certificats du Fonds des Rentes est fixé par des adjudications hebdomadaires qui déterminent également les taux des certificats de trésorerie B.

7 Taux de la dernière adjudication hebdomadaire du mois.

8 Moyenne pondérée des taux fixés par les adjudications hebdomadaires du mois.

9 Les taux donnés pour les adjudications des certificats de trésorerie à 6, 9 et 12 mois sont des taux moyens pondérés par les montants des certificats adjugés, tandis que le taux donné pour les certificats de trésorerie B et les certificats du Fonds des Rentes est un taux unique valable pour tous les certificats adjugés (taux le plus élevé retenu par le Fonds des Rentes).

* Pas d'adjudication.

**XIX - 4. — TAUX DES DEPOTS EN FRANCS BELGES DANS LES BANQUES
ET A LA CAISSE GENERALE D'EPARGNE ET DE RETRAITE**

A fin de période	Tarif 1 1 Comptes de dépôts à					Caisse Générale d'Epargne (Dépôts d'épargne des particuliers)		
	vue	15 jours de préavis 2	Terme 2			jusqu'à 75.000 F	de 75.001 à 150.000 F	au-delà de 150.000 F
			1 mois	3 mois	6 mois			
1953	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
1954	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
1955	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	jusqu'à 100.000 F	de 100.001 à 150.000 F	au-delà de 150.000 F
1956	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
1957	0,50	1,25	2,30	2,70	3,15	jusqu'à 200.000 F	au-delà de 200.000 F	2,—
1958	0,50	0,90	1,35	1,75	2,15	jusqu'à 250.000 F	au-delà de 250.000 F	2,—
1959	0,50	0,85	1,20	1,60	1,95	3,— ³		2,—
1960	0,50	1,75	2,85	3,45	3,60	3,— ³		2,— ⁴
1961 Juin	0,50	1,75	2,85	3,45	3,60	3,— ³		2,— ⁴
Juillet	0,50	1,75	2,85	3,45	3,60	3,— ³		2,— ⁴
Août	0,50	1,50	2,65	3,30	3,45	3,— ³		2,— ⁴
Septembre	0,50	1,50	2,65	3,30	3,45	3,— ³		2,— ⁴
Octobre	0,50	1,50	2,65	3,30	3,45	3,— ³		2,— ⁴
Novembre	0,50	1,50	2,65	3,30	3,45	3,— ³		2,— ⁴
Décembre	0,50	1,30	2,40	3,15	3,30	3,— ³		2,— ⁴
1962 Janvier	0,50	1,15	2,15	3,00	3,15	3,— ³		2,— ⁴
Février	0,50	1,15	2,15	3,00	3,15	3,— ³		2,— ⁴
Mars	0,50	1,10	1,90	2,75	2,90	3,— ³		2,— ⁴
Avril	0,50	1,10	1,90	2,75	2,90	3,— ³		2,— ⁴
Mai	0,50	1,10	1,90	2,75	2,90	3,— ³		2,— ⁴
Juin	0,50	1,10	1,90	2,75	2,90	3,— ³		2,— ⁴

1 Tarif appliqué par environ 25 banques, dont les principales. D'autres banques, surtout régionales, appliquent en général un tarif supérieur. — 2 De novembre 1957 à la fin de 1961 les taux des dépôts à préavis et à terme ont fluctué en fonction du taux d'escompte de la B.N.B. pour les traites acceptées domiciliées en banque. Depuis le début de 1962, leurs variations, décidées en fonction des conditions du marché, de l'état de la balance des paiements et de l'évolution de la conjoncture, font l'objet d'un accord précédé de consultations entre la Banque Nationale de Belgique et l'Association Belge des Banques. — 3 Durant les années 1958, 1960 et 1961, majoration d'intérêts de 0,30 % pour les sommes restées inscrites toute l'année civile. Pas de majoration en 1959. — 4 A partir du 1er janvier 1960, majoration d'intérêts de 0,20 % pour les sommes restées inscrites toute l'année civile.

**XIX - 5. — TAUX DE RENDEMENT DE TITRES A REVENU FIXE,
COTES A LA BOURSE DE BRUXELLES ***

Début de période	Dettes unifiées (rendement eu égard au cours seulement)	Echéance de 2 à 5 ans		Echéance de 5 à 20 ans		Taux moyen pondéré (non compris la Dette unifiée)
		Etat	Paraétatiques et villes	Etat	Paraétatiques et villes	
	4 % 1 ^{re} s.	3,5 à 5,5 %	3 à 5,5 %	4 à 5,75 %	3 à 5,50 %	
1953	4,48	—	4,85 ¹	5,09 ²	—	5,05
1954	4,33	—	4,15 ¹	4,79 ²	—	4,70
1955	4,20	—	3,89 ¹	4,59 ²	—	4,46
1956	4,18	—	3,99 ¹	4,63	4,71	4,57
1957	4,47	—	5,17 ¹	5,54	5,59	5,45
1958	4,93	—	5,53 ¹	6,47	6,51	6,41
1959	4,29	—	4,44	4,85	4,93	4,85
1960	4,21	4,72	4,79	5,21	5,10	5,11
1961	4,39	5,55	5,69	6,07	6,80	5,89
1961 Juillet	4,35	5,44	5,55	5,93	5,79	5,80
Août	4,35	5,45	5,54	5,89	5,77	5,77
Septembre	4,35	5,33	5,37	5,85	5,75	5,73
Octobre	4,35	5,33	5,32	5,81	5,75	5,71
Novembre	4,36	5,37	5,35	5,79	5,75	5,70
Décembre	4,39	5,27	5,26	5,71	5,70	5,68
1962 Janvier	4,40	5,21	5,34	5,74	5,70	5,64
Février	4,39	5,16	5,26	5,58	5,55	5,49
Mars	4,39	4,93	5,11	5,47	5,52	5,39
Avril	4,38	4,63	4,96	5,37	5,44	5,28
Mai	4,35	4,50	4,86	5,28	5,39	5,20
Juin	4,29	4,41	4,62	5,20	5,28	5,13
Juillet	4,23	4,51		5,21		

* Sauf indication contraire, le taux du rendement moyen est celui qui, appliqué au calcul de la valeur actuelle de l'ensemble des termes d'annuité (remboursement, intérêts, lots et primes éventuels) encore à recevoir, égalise cette valeur actuelle au prix d'achat du capital en vie, évalué au cours du jour, majoré des courtages et éventuellement des intérêts courus.

1 Emprunts aux taux de 4 et 4,5 %. — 2 Emprunts aux taux de 4,25 et 4,5 %.

N. B. — Méthode d'établissement : voir *Bulletin d'Information et de Documentation* (B.N.B.), XXXI^e année, vol. I, no 2, février 1956.

Références bibliographiques : *Moniteur belge* : situations hebdomadaires de la B.N.B. — *Bulletin d'Information et de Documentation* (B.N.B.) : XXVI^e année, vol. I, no 6, juin 1951 : « Le Marché de l'argent au jour le jour depuis septembre 1950 » ; XXVIII^e année, vol. I, no 5, mai 1953 : Une nouvelle statistique : le marché de l'argent au jour le jour (call money) » ; XXXII^e année, vol. II, no 5, novembre 1957 « La réforme du marché monétaire » ; XXXV^e année, vol. I, no 4, avril 1960 « Le marché monétaire en Belgique ».

XX. — BANQUES D'EMISSION ETRANGERES

1. — TAUX D'ESCOMPTE

Mois des changements	Allemagne		Etats-Unis ¹		France		Grande- Bretagne		Italie		Pays-Bas		Suède		Suisse	
	Dates	Taux	Dates	Taux	Dates	Taux	Dates	Taux	Dates	Taux	Dates	Taux	Dates	Taux	Dates	Taux
Taux en vigueur au 1-1-1956 ...		3,50		2,50		3,—		4,50		4,—		2,50		3,75		1,50
1956 Février ...							16	5,50			7	3,—				
Mars	8	4,50														
Avril			13	2,75												
Mai	19	5,50														
Août			24	3,—								25	3,25			
Septembre .	6	5,—														
Octobre ...												22	3,75			
Novembre .														22	4,—	
1957 Janvier ...	11	4,50														
Février ...							7	5,—								
Avril					11	4,—										
Mai															15	2,50
Juillet											17	4,25	11	5,—		
Août			23	3,50	12	5,—					16	5,—				
Septembre .	19	4,—					19	7,—								
Novembre .			15	3,—												
1958 Janvier ...	17	3,50	24	2,75								24	4,50			
Mars			7	2,25			20	6,—				25	4,—			
Avril			18	1,75												
Mai							22	5,50						3	4,50	
Juin	27	3,—					19	5,—	7	3,50	14	3,50				
Août							14	4,50								
Septembre .			12	2,—												
Octobre ...					16	4,50										
Novembre .			7	2,50			20	4,—				15	3,—			
1959 Janvier ...	10	2,75										21	2,75			
Février ...					5	4,25									26	2,—
Mars			6	3,—												
Avril					23	4,—										
Mai			29	3,50												
Septembre .	4	3,—	11	4,—												
Octobre ...	23	4,—														
Novembre .											16	3,50				
1960 Janvier ...							21	5,—						15	5,—	
Juin	3	5,—	10	3,50			23	6,—								
Août			12	3,—												
Octobre ...					6	3,50	27	5,50								
Novembre .	11	4,—														
Décembre .							8	5,—								
1961 Janvier ...	20	3,50														
Mai	5	3,—														
Juillet							25	7,—								
Octobre ...							5	6,50								
Novembre .							2	6,—								
1962 Mars							8	5,50								
Mars							22	5,—								
Avril							26	4,50			25	4,—	6	4,50		
Juin													8	4,—		

¹ Federal Reserve Bank of New York.
Définitions des taux d'escompte officiels : voir « International Financial Statistics » (F.M.I.).

XX - 2. — BANQUE DE FRANCE

(millions de nouveaux francs français)

	1957 31 décembre	1958 31 décembre	1959 31 décembre	1960 31 décembre	1961 10 mai	1962 10 mai	1961 8 juin	1962 7 juin
ACTIF								
Encaisse or	2.012	2.476	4.322	4.322	4.322	4.322	4.322	4.322
Prêt d'or au Fonds de Stabilisation des changes	1.000	1.201	—	—	—	—	—	—
Disponibilités à vue à l'étranger	118	141	3.969	5.744	7.763	12.073	8.574	12.978
Avances au Fonds de Stabilisation des changes ¹ :	656	740	2.348	740	2.348
<i>Concours au Fonds monétaire interna- tional</i>						2.006		2.006
<i>Autres opérations</i>						342		342
Monnaies divisionnaires	99	84	101	23	20	17	30	11
Comptes courants postaux	716	512	669	561	626	651	508	608
Prêts à l'Etat	6.548	6.510	6.500 ²	6.500 ²	6.500 ²	5.450 ²	6.500 ²	5.450 ²
Avances à l'Etat	4.297	4.337	2.640 ²	901 ²	1.302 ²	1.024 ²	1.520 ²	2.240 ²
Portefeuille d'escompte :	19.872	22.217	16.392	18.851	16.613	16.492	16.388	15.681
<i>Effets escomptés sur la France</i>	5.917	6.707	4.232	5.118	4.889	5.663	5.352	5.936
<i>Effets escomptés sur l'étranger</i>	1	3	1	1	1	—	1	—
<i>Effets garantis par l'Office des céré- ales</i> ³	575	481	699	378	446	471	498	373
<i>Effets de mobilisation de crédits à moyen terme</i>	13.379	15.026	11.460	12.854	11.277	10.358	10.537	9.372
Effets négociables achetés en France ⁴	2.883	2.609	2.827	3.554	3.009	3.038	2.592	2.553
Avances à 30 jours sur effets publics ...	193	222	169	205	165	175	184	195
Avances sur titres	105	97	83	70	72	66	65	65
Avances sur or
Effets en cours de recouvrement	783	763	863	529	495	499	259	384
Divers	649	562	627	764	767	1.258	776	1.277
Total ...	39.275	41.731	39.162	42.680	42.394	47.413	42.458	48.112

PASSIF

Engagements à vue :								
Billets au porteur en circulation	32.681	34.694	34.947	39.320	39.411	44.078	39.545	44.560
Comptes créditeurs :	5.246	5.720	2.943	2.066	1.876	1.751	1.696	1.931
<i>Compte courant du Trésor public</i> ...	1	1	...	1	1	—	1	1
<i>Comptes des banques, institutions et personnes étrangères</i>	4.091	4.564	1.965	967	887	165	696	133
<i>Comptes courants des banques et institutions financières françaises</i>)						642		710
<i>Autres comptes courants et de dépôts de fonds; dispositions et autres engagements à vue</i>						1.154		1.155
Capital de la Banque	2	2	150	150	150	150	150	150
Divers	1.346	1.315	1.122	1.144	957	1.434	1.067	1.471
Total ...	39.275	41.731	39.162	42.680	42.394	47.413	42.458	48.112

¹ Convention du 27 juin 1940.

² Convention du 29 octobre 1959 approuvée par la loi du 28 décembre 1959.

³ Loi du 15 août 1936, décret du 29 juillet 1939 et loi du 19 mai 1941.

⁴ Décret du 17 juin 1938.

XX - 3. — BANK OF ENGLAND

(millions of £)

	1958 28 February	1959 28 February	1960 29 February	1961 28 February	1961 10 May	1962 9 May	1961 7 June	1962 6 June
--	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	----------------	---------------	----------------	----------------

Issue Department

Government Debt	11	11	11	11	11	11	11	11
Other Government Securities	1.985	2.035	2.136	2.237	2.312	2.363	2.312	2.363
Other Securities	1	1	1	1	1	1	1	1
Coin other than Gold Coin	3	3	2	1	1	...	1	...
Amount of Fiduciary Issue	2.000	2.050	2.150	2.250	2.325	2.375	2.325	2.375
Gold Coin and Bullion
Total ...	2.000	2.050	2.150	2.250	2.325	2.375	2.325	2.375

Notes Issued :								
In Circulation	1.965	2.013	2.116	2.212	2.282	2.322	2.303	2.304
In Banking Department	35	37	34	38	43	53	22	71
Total ...	2.000	2.050	2.150	2.250	2.325	2.375	2.325	2.375

Banking Department

Government Securities	254	265	274	425	393	451	412	433
Other Securities :								
Discounts and Advances	23	10	33	28	61	42	56	51
Securities	22	22	20	19	18	19	18	18
Notes	35	37	34	38	43	53	22	71
Coin	2	1	1	1	1	1	1	1
Total ...	336	335	362	511	516	566	509	574

Capital	15	15	15	15	15	15	15	15
Rest	4	4	4	4	3	3	3	3
Public Deposits :								
(including Exchequer, Savings Banks, Commissioners of National Debt, and Dividend Accounts)	11	17	12	18	10	15	10	12
Special Deposits	—	—	—	155	153	233	154	233
Other Deposits :								
Bankers	232	229	264	251	249	231	251	240
Other Accounts	74	70	67	68	86	69	76	71
Total ...	336	335	362	511	516	566	509	574

XX - 4. — FEDERAL RESERVE BANKS ¹

(millions of \$)

	1958 31 December	1959 31 December	1960 31 December	1961 31 December	1961 10 May	1962 9 May	1961 7 June	1962 6 June
ASSETS								
Gold certificate account	19.013	18.186	16.413	15.445	16.054	15.042	16.080	15.018
Redemption fund for F.R. notes	938	978	1.066	1.170	1.028	1.157	1.046	1.155
Total gold certificate reserves ...	19.951	19.164	17.479	16.615	17.082	16.199	17.126	16.173
F.R. notes of other Banks	477	524	525	—	—	—	—	—
Cash	336	359	363	320	409	361	370	334
Discounts and advances	64	458	33	130	222	113	65	106
Industrial loans	—	—	—	—	—	—
Acceptances :								
Bought outright	43	44	54	48	39	33	37	31
Held under repurchase agreement	6	31	20	3	—	—	—	—
U.S. Government securities :								
Bought outright :								
Bills	2.250	2.606	2.900	3.193	2.495	3.281	2.829	3.312
Certificates	18.650	10.507	9.060	1.699	4.917	4.982	6.517	5.617
Notes	2.868	11.010	12.481	19.984	16.506	17.034	14.599	17.182
Bonds	2.484	2.484	2.543	3.846	2.983	4.092	3.234	3.838
Total bought outright ...	26.252	26.607	26.984	28.722	26.901	29.389	27.179	29.949
Held under repurchase agreement	95	41	400	159	15	65	—	—
Total U.S. Government securities ...	26.347	26.648	27.384	28.881	26.916	29.454	27.179	29.949
Total loans and securities	26.460	27.181	27.491	29.062	27.177	29.600	27.281	30.086
Due from foreign banks	—	—	—	—	—
Cash items in process of collection	5.631	6.438	6.809	6.125	4.308	4.809	4.054	4.703
Bank premises	94	100	108	111	108	107	108	106
Other assets	146	262	209	237	326	466	223	345
Total assets ...	53.095	54.028	52.984	52.470³	49.410³	51.542³	49.162³	51.747³
LIABILITIES								
Federal Reserves notes	27.872	28.262	28.449	28.802	27.143	28.290	27.326	28.500
Deposits :								
Member bank reserves	18.504	18.174	17.080	17.387	16.516	16.948	16.359	17.198
U.S. Treasurer - general account	358	504	485	465	446	388	420	450
Foreign	273	345	217	279	220	221	227	202
Other	391	693	554	320	315	337	246	344
Total deposits ...	19.526	19.716	18.336	18.451	17.497	17.894	17.252	18.194
Deferred availability cash items	4.335	4.847	4.941	3.825	3.374	3.830	3.185	3.528
Other liabilities and accrued dividends ...	22	29	32	59	43	76	49	76
Total liabilities ...	51.755	52.854	51.758	51.137	48.057	50.090	47.812	50.298
CAPITAL ACCOUNTS								
Capital paid in	363	388	409	445	423	454	423	455
Surplus	868	775	817	888	817	888	817	888
Other capital accounts	109	11	113	110	110	106
Total liabilities and capital accounts ...	53.095	54.028	52.984	52.470³	49.410³	51.542³	49.162³	51.747³
Contingent liability on acceptances purchased for foreign correspondents	68	82	230	126	143	98	160	112
Industrial loan commitments	1	...	—	—	—	—	—	—
Ratio of gold certificate reserves to deposit and F.R. note liabilities combined	42,1 %	39,9 %	37,4 %	34,8 %	38,0 %	34,8 %	38,1 %	34,4 %²

¹ Consolidated statement of condition of the twelve Federal Reserve Banks.

² « F.R. note liabilities combined » includes \$ 330 million of Federal Reserve notes of other Federal Reserve Banks netted out of the consolidated statement shown above.

³ Since 1-2-1961, this figure is not comparable with those of the preceding statements. The assets include no more the item « F. R. notes of other Banks ». Besides, the figure of the item « Cash items in process of collection » has been modified. In the liabilities, the figures relating to the « Federal Reserve notes » and the « Deferred availability cash items » have been modified too.

XX - 5. — DE NEDERLANDSCHE BANK

(miljoenen guldens)

	1958 31 december	1959 31 december	1960 31 december	1961 31 december	1961 8 mei	1962 7 mei	1961 5 juni	1962 4 juni
ACTIVA								
Goud	3.972	4.281	5.487	5.698	5.252	5.698	5.252	5.698
Vorderingen en geldwaardige papieren luidende in goud of in buitenlandse geldsoorten	1.603	786	1.107	484	783	640	741	791
Buitenlandse betaalmiddelen	1	1
Vorderingen op het buitenland luidende in guldens ¹	88	71	40	14	58	11	58	11
Wissels, promessen, schatkistpapier en schuldbrieven in disconto ²	6	...	48	...	27	...	34
Wissels, schatkistpapier en schuldbrieven door de Bank gekocht (art. 15, onder 4 ^o van de Bankwet 1948)	181	547	249	523	167	201	212	225
Voorschotten in rekening-courant (incl. beleningen) ³	40	62	12	52	9	36	10	6
Voorschotten aan de Staat (art. 20 van de Bankwet 1948)
Nederlandse munten	24	35	51	21	23	19	21	19
Belegging van kapitaal en reserves	159	165	174	183	178	187	178	186
Gebouwen en inventaris	1	1	1	1	1	1	1	1
Diverse rekeningen	15	12	12	8	6	7	4	9
Totaal ...	6.084	5.967	7.133	7.032	6.477	6.827	6.477	6.980
PASSIVA								
Bankbiljetten in omloop	4.418	4.513	4.900	5.279	4.820	5.170	4.912	5.348
Bankassigaties
Rekening-courantsaldo's in guldens van ingezetenen	1.284	1.139	1.603	1.421	1.374	1.315	1.289	1.325
's Rijks schatkist	643	528	934	995	310	512	315	362
Banken in Nederland	485	484	519	283	893	667	779	776
Andere ingezetenen	156	127	150	143	171	136	195	187
Rekening-courantsaldo's in guldens van niet-ingezetenen	97	65	59	77	49	104	40	64
Buitenlandse circulatiebanken en daar- mede gelijk te stellen instellingen ...	—	56	48	71	39	94	32	54
Andere niet-ingezetenen	22	9	11	6	10	10	8	10
Saldo's voortvloeiende uit betalings- akkoorden	75	—	—	—	—	—	—	—
Saldo's luidende in buitenlandse geld- soorten	64	6	320	14	11	15	12	15
Kapitaal	20	20	20	20	20	20	20	20
Reserves	142	152	164	168	164	168	164	168
Diverse rekeningen	59	72	67	53	39	35	40	40
Totaal ...	6.084	5.967	7.133	7.032	6.477	6.827	6.477	6.980
¹ Waarvan uit hoofde van de liquidatie van bila- terale akkoorden	1	9
² Waarvan schatkistpapier, rechtstreeks door de Bank in disconto genomen
³ Waarvan aan Indonesië (wet van 15 maart 1938 — Staatsblad nr 99)	11	8	5	3	5	3	5	3
N. B. — Circulatie der door de Bank namens de Staat in het verkeer gebrachte munt- biljetten	110	105	110	69	75	64	72	64

XX - 6. — BANCA D'ITALIA

(miliardi di lire)

	1958 dicembre	1959 dicembre	1960 dicembre	1961 dicembre p	1961 febbraio	1962 febbraio p	1961 marzo	1962 marzo p
Oro in cassa	5	5	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000
Oro all'estero dovuto dallo Stato	2	2	—	—	—	—	—	—
Cassa ¹	10	11	10	12	11	14	9	12
Portafoglio ²	386	430	443	500	427	473	423	466
Effetti ricevuti per l'incasso
Anticipazioni ³	34	46	64	107	121	143	93	120
Prorogati pagamenti	—	—	7	6	—	—	—	4
Ufficio italiano dei cambi	—	—	1.257	1.810	1.182	1.694	1.183	1.665
Disponibilita in divisa all' estero	62	62	63	63	63	64	63	64
Titoli emessi o garantiti dallo Stato	56	70	75	83	74	92	73	92
Immobili
Debitori diversi	1.654	2.191	119	121	128	138	120	173
Partite varie	3	3	2	—	2	—	2	—
Anticipazioni temporanee al Tesoro	77	77	64	—	64	—	64	—
Anticipazioni straordinarie al Tesoro	343	343	485	485	485	485	485	485
Emissioni per forze alleate	145	145	—	—	—	—	—	—
Conto corrente servizio tesoreria	137	—	—	—	—	—	—	—
Impieghi in titoli per conto del Tesoro ...	325	128	20	—	10	—	—	—
Servizi diversi per conto dello Stato	18	—	—	1	—	3	—	—
Spese	41	44	43	42	4	4	7	6
Totale attivo ...	3.298	3.557	3.652	4.230	3.571	4.110	3.522	4.087
Circolazione dei biglietti ⁴	2.061	2.237	2.424	2.779	2.203	2.496	2.262	2.528
Vaglia assegni e debiti a vista ⁵	26	28	23	39	14	14	16	15
Depositi in c/c liberi	167	130	117	117	78	81	81	95
Conti correnti vincolati	774	772	694	797	785	924	799	881
Creditori diversi	211	173	170	187	190	217	179	246
C/c servizio tesoreria	—	146	159	263	276	367	153	307
C/c servizio tesoreria — Fondo speciale .	—	17	—	—	—	—	—	—
Tesoro dello Stato - plusvalenza rivalutaz. oro	—	—	—	—	—	—	—	—
Aiuti internazionali	14	—	—	—	—	—	—	—
Servizi diversi per conto dello Stato	—	5	16	—	15	—	20	2
Capitale
Fondo di riserva ordinario	2	2	3	4	3	4	3	4
Fondo di riserva straordinario	1	2	2	2	2	2	2	2
Rendite	42	45	44	42	4	4	7	6
Utile provvisorio del precedente esercizio	—	—	—	—	1	1	—	1
Totale passivo e patrimonio ...	3.298	3.557	3.652	4.230	3.571	4.110	3.522	4.087
Depositanti in titoli e valori	4.413	3.604	4.407	4.775	4.083	4.341	4.173	4.337
¹ Comprese monete di Stato	8	8	5	6	5	7	5	8
² Compreso finanziamento ammassi	—	—	437	482	422	467	419	461
³ Comprese operazioni con privati	—	—	3	3	3	3	4	3
⁴ Compresi biglietti presso il Tesoro	1	2	2	2	1	2	2	—
⁵ Compresi vaglia e assegni	17	16	14	21	9	11	10	12

XX 7. — DEUTSCHE BUNDESBANK

(Millionen DM)

	1959 31 Dezember	1960 31 Dezember	1961 31 Dezember	1961 6 Mai	1962 7 Mai	1961 7 Juni	1962 7 Juni
AKTIVA							
Gold	10.934	12.286	14.426	13.102	14.438	13.617	14.439
Guthaben bei ausländischen Banken und Geldmarktanlagen im Ausland	8.249	15.905	11.387	13.467	9.682	13.019	9.536
Sorten, Auslandswechsel und -schecks ...	130	157	292	277	256	326	272
Kurz- und mittelfristige Kredite an inter- nationale Einrichtungen und Konsoli- dierungskredite	4.817	3.657	2.442	3.158	2.427	3.156	2.426
davon : a) aus der Abwicklung der E.Z.U.	3.156	1.993	1.038	1.729	1.025	1.728	1.024
b) an Weltbank	1.486	1.560	1.342	1.345	1.342	1.345	1.342
Deutsche Scheidemünzen	88	91	57	115	79	114	85
Postcheckguthaben	226	193	281	137	255	166	160
Inlandswechsel	853	1.283	1.146	914	1.185	1.136	1.119
Schatzwechsel und unverzinsliche Schatz- anweisungen	80	137	...	30	...	19	4
Lombardforderungen	234	419	220	34	22	27	22
Kassenkredite	265	79	167	1	121	2	590
Wertpapiere	235	324	1.484	587	1.450	637	1.428
Ausgleichsforderungen und unverzinsliche Schuldverschreibung	5.731	3.561	3.432	2.746	4.188	3.074	4.051
Kredite an Bund für Beteiligung an inter- nationalen Einrichtungen	1.211	1.387	2.636	1.738	2.195	1.858	2.115
Forderungen an Bund wegen Forderungs- erwerb aus Nachkriegswirtschaftshilfe und Änderung der Wechselkurse	—	—	3.778	3.080	3.703	3.101	3.703
Ausgleichsbedarf für Neubewertung der Gold- Gold- und Devisenpositionen ...	—	—	—	1.475	—	1.475	—
Sonstige Aktiva	311	370	307	245	171	343	200
	33.364	39.849	42.055	41.106	40.172	42.070	40.150

PASSIVA							
Banknotenumlauf	19.046	20.470	22.992	20.087	22.125	19.884	22.208
Einlagen von	11.605	16.696	16.600	17.964	15.429	19.044	15.551
Kreditinstituten (einschliesslich Post- scheck und Postsparkassenämter) ...	9.344	13.036	11.615	11.768	10.032	12.575	10.491
Öffentlichen Einlegern	2.039	3.440	4.733	5.980	5.154	6.229	4.817
Anderen inländischen Einlegern	222	220	252	216	243	240	243
Verbindlichkeiten aus dem Auslandsge- schäft	672	447	368	1.114	449	1.031	402
Einlagen ausländischer Finleger	299	282	274	1.015	364	925	378
Sonstige	373	165	94	99	85	106	24
Rückstellungen	671	806	867	806	950	1.077	950
Grundkapital	290	290	290	290	290	290	290
Rücklagen	522	562	588	562	638	588	638
Sonstige Passiva	558	578	350	283	291	156	111
	33.364	39.849	42.055	41.106	40.172	42.070	40.150

XX - 8. — BANQUE NATIONALE SUISSE

(millions de francs suisses)

	1958 31 décembre	1959 31 décembre	1960 31 décembre	1961 31 décembre	1961 6 mai	1962 7 mai	1961 7 juin	1962 7 juin
ACTIF								
Encaisse or	8.329	8.369	9.455	11.078	9.645	10.489	9.718	10.424
Devises	561	535	583	842	1.288	716	1.301	828
Portefeuille effets sur la Suisse	58	58	53	70	48	57	48	65
<i>Effets de change</i>	58	58	53	70	48	57	48	65
<i>Rescriptions de la Confédération suisse</i>
Avances sur nantissement	22	40	38	66	9	16	13	16
Titres	45	44	43	43	43	43	43	43
<i>pouvant servir de couverture</i>	1	...	1	17	17	16	17	16
<i>autres</i>	44	44	42	26	26	27	26	27
Correspondants :		52	52	65	19	26	21	16
<i>en Suisse</i>	33	45	45	58	8	11	11	7
<i>à l'étranger</i>		7	7	7	11	15	10	9
Autres postes de l'actif	35	28	30	30	24	30	25	30
Total ...	9.083	9.126	10.254	12.194	11.076	11.377	11.169	11.422

PASSIF

Fonds propres	50	51	52	53	53	54	53	54
Billets en circulation	6.109	6.344	6.854	7.656	6.481	7.207	6.504	7.246
Engagements à vue	2.726	2.535	2.756	2.947	2.915	2.479	2.980	2.479
<i>Comptes de virements des banques du commerce et de l'industrie</i>	2.541	2.330	2.288	1.996	2.215	1.831	2.115	1.890
<i>Autres engagements à vue</i>	185	205	468	951	700	648	865	589
Comptes de virements de banques temporairement liés	—	—	—	1.035	1.035	1.035	1.035	1.035
Engagements à terme	—	—	390	293	400	400	400	400
Autres postes du passif	198	196	202	210	192	202	197	208
Total ...	9.083	9.126	10.254	12.194	11.076	11.377	11.169	11.422

Références bibliographiques : *International Financial Statistics* (F.M.I.) — *Banque de France* : « Compte rendu des opérations ». — *Report of the Bank of England*. — *Federal Reserve Bulletin*. — *De Nederlandsche Bank* : Verslag over het boekjaar. — *Banca d'Italia* : Bollettino. — *Geschäftsbericht der Deutschen Bundesbank*. — *Banque Nationale Suisse* (rapports).

XX - 9. — BANQUE DES REGLEMENTS INTERNATIONAUX, A BALE ¹

Situations en millions de francs or

[unités de 0,29032258... gramme d'or fin (art. 5 des statuts)]

Actif	31	31	30	30	31	31	Passif	31	31	30	30	31	31
	décembre 1960	décembre 1961	avril 1961	avril 1962	mai 1961	mai 1962		décembre 1960	décembre 1961	avril 1961	avril 1962	mai 1961	mai 1962
I. Or en lingots et monnayé	1.636	2.340	2.124	2.473	1.990	2.478	I. Capital :						
II. Espèces en caisse et avoirs bancaires à vue	60	79	120	48	94	51	Actions libérées de 25 %	125	125	125	125	125	125
III. Portefeuille réescomptable : ...	277	193	305	152	435	125	II. Réserves :	23	24	23	24	23	24
1. Effets de commerce et acceptations de banque	19	16	19		19		1. Fonds de Réserve légale ...	10	11	10	11	10	11
2. Bons du Trésor	258	177	286		416		2. Fonds de Réserve générale ..	13	13	13	13	13	13
IV. Effets div. remobills. sur dem.	13	59	13	40	14	40	III. Dépôts (or) :	1.812	2.089	1.882	2.080	1.969	2.078
V. Dépôts à terme et avances : ...	1.130	1.217	1.102	1.278	1.159	1.329	1. Banques centrales :						
a) à 3 mois au maximum ...	918	1.019	892	1.107	962	1.118	a) de 9 à 12 mois	—	28	—	16	—	10
b) à 3 mois au maximum (or)	7	4	4	3	3	4	b) de 6 à 9 mois	—	—	—	52	—	40
c) de 3 à 6 mois	144	154	159	120	187	145	c) de 3 à 6 mois	24	10	3	10	24	38
d) de 6 à 9 mois	3	—	40	12	—	22	d) à 3 mois au maximum ...	329	182	416	158	412	147
e) de 9 à 12 mois	55	7	7	28	7	31	e) à vue	1.372	1.802	1.413	1.780	1.482	1.781
f) à plus d'un an	3	33	—	8	—	9	2. Autres déposants :						
VI. Autres effets et titres :	730	665	614	677	638	670	a) de 9 à 12 mois	—	10	—	—	—	—
1. Or :							b) de 6 à 9 mois	—	—	—	—	—	—
a) à 3 mois au maximum ...	73	10	14	10	39	10	c) de 3 à 6 mois	6	—	6	10	6	—
b) de 3 à 6 mois	39	10	79	31	57	58	d) à 3 mois au maximum ...	21	28	18	—	18	10
c) de 6 à 9 mois	—	—	—	40	14	16	e) à vue	60	29	26	54	27	52
d) de 9 à 12 mois	—	78	—	3	—	—	IV. Dépôts (monnaies) :	1.734	2.159	2.099	2.277	2.056	2.303
e) à plus d'un an	—	—	—	16	—	15	1. Banques centrales :						
2. Monnaies :							a) à plus d'un an	36	71	36	138	—	67
a) à 3 mois au maximum ...	445	375	406	291	400	245	b) de 9 à 12 mois	71	—	—	—	35	71
b) de 3 à 6 mois	80	113	20	125	35	182	c) de 6 à 9 mois	—	—	71	—	—	—
c) de 6 à 9 mois	4	2	15	24	8	2	d) de 3 à 6 mois	156	338	71	314	238	346
d) de 9 à 12 mois	23	10	48	33	66	48	e) à 3 mois au maximum ...	1.167	1.465	1.616	1.514	1.544	1.526
e) à plus d'un an	66	67	32	104	19	94	f) à vue	30	40	38	17	28	19
VII. Actifs divers	1	1	6	1	1	2	2. Autres déposants :						
VIII. Fonds propres utilisés en exécution des accords de La Haye de 1930 pour placem. en Allemagne	68	68	68	68	68	68	a) de 9 à 12 mois	—	—	—	—	—	—
<i>Total actif ...</i>	3.915	4.622	4.352	4.737	4.399	4.763	b) de 6 à 9 mois	—	—	—	—	—	—
							c) de 3 à 6 mois	—	3	—	19	—	4
							d) à 3 mois au maximum ...	256	220	245	235	193	246
							e) à vue	18	22	22	40	18	24
							V. Divers	44	36	46	42	21	24
							VI. Compte de profits et pertes ...	8	8	8	8	23	20
							VII. Provision pour charges éventuelles	169	181	169	181	182	189
							<i>Total passif ...</i>	3.915	4.622	4.352	4.737	4.399	4.763

Exécution des accords de La Haye de 1930 :

Fonds placés en Allemagne : (voir note 2)							Dépôts à long terme :	229	229	229	229	229	229
1. Créances sur la Reichsbank et la Golddiskontbank, effets de la Golddiskontbank et de l'adm. des chemins de fer et bons de l'adm. des postes (échus)	221	221	221	221	221	221	1. Dépôts des Gouvernements créanciers au Compte de Trust des Annuités (voir note 3)	153	153	153	153	153	153
2. Effets et bons du Trésor du Gouvernement allemand (échus)	76	76	76	76	76	76	2. Dépôt du Gouvernem. allem.	76	76	76	76	76	76
<i>Total ...</i>	297	297	297	297	297	297	Fonds propres utilisés en exécution des accords (voir ci-dessus)	68	68	68	68	68	68
							<i>Total ...</i>	297	297	297	297	297	297

Note 1. — Ne sont pas inclus dans la présente situation l'or sous dossier, les effets et autres titres détenus en garde pour le compte de Banques Centrales et d'autres déposants. N'y sont pas compris non plus l'or sous dossier, les avoirs en banque, les effets et autres titres détenus par la Banque en sa qualité d'Agent de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (Accord Monétaire Européen), de Tiers Convenu aux termes du contrat de nantissement conclu avec la Haute Autorité de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, ainsi que de Mandataire-trustee ou d'Agent financier d'emprunts internationaux.

Note 2. — Aux termes d'une Convention en date du 9 janvier 1953 conclue entre le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne et la Banque et qui fait partie de l'Accord sur les dettes extérieures allemandes du 27 février 1953, il a été convenu que la Banque ne réclamerait pas avant le 1^{er} avril 1966 le remboursement en principal de ses placements en Allemagne qui sont indiqués ci-dessus, y compris les intérêts arriérés y afférents à la date du 31 décembre 1952.

Note 3. — La Banque a reçu de Gouvernements dont les dépôts s'élèvent à l'équivalent de francs or 149.920.880.—, confirmation qu'ils ne pourront lui demander, au titre de tels dépôts, le transfert de montants supérieurs à ceux dont elle pourra elle-même obtenir le remboursement et le transfert par l'Allemagne dans les monnaies agréées par la Banque.

PRINCIPALES ABBREVIATIONS UTILISEES.

A.M.E.		Accord Monétaire Européen.
B.I.R.D.		Banque Internationale de Reconstruction et de Développement.
B.I.T.		Bureau International du Travail.
	B.N.B.	Banque Nationale de Belgique.
B.R.I.		Banque des Règlements Internationaux.
	C.A.D.G.	Caisse Autonome des Dommages de Guerre.
C.E.C.A.		Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier.
C.E.E.		Communauté Economique Européenne.
	C.G.E.R.	Caisse Générale d'Epargne et de Retraite.
	C.N.C.P.	Caisse Nationale de Crédit Professionnel.
	D.U.L.B.E.A.	Département d'Economie Appliquée de l'Université Libre de Bruxelles.
	FABRIMETAL	Fédération des Entreprises de l'Industrie des Fabrications Métalliques.
F.A.O.		Food and Agricultural Organization.
	FEBELTEX	Fédération de l'Industrie Textile Belge.
	F.I.B.	Fédération des Industries Belges.
F.M.I.		Fonds Monétaire International.
	I.N.S.	Institut National de Statistique.
	I.R.E.S.P.	Institut de Recherches Economiques, Sociales et Politiques (Centre de Recherches Economiques).
	I.R.G.	Institut de Réescompte et de Garantie.
	M.A.E.	Ministère des Affaires Economiques et de l'Energie
	O.C.P.	Office des Chèques Postaux.
O.C.D.E.		Organisation de Coopération et de Développement économique.
	O.N.E.	Office National de l'Emploi.
	O.N.J.	Office National pour l'achèvement de la Jonction Nord-Midi.
	O.N.S.S.	Office National de Sécurité Sociale.
O.N.U.		Organisation des Nations Unies.
	R.T.B.	Radiotélévision Belge.
	R.T.T.	Régie des Télégraphes et des Téléphones.
	R.V.A.	Régie des Voies Aériennes.
	SABENA	Société Anonyme Belge d'Exploitation de la Navigation Aérienne.
	S.N.C.B.	Société Nationale des Chemins de fer Belges.
	S.N.C.I.	Société Nationale de Crédit à l'Industrie.
	S.N.C.V.	Société Nationale des Chemins de fer Vicinaux
	S.N.D.E.	Société Nationale des distributions d'Eau.
U.E.B.L.		Union Economique Belgo-Luxembourgeoise.
U.E.P.		Union Européenne de Paiements.

SIGNES CONVENTIONNELS.

—	la donnée n'existe pas
n.d.	donnée non disponible.
p.c.	pour cent.
p	provisoire.
r	chiffre rectifié.
est	estimation.
...	zéro ou quantité négligeable.

STATISTIQUES

TABLE DES MATIERES

	Numérotation des tableaux		Numérotation des tableaux
I. — Population et comptes nationaux.		VII. — Prix et indices de prix.	
1. Population	I - 1	1. Prix de gros mondiaux	VII - 1
2. Revenu national net au coût des facteurs	I - 2	2. Indices des prix de gros mondiaux	VII - 2
a) Estimations I.N.S.	I - 2a	3. Indices des prix de gros en Belgique	VII - 3
b) Estimations Dulbéa	I - 2b	4. Indices des prix de détail en Belgique	VII - 4
3. Produit national brut :			
a) P.N.B. calculé par l'analyse de la production aux prix courants	I - 3a	VIII. — Commerce extérieur de l'U.E.B.L.	
b) P.N.B. calculé par l'analyse des dépenses aux prix courants	I - 3b	1. Tableau général	VIII - 1
c) P.N.B. calculé par l'analyse des dépenses aux prix de 1953	I - 3c	2. Exportations par groupes de produits	VIII - 2
4. Investissements bruts dans l'ensemble de l'économie	I - 4	3. Importations par groupes de produits	VIII - 3
		4. a) Indices des valeurs unitaires moyennes	VIII - 4a
		b) Indices du volume	VIII - 4b
		5. Orientation géographique	VIII - 5
II. — Emploi et chômage.		IX. — Balance des paiements de l'U.E.B.L.	
1. Indices de l'emploi dans l'industrie (ouvriers)	II - 1	1. Chiffres annuels	IX - 1
2. Chômage — Renseignements généraux	II - 2	2. Chiffres trimestriels	IX - 2
3. Chômage — Moyennes journalières du nombre de chômeurs contrôlés	II - 3		
III. — Agriculture et pêche.		X. — Marché des changes.	
1. Production agricole	III - 1	1. Cours officiels arrêtés par les Banquiers réunis en Chambre de compensation à Bruxelles	X - 1
2. Pêche maritime — Principales espèces de poissons débarqués dans les ports belges	III - 2	2. Monnaies des pays membres de l'A.M.E.	X - 2
IV. — Industrie.		XI. — Finances Publiques.	
1. Indices généraux de la production industrielle	IV - 1	1. Situation de Trésorerie	XI - 1
2. Indices de la production industrielle (principaux secteurs)	IV - 2	2. Recettes fiscales sans distinction d'exercice	XI - 2
3. Energie	IV - 3	3. Recettes fiscales (par exercice)	XI - 3
4. Métallurgie	IV - 4	4. Détail des recettes fiscales	XI - 4
5. Construction : données annuelles	IV - 5		
6. Construction : données mensuelles	IV - 6	XIII. — Organismes monétaires.	
7. Evolution comparée de la production industrielle des pays de la C.E.E.	IV - 7	1. Bilans intégrés des organismes monétaires	XIII - 1
V. — Services.		2. Bilans de la Banque Nationale de Belgique, des orga- nismes publics monétaires et des banques de dépôts	XIII - 2
1. Transports :		3. Origines des variations du stock monétaire	XIII - 3
a) Activité de la S.N.C.B., de la S.N.C.V. et de la Sabena	V - 1a	4. Stock monétaire	XIII - 4
b) Navigation maritime	V - 1b	5. Avoirs extérieurs nets des organismes monétaires ...	XIII - 5
c) Navigation intérieure	V - 1c	6. Bilans de la Banque Nationale de Belgique (1951- 1958)	XIII - 6
2. Tourisme	V - 2	Bilans et situations hebdomadaires de la B.N.B. (depuis le 31 déc. 1959)	XIII - 6
3. Commerce intérieur :		7. Situation globale des banques	XIII - 7
a) Indices des ventes	V - 3a	8. Comptes de chèques postaux	XIII - 8
b) Ventes à tempérament	V - 3b	9. Montants globaux des paiements effectués au moyen des dépôts bancaires à vue en francs belges et des avoirs en C.C.P.	XIII - 9
VI. — Revenus.			
1. Rémunérations des ouvriers	VI - 1		

	Numérotation des tableaux		Numérotation des tableaux
XIV. — Intermédiaires financiers non monétaires.			
4. Principaux actifs et passifs du Fonds des Rentes ...	XIV - 4	4. Taux des dépôts en francs belges dans les banques et à la Caisse Générale d'Epargne et de Retraite	XIX - 4
5. Caisse Générale d'Epargne et de Retraite :		5. Taux de rendement de titres à revenu fixe, cotés à la Bourse de Bruxelles	XIX - 5
a) Mouvements des dépôts	XIV - 5a	XX. — Banques d'Emission étrangères.	
b) Principales rubriques des bilans de la Caisse d'Epargne	XIV - 5b	1. Taux d'escompte	XX - 1
c) Principales rubriques des bilans des Caisses de Retraite	XIV - 5c	2. Banque de France	XX - 2
d) Principales rubriques des bilans de la Caisse d'Assurances sur la Vie	XIV - 5d	3. Bank of England	XX - 3
6. Caisses d'épargne privées	XIV - 6	4. Federal Reserve Banks	XX - 4
7. Société Nationale de Crédit à l'Industrie	XIV - 7	5. De Nederlandsche Bank	XX - 5
8. Crédit Communal de Belgique	XIV - 8	6. Banca d'Italia	XX - 6
9. Compagnies d'assurances sur la vie	XIV - 9	7. Deutsche Bundesbank	XX - 7
10. Inscriptions hypothécaires	XIV - 10	8. Banque Nationale Suisse	XX - 8
		9. Banque des Règlements internationaux, à Bâle	XX - 9
XV. — Principales modalités de l'épargne dispo- nible à l'intérieur du pays			
	XV	Principales abréviations utilisées.	
XVI. — Emissions et dettes du secteur public.			
1. Emissions en francs belges à long et moyen terme	XVI - 1	Liste des graphiques :	
2. Principales émissions à long et moyen terme du sec- teur public	XVI - 2	I - 3. — (P.N.B. calculé par l'analyse des dé- b) et c) } pensees aux prix courants et aux prix de 1950	I - 3b et c
3. Dette de l'Etat	XVI - 3	II - 3. — Moyennes journalières du nombre de chômeurs contrôlés	II - 3
4. Recensement des dettes en francs belges à long et moyen terme du secteur public	XVI - 4	IV - 2. — Indices de la production industrielle	IV - 2
		IV - 7. — Evolution comparée de la production industrielle des pays de la C.E.E. .	IV - 7
XVII. — Valeurs mobilières du secteur privé.			
1. Evolution de l'activité, du niveau des cours et du taux de rendement des valeurs boursières	XVII - 1	VI - 1. — Rémunérations des ouvriers — Indice du gain moyen brut par heure pres- tée	VI - 1
2. Rendement des sociétés par actions — chiffres annuels	XVII - 2	VII - 3. — Indices des prix de gros en Belgique	VII - 3
3. Rendement des sociétés par actions — chiffres men- suels cumulés	XVII - 3	VII - 4. — Indices des prix de détail en Belgique	VII - 4
4. Emissions des sociétés — chiffres annuels	XVII - 4	VIII - — Commerce extérieur de l'U.E.B.L. ...	VIII
5. Emissions des sociétés — chiffres mensuels	XVII - 5	IX - 1. — Balance des paiements de l'U.E.B.L.	IX - 1
		XI - 2. — Recettes fiscales sans distinction d'exercice	XI - 2
XVIII. — Marché monétaire.			
1. Marché de l'argent au jour le jour et à très court terme	XVIII - 1	XIII - 3. — Stock monétaire et liquidités quasi monétaires	XIII - 3
3. Activité des chambres de compensation	XVIII - 3	XIII - 9. — Montants globaux des paiements effec- tués au moyen des dépôts bancaires à vue en francs belges et des avoirs en comptes de chèques postaux. Rapport des flux aux stocks	XIII - 9
XIX. — Taux d'escompte, d'intérêt et de rende- ment.			
1. Taux d'escompte et d'intérêt de la Banque Nationale de Belgique	XIX - 1	XIV - 5a — C.G.E.R. — Mouvements des dépôts .	XIV - 5a
2. Taux de l'argent au jour le jour	XIX - 2	XVII - 1. — Indices des cours des actions au comp- tant	XVII - 1
3. Taux des certificats de Trésorerie et des certificats du Fonds des Rentes	XIX - 3		

Prix de l'abonnement annuel { Belgique, 250 francs.
 } Etranger, 300 francs.

Virement au compte chèques postaux n° 500 de la Banque Nationale de Belgique, ou au compte courant ouvert dans ses livres sous la rubrique « Bulletin d'Information et de Documentation ».

Les abonnés voudront bien nous signaler s'ils désirent recevoir l'édition française ou néerlandaise.



IMPRIMERIE
DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE
L'INGÉNIEUR EN CHEF DE L'IMPRIMERIE
CH. AUSSEMS
15 SQUARE DES NATIONS, BRUXELLES 8